DE

L'HOMME.

TOME TROISIEME.

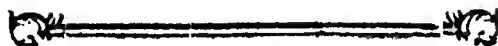


ŒUVRES
COMPLETTES
DE Mr.
HELVÉTIUS.

TOME CINQUIEME.

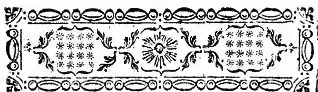


LONDRES;



1778.





DE

L'HOMME,

DE

SES FACULTÉS

INTELLECTUELLES,

ET

DE SON ÉDUCATION.



SECTION IX.

De la possibilité d'indiquer un bon plan de législation.

Des obstacles que l'ignorance met à sa publication.

Du ridicule qu'elle jette sur toute idée nouvelle & toute étude approfondie de la morale & de la politique.



CHAPITRE I.

De la difficulté de tracer un bon plan de législation.

PEU d'hommes célebres ont écrit ſur la morale & la légiſlation. Quelle eſt la cauſe de leur ſilence ? Seroit-ce la grandeur, l'importance du ſujet, le grand nombre d'idées, enfin l'étendue d'eſprit néceſſaire pour le bien traiter ? Non. Leur ſilence eſt l'effet de l'indifférence du public pour ces ſortes d'ouvrages.

En ce genre un excellent écrit regardé tout au plus comme le rêve d'un homme de bien, devient le germe de mille diſcuſſions, la ſource de mille diſputes que l'ignorance des uns & la mauvaiſe foi des autres rendent interminables. Quel mépris n'affiche-t-on pas pour un ouvrage dont l'utilité éloignée eſt toujours traitée de chimere Platonicienne !

Dans tout pays policé & déjà ſoumis à certaines loix, à certaines mœurs, à certains préjugés, un bon plan de légiſlation preſque toujours incompatible avec une infinité d'intérêts perſonnels, d'abus établis & de plans déjà adoptés, paroîtra donc toujours ridicule. En démontra-t-on l'excellence, elle ſeroit longtemps conteſtée.

Cependant ſi jaloux d'éclairer les nations ſur l'objet important de leur bonheur, un homme d'un caractere élevé & nerveux vouloit affronter ce ridicule, me ſeroit-il permis de l'a-

vertir que le public se prête avec peine à l'examen d'une question compliquée, & que s'il est un moyen de fixer son attention sur le problême d'une excellente législation, c'est de le simplifier & de le réduire à deux propositions.

L'objet de la premiere seroit la découverte des loix propres à rendre les hommes les plus heureux possibles, à leur procurer par conséquent tous les amusements & les plaisirs compatibles avec le bien public.

L'objet de la seconde seroit la découverte des moyens par lesquels on peut faire insensiblement passer un peuple de l'état de malheur qu'il éprouve à l'état de bonheur dont il peut jouir.

Pour résoudre la premiere de ces propositions il faudroit prendre exemple sur les géometres. Leur propose-t-on un problême compliqué de méchanique? que font-ils? ils le simplifient; ils calculent la vitesse des corps en mouvement sans égard à leur densité, à la résistance des fluides environnants, au frottement des autres corps, &c.

Il faudroit donc, pour résoudre la premiere partie du problême d'une excellente législation, n'avoir pareillement égard, ni à la résistance des préjugés, ni au frottement des intérêts contraires & personnels, ni aux mœurs, ni aux loix, ni aux usages déjà établis. Il faudroit se regarder comme le fondateur d'un ordre religieux, qui dictant sa regle monastique, n'a point égard aux habitudes, aux préjugés de ses sujets futurs.

Il n'en seroit pas ainsi de la seconde partie de ce même problême. Ce n'est pas d'après ses

ales conceptions, mais d'après la connoissan-
des loix & des mœurs actuelles d'un peuple,
l'on peut déterminer les moyens de changer
peu-à-peu ces mêmes mœurs, ces mêmes loix,
par des degrés insensibles de faire passer un
peuple de sa législation actuelle à la meilleure
possible.

Une différence essentielle & remarquable entre ces deux propositions, c'est que la premiere une fois résolue, sa solution, (sauf quelques différences occasionnées par la position particuliere d'un pays, est générale & la même pour tous les peuples.

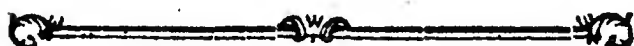
Au contraire, la solution de la seconde doit être différente selon la forme différente de chaque état. On sent que les gouvernements Turc, Suisse, Espagnol ou Portugais doivent nécessairement se trouver à des distances plus ou moins inégales d'une parfaite législation.

S'il ne faut que du génie pour résoudre la premiere de ces propositions, pour résoudre la seconde, il faut au génie joindre la connoissance des mœurs & des principales loix du peuple dont on veut insensiblement changer la législation.

En général pour bien traiter une pareille question, il est nécessaire d'avoir du moins sommairement étudié les coutumes & les préjugés des peuples de tous les siecles & de tous les pays. On ne persuade les hommes que par des faits : on ne les instruit que par des exemples. Celui qui se refuse au meilleur raisonnement, se rend au fait souvent le plus équivoque.

Mais ces faits acquis, quelles feroient les questions dont l'examen pourroit donner la so-

ſution de probléme de la meilleure légiſlation ? Je citerai celles qui ſe préſentent les premieres à mon eſprit.



CHAPITRE II.

Des premieres queſtions à ſe faire, lorſqu'on veut donner de bonnes loix.

ON peut ſe demander,

1°. Quel motif a raſſemblé les hommes en ſociété : ſi la crainte des bêtes féroces, la néceſſité de les écarter des habitations, de les tuer pour aſſurer ſa vie & ſa ſubſiſtance, ou ſi quelqu'autre motif de cette eſpece ne dut point former les premieres peuplades.

2°. Si les hommes une fois réunis & ſucceſſivement devenus chaſſeurs, paſteurs & cultivateurs, ne furent pas forcés de faire entr'eux des conventions & de ſe donner des loix.

3°. Si ces loix pouvoient avoir d'autre fondement que le deſir commun d'aſſurer la propriété de leurs biens, de leur vie & de leur liberté, expoſée dans l'état de non-ſociété comme dans celui du deſpotiſme à la violence du plus fort.

4°. Si le pouvoir arbitraire ſous lequel un citoyen reſte expoſé aux inſultes de la force & de la violence, où on lui ravit juſqu'au droit de la défenſe naturelle, peut être regardé comme une forme de gouvernement.

5°. Si le despotisme en s'établissant dans un empire, n'y rompt pas tous les liens de l'union sociale. Si les mêmes motifs, si les mêmes besoins qui réuniront d'abord les hommes, ne leur commandent point alors la dissolution d'une société, où, comme en Turquie, l'on n'a la propriété ni de ses biens, ni de sa vie, ni de sa liberté; où les citoyens enfin, en état de guerre les uns contre les autres, ne reconnoissent d'autres droits que la force & l'adresse.

6°. Si les propriétés peuvent être long-temps respectées sans entretenir comme en Angleterre un certain équilibre de puissance entre les différentes classes des citoyens.

7°. S'il est un moyen de maintenir la durée de cet équilibre, & si son entretien n'est pas absolument nécessaire pour s'exposer efficacement aux efforts continuels des grands pour s'emparer des propriétés des petits.

8°. Si les moyens proposés à ce sujet par M. Hume, dans son petit, mais excellent traité d'une république parfaite, sont suffisants pour opérer cet effet.

9°. Si l'introduction de l'argent dans sa république (1) n'y produiroit point à la longue cette inégale répartition de richesses qui fournit au puissant les fers dont il enchaine ses concitoyens.

10°. Si l'indigent a réellement une patrie, si la non-propriété doit quelque chose au pays

---

(1) L'or corrupteur des mœurs des nations, est une fée, qui souvent y métamorphose les honnêtes gens en fripons. Lycurgue, qui le savoit bien, chassa cette fée de Lacédémone.

où elle ne possede rien ; si l'extrême pauvreté toujours aux gages des riches & des puissants n'en doit pas souvent favoriser l'ambition, si l'indigent enfin n'a pas trop de besoins pour avoir des vertus.

11°. Si par la subdivision des propriétés, les loix ne pourroient pas unir l'intérêt du grand nombre des habitants à l'intérêt de la patrie.

12°. Si d'après l'exemple des Lacédémoniens, dont le territoire partagé en trente neuf mille lots étoit distribué aux trente-neuf mille familles qui formoient la nation, on ne pourroit pas, en supposant la trop grande multiplication des citoyens, assigner à chaque famille un terrain plus ou moins étendu, mais toujours proportionné au nombre de ceux qui la composent (1).

13°. Si la distribution moins inégale des terres & des richesses (2), n'arracheroit point une infinité d'hommes au malheur réel qu'occasionne l'idée exagérée qu'ils se forment de

(1) Dans cette supposition pour conserver une certaine égalité dans le partage des biens, il faudroit donc à mesure qu'une famille s'éteint, qu'elle cédât partie de ses propriétés à des familles voisines & plus nombreuses. Pourquoi non ?

(2) Le nombre des propriétaires est-il très-petit dans un empire, relativement au grand nombre de ses habitants, la suppression même des impôts n'arracheroit point ces derniers à la misere. Le seul moyen de les soulager, feroit de lever une taxe sur l'état ou le clergé, & d'en employer le produit à l'achat de petits fonds qui, distribués tous les ans aux plus pauvres familles, multiplieroient chaque année le nombre des possesseurs.

la félicité du riche; (3) idée productrice de tant d'inimitiés entre les hommes & de tant d'indifférence pour le bien public.

14°. Si c'est par un grand ou petit nombre de loix saines & claires qu'il faut gouverner les peuples; si du temps des empereurs, & lorsque la multiplicité des loix obligea de les rassembler dans les codes Justinien, Trebonien &c. les Romains étoient plus vertueux & plus heureux que lors de l'établissement des loix des douze tables.

15°. Si la multiplicité des loix n'en occasionne pas l'ignorance & l'inexécution.

16°. Si cette même multiplicité des loix souvent contraires les unes aux autres, ne nécessite pas les peuples à charger certains hommes & certains corps de leur interprétation : si les hommes & les corps chargés de cette interprétation ne peuvent point, en changeant insensiblement ces mêmes loix, en faire les instruments de

---

(3) Le spectacle du luxe est sans doute un accroissement de malheur pour le pauvre. Le riche le fait, & ne retranche rien de ce luxe. Que lui importe le malheur de l'indigent ? Les princes eux-mêmes y sont peu sensibles : ils ne voyent dans leurs sujets qu'un vil bétail. S'ils le nourrissent, c'est qu'il est de leur intérêt de le multiplier. Tous les gouvernements parlent de population. Mais quel empire faut-il peupler ? Celui dont les sujets sont heureux. Les multiplier dans un mauvais gouvernement, c'est former le barbare projet d'y multiplier les misérables ; c'est fournir à la tyrannie de nouveaux instruments, pour s'asservir de nouvelles nations & les rendre pareillement infortunées : c'est étendre les malheurs de l'humanité.

ſeur ambition, ſi l'expérience enfin ne nous apprend pas que par-tout où il y a beaucoup de loix, il y a peu de juſtice.

17°. Si dans un gouvernement ſage on doit laiſſer ſubſiſter deux autorités indépendantes & ſuprêmes, telles ſont la temporelle & la ſpirituelle.

18°. Si l'on doit limiter la grandeur des villes.

19°. Si leur extrême étendue permet de veiller à l'honnêteté des mœurs : ſi dans les grandes villes on peut faire uſage du ſupplice ſi ſalutaire de la honte & l'infamie, (1) & ſi dans une ville comme Paris ou Conſtantinople, un citoyen en changeant de nom & de quartier ne peut pas toujours échapper à ce ſupplice.

20°. Si par une ligue fédérative plus parfaite que celle des Grecs, un certain nombre de petites républiques ne ſe mettroient pas à l'abri, & de l'invaſion de l'ennemi, & de la tyrannie d'un citoyen ambitieux.

21°. Si, dans la ſuppoſition où l'on partageât en trente provinces ou républiques, un pays grand comme la France ; où l'on aſſignât à chacun de ces états un territoire à-peu-près égal ; où ce territoire fût circonſcrit & fixé par des bornes immuables, où ſa poſſeſſion enfin fût garantie par les vingt-neuf autres républiques, il eſt à préſumer qu'une de ces républiques pût aſſervir les autres, c'eſt-à-dire, qu'un ſeul homme ſe battit avec avantage contre vingt neuf.

---

(1) Dans un gouvernement ſage, le ſupplice de la honte ſuffiroit ſeul pour contenir le citoyen dans ſon devoir.

22°. Si dans la supposition où toutes ces républiques seroient gouvernées par les mêmes loix ; où chacun de ces petits états chargé de sa police intérieure & de l'élection de ses magistrats, répondroit à un conseil supérieur ; où ce conseil supérieur composé de quatre députés de chaque république & principalement occupé des affaires de la guerre & de la politique, seroit cependant chargé de veiller à ce que chacune de ces républiques ne réformât ou ne changeât sa législation que du consentement de toutes ; où d'ailleurs, l'objet des loix seroit d'élever les ames, d'exalter les courages & d'entretenir une discipline exacte dans les armées : si dans une telle supposition le corps entier de ces républiques ne seroit pas toujours assez puissant pour s'opposer efficacement aux projets ambitieux (1).

23°. Si, dans l'hypothese où la législation de ces républiques en rendit les citoyens les plus heureux possibles, & leur procurât tous les plaisirs compatibles avec le bien public, ces mêmes républiques ne seroient pas alors moralement assurées d'une félicité inaltérable.

24°. Si le plan d'une bonne législation ne doit pas renfermer celui d'une excellente édu-

(1) En général l'injustice de l'homme n'a d'autre mesure que celle de sa puissance. Le chef-d'œuvre de la législation consiste donc à borner tellement le pouvoir de chaque citoyen, qu'il ne puisse jamais impunément attenter à la vie, aux biens, & à la liberté d'un autre. Or, ce problême n'a jusqu'à présent été nulle part mieux résolu qu'en Angleterre.

cation, si l'on peut donner une telle éducation aux citoyens sans leur présenter des idées nettes de la morale & sans rapporter les préceptes au principe unique de l'amour du bien général : si rappellant à cet effet aux hommes les motifs qui les ont réunis en société, on ne pourroit pas leur prouver qu'il est presque toujours de leur intérêt bien entendu de sacrifier un avantage personnel & momentané à l'avantage national, & de mériter par ce sacrifice le titre honorable de vertueux.

25°. Si l'on peut fonder la morale sur d'autres principes que sur celui de l'utilité publique : si les injustices même du despotisme toujours commises au nom du bien public, ne prouvent pas que ce principe est réellement l'unique de la morale (1) ; si l'on peut y substituer l'utilité particuliere de sa famille & de sa parente (2).

26°. Si dans la supposition où l'on consacreroit cet axiome :

---

(1) Lorsque le moine enjoint d'aimer Dieu pardessus toute chose, ce moine, s'identifiant toujours avec son église & son Dieu, ne dit rien autre chose, sinon qu'il faut aimer & respecter lui & son église, de préférence à tout. Celui là seul est donc vraiment ami de sa nation, qui répete d'après les philosophes, que tout amour doit céder à celui de la justice, & qu'il faut tout sacrifier au bien public.

(1) L'amour de la patrie n'est-il plus regardé par un homme comme le premier principe de la morale, cet homme peut être bon pere, bon mari, bon fils, mais il sera toujours mauvais citoyen. Que de crimes l'amour des parents n'a-t-il pas fait commettre !

„ *Qu'on doit plus à sa parenté qu'à sa patrie*„.

Un pere dans le dessein de se conserver à sa famille, ne pourroit pas abandonner son poste au moment du combat : si ce pere chargé de la caisse publique ne pourroit pas la piller pour en distribuer l'argent à ses enfants & dépouiller ainsi ce qu'il doit aimer le moins pour en revêtir ce qu'il doit aimer le plus.

27°. Si du moment où le salut public n'est plus la suprême loi & la premiere obligation du citoyen (1) ; il subsiste encore une science du bien & du mal ; s'il est enfin une morale, lorsque l'utilité publique n'est plus la mesure de la punition, ou de la récompense, de l'estime ou du mépris dûs aux actions des citoyens.

28°. Si l'on peut se flatter de trouver des citoyens vertueux dans un pays où les honneurs, l'estime & les richesses seroient devenus

---

(1) Est-on insensible aux maux publics qu'occasionne une mauvaise administration? Est-on foiblement affecté du déshonneur de sa nation ? Ne partage-t-on pas avec elle la honte de ses défaites, ou de son esclavage? On est un citoyen lâche & vil. Pour être heureux, il faut être malheureux de l'infortune de ses concitoyens. Si dans l'Orient il étoit un homme dont l'ame fut vraiment honnête & élevée, il passeroit sa vie dans les larmes ; il auroit, pour la plupart des Visirs, la même horreur qu'on eut jadis en France pour Bullion qui, dans le moment où Louis XIII. s'attendrissoit sur la misere de ses sujets, lui fit cette réponse atroce : " sachez que „ vos peuples sont encore assez heureux de n'être „ pas réduits à brouter l'herbe „.

par la forme du gouvernement les récompenses du crime ; où le vice enfin seroit heureux & respecté.

29°. Si les hommes se rappellent alors que le desir du bonheur est le seul motif de leur réunion, ils ne sont pas en droit de s'abandonner au vice, par-tout où le vice procure honneur, richesse & félicité.

30°. Si dans la supposition où les loix, comme le prouve la constitution des Jésuites, peuvent tout sur les hommes, il seroit possible qu'un peuple entraîné au vice par la forme de son gouvernement pût s'en arracher sans faire quelque changement dans ces mêmes loix.

31°. S'il suffit, pour qu'une législation soit bonne, qu'elle assure la propriété des biens, de la vie & de la liberté des citoyens, qu'elle mette moins d'inégalité dans les richesses nationales, & les citoyens plus à portée de subvenir par un travail modéré (1) à leurs besoins

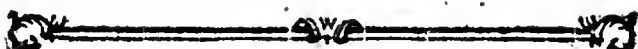
(1) Regarder la nécessité du travail comme une suite du péché originel & comme une punition de Dieu, c'est une absurdité. Cette nécessité, au contraire, est une faveur du ciel. Que la nourriture de l'homme soit le prix de son travail, c'est un fait. Or, pour expliquer un fait si simple, qu'est-il besoin de recourir à des causes surnaturelles & de présenter toujours l'homme comme une énigme ? S'il parut tel autrefois, il faut convenir qu'on a depuis si généralisé le principe de l'intérêt, si bien prouvé que cet intérêt est le principe de toutes nos pensées & de toutes nos actions, que le mot de l'énigme est enfin deviné, & que pour expliquer l'homme, il n'est plus nécessaire, comme le prétend Paschal, de recourir au péché originel.

& à ceux de leur famille : s'il ne faut pas encore que cette législation exalte dans les hommes le sentiment de l'émulation ; que l'état propose à cet effet de grandes récompenses aux grands talents & aux grandes vertus ; si ces récompenses qui consistent toujours dans le don de quelques superfluités & qui furent jadis le principe de tant d'actions (1) fortes & magnanimes, ne pourroient point encore produire le même effet ; & si des récompenses décernées par le public (de quelque nature d'ailleurs qu'elles soient) peuvent être regardées comme un luxe de plaisir propre à corrompre les mœurs.

---

(1) Les principes de nos actions sont, en général, la crainte & l'espoir d'une peine ou d'un plaisir prochains. Les hommes, presque toujours indifférents aux maux éloignés, ne font rien pour s'y soustraire. Qui n'est pas malheureux se croit dans son état naturel. Il imagine pouvoir toujours s'y conserver. L'utilité d'une loi préservatrice du malheur à venir est donc rarement sentie. Combien de fois les peuples ne se sont-ils pas prêtés à l'extinction de certains privileges, qui seuls les garantissoient de l'esclavage ? La liberté, comme la santé, est un bien dont communément l'on ne sent le prix qu'après l'avoir perdu. Les peuples en général, trop occupés de la conservation de leur liberté, ont, par leur incurie, trop souvent fourni à la tyrannie les moyens de les asservir.





CHAPITRE III.

Du luxe de plaisir.

Point de jour que l'on ne parle de *la corruption des mœurs nationales.* Que doit-on entendre par ce mot ?

„ Le détachement de l'intérêt particulier de „ l'intérêt général ».

Pourquoi l'argent, ce principe d'activité d'un peuple riche, devient-il si souvent un principe de corruption ? C'est que le public, comme je l'ai déjà dit, n'en est pas le seul distributeur, c'est que l'argent en conséquence est souvent la récompense du vice. Il n'en est pas ainsi des récompenses dont le public est l'unique dispensateur. Toujours un don de la reconnoissance nationale, elle suppose toujours un bienfait, un service rendu à la patrie, par conséquent une action vertueuse. Un tel don, de quelque espece qu'il soit, resserrera donc toujours le nœud de l'intérêt personnel & général.

Qu'une belle esclave, une concubine devienne chez un peuple le prix, ou des talents, ou de la vertu, ou de la valeur : les mœurs de ce peuple n'en seront pas plus corrompus. C'est dans les siecles héroïques que les Cretois imposoient aux Athéniens ce tribut de dix belles filles dont Thésée les affranchit : c'est dans les siecles de leurs triomphes & de leur gloire que les Arabes & les Turcs exigeoient de pa-

s tributs des peuples qu'ils avoient vaincus. .it-on ces poëmes, ces romans Celtiques, ioires toujours vraies des mœurs d'un peu- : encore féroce? On y voit les Celtes s'ar- r comme les Grecs pour la conquête de la auté, & l'amour loin de les amollir, leur re exécuter les entreprises les plus hardies.

Tout le plaisir, quel qu'il soit, s'il est proposé mme prix des grands talents ou des grandes rtus, peut exciter l'émulation des citoyens même devenir un principe d'activité & de nheur national. Mais il faut pour cet effet e tous les citoyens puissent également y pré- ndre, & qu'équitablement dispensés, ces aisirs soient toujours la récompense de qui- nque montre, ou plus de talents dans le ca- net, ou plus de valeur dans les armées, ou us de vertus dans les cités.

Supposons qu'on ordonne des fêtes magnifi- ues, & que pour réchauffer l'émulation des ci- yens, l'on n'y admette d'autres spectateurs ue les hommes déjà distingués par leur gé- ie, leurs talents, ou leurs actions; rien qui e fasse entreprendre le desir d'y trouver place. e desir sera d'autant plus vif que la beauté de es mêmes fêtes sera nécessairement exagérée, par la vanité de ceux qui y seront admis, par l'ignorance de ceux qui s'en trouveront xclus.

Mais, dira-t-on, que d'hommes malheureux ar cette exclusion! Moins qu'on ne croit. Si ous envient une récompense qui s'obtient par intrigue & le crédit, c'est que tous sont en droit d'y prétendre, mais peu de gens desirent celle qui s'acquiert par de grands travaux & de grands dangers.

Loin d'envier le laurier d'Achille ou d'Homere, le poltron & le pareſſeux le dédaignent. (1) Leur vanité conſolatrice ne leur laiſſe voir dans les hommes d'un grand talent ou d'une grande valeur que des foux dont la paie, comme celle des plombiers & des ſappeurs, doit être haute ; parce qu'ils s'expoſent à de grands dangers & à de grands travaux. Il eſt juſte & ſage, diront le poltron & le pareſſeux de payer magnifiquement de tels hommes ; il ſeroit fou de les imiter.

L'envie commune à tous n'eſt un tourment réel que pour ceux qui courent la même carriere, & ſi l'envie eſt un mal pour eux, c'eſt un mal néceſſaire.

Mais je veux, dira-t-on, que d'après une connoiſſance profonde du cœur & de l'eſprit humain, l'on parvînt à réſoudre le problême d'une excellente légiſlation, qu'on éveillât dans tous les citoyens & l'induſtrie & ces principes d'activité qui les portent au grand, qu'on les rendît enfin les plus heureux poſſibles.

Une ſi parfaite légiſlation ne ſeroit encore qu'un palais bâti ſur le ſable, & l'inconſtance naturelle à l'homme détruiroit bien-tôt cet édifice élevé par le génie, l'humanité & la vertu.

---

(1) Rien en général de moins envié des gens du monde que les talents d'un Voltaire ou d'un Turenne : le peu d'efforts que l'on fait pour en acquérir, eſt la preuve du peu de cas qu'on en fait.

CHAPITRE IV.

vraies causes des changements arrivés dans les loix des peuples.

Ant de changements arrivés dans les diffé-tes formes de gouvernements doivent-ils : regardés comme l'effet de l'inconstance de ɔmme ? Ce que je sais, c'est qu'en fait de ıtumes, de loix & de préjugés, c'est de piniâtreté & non de l'inconstance de l'esprit main dont on peut se plaindre.

Que de temps pour désabuser quelquefois un ıple d'une religion fausse & destructive du nheur national ! Que de temps pour abolir e loi souvent absurde & contraire au bien blic !

Pour opérer de pareils changements, ce n'est s assez d'être roi ; il faut être un roi coura-ux, instruit, & secouru encore par des cir-nstances favorables.

L'éternité, pour ainsi dire, des loix, des utumes, des usages de la Chine, dépose con-: la prétendue légéreté des nations.

Supposons l'homme aussi réellement incons-nt qu'on le dit ; ce seroit dans le cours de sa e que se manifesteroit son inconstance. Par ıelle raison en effet des loix respectées de ïeul, du fils, du petit fils, des loix à l'épreu-: pendant six générations de la prétendue lé-reté de l'homme, y deviendroient-elles tout-coup sujettes ?

Qu'on établiſſe des loix conformes à l'intérêt général ? Elles pourront être détruites par la force, la ſédition, ou un concours ſingulier de circonſtances, & jamais par l'inconſtance de l'eſprit humain (1).

Je ſais que des loix bonnes en apparence, mais nuiſibles en effet ſont tôt ou tard abolies. Pourquoi ? C'eſt que dans un temps donné, il faut qu'il naiſſe un homme éclairé qui, frappé de l'incompatibilité de ces loix avec le bonheur général, tranſmette ſa découverte aux bons eſprits de ſon ſiecle.

Cette découverte qui, par la lenteur avec laquelle la vérité ſe propage, ne ſe communique que de proche en proche, n'eſt généralement reconnue vraie que des générations ſuivantes. Or, ſi les anciennes loix ſont alors abolies, cette abolition n'eſt point un effet de l'inconſtance des hommes, mais de la juſteſſe de leur eſprit.

Certaines loix ſont-elles enfin reconnues mau-

---

(1) L'œuvre des loix, dira-t-on, devroit être durable. Or, pourquoi ces Sarraſins, jadis échauffés de ces paſſions fortes, qui ſouvent élevent l'homme au-deſſus de lui-même, ne ſont-ils plus aujourd'hui ce qu'ils étoient autrefois ? C'eſt que leur courage & leur génie ne fut point une ſuite de leur légiſlation, de l'union de l'intérêt particulier à l'intérêt public, ni par conſéquent l'effet de la ſage diſtribution des peines & des récompenſes temporelles. Leurs vertus n'avoient point de fondement auſſi ſolide. Elles étoient le produit d'un enthouſiaſme momentané & religieux, qui dut diſparoître avec le concours ſingulier de circonſtances qui l'avoit fait naître.

vaises & insuffisantes ? N'y tient-on plus que par une vieille habitude ? Le moindre prétexte suffit pour les détruire & le moindre événement le procure. En est-il ainsi des loix vraiment utiles ? Non : ainsi point de société étendue & policée où l'on ait abrogé celles qui punissent le vol, le meurtre &c.

Mais cette législation si admirée de Lycurgue, cette législation tirée en partie de celle de Minos (1) n'eut que cinq ou six cent ans

(1) Peu de gens croient avec Xénophon au bonheur de Sparte. Quelle triste occupation, disent-ils, que des exercices militaires ; que le perpétuel exercice des armes ! Sparte, ajoutent-ils, n'étoit qu'un couvent. Tout s'y regloit par le coup de la cloche. Mais, répondrai-je, le coup de la récréation ne plaît-il pas à l'écolier ? est-ce la cloche qui rend le moine malheureux ? Lorsqu'on est bien nourri, bien vêtu, à l'abri de l'ennui, toute occupation est également bonne, & les plus périlleuses ne sont pas les moins agréables. L'histoire des Gots, des Huns, &c. dépose en faveur de cette vérité.

Un ambassadeur Romain entre dans le camp d'Attila : il y entend le Barde célébrer les hauts faits du vainqueur. Il y voit les jeunes gens rangés autour du poëte, en admirer les vers, tressaillir de joie au récit de leurs exploits, tandis que les vieillards s'arrachant le visage, s'écrioient en fondant en larmes, *quel état est le nôtre ! privés des forces nécessaires pour combattre, il n'est donc plus de bonheur pour nous ?*

La félicité habite donc les arênes de la guerre comme les asyles de la paix. Pourquoi regarder les Lacédémoniens comme infortunés ? Est-il quelque besoin qu'ils ne satisfissent ? Ils étoient, dit-on, mal nourris. La preuve du contraire, c'est qu'ils étoient forts & robustes. Si d'ailleurs leurs journées se

de durée (1). J'en conviens, & peut-être n'en pourroit-elle avoir davantage. Quelqu'excellentes que fussent les loix de Lycurgue, quelque génie, quelque vertu patriotique & quelque courage qu'elles inspirassent aux Spartiates (2), il étoit impossible dans la position où

---

passoient dans des exercices qui les occupoient sans les fatiguer, les Spartiates étoient à-peu-près aussi heureux qu'on peut l'être, beaucoup plus que des paysans haves & débiles, & que des riches oisifs & ennuyés.

(1) Les institutions de Lycurgue, insensiblement altérées, ne furent néanmoins entiérement détruites que par la force. Rome ne crut point avoir soumis les Spartiates, qu'elle n'eût aboli chez eux un reste d'institution qui les rendoit encore redoutables aux maîtres du monde.

(2) Les Lacédémoniens ont, dans tous les siecles & les histoires, été célebres par leurs vertus. On leur a néanmoins reproché souvent leur dureté envers leurs esclaves. Ces républicains, si orgueilleux de leur liberté & si fiers de leur courage, traitoient en effet leurs Il tes avec autant de cruauté, que les nations de l'Europe traitent aujourd'hui leurs Negres. Les Spartiates, en conséquence, ont paru vertueux ou vicieux, selon le point de vue d'où on les les a considérés.

La vertu consiste t-elle dans l'amour de la patrie & de ses concitoyens ? Les Spartiates ont peut-être été les peuples les plus vertueux.

La vertu consiste-t-elle dans l'amour universel des hommes ? Ces mêmes Spartiates ont été vicieux.

Que faire pour les juger avec équité ?

Examiner si, jusqu'au moment que tous les peuples, selon le desir de l'abbé de saint Pierre, ne composent plus qu'une grande & même nation, il est possible que l'amour patriotique ne soit point distinctif de l'amour universel.

ſe trouvoit Lacédémone ; que cette légiſlation ſe conſervât plus long-temps ſans altération.

Les Spartiates, trop peu nombreux pour réſiſter à la Perſe, euſſent été tôt ou tard enſévélis ſous la maſſe de ſes armées, ſi la Grece ſi féconde alors en grands hommes n'eût réuni ſes forces pour repouſſer l'ennemi commun. Qu'arriva-t-il alors ? C'eſt qu'Athenes & Sparte ſe trouverent à la tête de la ligue fédérative des Grecs.

A peine ces deux républiques eurent-elles, par des efforts égaux de conduite & de courage, triomphé de la Perſe, que l'adminiſtration de l'univers ſe partagea entr'elles, & cette adminiſtration dut devenir & devint le germe de leur diſcorde & de leur jalouſie. Cette jalouſie n'eût produit qu'une noble émulation entre ces deux peuples, s'ils euſſent été gouvernés par les mêmes loix ; ſi les limites de leur territoire euſſent été fixées par des bornes immuables ; s'ils n'euſſent pû les reculer ſans armer contr'eux toutes les autres républiques, & qu'enfin ils n'euſſent connu d'autres richeſſes que cette monnoie de fer donc Lycurgue avoit permis l'uſage.

La confédération des Grecs n'étoit pas fondée ſur une baſe auſſi ſolide. Chaque république avoit ſa conſtitution particuliere. Les

---

Si le bonheur d'un peuple n'eſt pas, juſqu'à préſent, attaché au malheur de l'autre ; ſi l'on peut perfectionner, par exemple, l'induſtrie d'une nation, ſans nuire au commerce des nations voiſines, ſans expoſer leurs manufacturiers à mourir de faim. Or, qu'importe, lorſqu'on détruit les hommes, que ce ſoit par le fer ou par la faim ?

Athéniens étoient à la fois guerriers & négociants. Les richeſſes gagnées dans le commerce leur fourniſſoient les moyens de porter la guerre au dehors. Ils avoient à cet égard un grand avantage ſur les Lacédémoniens.

Ces derniers, orgueilleux & pauvres, voyoient avec chagrin dans quelles bornes étroites leur indigence contenoit leur ambition. Le deſir de commander, deſir ſi puiſſant ſur deux républiques rivales & guerrieres, rendit cette pauvreté inſupportable aux Spartiates. Ils ſe dégoûterent donc inſenſiblement des loix de Licurgue, & contracterent des alliances avec les puiſſances de l'Aſie.

La guerre du Péloponeſe s'étant alors allumée, ils ſentirent plus vivement le beſoin d'argent. La Perſe en offrit : les Lacédémoniens l'accepterent. Alors la pauvreté, clef de l'édifice des loix de Licurgue, ſe détacha de la voûte, & ſa chûte entraina celle de l'état. Alors les loix & les mœurs changerent, & ce changement, comme les maux qui s'en ſuivirent, ne furent point l'effet de l'inconſtance de l'eſprit humain, (1) mais de la différente forme des

(1) Ce n'eſt point l'inconſtance des nations, c'eſt leur ignorance qui renverſe ſi ſouvent l'édifice des meilleures loix. C'eſt elle qui rend un peuple docile aux conſeils des ambitieux. Qu'on découvre à ce peuple les vrais principes de la morale, qu'on lui démontre l'excellence de ſes loix, & le bonheur réſultant de leur obſervation ; ces loix deviendront ſacrées pour lui, il les reſpectera, & par amour pour ſa félicité, & par l'opiniâtre attachement qu'en général les hommes ont pour les anciens uſages.

Point d'innovations propoſées par les ambitieux,

gouvernements

gouvernements des Grecs, de l'imperfection des principes de leur confédération, & de la liberté qu'ils conserverent toujours de se faire réciproquement la guerre.

Delà cette suite d'évènemens qui les entraînerent enfin à une ruine commune.

Une ligue fédérative doit être fondée sur des principes plus solides. Qu'on partage en trente républiques un pays grand comme la France & le Paraguai. (2) Si ces républiques gouvernées par les mêmes loix sont liguées entr'elles contre les ennemis du dehors; si les bornes de leur territoire sont invariablement déterminées, qu'elles s'en soient respectivement garanti la possession, & se soient réciproquement assuré leur liberté: je dis que si elles ont d'ailleurs adopté les loix & les mœurs des Spartiates, leurs forces réunies & la garantie mutuelle de

---

qu'ils ne colorent du vain prétexte de bien public. Un peuple instruit, toujours en garde contre de telles innovations, les rejette toujours. Chez lui l'intérêt du petit nombre des forts est contenu par l'intérêt du grand nombre des foibles. L'ambition des premiers est donc enchaînée, & le peuple, toujours le plus puissant, lorsqu'il est éclairé, reste toujours fidele à la législation qui le rend heureux.

(1) Le Paraguai est un pays immense. Du temps des jésuites, ce pays, si l'on en croit certaines relations, partagé en 30 cantons, étoit gouverné par les mêmes loix & les mêmes magistrats, c'est-à-dire, par les mêmes religieux. Or, si ces 30 cantons ne formoient cependant qu'un même empire, dont les forces pouvoient, à l'ordre des jésuites, se réunir contre l'ennemi commun, & si l'existence d'un fait en démontre la possibilité, la supposition d'un pareil empire n'est donc pas absurde.

leur liberté, les mettra également à l'abri & de l'invasion des étrangers, & de la tyrannie de leurs compatriotes.

Or, supposons cette législation la plus propre à rendre les citoyens heureux, quel moyen d'en éterniser la durée? Le plus sûr c'est d'ordonner aux maîtres dans leurs instructions, aux magistrats dans des discours publics, d'en démontrer l'excellence (2). Cette excellence constatée, une législation deviendroit à l'épreu-

---

(1) Il est nécessaire, dit Machiavel, de rappeler de temps en temps les gouvernements à leurs principes constitutifs. Qui près d'eux est chargé de cet emploi? Le malheur. Ce fut l'ambition d'un Appius; ce furent les batailles de Cannes & de Trasimene, qui rappellerent les Romains à l'amour de la patrie. Les peuples n'ont, sur cet objet, que l'infortune pour maître. Ils en pourroient choisir un moins dur.

Pour l'instruction même des magistrats, pourquoi ne liroit-on pas publiquement chaque année, l'histoire de chaque loi & des motifs de son établissement? n'indiqueroit-on pas aux citoyens celles d'entre ces loix auxquelles ils sont principalement redevables de la propriété de leur vie, de leurs biens & de leur liberté?

Les peuples aiment le bonheur. Ils reprendroient, à cette lecture, l'esprit de leurs ancêtres, & reconnoîtroient souvent dans les loix, les moins importantes en apparence, celles qui les mettent à l'abri de l'esclavage, de l'indigence & du despotisme.

Quelle que soit la prétendue légéreté de l'esprit humain, qu'on fasse clairement appercevoir aux nations une dépendance réciproque entre le bonheur & la conservation de leurs loix, on est sûr d'enchaîner leur inconstance.

ve de la légéreté de l'esprit humain. Les hommes (fussent-ils aussi inconstants qu'on le dit!) ne peuvent abroger des loix établies qu'ils ne se réunissent dans leurs volontés. Or, cette réunion suppose un intérêt commun de les détruire, & par conséquent une grande absurdité dans les loix.

Dans tout autre cas l'inconstance même des hommes, en les divisant d'opinion, s'oppose à l'unanimité de leurs délibérations, & par conséquent assure la durée des mêmes loix.

O! Souverains, rendez vos sujets heureux! Veillez à ce qu'on leur inspire dès l'enfance l'amour du bien public; prouvez-leur la bonté de vos loix par l'histoire de tous les temps & la misere de tous les peuples: démontrez-leur (car la morale est susceptible de démonstration) que votre administration est la meilleure possible, & vous aurez à jamais enchaîné leur inconstance prétendue.

Si le gouvernement Chinois, quelqu'imparfait qu'il soit, subsiste encore & subsiste le même, qui détruiroit celui où les hommes seroient les plus heureux possibles? Ce n'est que la conquête, ou les malheurs des peuples qui changent la forme des gouvernements.

Toute législation qui lie l'intérêt particulier à l'intérêt public, & qui fonde la vertu sur l'avantage de chaque individu, est indestructible. Mais cette législation est-elle possible? Pourquoi non? L'horison de nos idées s'étend de jour en jour, & si la législation comme les autres sciences participe aux progrès de l'esprit humain, pourquoi désespérer du bonheur futur de l'humanité? Pourquoi les nations s'éclairant de siecle en siecle ne parviendront-elles pas un

jour à toute la plénitude du bonheur dont elles font fusceptibles ! Ce ne feroit pas fans peine que je me détacherois de cet efpoir.

La félicité des hommes eft pour une ame fenfible le fpectacle le plus agréable. A confidérer dans la perfpective de l'avenir, c'eft l'œuvre d'une légiflation parfaite. Mais fi quelqu'efprit hardi ofoit en donner le plan, que de préjugés, dira-t-on, il auroit à combattre & à détruire ! Que de vérités dangereufes à révéler.





CHAPITRE V.

La révélation de la vérité n'est funeste qu'à celui qui la dit.

QU'est-ce en morale qu'une vérité nouvelle? *Un nouveau moyen d'accroître ou d'assurer le bonheur des peuples.* Que résulte-t-il de cette définition? Que la vérité ne peut être nuisible.

Un auteur fait-il en ce genre une découverte? Quels sont donc ses ennemis.

1°. Ceux qu'il contredit. * 1.

2°. Les envieux de sa réputation.

3°. Ceux dont les intérêts sont contraires à l'intérêt public.

Qu'un ministre multiplie le nombre des maréchaussées, il a pour ennemis les voleurs de grands chemins. Que ces voleurs soient puissants, le ministre sera persécuté. Il en est de même du philosophe. Ses préceptes tendent-ils à assurer le bonheur du plus grand nombre? Il aura pour ennemis tous les voleurs de l'état, & ces derniers sont à craindre.

Pénétrerai-je les intrigues d'un clergé avide? Déconcerterai-je les projets de l'avarice & de l'ambition monacale? Si le moine est puissant, je suis poursuivi.

Prouverai-je les malversations d'un homme en place? Si ma preuve est claire je suis puni. La vengeance du fort sur les foibles est toujours proportionnée à la vérité des accusations intentées contre lui. C'est du puissant * 2. que,

Ménippe dit : „ tu te fâches ô Jupiter ! Tu „ prends ton foudre, tu as donc tort „. Le puissant est communément d'autant plus cruel qu'il est stupide. Qu'un Turc en entrant au divan y représente que l'intolérance du mahométisme dépeuple l'état, aliene les Grecs, que le despotisme du grand seigneur avilit la nation, que l'avarice & les vexations des Pachas la découragent, que le défaut de discipline rend ses armées méprisables : quel nom donnera-t-on à ce fidele citoyen ? Celui de factieux. On le livrera aux Muets. La mort est à Constantinople la peine infligée à la révélation d'une vérité qui, méditée par le sultan, eût sauvé l'empire de la ruine prochaine qui le menace. L'amour qu'on y affecte quelquefois pour la vertu est toujours faux. Tout dans les pays despotiques est hypocrisie : on n'y rencontre que des masques ; on n'y voit point de visages.

Par-tout où la nation n'est pas le puissant (& dans quel pays l'est-elle ?) l'avocat du bien public est martyr des vérités qu'il découvre. Quelle cause de cet effet ? La trop grande puissance de quelques membres de la société. Présentai-je au public une opinion nouvelle ? Le public frappé de sa nouveauté, & quelque temps incertain, ne porte d'abord aucun jugement. Dans ce premier moment si les cris de l'envie, de l'ignorance & de l'intérêt s'élevent contre moi ; si je ne suis protégé ni par la loi, ni par l'homme en place, je suis proscrit.

L'homme illustre achete donc toujours sa gloire à venir par des malheurs présents. Au reste, ces malheurs même & les violences qu'il éprouve, promulguent plus rapidement ses découvertes. La vérité toujours instructive pour

celui qui l'écoute, ne nuit qu'à celui qui la dit (1).

En morale, c'eſt à la connoiſſance du vrai qu'on attache la félicité publique.

O! vérité, vous êtes la divinité des ames nobles! Le vertueux ne vous imputa jamais les révolutions des empires & les malheurs des hommes. Les vices ne ſont pas les fruits amers qu'on cueille ſur votre tige. La vérité éclaire-t-elle les princes? Le bonheur & la vertu regnent ſous eux dans leur empire.

---

(1) *Toute vérité*, dit le proverbe, *n'eſt pas bonne à dire*. Mais que ſignifie ce mot *bonne?* Il eſt le ſynonyme de *sûre*. Qui dit la vérité, s'expoſe ſans doute à la perſécution : c'eſt un imprudent, je le veux. L'imprudent eſt donc l'eſpece d'homme la plus utile. Il ſeme, à ſes fraix, des vérités dont ſes concitoyens recueilliront les fruits. Le mal eſt pour lui & le profit pour eux. Auſſi fut-il toujours reſpecté des vrais amis de l'humanité. C'eſt Curtius qui ſaute pour eux dans le gouffre.





CHAPITRE VI.

La connoissance de la vérité est toujours utile.

L'Homme obéit toujours à son intérêt bien ou mal entendu. *C'est une vérité de fait ; qu'on la taise, ou qu'on la dise, la conduite de l'homme sera toujours la même.* La révélation de cette vérité n'est donc pas nuisible. Mais de quelle utilité peut-elle être ? De la plus grande. Une fois assuré que l'homme agit toujours conformement à son intérêt, le législateur infligera tant de peines au crime, accordera tant de récompenses à la vertu, que tout particulier aura intérêt d'être vertueux.

Ce législateur sait-il qu'ami de sa conservation l'homme se présente avec crainte au danger ? Il attachera tant de honte & d'infamie à la lâcheté, tant d'honneurs au courage, que le soldat aura le jour de la bataille plus d'intérêt de combattre que de fuir.

Qu'uniquement occupé de ses fantaisies, un homme mette son bien à fond perdu : qu'il laisse ses enfants dans l'indigence : quel remede à ce mal ? Le mépris qu'on lui marquera. Fait-on connoître l'homme aux autres hommes ; leur montre-t-on les autres crimes qu'il peut commettre ? Ils créeront des loix propres à les réprimer (1) ; & parviendront enfin à

(1) Le législateur qui donne des loix, suppose tous les hommes méchants, puisqu'il veut que tous y soient également soumis.

lier assez étroitement l'intérêt particulier à l'intérêt public pour se nécessiter eux-mêmes à la vertu.

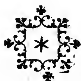
En toute espece de science l'écrivain, dit-on, doit chercher & dire la vérité. Faut-il en excepter la science de la morale ? Quel est son objet ? Le bonheur du plus grand nombre. En ce genre toute vérité nouvelle n'est, comme je l'ai déjà dit, qu'un nouveau moyen d'améliorer la condition des citoyens. Le desir de leur bonheur seroit-il un crime ? Une telle opinion n'est souvent soutenue que du stupide sans humanité & du fripon intéressé aux malheurs publics.

En morale c'est le vrai seul qu'il faut enseigner. Mais ne peut-on en aucun cas y substituer les erreurs utiles ? Il n'en est point de telles : je le démontrerai ci-après. La religion elle-même ne rend point un peuple vertueux. Les Romains modernes en sont la preuve. L'intérêt est notre unique moteur. L'on paroît sacrifier, mais l'on ne sacrifie jamais son bonheur à celui d'autrui. Les eaux ne remontent point à leur source, ni les hommes contre le courant rapide de leurs intérêts. Qui le tenteroit seroit un fou. De tels foux sont d'ailleurs en trop petit nombre pour avoir quelqu'influence sur la masse totale de la société. S'il ne s'agit que de former des citoyens vertueux, qu'est-il besoin à cet effet de recourir à des moyens impossibles & surnaturels ?

Qu'on fasse des bonnes loix, elles dirigeront naturellement les citoyens au bien général, en leur laissant suivre la pente irrésistible qui les porte à leur bien particulier. Ce ne sont point les vices, la méchanceté & l'improbité des hom-

mes, qui fait le malheur des peuples, mais l'imperfection de leurs loix, & par conséquent leur ſtupidité. Peu importe que les hommes ſoient vicieux; c'en eſt aſſez s'ils ſont éclairés. Une crainte reſpective & ſalutaire les contiendra dans les bornes du devoir. Les voleurs ont des loix & peu d'entr'eux les violent, parce qu'ils s'inſpectent & ſe ſuſpectent. Les loix font tout. Si quelque Dieu, diſent à ce ſujet les philoſophes Siamois, fût réellement deſcendu du ciel pour inſtruire les hommes dans la ſcience de la morale, il leur eût donné une bonne légiſlation, & cette légiſlation les eût néceſſité à la vertu. En Morale, comme en phyſique, c'eſt toujours en grand & par des moyens ſimples que la divinité opère.

Le réſultat de ce chapitre, c'eſt que la vérité ſouvent odieuſe au puiſſant injuſte, eſt toujours utile au public. Mais n'eſt-il point d'inſtant où ſa révélation puiſſe occaſionner des troubles dans un empire?





CHAPITRE VII.

Que la révélation de la vérité ne trouble jamais les empires.

UNE administration est mauvaise : les peuples souffrent : ils poussent des plaintes ; en ce moment il paroit un écrit qui leur montre toute l'étendue de leurs malheurs ; les peuples s'irritent & se soulevent. Je le veux. L'écrit est-il la cause du soulèvement ? Non ; il en est l'époque. La cause est dans la misere publique. Si l'écrit eût paru plutôt, le gouvernement plutôt averti, eût, en adoucissant les souffrances des peuples, pu prévenir la sédition. Le trouble n'accompagne la révélation de la vérité que dans des pays entiérement despotiques ; parce qu'en ces pays-là le moment où l'on ose dire la vérité, est celui où le malheur, insoutenable & porté à son comble, ne permet plus au peuple de retenir ses cris.

Un gouvernement devient-il cruel à l'excès ? Les troubles sont alors salutaires. Ce sont les tranchées qu'occasionne au malade la médecine qui le guérit. Pour affranchir un peuple de la servitude, il en coûte quelquefois moins d'hommes à l'état, qu'il n'en périt dans une fête publique & mal ordonnée. Le mal du soulèvement est dans la cause qui le produit : la douleur de la crise est dans la maladie qui l'excite. Tombe-t-on dans le despotisme ? Il faut des efforts pour s'y soustraire, & ces ef-

forts font en ce moment le ſeul bien des infortunés. Le dernier degré du malheur, c'eſt de ne pouvoir s'en arracher, & de ſouffrir ſans oſer ſe plaindre. Quel homme aſſez barbare, aſſez ſtupide pour donner le nom de paix au ſilence, à la tranquillité forcée de l'eſclavage? C'eſt la paix, mais la paix de la tombe.

La révélation de la vérité quelquefois l'époque, ne fut donc jamais la cauſe des troubles & du ſoulèvement. La connoiſſance du vrai toujours utile aux opprimés, l'eſt même aux oppreſſeurs. Elle les avertit, comme je l'ai déjà dit, du mécontentement du peuple. En Europe les murmures des nations précédent de loin leur révolte.

Leurs plaintes ſont le tonnerre entendu dans le lointain. Il n'eſt point encore à craindre. Le ſouverain eſt encore à temps de réparer ſes injuſtices, & de ſe réconcilier avec ſon peuple. Il n'en eſt pas de même dans un pays d'eſclaves. C'eſt le poignard en main que la remontrance ſe préſente au ſultan. Le ſilence des eſclaves eſt terrible. C'eſt le ſilence des airs avant l'orage. Les vents ſont muets encore. Mais du ſein noir d'un nuage immobile, part le coup de tonnerre qui, ſignal de la tempête, frappe au moment qui ſuit.

Le ſilence qu'impoſe la force, eſt la principale cauſe, & des malheurs des peuples, & de la chûte de leurs oppreſſeurs. Si la recherche de la vérité nuit, ce n'eſt jamais qu'à ſon auteur. Les Buffons, les Queſnayes, les Monteſquieux en ont découvert. On a long-temps diſputé ſur la préférence à donner aux anciens ſur les modernes, à la muſique Françoiſe ſur l'italienne: ces diſputes ont éclairé le goût

du public, & n'ont armé le bras d'aucun citoyen. Mais ces disputes, dira-t-on, ne se rapportoient qu'à des objets frivoles. Soit. Mais sans la crainte de la loi, les hommes s'entr'égorgeroient pour des frivolités. Les disputes théologiques, toujours réductibles à des questions de mots, en sont la preuve. Que de sang elles ont fait couler! Puis-je, de l'aveu de la loi, donner le nom de saint zele à l'emportement de ma vanité? Point d'excès auquel elle ne se livre. La cruauté religieuse est atroce. Qui l'engendre? Seroit-ce la nouveauté d'une opinion théologique? * 3. Non: mais l'exercice libre & impuni de l'intolérance. * 4.

Qu'on traite une question où, libre dans ses opinions, chacun pense ce qu'il veut, où chacun contredit & est contredit, où quiconque insulteroit son contradicteur, seroit puni selon la griéveté de l'offense; l'orgueil des disputants alors contenu par la crainte de la loi, cesse d'être inhumain.

Mais par quelle contradiction le magistrat qui lie les bras des citoyens, & leur défend les voies de fait, lorsqu'il s'agit d'une discussion d'intérêt ou d'opinion, les leur délie-t-il lorsqu'il s'agit d'une dispute scholastique? Quelle cause d'un tel effet? L'esprit de superstition & de fanatisme qui, plus souvent que l'esprit de justice & d'humanité, a présidé à la rédaction des loix.

J'ai lu l'histoire de différents cultes: j'ai nombré leurs absurdités; j'ai eu honte de la raison humaine, & j'ai rougi d'être homme. Je me suis à la fois étonné des maux que produit la superstition, de la facilité avec laquelle

on peut étouffer un fanatisme qui rendra toujours les religions si funestes à l'univers; * 5. & j'ai conclu que les malheurs des peuples pouvoient toujours se rapporter à l'imperfection de leurs loix, & par conséquent à l'ignorance de quelques vérités morales. Ces vérités toujours utiles ne peuvent troubler la paix des états. La lenteur de leurs progrès en est encore une nouvelle preuve.



CHAPITRE VIII.

De la lenteur avec laquelle la vérité se propage.

LA marche de la vérité est lente ; l'expérience le prouve.

Quand le parlement de Paris révoqua-t-il la peine de mort portée contre quiconque enseignoit une autre philosophie que celle d'Aristote ?

Cinquante ans après que cette philosophie étoit publiée.

Quand la faculté de médecine admit-elle la doctrine de la circulation du sang ?

Cinquante ans après la découverte d'Harvai. Quand cette même faculté reconnut-elle la salubrité des pommes de terre ? Après cent ans d'expérience, & lorsque le parlement eut cassé l'arrêt qui défendoit la vente de ce légume (1).

---

(1) Le parlement rendit, de même, arrêt contre l'émétique & contre Brissot, médecin du seizieme siecle. Ce médecin prétendoit, contre la pratique ordinaire, saigner, dans le cas de pleurésie, du côté où le malade souffroit le plus. Cette pratique nouvelle fut, par les vieux médecins, dénoncée au parlement. Il la déclara impie, fit défense de saigner doiénavant du côté de la pleurésie. L'affaire, portée ensuite devant Charles V, ce prince alloit rendre le même jugement, si, dans cet instant, Charles

Quand les médecins conviendront-ils des avantages de l'inoculation ? Dans vingt ans ou environ.

Cents faits de cette espece prouvent la lenteur du progrès de la vérité : ses progrès cependant sont ce qu'ils doivent être.

Une vérité en qualité de nouvelle, choque toujours quelqu'usage ou quelque opinion généralement établie ; elle a d'abord peu de sectateurs : elle est traitée de paradoxe (1), citée comme une erreur & rejettée sans être entenue. Les hommes en général approuvent ou condamnent au hasard, & la vérité même est par la plupart d'entr'eux reçue comme l'erreur, sans examen & par préjugé.

De quelle maniere une opinion nouvelle parvient-elle donc à la connoissance de tous ? Les bons esprits en ont-ils apperçu la vérité ? Ils la publient & cette vérité promulguée par eux & devenue de jour en jour plus commune, finit enfin par être généralement adoptée ; mais c'est long-temps après sa découverte, sur-tout lorsque cette vérité est morale.

III, duc de Savoie, ne fût mort d'une pleurésie, après avoir été saigné à l'ancienne maniere. Est-ce à des magistrats à prétendre, comme les théologiens, de juger les livres & les sciences qu'ils n'entendent point ? Que leur en revient-il ? du ridicule.

(1) Paroît-il un excellent ouvrage de philosophie ? Le premier jugement qu'en porte l'envie, c'est que les principes en sont faux & dangereux ; le second, que les idées en sont communes. Malheur à l'ouvrage dont on dit d'abord trop de bien. Le silence de l'envie & de la sottise en annonce la médiocrité.

Si l'on se prête si difficilement à la démonstration de ces dernieres vérités, c'est qu'elles exigent quelquefois le sacrifice, non-seulement de nos préjugés, mais encore de nos intérêts personnels. Peu d'hommes sont capables de ce double sacrifice. D'ailleurs une vérité de cette espece, découverte par un de nos concitoyens, peut se répandre rapidement & peut le combler d'honneurs. Notre envie qui s'en irrite doit donc s'empresser de l'étouffer. C'est l'étranger qui éclaire maintenant les livres moraux faits & proscrits en France. Pour juger ces livres, il faut des hommes doués à la fois, & du degré de lumiere & du degré de désintéressement nécessaires pour distinguer le vrai du faux. Or, par-tout, les hommes éclairés sont rares, & les désintéressés, plus rares encore, ne se rencontrent que chez l'étranger. Les vérités morales ne s'étendent que par des ondulations très-lentes. Il en est, si je l'ose dire, de la chûte de ces vérités sur la terre, comme de celle d'une pierre au milieu d'un lac : les eaux séparées en point du contact forment un cercle bientôt enfermé dans un plus grand, qui lui-même environné de cercles plus spacieux s'aggrandissant de moment en moment, vont enfin se briser sur la rive. C'est de cercles en cercles qu'une vérité morale s'étendant aux différentes classes des citoyens, parvient enfin à la connoissance de tous ceux qui n'ont point intérêt de la rejetter.

Pour établir cette vérité il suffit que le puissant ne s'oppose point à sa promulgation, & c'est en ceci que la vérité differe de l'erreur.

C'est par la violence que cette derniere se propage : c'est la force en main qu'on a prou-

vé presque toutes les religions & c'est ce qui les a rendues les fléaux du monde moral.

La vérité sans la force s'établit sans doute lentement, mais elle s'établit sans troubles. Les seules nations où la vérité pénétre avec peine sont les nations ignorantes. L'imbécillité est moins docile qu'on ne l'imagine.

Que l'on propose chez un peuple ignorant une loi utile, * 6. mais nouvelle ; cette loi rejettée sans examen, peut même exciter une sédition * 7. chez ce peuple qui, stupide parce qu'il est esclave, est d'autant plus irritable que le despotisme l'a plus souvent irrité.

Que l'on propose au contraire cette même loi chez un peuple éclairé, où la presse est libre, où l'utilité de cette loi est déjà pressentie & sa promulgation désirée, elle sera reçue avec reconnoissance par la partie instruite de la nation, & cette partie contiendra l'autre.

Il résulte de ce chapitre que la vérité, par la lenteur même avec laquelle sa découverte se propage, ne peut produire de trouble dans les états. Mais n'est-il pas des formes de gouvernement où la connoissance du vrai puisse être dangereuse ?



CHAPITRE IX.

Des gouvernements.

SI toute vérité morale n'eſt qu'un *moyen d'accroître ou d'aſſurer le bonheur du plus grand nombre*, *& ſi l'objet de tout gouvernement eſt la félicité publique*, point de vérité morale dont la publication ne ſoit déſirable. * 8. Toute diverſité d'opinions à ce ſujet tient à la ſignification incertaine du mot *gouvernement*. Qu'eſt-ce qu'un gouvernement ? *L'aſſemblage de loix ou conventions faites entre les citoyens d'une même nation.* Or, ces loix & conventions ſont, ou contraires ou conformes à l'intérêt général. Il n'eſt donc que deux formes de gouvernement, l'une bonne, l'autre mauvaiſe : c'eſt à ces deux eſpeces que je les réduits toutes. Or, dans l'aſſemblage des conventions qui les conſtitue, dire qu'on ne peut changer les loix nuiſibles à la nation, que de telles loix ſont ſacrées, qu'elles ne peuvent être légitimement réformées : c'eſt dire qu'on ne peut changer le régime contraire à ſa ſanté, qu'affligé d'une plaie, c'eſt un crime de la nettoyer, qu'il faut la laiſſer tomber en gangrene * 9.

Au reſte, ſi tout gouvernement, de quelque nature qu'il ſoit, ne peut ſe propoſer d'autre objet que le bonheur du plus grand nombre des citoyens, tout ce qui tend à les rendre heureux, ne peut être contraire à ſa conſtitu-

tion. * 10. Celui-là ſeul doit s'oppoſer à toute réforme utile à l'état, qui fonde ſa grandeur ſur l'aviliſſement de ſes compatriotes, ſur le malheur de ſes ſemblables & qui veut uſurper ſur eux un pouvoir arbitraire. Quant au citoyen honnête, à l'homme ami de la vérité & de ſa patrie, il ne peut avoir d'intérêt contraire à l'intérêt national. Eſt-on heureux du bonheur de l'empire & glorieux de ſa gloire? On deſire en ſecret la correction de tous les abus. On ſait qu'on n'anéantit point une ſcience lorſqu'on la perfectionne, & qu'on ne détruit point un gouvernement lorſqu'on le réforme.

Suppoſons qu'en Portugal l'on reſpectât davantage la propriété des biens, de la vie & de la liberté des ſujets; le gouvernement en ſeroit-il moins monarchique? Suppoſons qu'en ce pays-là l'on ſupprimât l'inquiſition & les lettres de cachet, qu'on limitât l'exceſſive autorité de certaines places, auroit-on changé la forme du gouvernement? Non: l'on en auroit ſeulement corrigé les abus. Quel monarque vertueux ne ſe prêteroit point à cette réforme! Comparera-t-on les rois de l'Europe à ces ſtupides Sultans de l'Aſie, à ces Vampires qui ſucent le ſang de leurs ſujets & que toute contradiction révolte. Soupçonner ſon prince d'adopter les principes du deſpotiſme oriental, c'eſt lui faire l'injure la plus atroce. Un ſouverain éclairé ne regarda jamais le pouvoir arbitraire, ſoit d'un ſeul tel qu'il exiſte en Turquie, ſoit de pluſieurs tel qu'il exiſte en Pologne, comme la conſtitution réelle d'un état. Honorer de ce titre un deſpotiſme cruel, c'eſt donner le nom de gouvernement à une confédé-

ration de voleurs *, 11. qui sous la banniere d'un seul ou de plusieurs, ravagent les provinces qu'ils habitent.

Tout acte d'un pouvoir arbitraire est injuste. Un pouvoir acquis & conservé par la force *, 12. est un pouvoir que la force a droit de repousser. Une nation, quelque nom que porte son ennemi, peut toujours le combattre & le détruire.

Au reste, si l'objet des sciences de la morale & de la politique se réduit à la recherche des moyens de rendre les hommes heureux, il n'est donc point en ce genre de vérités dont la connoissance puisse être dangereuse.

Mais le bonheur des peuples fait-il celui des souverains ?



CHAPITRE X.

Dans aucune forme de gouvernement le bonheur du prince n'est attaché au malheur des peuples.

LE pouvoir arbitraire dont quelques monarques paroissent si jaloux, n'est qu'un luxe de puissance, qui, sans rien ajouter à leur félicité, fait le bonheur de leurs sujets. Le bonheur du prince est indépendant de son despotisme. C'est souvent par complaisance pour ses favoris, c'est pour le plaisir & la commodité de cinq ou six personnes, qu'un souverain met ses peuples en esclavage & sa tête sous le poignard de la conjuration.

Le Portugal nous apprend les dangers auxquels dans ce siecle même les rois sont encore exposés. Le pouvoir arbitraire, cette calamité des nations, n'assure donc ni la félicité, ni la vie des monarques. Leur bonheur n'est donc pas essentiellement lié au malheur de leurs sujets. Pourquoi taire aux princes cette vérité & leur laisser ignorer que la monarchie modérée est la monarchie la plus considérable; * 13. que le souverain n'est grand que par la grandeur de ses peuples, n'est fort que de leur force, riche que de leurs richesses; que son intérêt bien entendu est essentiellement uni au leur, & qu'enfin son devoir est de les rendre heureux?

„ Le sort des armes, dit un Indien à Ta-

» merlan, nous soumet à toi. Es-tu mar-
» chand? Vends nous. Es-tu boucher? Tue
» nous. Es-tu monarque? Rends nous heu-
» reux ».

Est-il un souverain qui puisse sans horreur entendre sans cesse murmurer autour de lui ce mot célebre d'un Arabe.

Cet homme accablé sous le faix de l'impôt, ne peut subsister lui & sa famille: il porte ses plaintes au Calife: le Calife s'en irrite; l'Arabe est condamné à mort. En marchant au supplice, il rencontre en chemin un officier de la bouche; pour qui ces viandes, demande le condamné? Pour les chiens du Calife, répond l'officier. *Que la condition des chiens de Despos*, s'écrie l'Arabe, *est préférable à celle de son sujet!*

Quel prince éclairé soutient un tel reproche & veut, en usurpant un pouvoir arbitraire sur ses peuples, se condamner à ne vivre qu'avec des esclaves?

L'homme, en présence de son despote, est sans opinion & sans caractere.

Thamas Kouli-Kan soupe avec un favori. On lui sert un nouveau légume. „ Rien de
„ meilleur & de plus sain que ce mets, dit le
» courtisan. Le repas fait, Kouli-Kan se sent
„ incommodé: il ne dort pas. Rien, dit-il, à
» son lever, de plus détestable & de plus mal-
„ sain que ce légume. Rien de plus mal-sain,
» dit le courtisan. Mais tu ne le pensois pas
„ hier, reprend le prince, qui te force à chan-
„ ger d'avis? Mon respect & ma crainte; je
» puis, replique le favori, impunément médire de ce mets; je suis l'esclave de ta hautesse & non l'esclave de ce légume „.

Le despote est la gorgone: il pétrifie dans l'homme jusqu'à la pensée (1). Comme la gorgone, il est l'effroi du monde. Son sort est-il

(1) Quel prince, même parmi les chrétiens, à l'exemple du Calife Hakkam, permettroit aux Cadis de révéler ses injustices.

„ Une pauvre femme possede à Jehra une petite „ piece de terre, contigüe aux jardins d'Hakkam; „ ce prince veut aggrandir son palais; il fait „ proposer à cette femme de lui céder son terrein. „ Elle refuse & veut conserver l'héritage de ses „ pères. L'intendant des jardins s'empare du terrein „ qu'elle ne veut pas vendre.

„ La femme éplorée va à Cordoue implorer la „ justice. Ibu Bechir en est le Cadi. Le texte de la „ loi est formel en faveur de la femme. Mais que „ peuvent les loix contre celui qui se croit au-„ dessus d'elles! Cependant Ibu-Béchir ne désespere „ point de sa cause. Il monte sur son âne, porte „ avec lui un sac d'une grandeur énorme, se pré-„ sente dans cet état devant Hakkam, assis alors „ dans le pavillon construit sur le terrein de cette „ femme.

„ L'arrivée du Cadi, le sac qu'il a sur l'épaule, „ étonnent le prince. Ibu-Béchir se prosterne, de-„ mande à Hakkam la permission de remplir son „ sac de la terre sur laquelle il se trouve. Le Calife „ y consent. Le sac plein, le Cadi supplie le prince „ de l'aider à charger son sac sur son âne. Cette „ demande étonne Hakkam. Ce sac est trop lourd, „ répond-il. Prince, reprend alors Ibu-Béchir avec „ une noble hardiesse, si ce sac, que vous trouvez „ si pesant, ne contient encore qu'une petite partie „ de la terre injustement enlevée à une de vos su-„ jettes, comment porterez-vous, au jour du ju-„ gement dernier, cette même terre que vous avez „ ravie en entier. Hakkam, loin de punir le Cadi,

donc

donc ſi déſirable? Le deſpotiſme eſt un joug également onéreux à celui qui le porte & à celui qui l'impoſe. Que l'armée abandonne le deſpote, le plus vil des eſclaves devient ſon égal, le frappe & lui dit :

„ *Ta force étoit ton droit ; ta foibleſſe eſt ton crime* „.

Mais ſi, dans l'erreur à cet égard, un prince attache ſon bonheur à l'acquiſition du pouvoir arbitraire, & qu'un écrit publiant les intentions du prince éclaire les peuples ſur le malheur qui les menace, cet écrit ne ſuffit-il pas pour exciter le trouble & le ſoulévement? Non; l'on a par-tout écrit ſur les ſuites funeſtes du deſpotiſme. L'hiſtoire Romaine, l'écriture ſainte elle-même en font en cent endroits le tableau le plus effrayant, & cette lecture n'excita jamais de révolution. Ce ſont les maux actuels, multipliés & durables du deſpotiſme, qui douent quelquefois un peuple du courage néceſſaire pour s'arracher à ce joug. C'eſt toujours la cruauté des ſultans qui provoque la ſédition. Tous les trônes de l'Orient ſont ſouillés du ſang de leur maître. Qui le verſa? La main des eſclaves.

La ſimple publication de la vérité n'occaſionne point de commotions vives. D'ailleurs l'avantage de la paix dépend du prix dont on

---

„ reconnoît généreuſement ſa faute, rend à la femme
„ le terrain dont il s'eſt emparé, avec tous les bâ-
„ timents qu'il y avoit fait conſtruire.

l'achete. La guerre eſt ſans doute un mal; mais pour l'éviter, faut-il que ſans combattre, les citoyens ſe laiſſent ravir leurs biens, leur vie & leur liberté? Un prince ennemi vient les armes à la main réduire un peuple à l'eſclavage: ce peuple préſentera-t-il ſa tête au joug de la ſervitude? Qui le propoſe eſt un lâche. Quelque nom que porte le raviſſeur de ma liberté, je dois la défendre contre lui.

Point d'état qui ne ſoit ſuſceptible de réforme, ſouvent auſſi néceſſaire que déſagréable à certaines gens. L'adminiſtration s'abſtiendra-t-elle de les faire? Faut-il dans l'eſpoir d'une fauſſe tranquillité qu'elle faſſe aux grands le ſacrifice du bien public, & ſous le vain prétexte de conſerver la paix qu'elle l'abandonne aux voleurs qui le pillent?

Il eſt, comme je l'ai déjà dit, des maux néceſſaires. Point de guériſon ſans douleur. Si l'on ſouffre dans le traitement, c'eſt moins du remede que de la maladie.

Une conduite timide, des ménagements bas ont été ſouvent plus fatals aux ſociétés que la ſédition même. On peut ſans offenſer un prince vertueux fixer les bornes de ſon autorité; lui repréſenter que la loi qui lui déclare le bien public la premiere des loix, eſt une loi ſacrée, inviolable, que lui-même doit reſpecter; que toutes les autres loix ne ſont que les divers moyens d'aſſurer l'exécution de la premiere, & qu'enfin toujours malheureux du malheur des ſujets, il eſt une dépendance réciproque entre la félicité des peuples & celle du ſouverain. D'où je conclus.

Que la choſe vraiment nuiſible pour lui, lui

eſt le menſonge qui lui cache la maladie de l'état.

Que la choſe vraiment avantageuſe pour lui, eſt la vérité qui l'éclaire ſur le traitement & le remede.

La révélation de la vérité eſt donc utile; mais l'homme, dira-t-on, la doit-il aux autres hommes? lorſqu'il eſt ſi dangereux pour lui de la leur révéler.



CHAPITRE XI.

Qu'on doit la vérité aux hommes.

Si je consultois sur ce sujet & St. Augustin & St. Ambroise, je dirois avec le premier. » La vérité devient-elle un sujet de scandale ? Que le scandale naisse & que la vérité soit dite „ (1).

Je répéterois d'après le second : » on n'est pas défenseur de la vérité, si du moment qu'on la voit, on ne la dit point sans honte & sans crainte » (2).

J'ajouterois enfin, » que la vérité quelque-temps éclipsée par l'erreur, en perce tôt ou tard le nuage „ (3).

Mais il n'est point ici question d'autorité. Ce que l'on doit à l'opinion des hommes célebres, c'est du respect & non une foi aveugle. Il faut donc scrupuleusement examiner leur opinions ; & cet examen fait, il faut juger non d'après leur raison, mais d'après la sienne. Je crois les trois angles d'un triangle égaux à deux droits, non parce qu'Euclide l'a dit, mais parce que je puis m'en démontrer la vérité.

---

(1) Si de veritate scandalum, utilius permittitur nostri scandalum quam veritas relinquatur.

(2) Ille veritatis defensor esse debet qui, cum rectè sentit, loqui non metuit, nec erubescit.

(3) Occultari potest ad tempus veritas, vinci non potest. *St. Aug.*

Veut-on ſavoir ſi l'on doit la vérité aux hommes ? Qu'on interroge les gens en place eux-mêmes : tous conviendront qu'il leur eſt important de la connoître ; & que ſa connoiſſance ſeule leur fournit les moyens d'accroître & d'aſſurer la félicité publique. Or, ſi tout homme doit en qualité de citoyen contribuer de tout ſon pouvoir au bonheur de ſes compatriotes, ſait-on la vérité on doit la dire.

Demander ſi l'on la doit aux hommes, c'eſt ſous un tour de phraſe obſcur & détourné demander s'il eſt permis d'être vertueux & de faire le bien de ſes ſemblables.

Mais l'obligation de dire la vérité ſuppoſe la poſſibilité de la découvrir. Les gouvernements doivent donc en faciliter les moyens ; & le plus ſûr de tous eſt la liberté de la preſſe.





CHAPITRE XII.

De la liberté de la presse.

C'est à la contradiction, par conséquent à la liberté de la presse que les sciences physiques doivent leur perfection. Otez cette liberté : que d'erreurs consacrées par le temps seront citées comme des axiomes contestables ! Ce que je dis du physique est applicable au moral & au politique. Veut-on en ce genre s'assurer de la vérité de ses opinions ? Il faut les promulguer. C'est à la pierre de touche de la contradiction qu'il faut les éprouver. La presse doit donc être libre. Le magistrat qui la gêne doit donc s'occuper à la perfection de la morale & de la politique : il peche contre sa nation : (1) il étouffe jusque dans les germes les idées heureuses qu'eût produit cette liberté. Or, qui peut apprécier cette perte ? Ce qu'on peut dire à ce sujet, c'est que le peuple libre, le peuple qui pense, commande toujours au peuple qui ne pense pas (2).

---

(1) Qui soumet ses idées au jugement & à l'examen de ses concitoyens, doit publier toutes celles qu'il croit bonnes & utiles. Les taire, seroit le signe d'une indifférence criminelle.

(2) Qu'apprend à l'étranger la défense de parler & d'écrire librement ? Que le gouvernement qui fait cette défense est injuste & mauvais. L'Angleterre, généralement regardée comme le meilleur, est celui où le citoyen, à cet égard, est le plus libre.

Le prince doit donc aux nations la vérité comme utile, & la liberté de la presse comme moyen de la découvrir. Par-tout où cette liberté est interdite, l'ignorance comme une nuit profonde s'étend sur tous les esprits. Alors en cherchant la vérité, ses amateurs craignent de la découvrir. Ils sentent qu'une fois découverte, il faudra, ou la taire, ou la déguiser lâchement, ou s'exposer à la persécution. Tout homme la redoute. S'il est toujours de l'intérêt public de connoître la vérité, il n'est pas toujours de l'intérêt particulier de la dire.

La plupart des gouvernements exhortent encore le citoyen à sa recherche; mais presque tous le punissent de sa découverte. Or, peu d'hommes bravent à la longue la haine du puissant par pur amour de l'humanité & de la vérité. En conséquence peu de maîtres qui la révelent à leurs éleves. Aussi l'instruction donnée maintenant dans les colleges & les séminaires se réduit-elle à la lecture de quelques légendes, à la science de quelques sophismes propres à favoriser la superstition, à rendre les esprits faux & les cœurs inhumains. Il faut aux hommes une autre éducation; il est temps qu'à de frivoles instructions, on en substitue de plus solides; qu'on enseigne aux citoyens ce qu'ils doivent à eux, à leur prochain, à leur patrie; qu'on leur fasse sentir le ridicule des disputes religieuses, (1) l'intérêt qu'ils ont

(1) S'agit-il de religion ? Par quelle raison en défendre l'examen ? Est-elle vraie ? elle peut supporter la preuve de la discussion. Est-elle fausse ? en ce

de perfectioner la morale & par conséquent s'assurer de la liberté de penser & d'écrire.

Mais que d'opinions bizarres n'engendreroit point cette liberté ? Qu'importe. Ces opinions détruites par la raison aussi-tôt que produites, n'altéreroient pas la paix des états.

Point de prétextes specieux dont l'hypocrisie & la tyrannie n'aient coloré le desir d'imposer silence aux hommes éclairés ; & dans ces vains prétextes nul citoyen vertueux n'apperçut de motif légitime pour la taire.

La révélation de la vérité ne peut être odieuse qu'à ces imposteurs qui trop souvent écoutés des princes, leur présentent le peuple éclairé comme factieux & le peuple abruti comme docile.

Qu'apprend à ce sujet l'expérience ? Que toute nation instruite est sourde aux vaines déclamations du fanatisme & que l'injustice la révolte.

C'est lorsqu'on me dépouille de la propriété de mes biens, de ma vie & de ma liberté que je m'irrite, c'est alors que l'esclave s'arme contre le maître. La vérité n'a pour ennemis que les ennemis même du bien public. Les méchants s'opposent seuls à sa promulgation.

Au reste, c'est peu de montrer que la vérité est utile, que l'homme la doit à l'homme, & que la presse doit être libre : il faut de plus indiquer les maux qu'engendre dans les empires l'indifférence pour la vérité.

---

dernier cas, quelle absurdité de protéger une religion dont la mémoire est pusillanime & cruelle, & le culte à charge à l'état, par l'excessive dépense qu'exige l'entretien de ses ministres !



CHAPITRE XIII.

Des maux que produit l'indifférence pour la vérité.

DANS le corps politique comme dans le corps humain, il faut un certain degré de fermentation pour y entretenir le mouvement & la vie. L'indifférence pour la gloire & la vérité produit ftagnation dans les ames & les efprits. Tout peuple qui par la forme de fon gouvernement ou la ftupidité de fes adminiftrateurs parvient à cet état d'indifférence, eft ftérile en grands talents comme en grandes vertus (1) Prenons les habitants de l'Inde pour exemple. Quels hommes ! comparés aux habitants actifs & induftrieux des bords de la Seine, du Rhin, ou de la Tamife !

L'indien plongé dans l'ignorance, indifférent à la vérité, malheureux au dedans, foible au dehors, eft efclave d'un defpote également incapable de le conduire au bonheur

(1) Les vertus fuient les lieux d'où la vérité eft bannie. Elles n'habitent point les empires où l'efclavage donne le nom de *foleil de juftice* aux tyrans les plus injuftes & les plus cruels, où la terreur prononce les panégyriques. Quelles idées de malheureux courtifans peuvent-ils fe former de la vertu, dans les pays où les princes les plus craints, font les plus loués.

durant la paix, ou à l'ennemi durant la guerre (1).

Quelle différence de l'inde actuelle, à cette inde jadis ſi renommée & qui, citée comme le berceau des arts & des ſciences, étoit peuplée d'hommes avides de gloire & de vérités. Le mépris conçu pour cette nation déclare le mépris auquel doit s'attendre tout peuple qui croupira comme l'indien, dans la pareſſe & l'indifférence pour la gloire.

Quiconque regarde l'ignorance comme favorable au gouvernement, & l'erreur comme utile, en méconnoît les productions. Il n'a point conſulté l'hiſtoire. Il ignore qu'une erreur utile pour le moment, ne devient que trop ſouvent le germe des plus grandes calamités.

Un nuage blanc s'eſt-il élevé au-deſſus des montagnes; c'eſt le voyageur expérimenté qui ſeul y découvre l'annonce de l'ouragan : il ſe hâte vers la couchée. Il ſait que s'abaiſſant du ſommet des monts, ce nuage étendu ſur la plaine, voilera bientôt de la nuit affreuſe des tempêtes, ce ciel pur & ſerein qui luit encore ſur ſa tête.

---

(2) La guerre s'allume-t-elle en Orient ? Le Sophi, retiré dans ſon ſérail, ordonne à ſes eſclaves d'aller ſe faire tuer pour lui ſur la frontiere. Il ne daigne pas même les y conduire. Se peut-il, dit à ce ſujet Machiavel, qu'un monarque abandonne à ſes favoris, la plus noble de ſes fonctions, celle de général. Ignore-t-il qu'intéreſſés à prolonger leur commandement, ils le ſont auſſi à prolonger la guerre. Or, quelle perte d'hommes & d'argent n'occaſionne pas ſa durée! A quels revers, d'ailleurs, ne s'expoſe pas la nation victorieuſe qui laiſſe échapper le moment d'accabler ſon ennemi.

L'erreur eſt ce nuage blanc où peu d'hommes apperçoivent les malheurs dont il eſt l'annonce. Ces malheurs cachés au ſtupide ſont prévus du ſage. Il ſait qu'une ſeule erreur peut abrutir un peuple, peut obſcurcir tout l'horiſon de ſes idées; qu'une idée imparfaite de la divinité a ſouvent opéré cet effet.

L'erreur dangereuſe en elle-même l'eſt ſurtout par ſes productions. Une erreur eſt féconde en erreurs.

Tout homme compare plus ou moins ſes idées entr'elles. En adopte-t-il une fauſſe? De cette idée unie à d'autres, il en réſulte des idées nouvelles & néceſſairement fauſſes, qui ſe combinant de nouveau avec toutes celles dont il a chargé ſa mémoire, donnent à toutes une plus ou moins forte teinte de fauſſeté.

Les erreurs théologiques en ſont un exemple. Il n'en faut qu'une pour infecter toute la maſſe des idées d'un homme, pour produire une infinité d'opinions bizarres, monſtrueuſes & toujours inattendues, parce qu'avant l'accouchement on ne prédit pas la naiſſance des monſtres.

L'erreur eſt de mille eſpeces. La vérité au contraire eſt une & ſimple : ſa marche eſt toujours uniforme & conſéquente. Un bon eſprit ſait d'avance la route qu'elle doit parcourir (1).

---

(1) Les principes d'un miniſtre éclairé une fois connus, on peut, dans preſque toutes les poſitions, prédire quelle ſera ſa conduite. Celle d'un ſot eſt indevinable. C'eſt une viſite, un bon mot, une impatience qui le déterminent; & de-là ce proverbe, *que Dieu ſeul devine les ſots.*

Il n'en eſt pas ainſi de l'erreur. Toujours inconſéquente & toujours irréguliere dans ſa courſe, on la perd chaque inſtant de vue : ſes apparitions ſont toujours imprévues ; on n'en peut donc prévenir les effets.

Pour en étouffer les ſemences (1) le légiſlateur ne peut trop exciter les hommes à la recherche de la vérité.

Tout vice, diſent les philoſophes, eſt une erreur de l'eſprit. Les crimes & les préjugés ſont freres : les vérités & les vertus ſont ſœurs. Mais quelles ſont les matrices de la vérité ? la contradiction & la diſpute. La liberté de penſer porte les fruits de la vérité : cette liberté éleve l'ame, engendre des penſées ſublimes ; la crainte au contraire l'affaiſſe & ne produit que des idées baſſes.

Quelqu'utile que ſoit la vérité, ſuppoſons cependant qu'entraîné à ſa ruine par le vice de ſon gouvernement, un peuple ne peut l'éviter que par un grand changement dans ſes loix, ſes mœurs & ſes habitudes, faut-il que le légiſlateur le tente ? doit-il faire le malheur de ſes contemporains pour mériter l'eſtime de la poſtérité ? La vérité enfin qui conſeilloit d'aſſurer la félicité des générations futures par le malheur de la préſente doit elle être écoutée ?

---

(1) Pour détruire l'erreur, faut-il la forcer au ſilence ? Non : que faire donc ? La laiſſer dire. L'erreur, obſcure par elle-même, eſt rejetée de tout bon eſprit. Le temps ne l'a-t-il point accréditée ; n'eſt-elle point favoriſée du gouvernement ? Elle ne ſoutient point le regard de l'examen. La raiſon donne, à la longue, le ton, par-tout où l'on la dit librement.



CHAPITRE XIV.

Que le bonheur de la génération future n'est jamais attaché au malheur de la génération présente.

POUR montrer l'absurdité de cette supposition, examinons de qui se compose ce qu'on appelle la génération présente.

1. D'un grand nombre d'enfants qui n'ont point encore contracté d'habitudes.

2. D'adolescents qui peuvent facilement en changer.

3. D'hommes faits & dont plusieurs ont déjà pressenti & approuvé les réformes proposées.

4. De vieillards pour qui tout changement d'opinions & d'habitude est réellement insupportable.

Que résulte-t-il de cette énumération ? qu'une sage réforme dans les mœurs, les loix & le gouvernement peut déplaire au vieillard, à l'homme foible & d'habitude, mais qu'utile aux générations futures, cette réforme l'est encore au plus grand nombre de ceux qui composent la génération présente ; que par conséquent elle n'est jamais contraire à l'intérêt actuel & général.

Au reste, tout le monde sait que dans les empires l'éternité des abus n'est point l'effet de notre compassion pour les vieillards, mais de l'intérêt mal-entendu du puissant. Ce dernier également indifférent au bonheur de la géné-

ration présente (1) ou future, veut qu'on le sacrifie à ses moindres fantaisies; il veut: il est obéi.

Quelqu'élevé cependant que soit un homme, c'est à la nation & non à lui qu'on doit le premier respect. Dieu, dit-on, est mort pour le salut de tous. Il ne faut donc pas immoler le bonheur de tous aux fantaisies d'un seul. On doit à l'intérêt général le sacrifice de tous les intérêts personnels. Mais, dira-t-on, ces sacrifices sont quelquefois cruels: ouï: s'ils sont exécutés par des gens inhumains ou stupides. Le bien public ordonne-t-il le mal d'un individu? toute compassion est due à sa misere. Point de moyen de l'adoucir qu'on ne doive employer. C'est alors que la justice & l'humanité du prince doivent être inventives. Tous les infortunés ont droit à ses bienfaits: il doit flater leurs peines. Malheur à l'homme dur & barbare qui refuseroit au citoyen jusqu'à la consolation de se plaindre. La plainte commune à tout ce qui souffre, à tout ce qui respire, est toujours légitime.

Je ne veux pas que l'infortune éplorée retarde la marche du prince vers le bien public. Mais je veux qu'en passant, il essuye les larmes de la douleur, & que sensible à la pitié, l'amour seul

---

(1) Un sage gouvernement prépare toujours, dans le bonheur de la génération présente, celui de la génération future. On a dit de la vieillesse & de la jeunesse, „ que l'une prévoyoit trop & l'autre trop „ peu, qu'aujourd'hui est la maîtresse du jeune, & „ demain celle du vieillard „. C'est à la maniere des vieillards que doivent se conduire les états.

de la patrie l'emporte en lui ſur l'amour du particulier.

Un tel prince toujours ami des malheureux & toujours occupé de la félicité de ſes ſujets, ne regardera jamais la révélation de la vérité comme dangereuſe.

Que conclure de ce que j'ai dit au ſujet de cette queſtion?

Que la découverte du vrai toujours utile au public, ne fut jamais nuiſible qu'à ſon auteur.

Que la révélation de la vérité n'altere point la paix des états; qu'on en a pour garant la lenteur même de ſes progrès.

Qu'en toute eſpece de gouvernement il eſt important de la connoître.

Qu'il n'eſt proprement que deux ſortes de gouvernement, l'un bon, l'autre mauvais.

Qu'en aucun d'eux le bonheur du prince n'eſt lié au malheur des ſujets.

Que ſi la vérité eſt utile, on la doit aux hommes.

Que tout gouvernement en conſéquence doit faciliter les moyens de la découvrir.

Que le plus ſûr de tous eſt la liberté de la preſſe.

Que les ſciences doivent leur perfection à cette liberté.

Que l'indifférence pour la vérité eſt une ſource d'erreurs & l'erreur une ſource de calamités publiques.

Qu'aucun ami de la vérité ne propoſera de ſacrifier la félicité de la génération préſente à la félicité de la génération à venir.

Qu'une telle hypotheſe eſt impoſſible.

Qu'enfin c'eſt de la ſeule révélation de la vérité qu'on peut attendre le bonheur futur de l'humanité.

La conséquence de ces diverses propositions, c'est que personne n'ayant le droit de faire le mal public, nul n'a droit de s'opposer à la publication de la vérité & sur-tout des premiers principes de la morale.

Un homme à titre de fort a-t-il usurpé ce pouvoir sur une nation? de ce moment même la nation croupit dans l'ignorance de ses véritables intérêts. Les seules loix adoptées sont les loix favorables à l'avarice, & à la tyrannie des grands. La cause publique reste sans défenseurs. Telle est dans la plupart des royaumes l'état actuel des peuples. Cet état est d'autant plus affreux qu'il faut des siecles pour les en arracher.

Qu'au reste les intéressés aux malheurs publics ne redoutent encore aucune révolution prochaine. Ce n'est point sous les coups de la vérité, c'est sous les coups du puissant que succombera l'erreur. Le moment de sa destruction est celui où le prince confondra son intérêt avec l'intérêt public. Jusque-là c'est en vain qu'on présentera le vrai aux hommes. Il en sera toujours méconnu. N'est-on guidé dans sa conduite & sa croyance que par l'intérêt du moment, comment à sa lueur incertaine & variable distinguer le mensonge de la vérité.





CHAPITRE XV.

Que les mêmes opinions paroiſſent vraies ou non, ſelon l'intérêt qu'on a de les croire telles ou telles.

TOUS les hommes conviennent de la vérité des propoſitions géométriques : ſeroit-ce parce qu'elles ſont démontrées? Non : mais parce qu'indifférents à leur fauſſeté ou à leur vérité, les hommes n'ont nul intérêt de prendre le faux pour le vrai. Leur ſuppoſe-t-on cet intérêt? alors les propoſitions les plus évidemment démontrées leur paroîtront problématiques. Je me prouverois au beſoin que le contenu eſt plus grand que le contenant : c'eſt un fait dont quelques religions fourniſſent des exemples.

Qu'un théologien catholique ſe propoſe de prouver qu'il eſt des bâtons ſans deux bouts, rien pour lui de plus facile. Il diſtinguera d'abord deux ſortes de bâtons, les uns ſpirituels, les autres matériels. Il diſſertera obſcurément ſur la nature des bâtons ſpirituels : il en conclura que l'exiſtence des bâtons eſt un myſtere au-deſſus & non contraire à la raiſon; alors cette propoſition évidente (1) „ qu'il n'eſt point

(1) Chacun parle d'évidence, & puiſque l'occaſion s'en préſente, je tâcherai d'attacher une idée nette à ce mot.

Evidence vient du mot latin *videre*, *voir*. Une

» de bâton sans deux bouts », deviendra problématique.

Il en est de même, dit à ce sujet un Anglois, des vérités les plus claires de la morale. La plus évidente » c'est qu'en fait de crimes, la » punition doit être personnelle, & que je ne » dois pas être pendu pour le vol commis par » mon voisin ».

Cependant que de théologiens soutiennent encore que Dieu punit dans les hommes actuels le péché de leur premier pere (1).

---

toise est plus grande qu'un pied ; je le vois. Tout fait dont je puis ainsi constater l'existence par mes sens, est donc évident pour moi. Mais l'est-il également pour ceux qui ne sont pas à portée de s'en assurer par le même témoignage? Non : d'où je conclus qu'une proposition généralement évidente, n'est autre chose qu'un fait dont tous les hommes peuvent également & à chaque instant, vérifier l'existence.

Que deux corps & deux corps fassent quatre corps ; cette proposition est évidente pour tous les hommes ; parce que tous peuvent à chaque instant en constater la vérité : mais qu'il y ait dans les écuries du roi de Siam un éléphant haut de 24 pieds ; ce fait, évident pour tous ceux qui l'auroient vu, ne le seroit ni pour moi, ni pour ceux qui ne l'auroient pas mesuré. Cette proposition ne peut donc être citée ni comme évidente, ni même comme vraisemblable. Il est en effet plus raisonnable de penser que dix témoins de ce fait, ou se sont trompés, ou ont exagéré, ou qu'enfin ils ont menti, qu'il n'est raisonnable de croire à l'existence d'un éléphant d'une hauteur double de celle des autres.

(1) Pourquoi, disoit un missionnaire à un lettré Chinois, n'admettez-vous qu'un destin aveugle?

Pour cacher l'abſurdité de ce raiſonnement, ils ajoutent que la juſtice d'en haut n'eſt pas celle de l'homme. Mais ſi la juſtice du ciel eſt la vraie, * 14. & que cette juſtice ne ſoit pas celle de la terre, l'homme vit donc dans l'ignorance de la juſtice. Il ne ſait donc jamais ſi l'action qu'il croit équitable n'eſt point injuſte, ſi le vol & l'aſſaſſinat ne ſont point des vertus * 15. Que deviennent alors les principes de la loi naturelle & de la morale ? comment s'aſſurer de leur juſteſſe & diſtinguer l'honnête homme du ſcélérat.

C'eſt, répondit-il, que nous ne penſons pas qu'un être intelligent puiſſe être injuſte, & puiſſe punir, dans un nouveau né, le crime commis il y a 6000 ans par Adam ſon pere. Votre piété ſtupide fait de Dieu un être intelligent & injuſte : la nôtre, plus éclairée, en fait un aveugle deſtin.



CHAPITRE XVI.

L'intérêt fait estimer en soi jusqu'à la cruauté qu'on déteste dans les autres.

TOUTES les nations de l'Europe considerent avec horreur ces prêtres de Carthage dont la barbarie enfermoit des enfants vivants dans la statue brûlante de Saturne ou de Moloch. Point d'Espagnol cependant qui ne respecte la même cruauté en lui & dans ses inquisiteurs. A quelle cause attribuer cette contradiction qu'à la vénération que l'Espagnol conçoit dès l'enfance pour les moines. Il faudroit pour le défaire de ce respect d'habitude qu'il pensât, qu'il consultât sa raison, qu'il s'exposât à la fois à la fatigue de l'attention & à la haine de ce même moine. L'Espagnol est donc forcé par le double intérêt de la crainte & de la paresse de révérer dans le dominicain la barbarie qu'il déteste dans le prêtre du Mexique. On me dira sans doute que la différence des cultes change l'essence des choses, & que la cruauté abominable dans une religion est respectable dans l'autre.

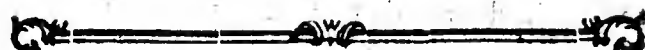
Je ne répondrai point à cette absurdité : j'observerai seulement que le même intérêt qui, par exemple, me fait aimer & respecter dans un pays la cruauté que je hais & méprise dans les autres, doit à d'autres égards fasciner encore les yeux de ma raison, qu'il doit souvent m'exagérer le mépris dû à certains vices.

L'avarice en est un exemple. L'avare se con-

tente-t-il de ne rien donner & d'épargner le sien; ne se porte-t-il d'ailleurs à aucune injustice? De tous les vicieux, c'est peut-être celui qui nuit le moins à la société. Le mal qu'il fait n'est proprement que l'omission du bien qu'il pourroit faire.

De tous les vices, si l'avarice est le plus généralement détesté, c'est l'effet d'une avidité commune à tous les hommes: c'est qu'on hait celui dont on ne peut rien attendre. Ce sont les avares avides qui décrient les avares sordides.





CHAPITRE XVII.

L'intérêt fait honorer le vice.

QUELQUE notion imparfaite que les hommes aient de la vertu, il en est peu qui respectent le vol, l'assassinat, l'empoisonnement, le parricide; & cependant l'église entiere honora toujours ces crimes dans ses protecteurs. Je citerai pour exemple, Constantin & Clovis.

Le premier, malgré la foi des serments, fait assassiner Licinius son beau-frere; massacrer Licinius son neveu à l'âge de douze ans; mettre à mort son fils Crispus illustré par ses victoires; égorger son beau-pere Maximien à Marseille: il fait enfin étouffer sa femme Fausta dans un bain. L'authenticité de ces crimes force les païens d'exclure cet empereur de leurs fêtes & de leurs initiations; & les vertueux chrétiens le reçoivent dans leur église.

Quant au farouche Clovis, il assomme avec une masse d'armes Regnacaires & Richemer deux freres & tous deux ses parents. Mais il est libéral envers l'église, & Savaron prouve dans un livre la sainteté de Clovis.

L'église, il est vrai, ne sanctifia, ni lui, ni Constantin, mais elle honora du moins en eux des hommes souillés des plus grands crimes.

Quiconque étend le domaine de l'église est toujours innocent à ses yeux. Pepin en est la preuve. Le pape à sa priere passe d'Italie en France. Arrivé dans ce royaume, il oint Pepin

& couronne en lui un usurpateur qui tenoit son roi légitime enfermé dans le couvent de S. Martin, & le fils de son maître dans le couvent de Fontenelle en Normandie.

Mais ce couronnement, dira-t-on, fut le crime du pape & non celui de l'église. Le silence des prélats fut l'approbation secrette de la conduite du pontife. Sans ce consentement tacite, le pape dans une assemblée des principaux de la nation, n'eût osé légitimer l'usurpation de Pepin. Il n'eût point sous peine d'excommunication défendu de prendre un roi d'une autre race.

Mais tous les prélats ont-ils honoré de bonne foi ces Pepins, ces Clovis, ces Constantins? Quelques-uns sans doute rougissoient intérieurement de ces odieuses béatifications; mais la plupart n'appercevoient point le crime dans le criminel qui les enrichissoit.

Que ne peut sur nous le prestige de l'intérêt.





CHAPITRE XVIII.

L'intérêt fait des saints.

JE prends Charlemagne pour exemple. C'étoit un grand homme. Il étoit doué de grandes vertus; mais d'aucune de celles qui font des saints. Ses mains étoient dégoutantes du sang des Saxons injustement égorgés. Il avoit dépouillé ses neveux de leur patrimoine. Il avoit épousé quatre femmes; il étoit accusé d'inceste. Sa conduite n'étoit pas celle d'un saint: mais il avoit accrû le domaine de l'église, & l'église en a fait un saint. Elle en usa de même avec Hermenégilde fils du roi Visigo l'Erigilde. Ce jeune prince ligué avec un prince Sueve contre son propre pere, lui livre bataille, la perd, est pris près de Cordoue, tué par un officier de l'Erigilde. Mais il croyoit à la consubstantialité & l'église le sanctifie.

Mille scélérats ont eu la même bonne fortune. S. Grille, évêque d'Alexandrie, est l'assassin de la belle & sublime Hypatie: il est pareillement canonisé.

Philippe de Commines rapporte à ce sujet qu'entré à Pavie, dans le couvent des carmes, on lui montra le corps du comte d'Yvertu, de ce comte, qui parvenu à la principauté de Milan, par le meurtre de Bernabo son oncle, fut le premier qui porta le titre de duc. Eh quoi! dit Commines au moine qui l'accompagnoit, vous avez canonisé un tel monstre! Il nous

faut des bienfaiteurs, repliqua le carme : or pour les multiplier, nous sommes dans l'usage de leur accorder les honneurs de la sainteté. C'est par nous que les sots & les fripons deviennent saints, & par eux que nous devenons riches.

Que de successions volées par les moines ! mais ils voloient pour l'église, & l'église en a fait des saints.

L'histoire du papisme n'est qu'un recueil immense de faits pareils. Ouvre-t-on ses Légendes ? on y lit les noms de mille scélérats canonisés ; & l'on y cherche en vain, & le nom d'un Alfred le grand, qui fit long-temps le bonheur de l'Angleterre, & celui d'un Henri IV. qui vouloit faire celui de la France, & enfin le nom de ces hommes de génie, qui par leurs découvertes dans les arts & les sciences, ont à la fois honoré leur siecle & leur pays.

L'église, toujours avide de richesses, disposa toujours des dignités du paradis, en faveur de ceux qui lui donnoient de grands biens sur la terre. L'intérêt peupla le ciel. Quelle borne mettre à sa puissance ? Si Dieu, comme on le dit, a tout fait pour-lui, *omnia propter semetipsum operatus est Dominus*, l'homme, créé à son image & ressemblance a fait de même. C'est toujours d'après son intérêt qu'il juge (1).

(1) Notre croyance, selon quelques philosophes, est indépendante de notre intérêt. Ces philosophes ont tort ou raison, selon l'idée qu'ils attachent au mot *croire*. S'ils entendent, par ce mot, avoir une idée nette de la chose crue, & comme les géométres, pouvoir s'en démontrer la vérité, il est certain qu'au-

Est-il souvent malheureux ? C'est qu'il n'est pas assez éclairé. La paresse, un avantage momentané, & sur-tout une soumission honteuse aux opinions reçues, sont autant d'écueils semés sur la route de notre bonheur.

Pour les éviter, il faut penser; & l'on n'en prend pas la peine : l'on aime mieux croire qu'examiner. Combien de fois notre crédulité ne nous a-t-elle pas aveuglés sur nos vrais intérêts ! L'homme a été défini un animal

---

cune erreur n'est crue, qu'aucune ne soutient le regard de l'examen, qu'on ne s'en forme point d'idée claire, & qu'en ce sens il est peu de *croyants*. Mais si l'on prend ce mot dans l'acception commune; si l'on entend, par le mot de *croyant*, l'adorateur du bœuf *Apis*, l'homme qui, sans avoir des idées nettes de ce qu'il croit, croit par imitation; qui, si l'on veut, *croit croire*, & qui soutiendroit la vérité de sa croyance au péril de sa vie : en ce sens, il est beaucoup de *croyants*. L'église catholique vante continuellement ses martyrs : je ne sais pourquoi. Toute religion a les siens. « Qui prétend avoir une „ révélation, doit mourir pour soutenir son dire : „ c'est l'unique preuve qu'il puisse donner de ce „ qu'il avance „. —— Il n'en est pas de même en philosophie. Ses propositions doivent être appuyées sur des faits & des raisonnements. Qu'un philosophe meure ou non pour en soutenir la vérité, peu importe. Sa mort ne prouveroit rien, sinon qu'il est opiniâtrement attaché à son opinion, & non qu'elle soit vraie.

Au reste, la croyance des fanatiques, toujours fondée sur le vain, mais puissant intérêt des récompenses célestes, en impose toujours au vulgaire; & c'est à ces fanatiques qu'il faut rapporter l'établissement de presque toutes les opinions générales.

raisonnable, je le définis un animal crédule (1). Que ne lui fait-on pas accroire ?

Un hypocrite se donne-t-il pour vertueux ? Il est réputé tel. Il est en conséquence plus honoré que l'homme honnête.

Le clergé se dit-il sans ambition ? Il est reconnu pour tel, au moment même où il se déclare le premier corps de l'état (2).

Les évêques & les Cardinaux se disent-ils humbles ? Ils en sont crus sur leur parole, en se faisant donner les titres de monseigneur, d'éminence & de grandeur ; alors même que les derniers veulent marcher de pair avec les rois. (*cardinales regibus æquiparantur.*)

Le moine se dit-il pauvre ? On le répute indigent, alors même qu'il envahit la plus grande partie des domaines d'un état ; & ce moine en conséquence est aumôné par une infinité de dupes.

Au reste, qu'on ne s'étonne point de l'imbécillité humaine. Les hommes, en général, mal

---

(1) Les mœurs & les actions des animaux prouvent qu'ils comparent, portent des jugements. Ils sont, à cet égard, plus ou moins raisonnables, plus ou moins ressemblants à l'homme ; mais quel rapport entre leur crédulité & la sienne ? Aucun. C'est principalement en étendue de crédulité qu'ils différent, & c'est peut-être ce qui distingue le plus spécialement l'homme de l'animal.

(2) Si les apôtres ne se sont jamais donnés pour le premier corps de l'état ; s'ils n'ont jamais prétendu marcher à côté des Césars & des Proconsuls ; il faut que le clergé ait une forte opinion de la stupidité humaine, pour se dire humble avec des prétentions si fastueuses.

élevés doivent être ce qu'ils sont. Leur extrême crédulité leur laisse rarement l'exercice libre de leur raison : ils portent en conséquence de faux jugements & sont malheureux. Qu'y faire? & l'on est indifférent à la chose qu'on juge ; (1) & dès-lors, on est sans attention & sans esprit pour la bien juger : ou l'on est vivement affecté de cette même chose ; & c'est alors l'intérêt du moment qui, presque toujours, prononce nos jugements.

Une décision juste suppose indifférence pour la chose qu'on juge (2) & desir vif de la bien

---

(1) Une opinion m'est-elle indifférente ? C'est à la balance de ma raison que j'en pese les avantages. Mais que cette opinion excite en moi haine, amour ou crainte ; ce n'est plus la raison. Ce sont mes passions qui jugent de la vérité ou de sa fausseté. Or, plus mes passions sont vives, moins la raison a de part à mon jugement. Pour triompher du préjugé le plus grossier, ce n'est point assez d'en sentir l'absurdité.

Me suis-je démontré le matin la non-existence des spectres ? Si le soir je me trouve seul, ou dans une chambre, ou dans un bois, les fantômes & les spectres perceront de nouveau la terre ou mon plancher ; la frayeur me saisira. Les raisonnements les plus solides ne pourront rien contre ma peur. Pour étouffer en moi la crainte des revenants, il ne suffit pas de m'en être prouvé la non-existence ; il faut, de plus, que le raisonnement par lequel j'ai détruit ce préjugé, se présente aussi habituellement & aussi rapidement à ma mémoire, que le préjugé lui-même. Or, c'est l'œuvre du temps, & quelquefois d'un très-long-temps. Jusqu'à ce temps, je tremble la nuit au seul nom de spectre & de sorcier. C'est un fait prouvé par l'expérience.

(2) Pourquoi l'étranger est-il meilleur juge des

juger. Or, dans l'état actuel des sociétés, peu d'hommes éprouvent ce double sentiment de desir & d'indifférence, & se trouvent dans l'heureuse position qui le produit.

Trop servilement attaché à l'intérêt du moment, l'on y sacrifie presque toujours à l'intérêt à venir ; & l'on juge contre l'évidence même. Peut-être M. de la Riviere a-t-il trop attendu de cette évidence. C'est sur son pouvoir qu'il fonde le bonheur futur des nations ; ce fondement n'est pas aussi solide qu'il le pense.

---

beautés d'un nouvel ouvrage que les nationaux ? C'est que l'indifférence dicte le jugement du premier, & qu'au moins, dans le premier moment, l'envie & le préjugé dictent celui des seconds. Ce n'est pas que parmi ces derniers, il ne s'en trouve qui mettent de l'orgueil à bien juger, mais ils sont en trop petit nombre, pour que leur jugement ait d'abord aucune influence sur celui du public.





CHAPITRE XIX.

L'intérêt persuade aux Grands qu'ils sont d'une espece différente des autres hommes.

Admet-on un premier homme ? Tous sont de la même maison, d'une famille également ancienne : tous par conséquent sont nobles.

Qui refuseroit le titre de Gentilhomme à celui qui, par des extraits levés sur les régistres des circoncisions & des baptêmes, prouveroit une descendance en ligne directe depuis Abraham jusqu'à lui !

Ce n'est donc que la conservation ou la perte de ces extraits qui distingue le noble du roturier.

Mais le grand se croit-il réellement d'une race supérieure à celle du bourgeois, & le souverain, d'une espece différente du duc, du comte, &c ? Pourquoi non ? J'ai vu des hommes, pas plus sorciers que moi, se dire & se croire sorciers jusques sur l'échafaud. Mille procédures justifient ce fait. Il en est qui se croient nés heureux, & qui s'indignent lorsque la fortune les abandonne un moment. Ce sentiment, diroit M. Hume, est en eux l'effet du succès constant de leurs premieres entreprises : d'après ce succès, ils ont dû prendre leur bonheur pour un effet, & leur étoile, pour la

cause de cet effet (1). Si telle est l'humanité, faut-il s'étonner que des grands, gâtés par les hommages journaliers, rendus à leurs richesses & à leurs dignités, se croient d'une race particuliere (2).

Cependant ils reconnoissent Adam pour le pere commun des hommes : oui, mais sans en être entiérement convaincus.

Leurs gestes, leurs discours, leurs regards, tout dément en eux cet aveu, & tous sont persuadés qu'eux & le prince ont, sur le peuple & le bourgeois, le droit du fermier sur ses bestiaux.

Je ne fais point ici la satyre des grands (3), mais celle de l'homme. Le bourgeois rend à son valet tout le mépris que le puissant a pour lui.

Qu'au reste, on ne soit point surpris de trouver l'homme sujet à tant d'illusion (4). Ce qui

---

(1) Deux faits, dit Hume, arrivent-ils toujours ensemble. L'on suppose une dépendance nécessaire entr'eux. L'on donne à l'un le nom de cause, à l'autre celui d'effet.

(2) L'ancienneté de leur maison est, sur-tout, chere à ceux qui ne peuvent être fils de leur mérite.

(3) Si tous les hommes sont les descendants d'Adam, s'ensuit-il qu'en cette qualité tous doivent être également considérés ? Non : il est dans toute société des supérieurs qu'on doit respecter. Mais est-ce aux grandes places ou à la haute naissance qu'on doit son premier respect ? Je conclurois en faveur des grandes places. Elles supposent du moins quelque mérite. Or, ce que le public a vraiment intérêt d'honorer, c'est le mérite.

(4) Le préjugé commande-t-il ? La raison se tait. Le préjugé fait, en certains pays, respecter l'offi-

feroit vraiment furprenant, c'eft qu'il fe refufât aux erreurs qui flattent fa vanité.

Il croit & croira toujours ce qu'il aura intérêt de croire. S'il s'attache quelquefois à la recherche du vrai, s'il s'occupe de fa découverte, c'eft qu'il imagine, par fois, qu'il eft de fon intérêt de la connoître.



CHAPITRE XX.

L'intérêt fait honorer le vice dans un protecteur.

UN homme attend-il fa fortune & fa confidération d'un grand fans mérite ? Il devient fon panégyrifte. L'homme, jufqu'alors honnête, ceffe de l'être : il change de mœurs, &, pour ainfi dire, d'état. Il defcend, de la condition libre, à celle d'efclave. Son intérêt fe fépare en cet inftant de l'intérêt public. Uniquement occupé de fon maître & de la fortune de ce protecteur, tout moyen de l'accroître lui paroit légitime. Ce maître commet-il des injuftices, opprime-t-il fes concitoyens, s'en plaignent-ils ? Ils ont tort.

Les prêtres de Jupiter ne faifoient-ils pas adorer en lui le parricide qui les faifoit vivre ?

---

ci r de qualité, méprifer l'officier de fortune & préférer, par conféquent, la naiffance au mérite. Nul doute qu'un état, parvenu à ce degré de corruption, ne foit près de fa ruine.

Qu'eſt-ce que le protégé exige du protecteur? Puiſſance & non mérite. Queſt-ce qu'à ſon tour le protecteur exige du protégé? Baſſeſſe, dévouement, & non-vertu.

C'eſt en qualité de dévoué, que le protégé eſt elevé aux premiers poſtes. S'il eſt des inſtants où le mérite ſeul y monte, c'eſt dans les temps orageux où la néceſſité les appelle.

Si, dans les guerres civiles, tous les emplois importants ſont confiés aux talents, c'eſt que le puiſſant de chaque parti, fortement intéreſſé à la deſtruction du parti contraire, eſt forcé de ſacrifier à ſa ſûreté, & ſon envie & ſes autres paſſions. Cet intérêt preſſant l'éclaire alors ſur le mérite de ceux qu'il emploie : mais le danger paſſé, la paix & la tranquillité rétablies, ce même puiſſant, indifférent au vice ou à la vertu, aux talents ou à la ſottiſe, ne les diſtingue plus.

Le mérite tombe dans l'aviliſſement, la vérité dans le mépris. Que peut-elle alors en faveur de l'humanité!





CHAPITRE XXI.

L'intérêt du puissant commande plus impérieusement que la vérité aux opinions générales.

L'on vante sans cesse la puissance de la vérité, & cependant cette puissance tant vantée, est stérile, si l'intérêt du prince ne la féconde. Que de vérités encore enterrées dans les ouvrages des Gordons, des Syducis, des Machiavel, n'en seront retirées que par la volonté efficace d'un souverain éclairé & vertueux ! Ce prince, dit-on, naîtra tôt ou tard. Soit. Jusqu'à ce moment, qu'on regarde, si l'on veut, ces vérités, comme des pierres d'attente & des matériaux préparés. Toujours est-il certain que ces matériaux ne seront employés, par le puissant, que dans les positions & les circonstances où les intérêts de sa gloire le forceront d'en faire usage.

L'opinion, dit-on, est la reine du monde. Il est des instants où, sans doute, l'opinion générale commande aux souverains eux-mêmes. Mais qu'est-ce que ce fait a de commun avec le pouvoir de la vérité ? Prouve-t-il que l'opinion générale en soit la production ? Non : l'expérience nous démontre au contraire que presque toutes les questions de la morale & de la politique, sont résolues par le fort, & non par le raisonnable ; & que si l'opinion régit le monde, c'est, à la longue, le puissant qui régit l'opinion.

Quiconque diſtribue les honneurs, les richeſſes & les châtiments, s'attache toujours un grand nombre d'hommes. Cette diſtribution lui aſſervit les eſprits, lui donne l'empire ſur les ames. Tel eſt le moyen par lequel les ſultans légitiment leurs prétentions les plus abſurdes, accoutument leurs ſujets à s'honorer du titre d'eſclaves, à mépriſer celui d'hommes libres.

Quelles ſont les opinions les plus généralement répandues ? Ce ſont, ſans contredit, les opinions religieuſes. Or, ce n'eſt ni la raiſon, ni la vérité, mais la violence qui les établit * 16. Mahomet veut perſuader ſon Koran, il s'arme, il flatte, il effraie les imaginations. Les peuples ſont, par la crainte & l'eſpérance, intéreſſés à recevoir ſa loi; & les viſions du prophete déviennent bientôt l'opinion de la moitié de l'univers.

Mais les progrès de la vérité ne ſont-ils pas plus rapides que ceux de l'erreur ? Oui : lorſque l'une & l'autre ſont également promulguées par la puiſſance. La vérité par elle-même eſt claire; elle ſaiſit tout bon eſprit. L'erreur au contraire, toujours obſcure, toujours retirée dans le nuage de l'incompréhenſible, ❡ devient le mépris du bon ſens. Mais que peut le bon ſens ſans la force ? C'eſt la violence, la fourberie, le haſard, qui, plus que la raiſon & la vérité, ont toujours préſidé à la formation des opinions générales.





CHAPITRE XXII.

Un intérêt secret cacha toujours aux parlements la conformité de la morale des jésuites & du papisme.

Les parlements ont, à la fois, condamné la morale des jésuites & respecté celle du papisme (1). Cependant, la conformité de ces deux morales est sensible. La protection accordée aux jésuites, & par le pape & par la plupart des évêques catholiques, * 17. rend cette conformité frappante. On sait que l'église papiste approuva toujours dans les ouvrages de ces religieux, des maximes aussi favorables aux prétentions de Rome, que défavorables à celles de tout gouvernement : que le clergé, à cet égard, fut leur complice. La morale des jésuites est néanmoins la seule condamnée. Les parlements se taisent sur celle de l'église. Pourquoi ? C'est qu'ils craignent de se compromettre avec un coupable trop puissant.

Ils sentent confusément que leur crédit n'est point proportionné à cette entreprise ; qu'à peine il a suffi pour contre-balancer celui des jésuites. Leur intérêt, en conséquence, les

(1) La vérole physique, disoit un grand politique, a fait de grands ravages chez les nations Européennes : mais la vérole morale (le papisme) y en a fait encore de plus grands.

avertit de ne pas tenter davantage, & leur ordonne d'honorer le crime dans le coupable qu'ils ne peuvent punir.



CHAPITRE XXIII.

L'intérêt fait nier journellement cette maxime :
Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrois pas qu'on te fît.

LE prêtre catholique persécuté par le calviniste ou le musulman, dénonce la persécution comme une infraction à la loi naturelle : ce même prêtre est-il persécuteur ? La persécution lui paroit légitime ; c'est en lui l'effet d'un saint zele & de son amour pour le prochain. Ainsi la même action devient injuste ou légitime, selon que ce prêtre est, ou bourreau ou patient.

Lit-on l'histoire des différentes sectes religieuses & chrétiennes ? Tant qu'elles sont foibles, elles veulent qu'on n'emploie, dans les disputes théologiques, d'autres armes que celles du raisonnement * 18. & de la persuasion.

Ces sectes deviennent-elles puissantes ? De persécutées, comme je l'ai déjà dit, elles deviennent persécutrices. Calvin brûle Servet : le jésuite poursuit le janséniste ; & le janséniste voudroit faire brûler le déiste. Dans quel labirynthe d'erreurs & de contradictions l'intérêt ne nous égare-t-il pas ! Il obscurcit en nous jusqu'à l'évidence.

Que nous présente en effet le théatre de ce

monde ? Rien que les jeux divers & perpétuels de cet intérêt * 19. Plus on médite ce principe, plus on y découvre d'étendue & de fécondité. C'est une carriere inépuisable d'idées fines & grandes.



CHAPITRE XXIV.

L'intérêt dérobe à la connoissance du prêtre honnête homme, les maux produits par le papisme.

Les contrées les plus religieuses sont les plus incultes. C'est dans les domaines ecclésiastiques que se manifeste la plus grande dépopulation. Ces contrées sont donc les plus mal gouvernées. Dans les cantons catholiques de la Suisse, regnent la disette & la stupidité : dans les cantons protestants, l'abondance & l'industrie. Le papisme est donc destructeur des empires.

Il est sur-tout fatal aux nations qui, puissantes par leur commerce, ont intérêt d'améliorer leurs colonies (1), d'encourager l'industrie & de perfectionner les arts.

Mais, chez les divers peuples, qui rend l'idole papale si respectable ? La coutume.

---

(1) Les colonies naissantes, se peuplent par la tolérance, & pour cet effet, il faut y rappeller la religion aux principes sur lesquels Jesus l'a fondée.

Qui, chez ces mêmes peuples, défend de penser ? La pareſſe : elle y commande aux hommes de tous les états.

C'eſt par pareſſe que le prince y voit tout avec les yeux d'autrui, & par pareſſe qu'en certains cas les nations & les miniſtres chargent le pape de penſer pour eux. Qu'en arrive-t-il ? Que le pontife en profite pour étendre ſon autorité & confirmer ſon pouvoir. Les princes peuvent-ils le limiter ? Oui, s'ils le veulent fortement. Sans une telle volonté, qu'on n'imagine pas qu'une égliſe intolérante rompe elle-même les fers dont elle enchaîne les peuples.

L'intolérance eſt une mine toujours chargée ſous le trône, & que le mécontentement eccléſiaſtique eſt toujours prêt d'allumer. Qui peut éventer cette mine ? La philoſophie & la vertu. Auſſi l'Egliſe a-t-elle toujours décrié les lumieres de l'une & l'humanité de l'autre, a-t-elle toujours peint la philoſophie & la vertu ſous des traits difformes (1). L'objet du clergé fut de les décréditer, & ſes moyens furent les calomnies. Les hommes en général aiment mieux croire qu'examiner ; & le clergé, en conſéquence, vit toujours dans la pareſſe de penſer,

(1) Si la haine qui s'exhale en accuſations vagues, prouve l'innocence de l'accuſé, rien n'honore plus les philoſophes que la haine du Sacerdoce. Jamais le Clergé ne cita des faits contr'eux. Il ne les accuſa point de l'aſſaſſinat de Henri IV, de la ſédition de Madrid, de la conſpiration de St. Domingue. Ce fut un moine & non un philoſophe qui, l'année derniere, y encourageoit les Noirs à maſſacrer les Blancs.

le plus ferme appui de la puiſſance papale. Quelle autre cauſe eût pu faſciner les yeux des magiſtrats François ſur le danger du papiſme.

Si dans l'affaire des jéſuites ils montrerent pour leur prince la tendreſſe la plus inquiete ; s'ils prévirent alors l'excès auquel le fanatiſme pouvoit ſe porter, ils n'apperçurent cependant point que de toutes les religions, le papiſme eſt le plus propre à l'allumer.

L'amour des magiſtrats pour le prince n'eſt pas douteux : mais il eſt douteux que cet amour ait été en eux aſſez éclairé. Leurs yeux ſe ſont long-temps fermés à la lumiere. S'ils s'ouvrent un jour, ils appercevront que la tolérance ſeule peut aſſurer la vie des monarques qu'ils chériſſent. Ils ont vu le fanatiſme frapper un prince, qui prouve chaque jour ſon humanité par les bontés de détail dont il comble ceux qui l'approchent.

Je ſuis étranger ; je ne connois pas ce prince. Il eſt, dit-on, aimé. Tel eſt cependant dans le cœur du dévot François l'effet de la ſuperſtition, que l'amour du moine l'emporte encore ſur l'amour du roi.

Ne peut-on, ſur un objet ſi important, réveiller l'attention des magiſtrats, & les éclairer ſur les dangers auxquels l'intolérant papiſme expoſera toujours les ſouverains.





CHAPITRE XXV.

Toute religion intolérante est essentiellement régicide.

PRESQUE toute religion est intolérante, & dans toute religion de cette espece, l'intolérance fournit un prétexte au meurtre & à la persécution. Le trône même n'offre point d'abri contre la cruauté du sacerdoce. L'intolérance admise, le prêtre peut également poursuivre l'ennemi de Dieu sur le trône (1) & dans la chaumiere.

(1) Si l'on en croit le jésuite Santarel, le pape a droit de punir les rois. Aussi, dans un traité de l'hérésie, du schisme, de l'apostasie & du pouvoir papal, traité imprimé à Rome avec permission des supérieurs, chez l'héritier Barthelemy Lanory en 1626. (ce jésuite dit) " Si le pape a sur les princes une puissance directive, il a aussi sur eux une " puissance corrective. Le souverain pontife peut " donc punir les princes hérétiques par des peines " temporelles : il peut, non-seulement les excommunier, mais encore les dépouiller de leurs royaumes, & absoudre leurs sujets du serment de fidélité : il peut donner des curateurs aux princes " incapables de gouverner : il le peut sans concile ; parce que le tribunal du pape & celui de " Jesus-Christ, est un seul & même tribunal. Le " pape, ajoute-t-il dans un autre endroit de cet " ouvrage, peut déposer les rois, ou parce qu'ils " sont incapables de gouverner, ou parce qu'ils sont

L'intolérance eſt mere du régicide. C'eſt ſur ſon intolérance que l'Eglise fonda l'édifice de ſa grandeur. Tous ſes membres concoururent à cette conſtruction. Tous crurent qu'ils ſeroient d'autant plus reſpectables & d'autant plus heureux * que le corps auquel ils appartiendroient, ſeroit plus puiſſant. Les Prêtres, en tous les ſiecles, ne s'occuperent donc que de l'accroiſſement du pouvoir * 21. eccléſiaſtique. Par-tout le clergé fut ambitieux & dut l'être.

Mais l'ambition d'un corps fait-elle néceſſairement le mal public ? Oui ; ſi ce corps ne peut le ſatisfaire que par des actions contraires au bien général. Il importoit peu qu'en Grece, les Lycurgues, les Léonidas, les Timoléons, qu'à Rome les Brutus, les Emiles, les Régulus, fuſſent ambitieux. Cette paſſion ne pouvoit ſe manifeſter en eux que par des ſervices rendus à la patrie. Il n'en eſt pas de même du clergé, il veut une autorité ſuprême. Il ne peut s'en revêtir qu'en dépouillant les légitimes poſſeſſeurs. Il doit donc faire une guerre perpétuelle & ſourde à la puiſſance temporelle ; avilir, à cet effet, l'autorité des princes & des magiſtrats, déchaîner l'intolérance ; par elle ébranler les trônes, par elle abrutir les citoyens (1), les rendre, à la fois, pau-

---

„ trop foibles défenſeurs de l'égliſe. Il peut donc, „ pour les cauſes ſuſdites, & pour la correction & „ l'exemple des rois, punir de mort les négligents „.

(1) L'ignorance des peuples eſt ſouvent funeſte aux princes. Chez un peuple ſtupide, tout ſouverain, maudit de ſon clergé, paſſe pour juſtement maudit. Ce n'eſt donc pas ſans cauſe que l'égliſe a fait de la

vres (1), pareſſeux & ſtupides. Tous les degrés par leſquels le clergé monte au pouvoir ſuprême, ſont donc autant de malheurs publics.

C'eſt le papiſme qui doit un jour détruire, en France, les loix & les parlements : deſtruction toujours l'annonce de la corruption des mœurs nationales & de la ruine d'un Empire.

En vain nieroit-on l'ambition du clergé. L'étude de l'homme la démontre à qui s'en occupe, & l'étude de l'hiſtoire, à ceux qui liſent celle de l'Egliſe. Du moment qu'elle ſe fut donné un chef temporel, ce chef ſe propoſa l'humiliation des rois : il voulut, à ſon gré, diſpoſer de leur vie & de leur couronne. Tel fut ſon projet. Pour l'exécuter, il fallut que les princes eux-mêmes concouruſſent à leur aviliſſement, que le prêtre s'inſinuât dans leur confiance, ſe fit leur conſeil, s'aſſociât à leur autorité : il y réuſſit. Ce n'étoit point tout encore ; il falloit inſenſiblement accréditer l'opinion de la préé,

---

pauvreté d'eſprit, une des premieres vertus chrétiennes. Dans les ouvrages de M. Rouſſeau, quels ſont les morceaux les plus loués des dévots ? Ceux où il fait le panégyrique de l'ignorance.

(1) Pourquoi, dans ſes inſtitutions, l'égliſe ne conſulte-t-elle jamais le bien public ? Pourquoi célébrer les fêtes & les dimanches, dans la ſaiſon, quelquefois pluvieuſe, des moiſſons ? L'égliſe ignore-t-elle que deux ou trois jours de travail ſuffiſent quelquefois pour engranger un tiers, un quart de la récolte, & diminuer d'autant la diſette & la famine ? Le clergé le ſait : mais qu'importe au ſyſtême de ſon ambition, le bien ou le mal public ! Rien de commun entre l'intérêt eccléſiaſtique & l'intérêt national.

minence de l'autorité ſpirituelle ſur la temporelle. A cet effet, les papes accumulerent les honneurs eccléſiaſtiques ſur quiconque, à l'exemple de Bellarmin, ſoumettoit les ſouverains aux pontifes, & ſur ce point, déclaroit le doute une héréſie.

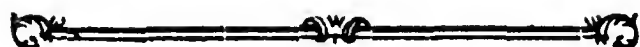
Cette opinion, une fois étendue & adoptée, l'Egliſe put lancer des anathêmes, prêcher des croiſades contre les monarques rebelles à ſes ordres (1), ſouffler par-tout la diſcorde; elle put, au nom d'un Dieu de paix, maſſacrer une partie de l'univers (2). Ce qu'elle put faire elle le fit. Bientôt ſon pouvoir égala celui des anciens prêtres Celtes, qui, ſous le nom de Druides, commandoient aux Bretons, aux Gaulois, aux Scandinaves, en excommunioient les princes & les immoloient à leur caprice & à leur intérêt.

Mais pour diſpoſer de la vie des rois, il faut s'être ſoumis l'eſprit des peuples. Par quel art l'égliſe y parvient-elle?

(1) La bulle *in cænâ domini* annonce à cet égard toutes les prétentions de l'égliſe, & l'acceptation de cette bulle, toute la ſottiſe de certains peuples.

(2) Dans un ouvrage ſur l'intolérance, M. de Malveaux dit, que la religion papiſte, comme la muſulmane, ne peut ſe ſoutenir que par le meurtre & les ſupplices. Quelle horreur cette propoſition n'inſpire-t-elle pas pour le papiſme!





CHAPITRE XXVI.

Des moyens employés par l'église pour s'asservir les nations.

Ces moyens sont simples. Pour être indépendant du prince, il falloit que le clergé tînt son pouvoir de Dieu ; il le dit & on le crut.

Pour être obéi de préférence aux rois, il falloit qu'on le regardât comme inspiré par la divinité : il le dit & l'on le crut.

Pour se soumettre la raison humaine, il falloit que Dieu parlât par sa bouche ; il le dit & l'on le crut.

Donc, ajoutoit-il, en me déclarant infaillible, je le suis.

Donc en me déclarant vengeur de la divinité, je le deviens.

Or dans cet auguste emploi, mon ennemi est celui du très-haut, celui qu'une église infaillible déclare hérétique.

Que cet hérétique soit prince ou non, quel que soit le titre du coupable, l'église a le droit de l'emprisonner, de le torturer (1), de le brûler. Qu'est-ce qu'un roi devant l'éternel ? Tous les hommes à ses yeux sont égaux & sont tels aux yeux de l'église.

---

(1) Si les prêtres en général sont si cruels, c'est que, jadis sacrificateurs ou bouchers, ils retiennent encore l'esprit de leur premier état.

Or, d'après ces principes, & lorsqu'en vertu de son infaillibilité l'église se fut attribuée le droit de persécuter, & en eut fait usage, alors redoutable à tous les citoyens, tous dûrent s'humilier devant elle, tous dûrent tomber aux pieds du prêtre. Tout homme enfin [quel que fût son rang] devenu justiciable du clergé, dut reconnoître en lui une puissance supérieure à celle des monarques & des magistrats.

Tel fut le moyen par lequel le prêtre, & se soumit les peuples, & fit trembler les rois. Aussi, par-tout où l'église éleva le tribunal de l'inquisition, son trône fut au-dessus de celui des souverains.

Mais dans les pays où l'église ne peut s'armer de la puissance inquisitive, comment sa ruse triompha-t-elle de celle du prince ? En lui persuadant comment à Vienne ou en France, il regne par la religion ; que ses ministres, si souvent destructeurs des rois, en sont les appuis, & qu'enfin l'Autel est le soutien du trône.

Mais on sait qu'à la Chine, aux Indes & dans tout l'Orient, les trônes s'affermissent sur leur propre masse. On sait qu'en Occident, ce furent les prêtres qui les conserverent; que la religion plus souvent que l'ambition des grands, créa des régicides ; que dans l'état actuel de l'Europe, ce n'est que du fanatique que les monarques ont à se défendre. Ces monarques douteroient-ils encore de l'audace d'un corps qui les a si souvent déclarés ses justiciables.

Cette orgueilleuse prétention eût à la longue sans doute éclairé les princes, si l'église, selon les temps & les circonstances, n'eût sur ce point successivement paru changer d'opinion.



CHAPITRE XXVII.

Des temps où l'église Catholique laisse reposer ses prétentions.

L'ESPRIT d'un siecle est-il peu favorable aux entreprises du sacerdoce? Les lumieres philosophiques ont-elles percé dans tous les ordres de citoyens? Le militaire plus instruit, est-il plus attaché au prince qu'au clergé? Le souverain lui-même plus éclairé, s'est-il rendu plus respectable à l'église? Elle dépouille sa férocité, modere son zele : elle avoue hautement l'indépendance du prince. Mais cet aveu est-il sincere? Est-il l'effet de la nécessité, de la prudence ou de la persuasion réelle du clergé? La preuve qu'en se taisant, l'église n'abandonne pas ses prétentions, c'est qu'elle enseigne toujours à Rome la même doctrine. Le clergé affecte sans doute le plus grand respect pour la royauté. Il veut qu'on l'honore jusque dans les tyrans. * 22. Mais ses maximes à ce sujet prouvent moins son attachement pour les souverains, que son indifférence, & son mépris pour le bonheur des hommes & des nations.

Qu'importe à l'église la tyrannie des mauvais rois, pourvu qu'elle partage leur pouvoir!

Lorsque l'Ange des ténebres emporta le fils de l'homme sur la montagne, il lui dit : tu vois d'ici tous les royaumes de la terre : adore-moi, je t'en fais le maître. L'Eglise dit pareillement au prince, sois mon esclave, sois l'exécuteur

de mes barbaries, adore-moi, inſpire aux peuples la crainte du prêtre, qu'ils croupiſſent dans l'ignorance & la ſtupidité ; à ce prix je te donne un empire illimité ſur tes ſujets : tu peux être tyran.

Quel traité monſtrueux entre le ſacerdoce & le deſpotiſme !

L'égliſe enſeigne, dit-on, à reſpecter les princes, les magiſtrats. Mais les honore-t-elle, lorſqu'elle les nomme en Eſpagne les bourreaux de ſon inquiſition, en France ſes géoliers, (1) & qu'elle leur ordonne l'empriſonnement de quiconque ne penſe pas comme elle ?

C'eſt avilir les princes que de les charger de pareils emplois : c'eſt haïr les peuples que de leur commander de ſe ſoumettre aux tyrans les plus inhumains. L'égliſe d'ailleurs leur en donne-t-elle l'exemple, s'humilie-t-elle devant les Princes qu'elle nomme hérétiques ?

Ennemi ſourd de la puiſſance temporelle, le ſacerdoce, ſelon les temps & le caractere des rois, les ménage, ou les inſulte. Du moment où le ſouverain ceſſe d'être ſon eſclave, l'anathême eſt ſuſpendu ſur ſa tête. Le ſouverain eſt-il foible ? l'anathême eſt lancé : il eſt le jouet de ſon clergé. Le prince eſt-il éclairé & ferme ? ſon Clergé le reſpecte.

Le pape ſe refuſe aux demandes de Valdemar roi de Dannemarck, ce roi lui fait cette réponſe.

(1) Dans les pays catholiques, on s'informe ſoigneuſement ſi tel payſan eſt calviniſte, s'il va les dimanches à la meſſe, & nullement s'il a du lard dans ſon pot.

ponse. (1) „ De Dieu je tiens la vie, des Danois „ le royaume, de mes peres mes richesses, de „ tes prédécesseurs la foi que je te remets par „ les présentes, si tu ne m'octroies ma de- „ mande. „

Tel est le protocole de tout prince éclairé avec la cour de Rome. Qu'on la brave, on n'a point à la redouter.

Les prêtres, par la mollesse de leur éducation, sont pusillanimes. Ils ont la barbe de l'homme & le caractere de la femme. Impérieux avec qui les craint, ils sont lâches avec qui leur résiste. Henri VIII en est la preuve.

Un attentat conçu, mais manqué, est sous un tel roi le signal de la destruction entiere des prêtres. Ils le savent, & la terreur retient alors leur bras. Sur qui le levent-ils? sur des princes, ou craintifs, ou bons. Qu'Henri IV eût moins ménagé le sacerdoce, il n'en eût point été la victime. Qui redoute le clergé le rend redoutable. Mais si sa puissance est fondée sur l'opinion, lorsque l'opinion s'affoiblit, sa puissance n'est-elle pas diminuée? Elle reste entiere, répondrai-je, tant qu'elle n'est point anéantie. Pour reprendre son crédit, il suffit qu'un prêtre gagne la confiance du prince: cette confiance gagnée, il éloignera du monarque les hommes éclairés. Ces hommes sont contre le sacerdoce les soutiens invisibles du trône & de la magistrature. Une fois bannis d'un empire, les peuples dirigés par les prêtres retombent dans leur ancienne

---

(1) *Vitam habemus à Deo, regnum ab incollis, divitias à parentibus, fidem à tuis prædecessoribus, quam, si nobis non faves, remittimus per presentes.*

ſtupidité, & les princes dans leur ancien eſclavage.

Peut être l'eſprit des nations eſt-il maintenant peu favorable au clergé. Mais un corps immortel ne doit jamais déſeſpérer de ſon crédit. Tant qu'il ſubſiſte, il n'a rien perdu. Pour recouvrer ſa premiere puiſſance, il ne fait qu'épier l'occaſion, la ſaiſir & marcher conſtamment à ſon but. Le reſte eſt l'œuvre du temps.

Qui jouit comme le clergé d'immenſes richeſſes pour l'attendre patiemment! Ne peut-il plus prêcher de croiſades contre les ſouverains & les combattre à force ouverte? il lui reſte encore la reſſource du fanatique contre tout prince aſſez timide pour n'oſer établir la loi de la tolérance (1).

(1) Par-tout où l'on tolere pluſieurs religions & pluſieurs ſectes, elles s'habituent inſenſiblement l'une à l'autre. Leur zele perd tous les jours de ſon acreté. Il eſt peu de fanatiques où la tolérance pléniere eſt établie.





CHAPITRE XXVIII.

Du temps où l'église fait revivre ses prétentions.

Qu'un prince foible & superstitieux occupe le trône d'un grand empire : qu'en cet empire l'église ait élevé le tribunal de l'inquisition : qu'enrichie des dépouilles des hérétiques, & devenue de jour en jour plus riche & plus puissante, elle ait par des supplices horribles & multipliés, effrayé les esprits, éteint le jour de la science, ramené les ténebres de la stupidité, l'église y commandera en reine, elle y fera revivre ses prétentions, le regne du monarque sera le siecle de la grandeur sacerdotale, & si les mêmes causes produisent nécessairement les mêmes effets, les peuples esclaves de l'église, reconnoîtront en elle une puissance supérieure à celle du souverain. Alors le prince humilié & privé du secours de ses peuples, ne sera devant son clergé qu'un citoyen isolé, exposé au mêmes mépris, aux mêmes indignités & aux mêmes châtiments que le dernier de ses sujets. Que cette conduite soit criminelle ou non : la superstition la justifie. L'infaillibilité avouée d'un corps, légitime tous les forfaits.





CHAPITRE XXIX.

Des prétentions de l'église prouvées par le fait.

LES gouvernements d'Allemagne & de France ont soustrait leurs sujets aux bûchers de l'inquisition. Mais de quel droit, dira l'église, ces gouvernements mirent-ils des bornes à ma puissance ? Fût-ce de mon aveu qu'ils en bannirent mes inquisiteurs ? ne les ai-je pas sans cesse rappelés dans ces empires ? (1) Le clergé d'Espagne & de Portugal ne regarde-t-il pas l'inquisition comme salutaire ? Les prélats de France & d'Allemagne ont-ils cité ce tribunal comme impie & funeste ? Se sont-ils séparés de la communion de ces prêtres prétendus cruels (2),

(1) Dans les papiers saisis chez les jésuites, le procureur-général du parlement d'Aix, trouva, sous le nom de conseil de conscience, le projet d'une inquisition. Ce que les jésuites n'avoient pu faire en France, sur la fin du regne de Louis XIV, ils espéroient, apparemment, pouvoir l'exécuter sous un regne encore plus favorable.

(2) Les évêques eussent dû prendre exemple sur saint Martin. Ce prélat apprend que le tyran Maxime a fait périr l'hérétique Priscillien ; qu'Itachius, évêque Espagnol, homme perdu de débauche, homme atroce, intrigant & cruel, a surpris cet arrêt de mort : il va trouver Maxime, il lui représente que la religion doit épargner le sang humain : il lui reproche aigrement ce crime.

parce qu'ils font brûler leurs semblables ? Est-il enfin un pays catholique où, du moins par leur silence, les évêques n'aient approuvé l'inquisition ? Or qu'est-ce que l'église ? l'assemblée des ecclésiastiques. L'église se déclare-t-elle le vengeur de Dieu ? Ce droit de le venger est celui de persécuter les hommes. Or la même infaillibilité qui lui donne ce droit, l'autorise à l'exercer également sur les rois, comme sur le dernier de leurs sujets. * 23.

Mais la majesté des princes, dira-t-on, doit-elle s'humilier devant l'orgueil des prêtres ? doit-elle se soumettre aux punitions infligées par le sacerdoce ? Pourquoi non, répondra l'église. Qu'est-ce que leur prétendue majesté ? Un néant devant l'éternel & ses ministres. Le vain titre de Roi anéantiroit-il les droits du clergé ! Il ne peut le perdre. Que le Prince & le sujet commettent le crime de l'hérésie, le même crime exige la même punition. De plus si la conduite

---

Pendant le séjour de saint Martin à Treves, les hérétiques sont tranquilles. A son départ, les évêques, secondés d'Ithacius, sollicitent de nouveau Maxime, l'engagent à rétracter la parole donnée à saint Martin : ils accusent même ce saint d'hérésie; ont proscrire les sectaires : saint Martin l'apprend; ne veut plus communiquer avec de tels persécuteurs. Quelque temps après il s'adoucit, &, dans l'espoir de sauver le reste des Priscillianistes & de suspendre les persécutions religieuses, il consent d'assister, avec ces évêques, à l'ordination de celui de Treves : il s'en repent aussi tôt. Il attribue à cette foiblesse la perte du don des miracles, & déclare cette condescendance un crime qu'il expie par une longue pénitence.

du prince eſt la loi des peuples, ſi ſon exemple peut autoriſer l'impiété, c'eſt ſur-tout le ſang des rois que l'intérêt du prêtre & de Dieu demande. L'égliſe le verſoit du temps de Henri III & de Henri IV; & l'égliſe eſt toujours la même. La doctrine de Bellarmin eſt la doctrine de Rome & des ſéminaires. « Les premiers chrétiens, dit „ ce docteur, eurent le droit de tuer Néron „ & tous les princes leurs perſécuteurs. S'ils „ ſouffrirent ſans ſe plaindre, ce fut l'audace & „ non le droit qui leur manqua ». Samuel n'en eut aucun que l'égliſe catholique, cette épouſe de Dieu, * 24. n'ait encore. Or Agag étoit roi; Samuel ordonne à Saul le meurtre de ce roi; Saul héſite; il eſt proſcrit, & ſon ſceptre paſſe en d'autres mains. Qu'inſtruits par cet exemple, les chrétiens ſachent enfin qu'au moment même où par la bouche du prêtre, Dieu commande le ſupplice d'un roi, c'eſt au chrétien d'obéir. Héſiter eſt un crime.





CHAPITRE XXX.

Des prétentions de l'église prouvées par le fait.

Les mêmes droits, dit l'église, que mon infaillibilité me donne sur les rois, une possession immémoriale me les confirme. Les princes furent toujours mes esclaves, & j'ai toujours versé le sang humain. En vain l'impie a cité contre moi ce passage " rendez à César ce qui „ est dû à César „. Si César est hérétique, que lui doit l'église ? la mort (1). Est-ce à des catholiques à lire, à citer les écritures ? Prétendoient-ils, à l'exemple des protestans & des quakers, en pénétrer le sens & s'en faire les interpretes : la lettre tue & c'est l'esprit qui vivifie.

Qu'à l'exemple des saints, le catholique, humble adorateur des décisions de l'église, reconnoisse son pouvoir sur le temporel des rois. Ce Thomas de Cantorbéri, ce prêtre ; dit-on, intrigant, ingrat, audacieux, fut lui-même le plus vif défenseur des droits du sacerdoce, & son zele le place au rang des saints. Que les vils laïcs, que ces insectes des ténebres humilient leur raison devant les incompréhensibles écritures ; qu'ils en attendent en silence

(1) Au siecle de Henri III & d'Henri IV, des Cléments & & des Ravaillacs, telle étoit la maniere dont les sorbonistes interprétoient ce passage.

l'interprétation : c'est assez pour eux de savoir que toute autorité vient de Dieu, releve de son vicaire, & qu'il n'en est point d'indépendante du pape. Les princes catholiques ont vainement tenté de se soustraire à ce saint joug : eux-mêmes n'ont jusqu'à présent pu déterminer les bornes (1) nettes & précises des deux autorités. Que peuvent-ils reprocher à l'église? La reconnoissent-ils pour infaillible? Elle est donc sans ambition. Les témoignages les plus authentiques de sa propre histoire ne peuvent déposer contre elle. Enfin pour lui prouver des crimes, les démonstrations les plus claires sont insuffisantes.

L'Europe nie maintenant l'infaillibilité de l'église, mais elle n'en doutoit point lorsque le clergé transportoit aux Espagnols la couronne de Montézume, qu'il armoit l'Occident contre l'Orient, qu'il ordonnoit à ses saints de prêcher des croisades, & disposoit enfin à son gré des couronnes de l'Asie. Ce que l'église put en Asie, elle le peut en Europe.

Quels sont d'ailleurs les droits reclamés par

---

(1) Ces bornes sont-elles impossibles à fixer? Non : & si les prêtres, comme ils le disent, ne prétendent qu'à l'autorité spirituelle & aux biens de cette espece :

Il faut, quant à l'autorité, ne la leur laisser exercer que dans les pays des ames & des esprits.

Il faut, quant aux biens, ne leur donner que les plus aëriens & les plus spirituels ; qu'en conséquence tout, depuis le sommet des Cordillieres jusqu'à l'empirée, leur soit cédé ; mais que le reste appartienne aux Rois & à la république.

le clergé ? ceux dont ont joui les prêtres de toutes les religions.

Lors du paganisme les dons les plus magnifiques n'étoient-ils pas portés en Suede, au fameux Temple d'Upsal ? Les plus riches offrandes, dit M. Mallet, n'y étoient-elles point, dans les temps des calamités publiques ou particulieres, prodiguées aux Druides? Or du moment où le prêtre catholique eut succédé aux richesses & au pouvoir de ces Druides, ils eurent, comme eux, part à toutes les révolutions de la Suede. Que de séditions excitées par les archevêques d'Upsal. Que de changements faits par eux dans la forme du gouvernement ! Le trône alors n'étoit point un abri contre la puissance de ces redoutables prélats. Demandoient-ils le sang des princes ? le peuple se hâtoit de le répandre. Tels furent en Suede les droits de l'église.

En Allemagne, elle voulut que les empereurs pieds & têtes nus, vinssent devant le pape reconnoitre en elle la même autorité.

En France elle ordonna que les rois dépouillés de leurs habits, par les ministres de la religion, seroient attachés aux autels, y seroient frappés de verges & qu'ils expieroient dans ce supplice les crimes dont l'église les déclaroit coupables.

En Portugal on a vu l'Inquisition déterrer le cadavre du roi don Juan IV (1) pour l'absou-

(1) Le crime de ce Juan fut sa défense faite aux inquisiteurs de s'approprier les biens de leurs victimes. Cette défense n'étoit pas même contraire à la nouvelle bulle, qu'à l'insçu du Prince les Dominicains avoient obtenue du Pape.

dre d'une excommunication qu'il n'avoit pas encourue.

Lors des différents de Paul V avec la république de Venise, l'église anathématisa le savant dont la plume vengeoit la république ; elle fit plus, elle assassina Fra-Paolo, & nul ne lui en contesta le droit (1) ; l'Europe fut l'action & garda le silence respectueux.

Lorsque Rome frappa pareillement de l'anathême le seigneur de Milan (2) ; lorsqu'elle le déclara hérétique & publia des croisades contre les Malatestes, les Ordolaphées & les Manfrédys (3) les puissances de l'Europe se turent, & leur silence fut la reconnoissance tacite du droit aujourd'hui reclamé par l'Eglise, droit exercé par elle en tous les temps, & frondé sur la base inébranlable de son infaillibilité.

Or que répondre à cette foule d'exemples & de raisonnements sur lesquels le clergé appuie

---

(2) Fra-Paolo, frappé d'un coup de poignard, en disant sa messe, tombe & prononce ces mots célebres : *agnosco stylum Romanum.*

(3) Le seul crime dont le Pape accusoit Visconti, c'étoit, en qualité de vassal de l'empire, d'avoir pris avec trop de zele le parti de l'empereur Louis de Baviere. Ce zele fut déclaré hérétique.

(4) Le crime de Malateste, fut d'avoir surpris Rimini. Celui des Ordolaphées & des Manfredys fut de s'être emparé de Faënza sur laquelle le pape s'étoit créé des prétentions. Tous les papes étoient alors usurpateurs & tous leurs ennemis déclarés hérétiques. Ces papes cependant se confessoient & ne restituoient point. Leurs successeurs ont depuis joui sans scrupule de ces biens mal acquis. Cette jouissance peut paroitre un mystere d'iniquité : j'aime mieux croire que c'est un mystere de théologie.

ſes prétentions? L'égliſe une fois reconnue infaillible & la ſeule interprete des écritures, * 25. tout droit prétendu par elle eſt un droit acquis. Nulle déciſion qui ne ſoit vraie: en douter eſt une impiété. Déclare-t-elle un roi hérétique? ce roi le devient. Le condamne-t-elle au ſupplice? il faut l'y traîner.

Quelque barbare, quelqu'intolérant que ſoit un corps, le reconnoît-on pour infaillible, on perd le droit de le juger. Soupçonner alors ſa juſtice, c'eſt nier la conſéquence immédiate & claire d'un principe admis. Je ne m'étendrai pas davantage ſur ce ſujet, & me contenterai d'obſerver, que s'il eſt vrai, comme je l'ai dit ci-deſſus, que tout homme du moins tout corps ſoit ambitieux;

Que l'ambition ſoit en lui vertu ou vice, ſelon les moyens divers par leſquels il la ſatisfait;

Que ceux employés par l'égliſe ſoient toujours deſtructifs du bonheur des nations;

Que ſa grandeur fondée ſur l'intolérance doive appauvrir les peuples, avilir les magiſtrats, expoſer la vie des ſouverains, & qu'enfin jamais l'intérêt du ſacerdoce ne puiſſe ſe confondre avec l'intérêt public:

On doit conclure de ces faits divers que la religion, (non cette religion douce & tolérante établie par Jeſus-Chriſt,) mais celle du prêtre, celle au nom de laquelle il ſe déclare vengeur de la divinité, & prétend au droit de brûler & de perſécuter les hommes, eſt une religion de diſcorde (1) & de ſang,

(1) Si la religon eſt quelquefois le prétexte des

une religion régicide, & sur laquelle un clergé ambitieux pourra toujours établir les droits horribles dont il a si souvent fait usage.

Mais que peuvent contre l'ambition de l'église lui refuser certaines sectes chrétiennes:

1°. La qualité d'infaillible;

2°. Le droit exclusif d'interpréter les écritures;

3°. Le titre de vengeur de la divinité.

---

troubles & des gueres civiles, la vraie cause, c'est dit-on, l'ambition & l'avarice des chefs. Mais sans le secours d'une religion intolérante, leur ambition n'armeroit point cent mille bras.





CHAPITRE XXXI.

*Des moyens d'enchaîner l'ambition ecclé-
ſiaſtique.*

LAISSE-T-ON à Dieu le ſoin de ſa propre vengeance, lui remet-on la punition des hérétiques; la terre ne s'arroge-t-elle plus le droit de juger les offenſes faites au Ciel : * 26. Le précepte de la tolérance devient-il enfin un précepte de l'éducation publique; alors ſans prétexte pour perſécuter les hommes, ſoulever les peuples, envahir la puiſſance temporelle; l'ambition du prêtre s'éteint. Alors dépouillé de ſa férocité, il ne maudit plus ſes ſouverains, n'arme plus les Ravaillacs, & n'ouvre plus le ciel aux régicides. Si la foi eſt un don du Ciel, l'homme ſans foi eſt à plaindre, non à punir. L'excès de l'inhumanité c'eſt de perſécuter un infortuné. Par quelle fatalité ſe le permet-on, lorſqu'il s'agit de religion !

La tolérance admiſe, le paradis n'eſt plus la récompenſe de l'aſſaſſin & le prix des grands attentats.

Au reſte, que le prince ſoit barbare ou bon, qu'il ſoit Buſiris ou Trajan, il a toujours intérêt d'établir la tolérance. Ce n'eſt qu'à ſon eſclave que l'Egliſe permet d'être tyran. Or, Buſiris ne veut point être eſclave.

Quant au prince vertueux & jaloux du bonheur de ſes ſujets, quel doit être ſon premier

foin? Celui d'affoiblir le pouvoir eccléfiaftique. C'eft fon clergé qui s'oppofera toujours le plus fortement à l'exécution de fes projets bienfaifants. La puiffance fpirituelle eft toujours l'ennemi ouvert ou caché (1) de la temporelle. L'églife eft un tigre. Eft-il enchaîné par la loi de la tolérance? Il eft doux. Sa chaîne fe rompt-elle? Il reprend fa premiere fureur.

Par ce qu'a fait autrefois l'églife, les princes peuvent juger de ce qu'elle feroit encore fi l'on lui rendoit fon premier pouvoir. Le paffé doit les éclairer fur l'avenir.

Le Magiftrat qui fe flatteroit de faire concourir les puiffances fpirituelles & temporelles au même objet, c'eft-à-dire au bien public, fe tromperoit : leurs intérêts font trop différents. Il en eft de ces deux puiffances quelquefois réunies pour dévorer le peuple, comme de deux Nations voifines & jaloufes, qui, liguées contre une troifieme, l'attaquent & fe battent au partage de fes dépouilles.

Nul empire ne peut être fagement gouverné par des pouvoirs fuprêmes & indépendants. C'eft d'un feul, ou partagé entre plufieurs,

---

(1) Le fouverain accorde-t-il faveur & confidération aux bigots? Il fournit des armes à fes ennemis : ceux du dehors font les princes voifins, ceux du dedans font les théologiens. Doit il accroître leur puiffance?

La multiplicité des religions dans un empire affermit le trône. Des fectes ne peuvent être contenues que par d'autres fectes. Dans le moral comme dans le phyfique, c'eft l'équilibre des forces oppofées qui produit le repos.

ou réuni entre les mains du monarque, que toute loi doit émaner.

La tolérance ſoumet le prêtre au prince, l'intolérance ſoumet le prince au prêtre. Elle annonce deux puiſſances rivales dans un empire.

Peut-être les anciens, dans le partage qu'ils firent de l'univers entre Oromaze & Ariman, & dans le récit de leurs éternels combats, ne déſignoient-ils que la guerre éternelle du ſacerdoce & de la magiſtrature. Le regne d'Oromaze étoit celui de la lumiere & de la vertu : tel doit être le regne des loix. Le regne d'Ariman étoit celui des ténebres & du crime : tel doit être celui du prêtre & de la ſuperſtition.

Quels ſont les diſciples d'Oromaze ? Ces philoſophes aujourd'hui ſi perſécutés en France par l'intrigue des moines & des miniſtres d'Ariman. Quel crime leur reproche-t-on ? Aucun. Ils ont, autant qu'il en eſt eux, éclairé les nations : ils les ont ſouſtraites au joug flétriſſant de la ſuperſtition, & c'eſt peut-être à leurs écrits que les princes & les magiſtrats doivent en partie la conſervation de leur autorité.

L'ignorance des peuples, mere d'une dévotion ſtupide, * 27. eſt un poiſon qui, ſublimé par les chymiſtes de la religion, répand autour du trône les exhalaiſons mortelles de la ſuperſtition. La ſcience des philoſophes au contraire, eſt ce feu pur & ſacré, qui loin des rois écarte les vapeurs peſtilentielles du fanatiſme.

Le prince qui ſoumet lui & ſon peuple à l'empire du ſacerdoce, éloigne de lui ſes ſujets vertueux. Il regne, mais ſur des ſuperſ-

titieux ; ſur des peuples dont l'ame eſt dégradée ; enfin ſur les eſclaves du prêtre. Ces eſclaves ſont des hommes morts pour la patrie. Ils ne la ſervent ni par leurs talents, ni par leur courage. Un pays d'inquiſition n'eſt pas la patrie d'un citoyen * 28 honnête.

Malheur aux nations où le moine pourſuit impunément quiconque mépriſe ſes légendes, & ne croit ni aux ſorciers, ni au nain jaune ; où le moine traîne au ſupplice l'homme vertueux *qui fait le bien, ne nuit à perſonne & dit la vérité*. Sous le regne du fanatiſme, les plus perſécutés, dit M. Hume, vie de Marie d'Angleterre, ſont les plus honnêtes & les plus ſpirituels. Du moment où la bigotterie prend en main les rênes d'un empire, elle en bannit les vertus & les talents : alors les eſprits tombent dans un affaiſſement, le ſeul peut-être qui ſoit incurable.

Quelque critique que ſoit la ſituation d'un peuple, un ſeul grand homme ſuffit quelquefois pour changer la face des affaires. La guerre s'allume entre la France & l'Angleterre. La France a d'abord l'avantage. M. Pitt eſt élevé au miniſtere ; la nation Angloiſe reprend ſes eſprits & les officiers de mer leur intrépidité. Le ſupplice d'un amiral opere ce changement. Le miniſtre communique l'activité de ſon génie aux chefs de ſes entrepriſes. La cupidité du ſoldat & du matelot, réveillée par l'appas du gain & du pillage, réchauffe leur courage ; & rien de moins ſemblable à lui-même que l'Anglois, du commencement & de la fin de la guerre.

M. Pitt, dira-t-on, commandoit à des hommes libres. Il eſt ſans doute facile de ſouffler

l'esprit de vie sur un tel peuple. Dans tout autre pays, quel usage faire du ressort puissant de l'amour patriotique? Qu'en orient un citoyen identifie son intérêt avec l'intérêt public; qu'ami de sa nation, il en partage la gloire, la honte & les infortunes, un tel homme peut-il se promettre, si sa patrie succombe sous le fait du malheur, de n'en jamais nommer les auteurs? S'il les nomme, il est perdu. Il faut donc, en certains gouvernemens, qu'un bon citoyen, ou soit puni comme tel, ou cesse de l'être. L'est-on en France? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est que le seul ministre qui, dans cette guerre, eût pu donner quelqu'énergie à la nation, étoit M. le duc de Choiseul. Sa naissance, son courage, l'élévation de son caractere, la vivacité de ses conceptions eût sans doute ranimé les François, s'ils eussent été ranimables. Mais la bigotterie commandoit alors trop impérieusement aux grands. * 29 Telle étoit sur eux sa puissance, qu'au moment même où la France, battue de toute part, se voyoit enlever ses colonies, on ne s'occupoit à Paris que de l'affaire des Jésuites (1). L'on ne s'intriguoit que pour eux.

---

(1) Lors de l'affaire des jésuites, si l'on apprenoit à Paris la perte d'une bataille, à peine s'en occupoit-on un jour. Le lendemain on parloit de l'expulsion des bénis peres. Ces peres pour détourner le public de l'examen de leurs constitutions, ne cessoient de crier contre les encyclopédistes. Ils attribuoient au progrès de la philosophie les mauvais succès des campagnes. C'est elle, disoient-ils, qui gâte l'esprit des

Tel étoit l'esprit qui régnoit à Constantinople, lorsque Mahomet second en faisoit le siege. La cour y tenoit des conciles, dans le temps même que le Sultan en prenoit les fauxbourgs.

La bigotterie rétrécit l'esprit du citoyen : la tolérance l'étend. Elle seule peut dépouiller le François de sa dévote férocité.

---

soldats & les généraux. Leurs dévotes en étoient convaincues. Mille oies couleur de rose répétoient la même phrase ; & c'étoit cependant le peuple très-philosophe des Anglois, & le roi encore plus philosophe de Prusse, qui battoient les généraux François que personne n'accusoit de philosophie.

D'autre part les amateurs de l'ancienne musique soutenoient que les infortunes de la France étoient l'effet du goût pris pour les bouffons & la musique Italienne. Cette musique, selon eux, avoit entiérement corrompu les mœurs. J'étois alors à Paris. On n'imagine pas combien de pareils propos, tenus par ce que les François appellent leur bonne compagnie, les rendoient ridicules aux étrangers.

Le bon sens étoit chez presque toutes les grandes dames, traité d'impiété. Elles ne parloient que du R. P. Berthier ; ne mesuroient le mérite d'un homme que par l'épaisseur de son missel.

Dans toute oraison funébre, l'on n'y parloit jamais que de la dévotion du décédé & son panégyrique se réduisoit à ceci. *C'est que le Grand tant loué étoit un imbécille que les moines avoient toujours mené par le nez.*

Point de mandement ou de sermon dont la fin ne fût aiguisée par un trait de satyre contre les philosophes & les encyclopédistes. Les prédicateurs vers la fin de leurs discours s'avançoient sur le bord de leur chaire, comme les Castrats sur le bord du théâtre, les uns pour faire leur épigramme, & les autres leur point d'orgue. En cas d'oubli de la part des prédicateurs, on leur eût demandé l'épigramme, comme aux Arlequins la capriole.

Quelque ſuperſtitieuſe, quelque fanatique que ſoit une nation, ſon caractere ſera toujourt ſuſceptible des diverſes formes que lui donneront ſes loix, ſon gouvernement, & ſurtout l'éducation publique. L'inſtruction peut tout; & ſi j'ai, dans les ſections précédentes ſi ſcrupuleuſement détaillé les maux produits par une ignorance dont tant de gens ſe déclarent aujourd'hui les protecteurs, c'étoit pour faire mieux ſentir toute l'importance de l'éducation.

Quels moyens de la perfectionner ?

Peut-être eſt-il des ſiecles où content d'eſquiſſer un grand plan, on ne doit pas ſe flatter qu'il s'exécute.

C'eſt par l'examen de cette queſtion que je terminerai cet ouvrage.





NOTES.

1. La contradiction révolte l'ignorant. Si l'homme éclairé la supporte, c'est qu'examinateur scrupuleux de lui-même, il est souvent surpris en erreur. L'ignorant ne sent point le besoin de l'instruction. Il croit tout savoir. Qui ne s'examine point, se croit infaillible; & c'est ce que se croient la plupart des hommes, & sur-tout le petit maître François. Je l'ai toujours vu s'étonner de son peu de succès chez l'étranger. Devroit-il ignorer que pour se faire entendre dans les échelles du Levant, s'il faut parler la langue Franque, il faut, pour se faire entendre de l'étranger, parler la langue du bon sens; & qu'un petit maître y paroîtra toujours ridicule, tant qu'au langage de la raison, il substituera le jargon à la mode de son pays.

2. Les vérités générales éclairent le public, sans offenser personnellement l'homme en place; pourquoi donc n'excite-t-il point les écrivains à la recherche de ces sortes de vérités? C'est qu'elles contredisent quelquefois ses projets.

3. Ce n'est point en théologie la nouveauté d'une opinion qui révolte; mais la violence employée pour la faire recevoir. Cette violence a dans les empires quelquefois produit des commotions vives. Une ame noble & élevée soutient impatiemment le joug avilissant du prêtre; & le persécuté se venge toujours du persécuteur. L'homme, dit Machiavel, a droit

de tout penser, de tout dire, de tout écrire, mais non d'imposer ses opinions. Que le théologien me persuade ou me convainque, & qu'il ne prétende point forcer ma croyance.

4. La seule religion intolérable est une religion intolérante. Une telle religion étant devenue la plus puissante dans un empire, y allumeroit les flambeaux de la guerre, & le plongeroit dans des troubles & des calamités sans nombre.

5. Les prêtres sont-ils indifférents aux disputes théologiques? Les orgueilleux docteurs, après s'être dit bien des injures, s'ennuient d'écrire sans être lus. Le mépris public leur impose silence.

6. Un législateur prudent fait toujours proposer par quelqu'écrivain célebre les loix nouvelles qu'il veut établir. Ces loix sont-elles, sous le nom de cet auteur, quelque temps exposées à la critique publique? Si l'on les juge bonnes, & qu'on les reconnoisse pour telles, on les reçoit sans murmurer.

7. Un ministre fait-il une loi? Un philosophe découvre-t-il une vérité? Jusqu'à ce que l'utilité de cette loi & de cette vérité soit avouée, tous deux sont en butte à l'envie & à la sottise. Leur sort cependant est très-différent: le ministre, armé de la puissance, n'est exposé qu'à des railleries: mais le philosophe, sans pouvoir, l'est à des persécutions.

8. On entend vanter tous les jours l'excellence de certains établissements étrangers, mais ces établissements, ajoute-t-on, ne sont pas compatibles avec telle forme de gouvernement. Si ce fait est vrai dans quelques cas particuliers, il est faux dans la plupart. La

procédure criminelle Angloise est-elle la plus propre à protéger l'innocence ? Pourquoi les François, les Allemands & les Italiens ne l'adoptent-t-il pas ?

9. Les princes changent journellement les loix du commerce. Celles qui reglent la perception des droits & des impôts. Ils peuvent donc changer également toute loi contraire au bien public. Trajan croit-il le gouvernement républicain préférable au monarchique ? Il offre de changer la forme du gouvernement : il offre la liberté aux Romains, & la leur auroit rendue, s'ils eussent voulu l'accepter. Une telle action mérite sans doute de grands éloges. Elle a frappé l'univers d'admiration. Mais est-elle aussi surnaturelle qu'on l'imagine ? ne sent-on pas qu'en brisant les fers des Romains, Trajan conservoit la plus grande autorité sur un peuple affranchi par sa générosité ; qu'il eût alors tenu de l'amour & de la reconnoissance presque tout le pouvoir qu'il devoit à la force de ses armées. Or, quoi de plus flatteur que le premier de ces pouvoirs ; Peu de princes ont imité Trajan. Peu d'hommes ont fait à l'intérêt général le sacrifice apparent de leur autorité particuliere : j'en conviens. Mais leur excessif amour du despotisme est quelquefois en eux moins l'effet d'un défaut de vertu que d'un défaut de lumiere.

10. Il n'est qu'une chose vraiment contraire à toute espece de constitution, c'est le malheur des peuples. Le commande-t-on ? On n'a pas droit de leur nuire. Un prince contracte-t-il sciemment un traité désavantageux à sa nation ? Il excede son pouvoir, il se rend coupable envers elle.

Un monarque n'eſt jamais qu'au droit de ſes ancêtres. Or, toute ſouveraineté légitime prend ſon origine dans l'élection & le choix libre du peuple. Il eſt donc évident que le magiſtrat ſuprême, quelque nom qu'on lui donne, n'eſt que le premier commis de ſa nation. Or, nul commis n'a droit de contracter au déſavantage de ſes commettans. La ſociété même peut toujours réclamer contre ſes propres engagements, s'ils lui ſont trop onéreux.

Que deux peuples concluent entr'eux un traité, ils n'ont, comme les particuliers, d'autre objet en vue que leur bonheur & leur avantage réciproque. Cette réciprocité d'avantages n'exiſte-t-elle plus? De ce moment le traité eſt nul; l'un des deux peut le rompre. Le doit-il? Non: s'il n'en réſulte pour lui qu'un dommage peu conſidérable. Il eſt alors plus avantageux pour lui de ſupporter ce petit dommage, que d'être regardé comme trop léger infracteur de ſes engagements. Or, dans les motifs mêmes qui font alors obſerver ſon traité, on apperçoit le droit qu'a toute nation de l'annuller, s'il devient entiérement deſtructif de ſon bonheur.

11. Dans les pays deſpotiques, ſi le militaire eſt intérieurement haï & mépriſé, c'eſt que le peuple ne voit dans les beys & les bachas que ſes géoliers & ſes bourreaux. Si dans les républiques Grecques & Romaines, le ſoldat au contraire étoit aimé & reſpecté, c'eſt qu'armé contre l'ennemi commun, il n'eût point marché contre ſes compatriotes.

Suffit-il qu'un ſultan commande en vertu d'une loi, pour rendre ſon autorité légitime?

Non : un usurpateur, par une loi expresse, peut se déclarer souverain, dira-t-on 20 ans après que son usurpation est légitime. Une telle opinion est absurde. Nulle société, lors de son établissement, n'a remis ni pu remettre aux mains d'un homme le pouvoir de disposer à son gré des biens, de la vie & de la liberté des citoyens. Toute autorité arbitraire est une usurpation contre laquelle un peuple peut toujours revenir.

Lorsque les Romains vouloient énerver le courage d'un peuple, éteindre ses lumieres, avilir son ame, le retenir dans la servitude, que faisoient-ils? ils lui donnoient un despote. C'est par ce moyen qu'ils s'asservirent les Spartiates & les Bretons. Or toute constitution imaginée pour corrompre les mœurs d'un peuple; toute forme de gouvernement que le vainqueur impose à cet effet au vaincu, ne peut jamais être citée comme légale. Est-ce un gouvernement que celui où tout se réduit à plaire, à obéir au sultan, où l'on rencontre çà & là quelque habitant & pas un citoyen.

Tout peuple gémissant sous le joug du pouvoir arbitraire, a droit de le secouer. Les loix sacrées sont les loi conformes à l'intérêt public. Toute loi contraire n'est pas une loi, c'est un abus légal.

13. Un despote n'a pas reçu de la nature les forces nécessaires pour soumettre lui seul une nation. Il ne l'asservit qu'à l'aide des Janissaires, de ses soldats & de son armée. Déplait-il à cette armée? Se révolte-t-elle? alors privé de son soutien, il est sans force. Le sceptre échappe de ses mains; il est condam-

né

né par ſes complices. On ne le juge point, on le tue. Il en eſt autrement d'un prince qui regne ſous l'autorité des magiſtrats & des loix. Suppoſons qu'il commette un crime puniſſable par ces mêmes loix, il eſt du moins entendu dans ſes défenſes, & la lenteur de la procédure lui laiſſe toujours le temps de prévenir ſon jugement en réparant ſes injuſtices.

Le prince ſur le trône d'une monarchie modérée eſt toujours plus fermement aſſis que ſur celui du deſpotiſme.

14. La juſtice du ciel fut toujours un myſtere. L'égliſe penſoit autrefois que dans les duels ou les batailles Dieu ſe rangeoit toujours du côté de l'offenſé. L'expérience a démenti l'égliſe. L'on ſait que dans les combats particuliers le ciel eſt toujours du côté du plus fort & du plus adroit, & dans les combats généraux, du côté des meilleures troupes & du plus habile général.

15. Peu de philoſophes ont nié l'exiſtence d'un Dieu phyſique. « Il eſt une cauſe de ce » qui eſt, & cette cauſe eſt inconnue ». Or, qu'on lui donne le nom de Dieu ou tout autre, qu'importe ? Les diſputes à ce ſujet ne ſont que diſputes de mots. Il n'en eſt pas ainſi du Dieu moral. L'oppoſition qui s'eſt toujours trouvée entre la juſtice de la terre & celle du ciel en a ſouvent fait nier l'exiſtence. D'ailleurs, a-t-on dit, qu'eſt-ce que la morale? Le recueil des conventions que les beſoins réciproques des hommes les ont néceſſité de contracter entr'eux. Or comment faire un Dieu de l'œuvre des hommes ?

16. La preuve de notre peu de foi, eſt le mépris connu pour quiconque change de religion.

Rien ſans doute de plus louable que d'abandonner une erreur pour embraſſer la vérité. D'où naît donc notre mépris pour les nouveaux convertis? De la conviction obſcure où l'on eſt que toutes les religions ſont également fauſſes, & quiconque en change, s'y détermine par un intérêt ſordide & par conſéquent mépriſable.

17. Si la morale des Jéſuites eût été l'œuvre d'un laïc, elle eût été condamnée auſſi-tôt qu'imprimée. Il n'eſt point de perſécutions que n'eût éprouvées ſon auteur.

Sans les parlements cette morale néanmoins étoit en France la ſeule généralement enſeignée. Les évêques l'approuvoient. La Sorbonne craignoit les Jéſuites. Cette crainte rendoit leurs principes reſpectables. En cas pareil, ce n'eſt pas la choſe, c'eſt l'auteur que le clergé juge, il eut toujours deux poids & deux meſures, St. Thomas en eſt un exemple. Machiavel dans ſon principe n'avança jamais les propoſitions que ce ſaint enſeigne dans ſon commentaire ſur la cinquieme des politiques, texte 11. Voyez ſes propres mots.

„ Ad ſalvationem tyrannidis, excellentes „ impotentiâ, vel divitiis interficere; quia tales „ per potentiam quam habent, poſſunt inſurgere „ contra tyrannum. Iterum expedit interficere „ Sapientes. Tales enim per ſapientiam eorum, „ poſſunt invenire vias ad expellendam tyrannidem. Nec ſcholas, nec alias congregationes „ per quas contingit vacare circa ſapientiam „ permittendum eſt. Sapientes enim ad magna „ inclinantur, & ideo magnanimi ſunt & tales „ facile inſurgunt. Ad ſalvandam tyrannidem „ oportet quod tyrannus procuret ut ſubditi „ imponant ſibi invicem crimina „ & turbent ſe

„ ipſos, ut amicus amicum, & populus contra „ divites, & divites inter ſe diſſentiant. Sic „ enim minus poterunt inſurgere propter eorum „ diviſionem. Oportet etiam ſubditos facere „ pauperes; ſic enim minus poterunt inſurgere „ contra tyrannum. Procreanda ſunt vectigalia, „ hoc eſt, exactiones multæ magnæ; ſic enim „ citò poterint depauperari ſubditi. Tyrannus „ debet procurare bella inter ſubditos vel etiam „ extraneos, ità ut non poſſint vacare ad aliquid „ tractandum contra tyrannum. Regnum ſal- „ vatur per amicos. Tyrannus autem ad ſalvan- „ dam tyrannidem non debet confidere amicis ». Texte 12, il ajoute.

„ Expedit tyrannus ad ſalvandam tyrannidem „ quod non appareat ſubditis ſævus, ſeu cru- „ delis. Nam ſi appareat ſævus, reddit ſe odio- „ ſum. Ex hoc autem facilius inſurgunt in eum, „ ſed debet ſe reddere reverendum propter excel- „ lentiam alicujus boni excellentis. Reverentia „ enim debetur bono excellenti; & ſi non „ habeat bonum illud excellens, debet ſimulare „ ſe habere illud. Tyrannus debet ſe reddere „ talem ut videatur ſubditis ipſum excellere „ in aliquo bono excellenti in quo ipſi deficiunt, „ ex quo eum reverentur. Si non habeat vir- „ tutes, ſecundum veritatem faciat ut opinentur » habere eas».

Voici la traduction de ce paſſage par Naudé.

„ Pour maintenir la tyrannie, il faut faire „ mourir les plus puiſſants & les plus riches, „ parce que de tels gens peuvent ſe ſoulever „ contre le tyran par le moyen de l'autorité » qu'ils ont. Il eſt auſſi néceſſaire de ſe défaire „ des grands eſprits & des hommes ſavants; „ parce qu'ils peuvent trouver par leur ſcience

„ les moyens de ruiner la tyrannie. Il ne faut „ pas même qu'il y ait des écoles, ni autres „ congrégations par le moyen desquelles on „ puisse apprendre les sciences ; car les savants „ ont de l'inclination pour les choses grandes, „ & sont par conséquent courageux & magna- „ nimes, & de tels hommes se soulevent faci- „ lement contre les tyrans. Pour maintenir la „ tyrannie, il faut que les tyrans fassent en „ sorte que leurs sujets s'accusent les uns les „ autres & se troublent eux-mêmes ; que l'ami „ persécute l'ami, & qu'il y ait de la dissension „ entre le même peuple & les riches, & de „ la discorde entre les opulents ; car en le fai- „ sant ils auront moins de moyens de se sou- „ lever à cause de leurs divisions. Il faut aussi „ rendre pauvres les sujets, afin qu'il leur soit „ d'autant plus difficile de se soulever contre „ le tyran. Il faut établir des subsides, c'est- „ à-dire, de grandes exactions & en grand „ nombre ; car c'est le moyen de rendre bientôt „ les sujets pauvres. Le tyran doit aussi susciter „ des guerres parmi les sujets, & même parmi „ les étrangers, afin qu'ils ne puissent négocier „ aucune chose contre lui. Les royaumes se „ maintiennent par le moyen des amis, mais un „ tyran ne se doit fier à personne pour se con- „ server en la tyrannie.

„ Il ne faut pas qu'un tyran pour se maintenir „ dans la tyrannie paroisse à ses sujets être cruel : „ car s'il leur paroît tel, il se rend odieux : ce „ qui les peut faire plus facilement soulever „ contre lui : mais il doit se rendre vénérable „ par l'excellence de quelqu'éminente vertu ; „ car on doit toute sorte de respect à la vertu ; „ & s'il n'a pas cette qualité excellente, il doit

„ faire semblant qu'il la possede. Le tyran se „ doit rendre tel qu'il semble à ses sujets qu'il „ possede quelqu'éminente vertu qui leur man- „ que & pour laquelle ils lui portent respect. „ S'il n'a point de vertus, qu'il fasse enforte „ qu'ils croient qu'il en ait. »

Telles sont sur ce sujet les idées de S. Thomas. Qu'il ait regardé la tyrannie comme une impiété, ou non ; je remarquerai avec Naudé que voilà des préceptes bien étranges dans la bouche d'un saint. J'observerai de plus, que Machiavel dans son principe, n'est que le commentateur de saint Thomas. Or, en présentant les mêmes idées, si l'un de ces écrivains est sanctifié, si ses ouvrages approuvés sont mis dans les mains de tout le monde, & si l'autre est excommunié & son livre condamné, il est évident que l'église a deux poids & deux mesures, & que son intérêt seul dicte ses jugements.

18. Les moines disputent encore, ils ne raisonnent plus. Combat-on leurs opinions ? Leur fait-on des objections ? N'y peuvent-ils répondre ? Ils assurent qu'elles sont depuis longtemps résolues, & dans ce cas cette réponse est réellement la plus adroite. Les peuples, il est vrai, maintenant plus éclairés savent que le livre défendu est le livre dont les maximes sont en général les plus conformes à l'intérêt public.

19. Si l'espoir de la récompense peut seul exciter l'homme à la recherche de la vérité, l'indifférence pour elle suppose une grande disproportion entre les récompenses attachées à sa découverte. Un auteur est-il si souvent en but à la persécution ? c'est que l'envieux & le méchant ont intérêt de le persécuter. Pourquoi le public prend-il d'abord parti contre le phi-

losophe ? C'est que le public est ignorant, & que séduit d'abord par les cris des fanatiques, il s'enivre de leur fureur. Mais il en est du public comme de Philippe de Macédoine ; on peut toujours appeller du public ivre, au public à jeun. Pourquoi les puissants font-ils rarement usage des vérités découvertes par le philosophe ? C'est qu'ils s'intéressent rarement au bien public. Mais supposé qu'ils s'en occupassent, qu'ils protégeassent la vérité, qu'arrive-t-il ? Qu'elle se propageroit avec une rapidité incroyable. Il n'en est pas ainsi de l'erreur. Est-elle favorisée du puissant ? Elle est généralement, mais non universellement adoptée. Il reste toujours à la vérité des partisans secrets. Ce sont, pour ainsi dire, autant de conjurés toujours prêts dans l'occasion à se déclarer pour elle. Un mot du souverain suffit pour détruire une erreur. Quant à la vérité son germe est indestructible, il est sans doute stérile, si le puissant ne le féconde : mais il subsiste, & si ce germe doit son développement au pouvoir, il doit son existence à la philosophie.

20. Parmi les ecclésiastiques, il est sans doute des hommes honnêtes, heureux & sans ambition ; mais ceux-là ne sont point appellés au gouvernement de ce corps puissant.

Le clergé, toujours régi par des intrigants, sera toujours ambitieux.

21. L'église, toujours occupée de sa grandeur, réduisit toutes les vertus chrétiennes à l'abstinence, à l'humilité, à l'aveugle soumission. Elle ne prêcha jamais l'amour de la patrie, ni de l'humanité.

22. Si l'église défendit quelquefois aux laïcs le meurtre du prince, elle se le permit toujours.

Son hiſtoire le prouve. Il eſt vrai, diſent les théologiens, que les papes ont dépoſé les ſouverains, prêché contr'eux des croiſades, béatifié des Cléments; mais ces légéretés ſont des fautes du pontife & non de l'égliſe. Quant au ſilence coupable, gardé à ce ſujet par les évêques, il fut, ajoutent-ils, l'effet de leur politeſſe pour le ſaint ſiege, & non d'une approbation donnée à ſa conduite. Mais doivent-ils ſe taire ſur de pareils crimes, & s'élever avec tant de fureur contre l'interprétation prétendue ſinguliere que Luther & Calvin donnoient à certains paſſages des écritures? Eſt-il permis de pourſuivre l'erreur, lorſqu'on tolere les plus grands forfaits? Tout homme ſenſé apperçoit dans la conduite perpétuellement équivoque de l'égliſe, qu'elle n'eut réellement qu'un but, ce fut de pouvoir, ſelon ſes intérêts divers, tour-à-tour approuver ou déſapprouver les mêmes actions.

Point de preuve plus évidente de ſon ambition que le projet conçu par les Jéſuites d'aſſocier à leur ordre les grands, les princes, & juſqu'aux ſouverains. Par cette aſſociation, dans laquelle tant de grands étoient déjà entrés, les rois devenus ſujets des Jéſuites & de leur général, n'étoient plus que de vils exécuteurs de leurs perſécutions.

Sans les parlements, qui ſait ſi ce projet ſi hardiment conçu n'eût pas réuſſi?

23. L'inquiſition n'eſt pas reçue en France. Cependant, dira l'Egliſe, l'on y empriſonne à ma ſollicitation le janſéniſte, le calviniſte & le déiſte. On y reconnoît donc tacitement le droit que j'ai de perſécuter. Or ce droit que le prince me donne ſur ſes ſujets, je n'attends

que l'occaſion pour le réclamer ſur lui-même & ſur les magiſtrats.

24. L'égliſe ſe dit épouſe de Dieu, & je ne ſais pourquoi. L'égliſe eſt une aſſemblée de fideles. Ces fideles ſont barbus ou non barbus, chauſſés ou déchauſſés, capuchonnés ou décapuchonnés. Or qu'une telle aſſemblée ſoit l'épouſe de la divinité, c'eſt une prétention trop folle & trop ridicule. Si le mot *égliſe* eût été maſculin, comment eût-on conſommé ce mariage ?

25. L'égliſe de France refuſe maintenant au pape le droit de diſpoſer des couronnes. Mais le refus de cette égliſe eſt-il ſincere ? Eſt-il l'effet de ſa conviction ? C'eſt à ſa conduite paſſée à nous en inſtruire. Quel reſpect le clergé peut-il avoir pour une loi humaine, lui qui croit, en qualité d'interprête de la loi divine, pouvoir la changer & la modifier à ſon gré ? Quiconque s'eſt créé le droit d'interprêter une loi, finit toujours par la faire. L'égliſe en conſéquence s'eſt fait Dieu. Auſſi rien de moins reſſemblant que la religion de Jéſus & la religion actuelle des papiſtes.

Quelle ſurpriſe pour les Apôtres, ſi, rendus au monde, ils liſoient un catéchiſme qu'ils n'ont point fait ; s'ils apprenoient que n'agueres l'égliſe interdiſoit aux laïcs la lecture même des écritures, ſous le vain prétexte qu'elles étoient ſcandaleuſes pour les foibles.

Je citerai à ce ſujet un fait ſingulier : c'eſt un acte du parlement d'Angleterre, rendu en 1414. Par cet acte, il eſt défendu ſous peine de mort de lire l'écriture en langue vulgaire, c'eſt-à-dire, dans une langue qu'on entende. Et quoi ! diſent les réformés, Dieu raſſemble dans un

livre les devoirs qu'il impose à l'homme, & *ce Dieu* si sage, si éclairé, y auroit si obscurément expliqué ses volontés, qu'on ne pourroit le lire sans interprête? Quoi! l'être puissant qui a créé l'homme, n'auroit pas connu la portée de son esprit? O prêtres! quelles idées avez-vous donc de la sagesse & de l'intelligence divine?

Le jeune homme d'Abbeville poursuivi pour de prétendus blasphêmes, en a-t-il jamais prononcé d'aussi horribles? Cependant on le mit à mort, & l'on vous respecte. Tant il est vrai qu'il n'y a qu'heur & malheur sur la terre, & qu'en ce monde il n'est d'homme juste que le puissant.

26. Les gouvernements sont juges des actions & non des opinions. Que j'avance une erreur grossiere, j'en suis puni par le ridicule & le mépris. Mais qu'en conséquence d'une opinion erronée, j'attente à la liberté de mes semblables, c'est alors que je deviens criminel.

Que dévot adorateur de Vénus, je brûle le temple de Sérapis, le magistrat doit me punir, non comme hérétique, mais comme perturbateur du repos public, comme un homme injuste, & qui, libre dans l'exercice de son culte, veut priver ses concitoyens de la liberté dont il jouit.

27. L'expulsion des Jésuites supposoit en Espagne & en Portugal des ministres d'un caractère ferme & hardi. En France, les lumieres déjà répandues dans la nation facilitoient cette expulsion. Si le pape s'en fût plaint trop amèrement, ses plaintes eussent paru déplacées.

Dans une lettre écrite au sujet de la condamnation du mandement de M. de Soissons par la

congrégation du saint-office, un vertueux cardinal remontre au saint pere, „ qu'il est „ certaines prétentions que la cour de Rome „ devroit ensevelir dans un silence & un oubli „ éternel; surtout, ajoute-il, dans ces temps „ malheureux & déplorables où les incrédules „ & les impies font suspecter la fidélité des » ministres de la religion. »

Or que signifient dans la langue ecclésiastique ces mots d'*incrédules* & d'*impies* ? Les opposants à la puissance du clergé. C'est donc aux incrédules que les rois doivent leur sûreté, les peuples leur tranquillité, les parlements leur existence, & l'ambition sacerdotale sa réserve. Ces prétendus impies doivent être d'autant plus chers à la nation Françoise, qu'elle n'a rien à en redouter. Les philosophes ne forment point de corps. Ils sont sans crédit. Il est d'ailleurs impossible qu'en qualité de simples citoyens, leur intérêt ne soit pas toujours lié à l'intérêt public, par conséquent à celui d'un gouvernement éclairé.

28. Dans les pays catholiques, quel moyen de former des citoyens vertueux ? L'instruction de la jeunesse y est confiée aux prêtres. Or l'intérêt du prêtre est presque toujours contraire à celui de l'état. Jamais le prêtre n'adoptera ce principe fondamental de toutes les vertus : savoir „ que la justice de nos actions „ dépend de leur conformité avec l'intérêt „ général. " Un tel principe nuit à ses vues ambitieuses.

D'ailleurs, si la morale, comme les autres sciences, ne se perfectionne que par les temps & l'expérience, il est évident qu'une religion qui prétend, en qualité de révélée, avoir

instruit l'homme de tous ses devoirs, s'oppose d'autant plus efficacement à la perfection de cette même science, qu'elle ne laisse plus rien à faire au génie & à l'expérience.

29. Dans le moment où la France faisoit la guerre aux Anglois, les parlements la faisoient aux Jésuites, & la cour dévote prenoit parti pour les derniers. En conséquence tout y étoit rempli d'intrigues ecclésiastiques. On se feroit cru volontiers à la fin du regne de Louis XIV. L'on comptoit alors à Versailles peu d'honnêtes gens & beaucoup de bigots.

L'on me demandera sans doute pourquoi je regarde la bigoterie comme si funeste aux états. L'Espagne, dira-t-on, subsiste, & l'Espagne n'a point encore secoué le joug de l'inquisition; j'en conviens.

Mais cet empire est foible; il n'inspire point de jalousie; il ne fait ni conquête, ni commerce. L'Espagne est isolée dans un coin de l'Europe. Elle ne peut dans sa position actuelle attaquer ni être attaquée. Il n'en est pas de même de tout autre état. La France, par exemple, est enviée & redoutée: elle est ouverte de toutes parts: son commerce soutient sa puissance, & son génie soutient son commerce. Il n'est qu'un moyen d'y entretenir l'industrie; c'est d'y établir un gouvernement doux, où l'esprit conserve son ressort, & le citoyen sa liberté de penser. Que les ténebres de la bigoterie s'étendent encore en France, son industrie diminuera, & sa puissance s'affoiblira journellement.

Une nation superstitieuse, comme une nation soumise au pouvoir arbitraire, est bientôt sans

mœurs, ſans eſprit, & par conſéquent ſans force. Rome, Conſtantinople & Lisbonne en ſont la preuve. Si tous les habitants s'y livrent à la molleſſe, à la volupté, qu'on ne s'en étonne point; c'eſt uniquement de ſes ſens dont on fait uſage, lorſqu'il n'eſt plus permis d'en faire de ſon eſprit.





SECTION X.

De la puiſſance de l'inſtruction : des moyens de la perfectionner : des obſtacles qui s'oppoſent au progrès de cette ſcience.

De la facilité avec laquelle, ces obſtacles levés, l'on traceroit le plan d'une excellente éducation.



CHAPITRE PREMIER.

L'éducation peut tout.

LA plus forte preuve de la puiſſance de l'éducation eſt le rapport conſtamment obſervé entre la diverſité des inſtructions & leurs produits ou réſultats différents. Le ſauvage eſt infatigable à la chaſſe : il eſt plus léger à la courſe que l'homme policé (2), parce que le ſauvage y eſt plus exercé.

(1) La ſagacité des ſauvages pour reconnoître la trace d'un homme à travers les forêts, eſt incroyable. Ils diſtinguent à cette trace quelle eſt, & ſa nation, & ſa conformation particuliere. A quoi donc rapporter à cet égard la ſupériorité des ſauvages ſur l'homme policé ? A la multitude de leurs expérienses. L'eſprit en tous les genres eſt fils de l'obſervation.

L'homme policé eſt plus inſtruit : il a plus d'idées que le ſauvage, parce qu'il reçoit un plus grand nombre de ſenſations différentes, & qu'il eſt par ſa poſition plus intéreſſé à les comparer entr'elles.

L'agilité ſupérieure de l'un, les connoiſſances multipliées de l'autre, ſont donc l'effet de la différence de leur éducation.

Si les hommes communément francs, loyals, induſtrieux & humains ſous un gouvernement libre, ſont bas, menteurs, vils, ſans génie & ſans courage, ſous un gouvernement deſpotique, cette différence dans leur caractere eſt l'effet de la différente éducation reçue dans l'un ou l'autre de ces gouvernements.

Paſſe-t-on de diverſes conſtitutions des états aux différentes conditions des hommes ? Se demande-t-on la cauſe du peu de juſteſſe d'eſprit des théologiens ? On voit qu'en général s'ils ont l'eſprit faux, c'eſt que leur éducation les rend tels : c'eſt qu'ils ſont à cet égard plus ſoigneuſement élevés que les autres hommes ; c'eſt qu'accoutumés dès leur jeuneſſe à ſe contenter du jargon de l'école, à prendre des mots pour des choſes, il leur devient impoſſible de diſtinguer le menſonge de la vérité, & le ſophiſme de la démonſtration.

Pourquoi les miniſtres des autels ſont-ils les plus redoutés des hommes ? Pourquoi, dit le proverbe Eſpagnol, „ faut-il ſe garder du devant de la femme, du derriere de la mule, „ de la tête du taureau, & d'un moine de tous „ les côtés « ? Les proverbes, preſque tous fondés ſur l'expérience, ſont preſque toujours vrais. A quoi donc attribuer la méchanceté du moine ? A ſon éducation.

Le ſphinx, diſoient les Egyptiens, eſt l'em-
ême du prêtre: le viſage du prêtre eſt doux,
odeſte, insinuant; & le ſphinx a celui d'une
.e; les ailes du ſphinx le déclarent habitant
es cieux: ſes griffes annoncent la puiſſance
ue la ſuperſtition lui donne ſur la terre. Sa
ueue de ſerpent eſt le ſigne de ſa ſoupleſſe:
omme le ſphinx, le prêtre propoſe des énigmes,
& précipite dans les cachots quiconque ne les
nterprête point à ſon gré. Le moine en effet, accoutumé dès ſa premiere jeuneſſe à l'hypocriſie, dans ſa conduite & ſes opinions, eſt d'autant plus dangereux, qu'il a plus d'habitude de la diſſimulation.

Si le religieux eſt le plus arrogant des fils de la terre, c'eſt qu'il eſt perpétuellement énorgueilli par l'hommage d'un grand nombre de ſuperſtitieux.

Si l'évêque eſt le plus barbare des hommes, c'eſt qu'il n'eſt point, comme la plupart, expoſé au beſoin & au danger; c'eſt qu'une éducation molle & efféminée a rapetiſſé ſon caractere; qu'il eſt déloyal & poltron, & qu'il n'eſt rien, dit Montagne, de plus cruel que *la foibleſſe & la coüardiſe.*

Le militaire eſt dans ſa jeuneſſe communément ignorant & libertin. Pourquoi? C'eſt que rien ne le néceſſite à s'inſtruire. Dans ſa vieilleſſe, il eſt ſouvent ſot & fanatique: pourquoi? C'eſt que l'âge du libertinage paſſé, ſon ignorance doit le rendre ſuperſtitieux.

Il eſt peu de grands talents parmi les gens du monde, & c'eſt l'effet de leur éducation, celle de leur enfance eſt trop négligée. On ne grave alors dans leur mémoire que des idées fauſſes & puériles. Pour y en ſubſtituer enſuite de juſtes

& de grandes, il faudroit en effacer les premieres. Or c'eſt toujours l'œuvre d'un long temps, & l'on eſt vieux avant d'être homme.

Dans preſque toutes les profeſſions la vie inſtructive eſt très-courte. Le ſeul moyen de l'allonger, c'eſt de former de bonne heure le jugement de l'homme. Qu'on ne charge ſa mémoire que d'idées claires & nettes, ſon adoleſcence ſera plus éclairée que ne l'eſt maintenant ſa vieilleſſe.

L'éducation nous fait ce que nous ſommes. Si dès l'âge de ſix ou ſept ans le Savoyard eſt déjà économe, actif, laborieux & fidele, c'eſt qu'il eſt pauvre, c'eſt qu'il a faim, c'eſt qu'il vit, comme je l'ai déjà dit, avec des compatriotes doués des qualités qu'on exige de lui ; c'eſt qu'enfin il a pour inſtituteur l'exemple & le beſoin, deux maîtres impérieux, auxquels tout obéit (1).

La conduite uniforme des Savoyards tient à la reſſemblance de leur poſition, par conſéquent à l'uniformité de leur éducation. Il en eſt de même de celle des Princes. Pourquoi leur reproche-t-on à-peu-près la même éducation ? c'eſt que ſans intérêt de s'éclaircir, il leur ſuffit de vouloir pour ſubvenir à leurs beſoins, à leurs fantaiſies. Or, qui peut ſans talents & ſans travail ſatisfaire les uns & les autres, eſt ſans principe de lumieres d'activité.

---

(1) A-t-on dès l'enfance contracté l'habitude du travail, de l'économie, de la fidélité ? L'on s'arrache difficilement à cette premiere habitude. L'on n'en triomphe même que par un long commerce avec des fripons ou par des paſſions extrêmement fortes. Or, les paſſions de cette eſpece ſont rares.

L'esprit & les talents ne sont jamais dans les hommes que le produit de leurs desirs, & de leur position (1) particuliere. La science de

---

(1) C'est au malheur, c'est à la dureté de leur éducation que l'Europe doit ses Henri IV, ses Elizabeth, ses princes Henri, ses princes de Brunswich, enfin ses Frédérics. C'est au berceau de l'infortune que s'allaitent les grands princes. Leurs lumieres sont communément proportionnées au danger de leur position. Si l'usurpateur a presque toujours de grands talents, c'est que sa position l'y nécessite. Il n'en est pas de même de ses descendants. Nés sur le trône, s'ils sont presque toujours sans génie; s'ils pensent peu, c'est qu'ils ont peu d'intérêt de penser. L'amour du sultan pour le pouvoir arbitraire est en lui l'effet de sa paresse: il veut se soustraire à l'étude des loix: il desire d'échapper à la fatigue de l'attention, & ce desir n'agit pas moins sur le visir que sur le souverain. On ignore l'influence de la paresse humaine sur les divers gouvernements. Peut-être suis-je le premier qui se soit apperçu de la constante proportion qui se trouve entre les lumieres des citoyens, la force de leurs passions, la forme de leurs gouvernements & par conséquent l'intérêt qu'ils ont de s'éclairer.

L'homme de la nature ou le sauvage, uniquement occupé de pourvoir à ses besoins physiques, est moins éclairé que l'homme policé. Mais parmi ces sauvages, les plus spirituels sont ceux qui satisfont le plus difficilement ces mêmes besoins.

En Afrique quels sont les peuples les plus stupides? Les habitants de ces forêts de palmiers, dont le tronc, les feuilles & les fruits fournissent, sans culture, à tous les besoins de l'homme. Le bonheur, lui-même, peut quelquefois engourdir l'esprit d'une nation. L'Angleterre produit maintenant peu d'excellents ouvrages moraux & politiques. Sa dilette, à cet égard,

l'éducation se réduit peut-être à placer les hommes dans une position qui les force à l'acquisition des talents & des vertus desirées en eux.

Les souverains à cet égard ne sont pas toujours les mieux placés. Les grands rois sont des phénomenes extraordinaires dans la nature. Ces phénomenes long-temps espérés n'apparoissent que rarement. C'est toujours du prince successeur qu'on attend la réforme des abus : il doit opérer des miracles. Ce prince monte sur le trône. Rien ne change, & l'admiration reste la même. Par quelle raison, en effet, un monarque souvent plus mal-élevé que ses ancêtres, seroit-il plus éclairé ?

En tous les temps les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets.

---

est peut-être l'effet de la félicité publique. Peut-être les écrivains célebres ne doivent-ils, en certains pays, le triste avantage d'être éclairés qu'au dégré de malheur & de calamité, sous lequel gémissent leurs compatriotes.

La souffrance portée à un certain point, éclaire. Portée plns loin, elle abrutit.

La France sera-t-elle long-temps éclairée ?



CHAPITRE II.

De l'éducation des Princes.

Un roi né sur le trône en est rarement digne, dit un poëte François. » En général les princes doivent leur génie à l'austérité de leur éducation, aux dangers dont fut entourée leur enfance, aux malheurs qu'enfin ils ont éprouvés. L'éducation la plus dure est plus saine pour ceux qui doivent un jour commander aux autres.

C'est dans les temps de troubles & de discorde que les souverains reçoivent cette espece d'éducation. En tout autre temps, on ne leur donne qu'une instruction d'étiquette, aussi mauvaise & presqu'aussi difficile à changer que la forme du gouvernement dont elle est l'effet (1).

Qu'attendre d'une telle instruction ? Quelle est en Turquie l'éducation de l'héritier du trône ? Le jeune prince retiré dans un quartier du serrail a pour compagnie & pour amusement une femme & un métier de tapisserie ; s'il sort de sa retraite, c'est pour venir sous bonne garde faire chaque semaine visite au

(1) Dans tout Empire despotique où les mœurs sont corrompues, c'est-à-dire, où l'intérêt particulier s'est détaché de l'intérêt public, la mauvaise éducation du prince est l'effet nécessaire de la mauvaise forme de ce gouvernement. Tout l'Orient le prouve.

ſultan. Sa viſite faite, il eſt par la garde reconduit à ſon appartement. Il y retrouve la même femme & le même métier de tapiſſerie. Or, quelle idée à acquérir dans cette retraite de la ſcience du gouvernement? Ce prince monte-t-il ſur le trône. Le premier objet qu'on lui préſente, c'eſt la carte de ſon vaſte empire : ce qu'on lui recommande c'eſt d'être l'amour de ſes ſujets & la terreur de ſes ennemis. Que faire pour être l'un & l'autre? Il l'ignore. L'inhabitude de l'application l'en rend incapable : la ſcience du gouvernement lui devient odieuſe; il s'en dégoûte : il s'enferme dans ſon harem, y change de femmes & de viſirs, fait empâler les uns, donner la baſtonade aux autres, & croit gouverner. Les princes ſont des hommes & ne peuvent en cette qualité porter d'autres fruits que ceux de leur inſtruction.

En Turquie, & ſultan, & ſujet, nul ne penſe. Il en eſt de même dans les diverſes cours de l'Europe, à meſure que l'éducation des princes s'y rapproche de l'éducation orientale.

Le réſultat de ce chapitre, c'eſt que les vices & les vertus des hommes ſont toujours l'effet & de leur diverſe poſition & de la différence de leur inſtruction.

Ce principe admis, ſuppoſons qu'on voulût réſoudre pour chaque condition le problême d'une excellente éducation; que faire?

Déterminer 1°. quels ſont les talents ou les vertus eſſentielles à l'homme de telle ou telle profeſſion.

Indiquer 2°. les moyens de le forcer à l'acquiſition * 1. de ces talents & de ces vertus.

L'homme en général ne réfléchit que les idées

de ceux qui l'environnent; & les ſeules vertus qu'on ſoit ſûr de lui faire acquérir, ſont les vertus de néceſſité. Perſuadé de cette vérité, que je veuille inſpirer à mon fils les qualités ſociales, je lui donnerai des camarades à-peu-près de ſa force & de ſon âge: je leur abandonnerai à cet égard le ſoin de leur mutuelle éducation, & ne les ferai inſpecter par le maître que pour modérer la rigueur de leurs corrections. D'après ce plan d'éducation, je ſuis ſûr ſi mon fils fait le beau, l'impertinent, le fat, le dédaigneux, qu'il ne le fera pas long-temps.

Un enfant ne ſoutient point à la longue le mépris, l'inſulte & les railleries de ſes camarades. Il n'eſt point de défaut ſocial que ne corrige un pareil traitement. Pour en aſſurer encore plus le ſuccès, il faut que preſque toujours abſent de la maiſon paternelle, l'enfant ne vienne point dans les vacances & les jours de congé, repuiſer de nouveau dans la converſation & la conduite des gens du monde, les vices qu'ont détruit en lui ſes condiſciples.

En général la meilleure éducation eſt celle où l'enfant plus éloigné de ſes parents, mêle moins d'idées incohérentes à celles qui doivent l'occuper * 2. dans le cours de ſes études. C'eſt la raiſon pour laquelle l'éducation publique l'emportera toujours ſur la domeſtique.

Trop de gens néanmoins ſont ſur cet objet d'un avis différent, pour ne pas expoſer les motifs de mon opinion.





CHAPITRE III.

Avantages de l'éducation publique sur la domestique.

Le premier de ces avantages est *la salubrité du lieu où la jeunesse peut recevoir ses instructions.*

Dans l'éducation domestique, l'enfant habite la maison paternelle, & cette maison dans les grandes villes est souvent petite & malsaine.

Dans l'éducation publique au contraire, cette maison édifiée à la campagne peut être bien aërée. Son vaste emplacement permet à la jeunesse tous les exercices propres à fortifier son corps & sa santé.

Le second avantage est *la rigidité de la regle.*

La regle n'est jamais aussi exactement observée dans la maison paternelle que dans une maison d'instruction publique. Tout dans un college est soumis à l'heure. L'horloge y commande aux maîtres, aux domestiques; elle y fixe la durée des repas, des études & des récréations; l'horloge y maintient l'ordre. Sans ordre point d'études suivies: l'ordre allonge les jours: le désordre les racourcit.

Le troisieme avantage, est *l'émulation qu'elle inspire.*

Les principaux moteurs de la premiere jeunesse sont la crainte & l'émulation.

L'émulation est produite par la comparai-

ſon qu'on fait de ſoi avec un grand nombre d'autres.

De tous les moyens d'exciter l'amour des talents & des vertus, ce dernier eſt le plus ſûr. Or l'enfant n'eſt point dans la maiſon paternelle à portée de faire cette comparaiſon, & ſon inſtruction en eſt d'autant moins bonne.

Le quatrieme avantage eſt *l'intelligence des instituteurs.*

Parmi les hommes, par conſéquent parmi les peres, il en eſt de ſtupides & d'éclairés. Les premiers ne ſavent quelle inſtruction donner à leurs fils. Les ſeconds le ſavent : mais ils ignorent la maniere dont ils doivent leur préſenter leurs idées pour leur en faciliter la conception. C'eſt une connoiſſance pratique, qui bientôt acquiſe dans les colleges, ſoit par ſa propre expérience, ſoit par une expérience traditionelle, manque ſouvent aux peres les plus inſtruits.

Le cinquieme avantage de l'éducation publique eſt *ſa fermeté.*

L'inſtruction domeſtique eſt rarement ferme & courageuſe. Les parents uniquement occupés de la conſervation phyſique de l'enfant, craignent de le chagriner, ils cedent à toutes ſes fantaiſies & donnent à cette lâche complaiſance le titre d'amour paternel (1).

---

(1) Point de mere qui ne prétende aimer éperdument ſon fils. Mais par ce mot *aimer*, ſi l'on entend s'occuper du bonheur de ce fils, & par conſéquent, de ſon inſtruction, preſqu'aucune qu'on ne puiſſe accuſer d'indifférence. Quelle mere en effet veille à l'éducation de ſes enfants, lit ſur cet objet les bonnes choſes, & ſe met ſeulement en état de les entendre?

CHAPITRE IV.

Idée générale sur l'éducation physique.

L'OBJET de cette espece d'éducation est de rendre l'homme plus fort, plus robuste, plus sain, par conséquent plus heureux, plus généralement utile à sa patrie, c'est-à-dire, plus propre aux divers emplois auxquels peut l'appeller l'intérêt national.

Convaincus de l'importance de l'éducation physique, les Grecs honoroient la Gymnastique; elle faisoit partie de l'instruction de leur jeunesse. Ils l'employoient dans leur médecine non-seulement comme un remede préservatif, mais encore comme un spécifique pour fortifier tel ou tel membre affoibli par une maladie ou un accident.

Peut-être desireroit-on que je présentasse ici le tableau des jeux & des exercices des anciens Grecs. Mais que dire à ce sujet, qu'on ne trouve dans les mémoires de l'académie des inscriptions, où l'on décrit jusqu'à la maniere dont les nourrices Lacédémoniennes élevoient les Spartiates & commençoient leur éducation.

La science de la Gymnastique étoit-elle portée chez les Grecs au dernier degré de perfection? Je l'ignore. Ce ne seroit même qu'après le rétablissement de ces exercices qu'un chirurgien habile & qu'un médecin éclairé par une

cet effet (1). C'en eſt aſſez ſur la partie phyſique de l'éducation. Je paſſe à la morale : c'eſt ſans contredit la moins connue.

---

(1) Il faut une éducation mâle à la jeuneſſe. Mais ſeroit-ce dans un ſiecle de luxe, dans un ſiecle où l'on s'enyvre de voluptés, où la partie gouvernante eſt efféminée, qu'on en peut propoſer le plan.

La molleſſe avilit une nation. Mais qu'importe à la plupart des grands l'aviliſſement de leur nation ? Leur ſeule crainte eſt d'expoſer un fils chéri au danger d'un coup ou d'un rhume. Il eſt des peres dont la tendreſſe éclairée & vertueuſe deſire, peut-être, des enfants ſains, robuſtes, vigoureux & rendus tels par des exercices violents. Mais ſi ces exercices ſont paſſés de mode, quel pere bravera le ridicule d'une innovation, & ce ridicule bravé, quel moyen de réſiſter aux cris, aux plaintes importunes d'une mere foible & puſillanime ? A quel prix que ce ſoit, on veut la paix de la maiſon. Pour changer à cet égard les mœurs d'un peuple, il faut que le legiſlateur, par une honte & une infamie ſalutaire, puniſſe dans les parents l'éducation trop molle des enfants, qu'il n'accorde, comme je l'ai déja dit, d'emplois militaires qu'à ceux dont la force de corps & de tempérament aura été éprouvée.

Les peres alors ſont intéreſſés à former des enfants forts & robuſtes. Mais ce n'eſt que d'une telle loi qu'on peut attendre quelques heureux changements dans le phyſique de l'éducation.





CHAPITRE V.

Dans quel moment & quelle position l'homme est susceptible d'une éducation morale.

En qualité d'animal, l'homme éprouve des besoins physiques & différents. Ces divers besoins sont autant de génies tutélaires créés par la nature pour conserver son corps, pour éclairer son esprit. C'est du chaud, du froid, de la faim qu'il apprend à courber l'arc, à décocher la fleche, à tendre le filet, à se couvrir de peaux, à construire des huttes, &c. Tant que les individus épars dans les forêts continuent de les habiter, il n'est point pour eux d'éducation morale. Les vertus de l'homme policé sont l'amour de la justice & de la patrie : celle de l'homme sauvage sont la force & l'adresse. Ses besoins sont ses seuls instituteurs, ce sont les seuls conservateurs de l'espece, & cette conservation semble être le seul vœu de la nature.

Lorsque les hommes multipliés sont réunis en société ; lorsque la disette des vivres les force de cultiver la terre, ils font entr'eux des conventions, & l'étude de ces conventions donne naissance à la science de l'éducation. Son objet est d'inspirer aux hommes l'amour des loix & des vertus sociales. Plus l'éducation est parfaite, plus les peuples sont heureux. Sur quoi j'observerai que les progrès de cette science, comme ceux de la législation, sont

toujours proportionnés aux progrès de la raiſon humaine perfectionnée par l'expérience ; expérience qui ſuppoſe toujours la réunion des hommes en ſociété. Alors on peut les conſidérer ſous deux aſpects.

1°. Comme citoyens.

2°. Comme citoyens de telle ou de telle profeſſion.

En ces deux qualités, ils reçoivent deux ſortes d'inſtructions. La plus perfectionnée eſt la derniere. J'aurai peu de choſe à dire à ce ſujet, & c'eſt la raiſon pour laquelle j'en ferai le premier objet de mon examen.





CHAPITRE VI.

De l'éducation relative aux diverses professions.

DESIRE-T-ON d'instruire un jeune homme dans tel art ou telle science ? les mêmes moyens d'instruction se présentent à tous les esprits. Je veux faire de mon fils un Tartini (1). Je lui fais apprendre la musique. Je tâche de l'y rendre sensible : je place dès la premiere jeunesse sa main sur le manche du violon. Voilà ce qu'on fait & c'est à-peu-près ce qu'on peut faire.

Les progrès plus ou moins rapides de l'enfant dépendent ensuite de l'habileté du maître, de sa méthode meilleure ou moins bonne d'enseigner, enfin du goût plus ou moins vif que l'eleve prend pour son instrument.

Qu'un danseur de corde destine ses fils à son métier ; si dès leur plus tendre enfance, il exerce la souplesse de leur corps, il leur a donné la meilleure éducation possible.

S'agit-il d'un art plus difficile ? Veut-on former un peintre ? Du moment qu'il peut tenir le crayon, on le lui met à la main : on le fait d'abord dessiner d'après les estampes les plus correctes, puis d'après la bosse, enfin d'après les plus beaux modeles. On charge de plus sa mémoire des grandes & sublimes ima-

(1) Célebre violon d'Italie.

ges répandues dans les poëmes des Virgiles, des Homeres, des Miltons, &c. L'on met sous ses yeux les tableaux des Raphaëls, des Guides, des Correges. On lui en fait remarquer les beautés diverses. Il étudie successivement dans ces tableaux la magie du dessein, de la composition, du coloris &c. L'on excite enfin son émulation par le récit des honneurs rendus aux peintres célebres.

C'est tout ce qu'une excellente éducation peut en faveur d'un jeune peintre. C'est au desir plus ou moins vif de s'illustrer qu'il doit ensuite ses progrès. Or le hasard influe beaucoup sur la force de ce desir. Une louange donnée au moment que l'éleve crayonne un trait hardi, suffit quelquefois pour éveiller en lui l'amour de la gloire, & le douer de cette opiniâtreté d'attention qui produit les grands talents.

Mais dira-t-on, point d'homme qui ne soit ensible au plaisir physique, tous peuvent donc imer la gloire, du moins dans les pays où ette gloire est représentative de quelque laisir réel : j'en conviens. Mais la force plus ou oins grande de cette passion est toujours dé- endante de certaines circonstances, de cer- ines positions, enfin de ce même hasard qui éside, comme je l'ai prouvé, section II à utes nos découvertes. Le hasard a donc tou- urs part à la formation des hommes illustres. Ce que peut une excellente éducation, c'est multiplier le nombre des gens de génie ns une nation; c'est d'inoculer, si je l'ose e, le bon sens au reste des citoyens. Voilà qu'elle peut, & c'est assez. Cette inoculation vaut bien une autre.

Le résultat de ce que je viens de dire, c'est que la partie de l'instruction spécialement applicable aux états & professions différentes, est en général assez bonne; c'est que pour la porter à la perfection, il ne s'agit d'une part que de simplifier les méthodes d'enseigner, (& c'est l'affaire des maîtres), & de l'autre d'augmenter le ressort de l'émulation (& c'est l'affaire du gouvernement).

Quant à la partie morale de l'éducation, c'est sans contredit la partie la plus importante & la plus négligée. Point d'écoles publiques où l'on enseigne la science de la morale.

Qu'apprend-on au college depuis la troisieme jusqu'en Réthorique? A faire des vers latins. Quel temps y consacre-t-on à l'étude de ce qu'on appelle l'étique ou la morale? à peine un mois. Faut-il s'étonner ensuite si l'on rencontre si peu d'hommes vertueux si peu instruits de leurs devoirs envers la société? (1)

Au reste je suppose que dans une maison d'instruction publique, on se propose de donner aux éleves un cours de morale, que faut-il à cet effet? que les maximes de cette science toujours fixes & déterminées se rapportent à un principe simple & duquel on puisse, comme en géométrie, déduire une infinité de principes secondaires: or ce principe n'est point encore connu. La morale n'est donc point encore une science: car enfin l'on n'honorera pas de ce

(1) Pourquoi en donnant une nouvelle forme au gouvernement civil de M. Locke, ne pas expliquer aux jeunes gens ce livre, où sont contenus une partie des bons principes de la morale.

nom un ramas de préceptes incohérans & contradictoires (2) entr'eux. Or si la morale n'est point une science, quel moyen de l'enseigner!

Veut-on que j'en aie enfin découvert le principe fondamental ? On doit sentir que l'intérêt du prêtre s'opposera toujours à sa publication, & qu'en tout pays l'on pourra toujours dire : « point de prêtres ou point de vraie morale.„ En Italie, en Portugal, ce n'est ni de religion, ni de superstition dont on manque.

---

(1) La sorbonne, comme l'église, se prétend infaillible & immuable ; à quoi reconnoit-on son immutabilité? A sa constance à contredire toute idée nouvelle. D'ailleurs, toujours contraire à elle-même, en toutes ses décisions, cette sorbonne protégea d'abord Aristote contre Descartes, excommunia les Cartésiens : enseigna depuis leur systême, donna à ce même Descartes l'autorité d'un pere de l'église, enfin, adopta ses erreurs pour combattre les vérités les mieux prouvées. Or, à quelle cause attribuer tant d'inconstance dans les opinions de la sorbonne ? A son ignorance des vrais principes de toutes les sciences. Rien ne feroit plus curieux qu'un recueil de ses contradictions dans les condamnations successivement portées contre la these de l'abbé de Prades, & les ouvrages des Rousseaux & des Marmontels.



CHAPITRE VII.

De l'éducation morale de l'homme.

IL est peu de bons patriotes, peu de citoyens toujours équitables : pourquoi ? C'est qu'on n'éleve point les hommes pour être justes ; c'est que la morale actuelle, comme je viens de le dire, n'est qu'un tissu d'erreurs & de contradictions grossieres : c'est que pour être juste il faut être éclairé, & qu'on obscurcit dans l'enfant jusqu'aux notions les plus claires de la loi naturelle.

Mais peut-on donner à la premiere jeunesse des idées nettes de la justice ? Ce que je fais, c'est, qu'à l'aide d'un catéchisme religieux, si l'on grave dans la mémoire d'un enfant, les préceptes de la croyance souvent la plus ridicule, l'on peut, à l'aide d'un catéchisme moral y graver par conséquent les préceptes & les principes d'une équité dont l'expérience journaliere lui prouveroit à la fois l'utilité & la vérité.

Du moment où l'on distingue le plaisir de la douleur; du moment où l'on a reçu & fait du mal, l'on a déja quelque notion de la justice.

Pour s'en former les idées les plus claires & les plus précises, que faire, se demander :

Qu'est-ce que l'homme ?

R. Un animal, dit-on, raisonnable, mais certainement sensible, foible & propre à se multiplier.

D. En qualité de sensible que doit faire l'homme ?

R. Fuir la douleur, chercher le plaisir. C'est à cette recherche, c'est à cette fuite constante qu'on donne le nom d'amour de soi (1).

D. En qualité d'animal foible, que doit-il faire encore ?

R. Se réunir à d'autres hommes, soit pour se défendre contre les animaux plus forts que lui, soit pour s'assurer une subsistance que les bêtes lui disputent, soit enfin pour surprendre celles qui lui servent de nourriture. De-là toutes les conventions relatives à la chasse & à la pêche.

D. En qualité d'animal propre à se reproduire, qu'arrive-t-il à l'homme ?

R. Que les moyens de la subsistance diminuent à mesure que son espece se multiplie.

D. Que doit-il faire en conséquence ?

R. Lorsque les lacs & les forêts sont épuisés de poissons & de gibier, il doit chercher de nouveaux moyens de pourvoir à sa nourriture.

D. Quels sont ces moyens ?

R. Ils se réduisent à deux. Lorsque les ci-

(1) Qui veut connoître les vrais principes de la morale, doit, comme moi, s'élever jusqu'au principe de la sensibilité physique, chercher dans les besoins de la faim, de la soif, &c. la cause qui force les hommes, déja multipliés, de cultiver la terre, de se réunir en société & de faire entr'eux des conventions, dont l'observation ou l'infraction fait les hommes justes ou injustes.

toyens ſont encore peu nombreux, ils élevent des beſtiaux, & les peuples ſont alors paſteurs. Lorſque les citoyens ſe ſont infiniment multipliés, & qu'ils doivent dans un moindre eſpace de terrain trouver de quoi fournir à leur nourriture, ils labourent, & les peuples ſont alors agriculteurs.

D. Que ſuppoſe la culture perfectionnée de la terre ?

R. Des hommes déjà réunis en ſociété ou bourgades, & des conventions faites entr'eux.

D. Quel eſt l'objet de ces conventions ?

R. D'aſſurer le bœuf à celui qui le nourrit, & la récolte du champ à celui qui le défriche.

D. Qui détermine l'homme à ces conventions ?

R. Son intérêt & ſa prévoyance. S'il étoit un citoyen qui pût enlever la récolte de celui qui ſeme & laboure, perſonne ne laboureroit & ne ſemeroit, & l'année ſuivante, la bourgade ſeroit expoſée aux horreurs de la diſette & de la famine ?

D. Que ſuit-il de la néceſſité de la culture ?

R. La néceſſité de la propriété.

D. A quoi s'étendent les conventions de la propriété ?

R. A celle de ma perſonne, de mes penſées, de ma vie, de ma liberté, de mes biens.

D. Les conventions de la propriété une fois établies, qu'en réſulte-t-il !

R. Des peines contre ceux qui les violent, c'eſt-à-dire, contre les voleurs, les meurtriers les fanatiques & les tyrans. Abolit-on ces peines ? Alors toute convention entre les hommes eſt nulle. Qu'un d'eux puiſſe impunément at-

tenter à la propriété des autres : de ce moment les hommes rentrent en état de guerre. Toute société entr'eux est dissoute, ils doivent le fuir comme ils fuient les lions & les tygres.

D. Est-il des peines établies dans les pays policés contre les infracteurs du droit de propriété.

R. Oui : dumoins dans tous ceux où les biens ne sont pas en commun, * 4. c'est-à-dire chez presque toutes les nations.

D. Qui rend ce droit de propriété si sacré, & par quelle raison sous le nom de *Hermès* en a-t-on presque par-tout fait un Dieu ?

R. C'est que la conservation de la propriété est le dieu moral des empires : c'est qu'elle y entretient la paix domestique, y fait régner l'équité ; c'est que les hommes ne se sont rassemblés que pour s'assurer de leurs propriétés ; c'est que la justice qui renferme en elle seule presque toutes les vertus, consiste à rendre à chacun ce qui lui appartient, se réduit par conséquent au maintien de ce droit de la propriété, & qu'enfin les diverses loix n'ont jamais été que les divers moyens d'assurer ce droit aux citoyens.

Mais la pensée doit-elle être comprise au nombre des propriétés, & qu'entend-on alors par ce mot ?

R. Le droit par exemple de rendre à Dieu le culte que je crois lui devoir être plus agréable. Quiconque me dépouille de ce droit viole ma propriété, & quel que soit son rang il est punissable.

D. Est-il des cas où le prince puisse s'opposer à l'établissement d'une religion nouvelle ?

R. Oui : lorsqu'elle est intolérante.

D. Qui l'y autorise alors ?

R. La sûreté publique. Il sait que cette religion, devenue la dominante, deviendra persécutrice. Or le prince chargé du bonheur de ses sujets, doit s'opposer aux progrès d'une telle religion.

D. Mais pourquoi citer la justice comme le germe de toutes les vertus ?

R. C'est que du moment où pour assurer leur bonheur, les hommes se rassemblent en société, il est de la justice que chacun par sa douceur, son humanité & ses vertus, contribue autant qu'il est en lui à la félicité de cette même société.

D. Je suppose les loix d'une nation dictées par l'équité ; quels moyens de les faire observer & d'allumer dans les ames l'amour de la patrie ?

R. Ces moyens sont les peines infligées aux crimes, & les récompenses décernées aux vertus.

D. Quelles sont les récompenses de la vertu ?

R. Les titres, les honneurs, l'estime publique & tous les plaisirs dont cette estime est représentative.

D. Quelles sont les peines du crime ?

R. Quelquefois la mort : souvent la honte, compagne du mépris.

D. Le mépris est-il une peine ?

R. Oui : du moins dans les pays libres & bien administrés. Dans un tel pays le supplice du mépris public est cruel & redouté. Il suffit pour contenir les grands dans le devoir. La crainte du mépris les rend justes, actifs, laborieux.

D. La justice doit sans doute régir les empires ; elle y doit régner par les loix. Mais les loix sont-elles toutes de même nature?

R. Non ; il en est, pour ainsi dire, d'invariables, sans lesquelles la société ne peut subsister, ou du moins subsister heureusement : telles sont les loix fondamentales de la propriété.

D. Est-il quelquefois permis de les enfreindre ?

R. Non, si ce n'est dans les positions rares où il s'agit du salut de la patrie.

D. Qui donne alors le droit de les violer ?

R. L'intérêt général, qui ne reconnoit qu'une loi unique & inviolable.

Salus populi suprema lex esto.

D. Toutes les loix doivent-elles se taire devant celle-ci ?

R. Oui. Que des armées Turques marchent à Vienne, le législateur, pour les affamer, peut violer un moment le droit de propriété, faucher la récolte de ses compatriotes, & brûler leurs greniers s'ils sont près de l'ennemi.

D. Les loix sont-elles si sacrées qu'on ne puisse jamais les réformer ?

R. On le doit, lorsqu'elles sont contraires au bonheur du plus grand nombre.

D. Mais toute proposition de réforme n'est-elle pas souvent regardée dans un citoyen comme une témérité punissable ?

R. J'en conviens. Cependant si l'homme doit vérité à l'homme : si la connoissance de la vérité est toujours utile ; si tout intéressé a droit proposer ce qu'il croit être avantageux à

ſa compagnie ; tout citoyen par la même raiſon a le droit de propoſer à ſa nation ce qu'il croit pouvoir contribuer à la félicité générale.

D. Cependant il eſt des pays où l'on proſcrit la liberté de la preſſe & juſqu'à celle de penſer.

R. Oui : parce qu'on imagine pouvoir plus facilement voler l'aveugle que le clairvoyant, & duper un peuple idiot qu'un peuple éclairé. Dans toute grande nation, il eſt toujours des intéreſſés à la miſere publique. Ceux-là ſeuls nient au citoyen le droit d'avertir ſes compatriotes des malheurs auxquels ſouvent une mauvaiſe loi les expoſe.

D. Pourquoi n'eſt-il point de méchant de cette eſpece dans les ſociétés encore petites & naiſſantes ? pourquoi les loix y ſont-elles preſque toujours juſtes & ſages ?

R. C'eſt que les loix s'y font du conſentement & par conſéquent pour l'utilité de tous. C'eſt que les citoyens encore peu nombreux ne peuvent y former des aſſociations particulieres contre l'aſſociation générale, ni détacher encore leur intérêt de l'intérêt public.

D. Pourquoi les loix y ſont-elles encore ſi religieuſement obſervées ?

R. C'eſt qu'alors nul citoyen n'eſt plus fort que les loix ; c'eſt que ſon bonheur eſt attaché à leur obſervation & ſon malheur à leur infraction.

D. Entre les diverſes loix n'en eſt-il point auxquelles on donne le nom de loix naturelles ?

R. Ce ſont celles, comme je l'ai déja dit, qui concernent la propriété ; qu'on trouve établies chez preſque toutes les nations & les

ſociétés policées, parce que les ſociétés ne peuvent ſe former qu'à l'aide de ces loix.

D. Eſt-il encore d'autres loix?

R. Oui, il en eſt de variables, & ces loix ſont de deux eſpeces. Les unes variables par leur nature; telles ſont celles qui regardent le commerce, la diſcipline militaire, les impôts &c. Elles peuvent & doivent ſe changer ſelon les temps & les circonſtances. Les autres, immuables de leur nature ſont variables, parce qu'elles ne ſont encore point portées à leur perfection. Dans ce nombre je citerai les loix civiles & criminelles; celles qui regardent l'adminiſtration des finances, le partage des biens, les teſtamens, * 5. les mariages, * 6. &c.

D. L'imperfection de ces loix eſt-elle uniquement l'effet de la pareſſe & de l'indifférence des légiſlateurs?

R. D'autres cauſes y concourent; tel eſt le fanatiſme, la ſuperſtition & la conquête.

D. Si les loix établies par l'une de ces cauſes ſont favorables aux fripons, que s'enſuit-il?

R. Qu'elles ſont protégées par ces mêmes fripons.

D. Les vertueux par la raiſon contraire ne doivent-ils pas en deſirer l'abolition?

R. Oui, mais les vertueux ſont en petit nombre: ils ne ſont pas toujours les plus puiſſants. Les mauvaiſes loix en conſéquence ne ſont point abolies, & peuvent rarement l'être.

D. Pourquoi?

R. C'eſt qu'il faut du génie pour ſubſtituer de bonnes loix à de mauvaiſes, & qu'il faut enſuite du courage pour les faire recevoir. Or, dans preſque tous les pays, les grands n'ont

ni le génie néceſſaire pour faire de bonnes loix, ni le courage ſuffiſant pour les établir & braver le cri des mal-intentionnés. Si l'homme aime à régir les autres hommes, c'eſt toujours avec le moins de peine & de ſoin poſſible.

D. En ſuppoſant dans un prince le deſir de perfectionner la ſcience des loix, que doit-il faire ?

R. Encourager les hommes de génie à l'étude de cette ſcience & les charger d'en réſoudre les divers problêmes.

D. Qu'arriveroit-il alors ?

R. Que les loix variables encore imparfaites ceſſeroient de l'être & deviendroient invariables & ſacrées.

D. Pourquoi ſacrées ?

R. C'eſt que d'excellentes loix étant néceſſairement l'œuvre & l'expérience d'une raiſon éclairée ſont cenſées révélées par le Ciel lui-même ; c'eſt que l'obſervation de telles loix peut être regardée comme le culte le plus agréable à la divinité, & comme la ſeule vraie religion : religion que nulle puiſſance & Dieu lui-même ne peut abolir, parce que le mal répugne à ſa nature.

D. Les rois à cet égard n'ont-ils pas été quelquefois auſſi puiſſants que les dieux ?

R. Parmi les princes, il en eſt ſans doute qui, violant les droits les plus ſaints de la propriété, ont atteint aux biens, à la vie, à la liberté de leurs ſujets. Ils reçurent du Ciel la puiſſance & non le droit de nuire. Ce droit ne fut conféré à perſonne. Peut-on croire qu'à l'exemple des eſprits infernaux, les princes ſoient condamnés à tourmenter leurs ſujets ? Quelle affreuſe idée de la ſouveraineté ! faut-il

accoutumer les peuples à ne voir qu'un ennemi dans leur monarque, & dans le ſceptre que le pouvoir de nuire.

On ſent par cette eſquiſſe le degré de perfection auquel un tel catéchiſme pourroit porter l'éducation du citoyen ; combien il éclaireroit les ſujets & le monarque ſur leurs devoirs reſpectifs, & quelles idées ſaines enfin il leur donneroit de la morale.

Réduit-on au ſimple fait de la ſenſibilité phyſique le principe fondamental de la ſcience des mœurs ? Cette ſcience devient à portée des hommes de tout âge & de tout eſprit. Tous peuvent en avoir la même idée.

Du moment où l'on regarde cette ſenſibilité phyſique comme le premier principe de la morale ; ſes maximes ceſſent d'être contradictoires ; ſes axiomes enchaînés les uns aux autres ſupportent la démonſtration la plus rigoureuſe : ſes principes enfin, dégagés des ténebres d'une philoſophie ſpéculative, ſont clairs & d'autant plus généralement adoptés, qu'ils découvrent plus ſenſiblement aux citoyens l'intérêt qu'ils ont d'être vertueux. * 7.

Quiconque s'eſt élevé à ce premier principe, voit, ſi je l'oſe dire, du premier coup d'œil tous les défauts d'une légiſlation : il ſait ſi la digue, oppoſée par les loix aux paſſions contraires au bien public, eſt aſſez forte pour en ſoutenir l'effort : ſi la loi punit & récompenſe dans cette juſte proportion qui doit néceſſiter les hommes à la vertu. Il n'apperçoit enfin dans cet axiome tant vanté que la morale actuelle.

» *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrois pas qui te fût fait.* »

qu'une maxime secondaire, domestique, & toujours insuffisante pour éclairer les citoyens sur ce qu'ils doivent à leur patrie. Il substitue bientôt à cet axiome celui qui déclare.

» *Le bien public, la suprême loi.* «

Axiome qui, renfermant d'une maniere plus générale & plus nette tout ce que le premier a d'utile, est applicable à toutes les positions différentes où peut se trouver un citoyen, & vient également au bourgeois, au juge, au ministre, &c. C'est, si je l'ose dire, de la hauteur d'un tel principe, que descendant jusqu'aux conventions locales qui forment le droit coutumier de chaque peuple, chacun s'instruiroit plus particuliérement de l'espece de ses engagements, de la sagesse ou de la folie des usages, des loix, des coutumes de son pays, & pourroit en porter un jugement d'autant plus sain, qu'il auroit plus habituellement présents à l'esprit les grands principes à la balance desquels on pese la sagesse & l'équité même des loix.

On peut donc donner à la jeunesse des idées nettes & saines de la morale : à l'aide d'un catéchisme de probité, on peut donc porter cette partie de l'éducation au plus haut degré de perfection. Mais que d'obstacles à surmonter



CHAPITRE VIII.

Intérêt du prêtre, premier obstacle à la perfection de l'éducation morale de l'homme.

L'INTÉRÊT du clergé comme celui de tous les corps, change selon les lieux, les temps & les circonstances. Toute morale dont les principes sont fixes, ne sera donc jamais adoptée du sacerdoce. Il en veut une dont les préceptes obscurs, contradictoires & par conséquent variables, se prêtent à toutes les positions diverses dans lesquelles il peut se trouver.

Il faut au prêtre une morale arbitraire (1) qui lui permette de légitimer aujourd'hui l'action qu'il déclarera demain abominable.

Malheur aux nations qui lui confient l'éducation de leurs citoyens ! il ne leur donnera que de fausses idées de la justice : & mieux vaudroit

(1) Point de propositions évidentes que les théologiens ne rendent problématiques. On les a vu selon les temps & les circonstances, tantôt soutenir que c'est au prince, tantôt que c'est à la loi qu'il faut obéir. Cependant, ni la raison, ni l'intérêt même du monarque ne laissent de doute sur cet objet. Suivez la loi, dit Louis XIII, malgré les ordres contraires que l'importunité peut quelquefois arracher au souverain.

La loi est censée la volonté réfléchie du prince. Ses ordres ne sont réputés que la volonté de ses ministres & de ses favoris.

ne leur en donner aucune. Quiconque est sans préjugés, est d'autant plus près de la vraie connoissance, & d'autant plus susceptible de bonnes instructions. Mais où trouver de telles instructions? dans l'histoire de l'homme, dans celle des nations, de leurs loix, & des motifs qui les ont fait établir. Or ce n'est pas dans de pareilles sources que le clergé permet de puiser les principes de la justice. Son intérêt le lui défend. Il sent qu'éclairés par cette étude, les peuples mesureroient l'estime ou le mépris dû aux diverses actions sur l'échelle de l'utilité générale. Et quel respect alors auroient-ils pour les bonzes, les Bramines & leur prétendue sainteté? que fait au public leurs macérations, leur haire; leur aveugle obéissance? toutes ces vertus monacales ne contribuent en rien au bonheur national. Il n'en est pas de même des vertus d'un citoyen, c'est-à-dire, de la générosité, de la vérité, de la justice, de la fidélité à l'amitié, à sa parole, aux engagements pris avec la société dans laquelle on vit. De telles vertus sont vraiment utiles. Aussi nulle ressemblance entre un saint (1) & un citoyen vertueux.

Le clergé pour qu'on le croie utile, prétendroit-il que c'est à ses prieres, que c'est aux effets de la grace que les hommes doivent leur probité (2)? L'expérience prouve que la probité

(1) On peut être religieux sous un gouvernement arbitraire, mais non vertueux; parce que le gouvernement en détachant l'intérêt des particuliers de l'intérêt public, éteint dans l'homme l'amour de la patrie. Rien par conséquent de commun entre la religion & la vertu.

(2) Qu'on quadruple les prêtres dans une contrée, &

de l'homme eſt l'œuvre de ſon éducation ; que le peuple eſt, ce que le fait la ſageſſe de ſes loix ; que l'Italie moderne a plus de foi & moins de vertus que l'ancienne, & qu'enfin c'eſt toujours au vice de l'adminiſtration qu'on doit rapporter les vices des particuliers.

Un gouvernement ceſſe-t-il d'être économe ? s'endette-t-il, fait-il de mauvaiſes affaires ? comme le prodigue, commence-t-il par être dupe, il finit par être fripon. Les grands en qualité de forts s'y croient-ils tout permis ? ſont-ils ſans juſtice & ſans paroles ? ſous ce gouvernement, les peuples ſont ſans mœurs. Ils s'accoutument bientôt à compter la force pour tout & la juſtice pour rien.

C'eſt à l'aide d'un catéchiſme moral, c'eſt en y rappelant à la mémoire des hommes, & les motifs de leur réunion en ſociété, & leurs conventions ſimples & primitives, qu'on pourroit leur donner des idées nettes de l'équité. Mais plus ce catéchiſme ſeroit clair, plus la publication en ſeroit défendue. Ce catéchiſme ſuppoſeroit pour inſtituteurs de la jeuneſſe des hommes inſtruits dans la connoiſſance du droit naturel, du droit des gens & des principales loix de chaque Empire. Or de tels hommes tranſporteroient bientôt à la puiſſance temporelle la vénération

---

les maréchauſſées dans l'autre, quelle ſera la moins infeſtée de voleurs ? Ce ne ſera pas celle qu'on garnira de prêtres. Dix millions de dépenſe par an en cavaliers contiendront par conſéquent plus de fripons & de ſcélérats que 150 millions par an en prêtres. Quelle épargne à faire pour une nation ! Quelle compagnie multipliée de brigands auſſi nuiſible à l'état que tout un clergé !

dont le clergé s'est emparée, les prêtres s'oppoferont donc toujours à la publication d'un tel ouvrage, & leurs criminelles oppofitions trouveront encore des approbateurs. L'ambition facerdotale se permet tout : elle calomnie, elle perfécute, elle aveugle les hommes, & paroît toujours juste aux yeux de ses partisans.

Reproche-t-on au moine son intolérance & sa cruauté, il répond que son état l'exige, qu'il fait son métier. Est-il donc des professions où l'on ait le droit de faire le mal public? s'il en est, il faut les abolir. Tout homme n'est-il pas citoyen de la patrie avant d'être citoyen de telle profession; s'il en étoit une qui pût excuser le crime, à quel titre eût-on puni Cartouche! il étoit chef d'une bande de brigands. Il voloit, il faisoit son métier.

Le clergé n'a donc pas le droit, mais le pouvoir de s'oppofer à la perfection de la partie morale de l'éducation.

Déjà les prêtres redoutent un changement prochain dans l'instruction publique. Mais leur crainte est panique. Qu'on est loin encore d'adopter un bon plan d'éducation! les hommes feront encore long-temps stupides. Que l'église catholique se rassure donc & croie qu'en un siecle aussi superstitieux, ses ministres conserveront toujours assez de puissance pour s'oppofer efficacement à toute reforme utile.

La nécessité seule peut triompher de leurs intrigues, peut opérer un changement désirable, mais inexecutable sans la faveur, la protection & le concours des gouvernements?

CHAPITRE



CHAPITRE XI.

Inperfection de la plupart des gouvernements, second obstacle à la perfection de l'éducation morale de l'homme.

UNE mauvaise forme de gouvernement est celle où les intérêts des citoyens sont divisés & contraires, où la loi ne les force point également de concourir au bien général. Il est donc peu de bons gouvernemens. Dans les mauvais, quelles sont les actions auxquelles on donne le nom de vertueuses? seroit-ce aux actions conformes à l'intérêt du plus grand nombre? ces actions y sont souvent déclarées criminelles par les édits des puissants & les mœurs du siecle. Or quels préceptes honnêtes en ces pays donner aux citoyens, & quel moyen de les graver profondément dans leur mémoire?

Je l'ai déjà dit, l'homme reçoit deux éducations:

Celle de l'enfance; elle est donnée par les maîtres:

Celle de l'adolescence; elle est donnée par la forme du gouvernement où l'on vit, & les mœurs de sa nation.

Les préceptes de ces deux parties de l'éducation sont-ils contradictoires, ceux de la premiere sont nuls.

Ai-je dès l'enfance inspiré à mon fils l'amour de la patrie? l'ai-je forcé d'attacher son

bonheur à la pratique des actions vertueuses, c'est-à-dire, à des actions utiles au plus grand nombre; si ce fils à sa premiere entrée dans le monde, voit les patriotes languir dans le mépris, la misere & l'oppression; s'il aprend que, haïs des grands & des riches, les hommes vertueux tarés à la ville, sont encore bannis de la cour, c'est-à-dire, de la source des graces, des honneurs & des richesses qui sans contredit sont des biens réels, il y a cent à parier contre un que mon fils ne verra dans moi qu'un radoteur absurde, qu'un fanatique austere, qu'il méprisera ma personne, que son mépris pour moi réfléchira sur mes maximes, & qu'il s'abandonnera à tous les vices que favorise la forme du gouvernement & les mœurs des compatriotes.

Qu'au contraire les préceptes donnés à son enfance, lui soient rappellés dans son adolescence, & qu'à son entrée dans le monde un jeune homme y voie les maximes de ses maitres honorées de l'approbation publique; plein de respect pour ces maximes elles deviendront la regle de sa conduite; il sera vertueux.

Mais dans un empire tel que celui de la Turquie, que l'on ne se flatte point de former de pareils hommes. Toujours en crainte, toujours exposé à la violence, est-ce dans cet état d'inquiétude qu'un citoyen peut aimer la vertu & la patrie? son souhait c'est de pouvoir repousser la force par la force. Veut-il assurer son bonheur? peu lui importe d'être juste, il lui suffit d'être fort. Or dans un gouvernement arbitraire, quel est le fort? celui qui plaît aux despotes & aux sous-des-

potes. Leur faveur eſt une puiſſance. Pour l'obtenir, rien ne coûte. L'acquiert-on par la baſſeſſe, le menſonge & l'injuſtice? On eſt bas, menteur & injuſte. L'homme franc & loyal, déplacé dans un tel gouvernement, feroit empâlé avant la fin de l'année. S'il n'eſt point d'homme qui ne redoute la douleur & la mort, tout ſcélérat peut toujours en ce pays juſtifier la conduite la plus infame.

Des beſoins mutuels, dira-t-il, ont forcé les hommes à ſe réunir en ſociété. S'ils ont fondé des villes; c'eſt qu'ils ont trouvé plus d'avantage à ſe raſſembler qu'à s'iſoler. Le deſir du bonheur a donc été le ſeul principe de leur union. Or ce même motif, ajoutera-t-il, doit forcer de ſe livrer au vice, lorſque par la forme du gouvernement les richeſſes, les honneurs & la félicité en ſont les récompenſes.

Quelqu'inſenſible qu'on ſoit à l'amour des richeſſes & des grandeurs, il faut dans tout pays où la loi impuiſſante ne peut efficacement protéger le foible contre le fort, où l'on ne voit que des oppreſſeurs & des opprimés, des bourreaux & des pendus, que l'on recherche les richeſſes & les places, ſinon comme un moyen de faire des injuſtices, au moins comme un moyen de ſe ſouſtraire à l'oppreſſion.

Mais il eſt des gouvernements arbitraires où l'on prodigue encore des éloges à la modération des ſages & des héros anciens, où l'on vante leur déſintéreſſement, l'élévation & la magnanimité de leur ame. Soit: mais ces vertus y ſont paſſées de mode, la louange des hommes magnanimes eſt dans la bouche de

tous & dans le cœur d'aucun. Perſonne n'eſt dans ſa conduite la dupe de pareils éloges.

J'ai vu des admirateurs des temps héroïques vouloir rappeller dans leur pays les inſtitutions des anciens : vains efforts. La forme des gouvernements & des religions s'y oppoſe. Il eſt des ſiecles où toute réforme dans l'inſtruction publique doit être précédée de quelque réforme dans l'adminiſtration & le culte.

A quoi ſe reduiſent dans un gouvernement deſpotique les conſeils d'un pere à ſon fils, à cette phraſe effrayante. „ Mon fils, ſois bas, „ rampant, ſans vertus, ſans vices, ſans ta„ lents, ſans caractere. Sois ce que la cour „ veut que tu ſois, & chaque inſtant de la „ vie ſouviens-toi que tu es eſclave. „

Ce n'eſt point en un tel pays à des inſtituteurs courageuſement vertueux, qu'un pere confiera l'éducation de ſes enfants. Il ne tarderoit pas à s'en repentir. Je veux qu'un Lacédémonien eût du temps de Xerxès été nommé inſtituteur d'un ſeigneur Perſan. Que fût-il arrivé ? qu'élevé dans les principes du patriotiſme & d'une frugalité auſtere, le jeune homme odieux à ſes compatriotes, eût par ſa probité mâle & courageuſe, mis des obſtacles à ſa fortune. O Grec, trop durement vertueux, ſe fût alors écrié le pere, qu'as-tu fait de mon fils ! tu l'as perdu. Je deſirois en lui cette médiocrité d'eſprit, ces vertus molles & flexibles auxquelles on donne en Perſe les noms de ſageſſe, d'eſprit, de conduite, d'uſage du monde, &c. Ce ſont de beaux noms, diras-tu, ſous leſquels la Perſe déguiſe les vices accrédités dans ſon gouvernement.

Soit. Je voulois le bonheur & la fortune de mon fils : ſon indigence, ou ſa richeſſe ; ſa vie ou ſa mort dépendent du prince : tu le ſais : il falloit donc en faire un courtiſan adroit ; & tu n'en as fait qu'un héros & un homme vertueux.

Tel eût été le diſcours du pere. Qu'y répondre ? quelle plus grande folie euſſent ajouté les prudents du pays, que de donner l'éducation honnête & magnanime à l'homme deſtiné par la forme du gouvernement à n'être qu'un courtiſan vil & un ſcélérat obſcur. Que ſervoit de lui inſpirer l'amour de la vertu ? eſt-ce au milieu de la corruption qu'il pouvoit la conſerver ?

Il s'enſuit donc qu'en tout gouvernement deſpotique, & qu'en tout pays où la vertu eſt odieuſe au puiſſant, il eſt également inutile & fou de prétendre à la formation du citoyen honnête.





CHAPITRE X.

Toute réforme importante dans la partie morale de l'éducation, en suppose une dans les loix & la forme du gouvernement.

PROPOSE-T-ON dans un gouvernement vicieux un bon plan d'éducation; se flatte-t-on de l'y faire recevoir? l'on se trompe. L'auteur d'un tel plan est trop borné dans ses vues pour pouvoir en rien attendre de grand. Les préceptes de cette éducation nouvelle sont-ils en contradiction avec les mœurs & le gouvernement? ils sont toujours réputés mauvais. En quel moment seroient-ils adoptés? lorsqu'un peuple éprouve de grands malheurs, de grandes calamités, & qu'un concours heureux & singulier de circonstances, fait sentir au prince la nécessité d'une réforme. Tant qu'elle n'est point sentie, on peut, si l'on veut, méditer les principes d'une bonne éducation. Leur découverte doit précéder leur établissement. D'ailleurs plus l'on s'occupe d'une science, plus on y apperçoit de vérités nouvelles, plus on en simplifie les principes. Mais qu'on n'espere pas les faire adopter.

Quelques hommes illustres ont jetté de grandes lumieres sur ce sujet, & l'éducation est toujours la même. Pourquoi? c'est qu'il suffit d'être éclairé pour concevoir un bon plan d'instruction, & qu'il faut être puissant pour

l'établir. Qu'on ne s'étonne donc pas si dans ce genre les meilleurs ouvrages n'ont point encore opéré de changement sensible. Mais ces ouvrages doivent-ils en conséquence être regardés comme inutiles? non: ils ont réellement avancé la science de l'éducation. Un méchanicien invente une machine nouvelle; en a-t-il calculé les effets & prouvé l'utilité? la science est perfectionnée. La machine n'est point faite: elle n'est encore d'aucun avantage au public, mais elle est découverte. Il ne s'agit que de trouver le riche qui la fasse construire, & tôt ou tard ce riche se trouve.

Qu'une idée si flatteuse encourage les philosophes à l'étude de la science de l'éducation. S'il est une recherche digne d'un citoyen vertueux, c'est celle des vérités dont la connoissance peut être un jour si utile à l'humanité. Quel espoir consolant dans ses travaux que celui du bonheur de la postérité! Les découvertes des philosophes sont en ce genre autant de germes qui, déposés dans les bons esprits, n'attendent qu'un événement qui les féconde, & tôt ou tard cet événement arrive.

L'univers moral est aux yeux du stupide dans un état constant de repos & d'immobilité. Il croit que tout a été, est, & sera comme il est. Dans le passé & l'avenir, il ne voit jamais que le présent. Il n'en est pas ainsi de l'homme éclairé. Le monde moral lui présente le spectacle toujours varié d'une révolution perpétuelle. L'univers toujours en mouvement lui paroît forcé de se reproduire sans cesse sous des formes nouvelles, jusqu'à l'épuisement total de toutes les combi-

naiſons, juſqu'à ce que tout ce qui peut être, ait été & que l'imaginable ait exiſté.

Le philoſophe apperçoit donc dans un plus ou moins grand lointain le moment où la puiſſance adoptera le plan d'inſtruction préſenté par la ſageſſe. Qu'excité par cet eſpoir le philoſophe s'occupe d'avance à ſapper les préjugés qui s'oppoſent à l'exécution de ce plan.

Veut-on élever un magnifique monument ? il faut avant d'en jetter les fondements, faire choix de la place, abattre les maſures qui la couvrent, en enlever les décombres. Tel eſt l'ouvrage de la philoſophie. Qu'on ne l'accuſe plus de rien édifier (1). C'eſt elle qui maintenant ſubſtitue une morale claire, ſaine & puiſée dans les beſoins même de l'homme, à cette morale obſcure, monacale & fanatique, fléau de l'univers préſent & paſſé. C'eſt en effet aux philoſophes qu'on doit cet unique & premier axiome de la morale.

---

(1) On a dit long-temps des philoſophes qu'ils détruiſoient tout, qu'ils n'édifioient rien : on ne leur fera plus ce reproche. Au reſte, ces Hercules modernes n'euſſent-ils étouffé que des erreurs monſtrueuſes, ils euſſent encore bien mérité de l'humanité. L'accuſation portée contr'eux à cet égard eſt l'effet du *beſoin qu'en général les hommes ont de croire*, ſoit des vérités, ſoit des menſonges. C'eſt dans la premiere jeuneſſe qu'on leur fait contracter ce beſoin, qui devient enſuite en eux, une faculté, toujours avide de pâture. Un philoſophe briſe-t-il une erreur ; on eſt toujours prêt à lui dire, par quelle autre la remplacerez-vous ? Il me ſemble entendre un malade, demander à ſon médecin : M. lorſque vous m'aurez guéri de ma fievre, quelle autre incommodité y ſubſtituerez-vous?

„ *Que le bonheur public soit la suprême loi.*"

Peu de gouvernements sans doute se conduisent par cette maxime : mais en imputer la faute aux philosophes, c'est leur faire un crime de leur impuissance. L'architecte a-t-il donné le plan, le devis & la coupe du palais? il a rempli sa tâche : c'est à l'état d'acheter le terrain, & de fournir les fonds nécessaires à sa construction. Je sais qu'on la differe long-temps, qu'on étaie long-temps les vieux palais avant d'en élever un nouveau. Jusques-là les plans sont inutiles : ils restent dans le porte-feuille; mais on les y trouve.

L'architecte de l'édifice moral, c'est le philosophe. Le plan est fait. Mais la plupart des religions & des gouvernements s'opposent à son exécution. Qu'on leve ces obstacles qu'une stupidité religieuse ou tyrannique met au progrès de la morale, c'est alors qu'on pourra se flatter de porter la science de l'éducation au degré de perfection dont elle est susceptible.

Sans entrer dans le plan détaillé d'une bonne éducation, j'ai du moins indiqué en ce genre les grandes masses à réformer. J'ai montré la dépendance réciproque qui se trouve entre la partie morale de l'éducation & la forme différente des gouvernements. J'ai prouvé enfin que la réforme de l'un ne peut s'opérer que par la réforme de l'autre.

Cette vérité clairement démontrée, l'on ne tentera plus l'impossible. Assuré que l'excellence de l'éducation est dépendante de l'ex-

cellence des loix, l'on n'entreprendra plus de concilier les inconciliables.

Si j'ai remarqué l'endroit de la mine où il faut fouiller, plus éclairés à ce sujet dans leur recherche, les savants à venir ne s'égareront plus dans des spéculations vaines, & je leur aurai épargné la fatigue d'un travail inutile.



CHAPITRE XI.

De l'instruction après qu'on auroit levé les obstacles qui s'opposent à ses progrès.

Les honneurs & les récompenses sont-ils en un pays toujours décernés au mérite? L'intérêt public y est-il toujours lié à l'intérêt particulier? l'éducation morale est nécessairement excellente, & les citoyens nécessairement vertueux.

L'homme, & l'expérience le prouve, est de sa nature imitateur & singe. Vit-il au milieu de citoyens honnêtes? il le devient lorsque les préceptes des maîtres ne sont point contredits par les mœurs nationales; lorsque les maximes & les exemples concourent également à allumer dans un homme le desir des talents & des vertus; lorsque nos concitoyens ont le vice en horreur & l'ignorance en mépris, on n'est ni sot, ni méchant. L'idée de mérite s'associe dans notre mémoire à l'idée du bonheur; & l'amour de notre félicité nous nécessite à l'amour de la vertu.

Que je voie les honneurs accumulés sur ceux qui se sont rendus utiles à la patrie; que je ne rencontre par-tout que des citoyens sensés, & n'entende que des discours honnêtes, j'apprendrai, si je l'ose dire, la vertu, comme on apprend sa propre langue sans s'en appercevoir.

En tout pays, si l'on en excepte le fort,

le méchant est celui que les loix & l'instruction rendent tel. * 8.

J'ai montré que l'excellence de l'éducation morale dépend de l'excellence du gouvernement. J'en puis dire autant de l'éducation physique. Dans toute sage constitution, l'on se propose de former non-seulement des citoyens vertueux, mais encore des citoyens forts & robustes. De tels hommes sont, & plus heureux, & plus propres aux divers emplois auxquels l'intérêt de la république les appelle. Tout gouvernement éclairé rétablira donc les exercices de la gymnastique.

Quant à cette derniere partie de l'éducation, qui consiste à créer des hommes illustres dans les arts & les sciences, il est évident que sa perfection dépend encore de la sagesse du législateur. A-t-il affranchi les instituteurs du respect superstitieux conservé pour les anciens usages ? laisse-t-il un libre essor à leur génie ? les force-t-il par l'espoir des récompenses de perfectionner, & les méthodes d'instruction * 9. & le ressort de l'émulation, il est impossible qu'encouragés par cet espoir, des maîtres instruits & dans l'habitude de manier l'esprit de leurs éleves, ne parviennent bientôt à donner à cette partie déjà la plus avancée de l'instruction, tout le degré de perfection dont elle est susceptible.

La bonne ou mauvaise éducation est presque en entier l'œuvre des loix. Mais, dira-t-on, que de lumieres pour les faire bonnes ! Moins qu'on ne pense. Il suffit pour cet effet que le ministere ait intérêt & desir de les faire telles. Supposons d'ailleurs qu'il manque de reconnoissance, tous les citoyens éclairés & ver-

tueux viendront à son secours. Les bonnes loix feroient faites, & les obstacles qui s'opposent au progrès de l'instruction feront levés.

Mais ce qui sans doute est facile dans des sociétés foibles, naissantes & dont les intérêts sont encore peu compliqués, est-il possible dans des sociétés riches, puissantes & nombreuses ? Comment y contenir l'amour illimité des hommes pour le pouvoir ? Comment y prévenir les projets des ambitieux ligués pour s'asservir leurs compatriotes ? Comment enfin s'opposer toujours efficacement à l'élévation de ce pouvoir colossal & despotique, qui fondé sur le mépris des talents & de la vertu, fait languir les peuples dans l'inertie, la crainte & la misere ?

Dans de trop vastes empires, il n'est peut-être qu'un moyen de résoudre d'une maniere durable le double problême d'une excellente législation & d'une parfaite éducation. C'est, comme je l'ai déjà dit, de subdiviser ces mêmes empires en un certain nombre de républiques fédératives, que leur petitesse défende de l'ambition de leurs concitoyens, & leur confédération de l'ambition des peuples voisins.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette question. Ce que je me suis proposé dans cette section, c'est de donner des idées nettes & simples de l'éducation physique & morale ; de déterminer les diverses instructions qu'on doit à l'homme, au citoyen, & au citoyen de telle profession ; de désigner les réformes à faire dans les gouvernements ; d'indiquer les obstacles qui s'opposent maintenant aux progrès de la science de la morale, & de

montrer enfin que ces obstacles levés, l'on auroit presque en entier résolu le problême d'une excellente éducation.

Je finirai ce chapitre par cette observation, c'est que pour jetter plus de lumieres sur un sujet si important, il falloit connoître l'homme :

Déterminer l'étendue des facultés de son esprit :

Montrer les ressorts qui le meuvent,

La maniere dont ces ressorts sont mis en action ;

Et faire entrevoir au législateur de nouveaux moyens de perfectionner le grand œuvre des loix.

Ai-je sur ces objets divers révélé aux hommes quelques vérités neuves & utiles ; j'ai rempli ma tâche ; j'ai droit à leur estime & à leur connoissance.

Entre une infinité de questions traitées dans cet ouvrage, une des plus importantes étoit de savoir si le génie, les vertus & les talens auxquels les nations doivent leur grandeur & leur félicité, étoient un effet de la différence des nourritures, des tempéraments, & enfin des organes des cinq sens sur lesquels l'excellence des loix & de l'administration n'a nulle influence, ou si ce même génie, ces mêmes vertus & ces mêmes talents étoient l'effet de l'éducation, sur laquelle les loix & la forme du gouvernement peuvent tout.

Si j'ai prouvé la vérité de cette derniere assertion, il faut convenir que le bonheur des nations est entre leurs mains, qu'il est entiérement dépendant de l'intérêt plus ou

moins vif qu'elles mettront à perfectionner la ſcience de l'éducation.

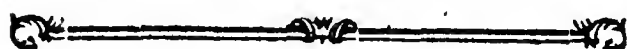
Pour ſoulager la mémoire du lecteur, je terminerai cet ouvrage par la récapitulation des divers principes ſur leſquels j'ai fondé mon opinion. Le lecteur en pourra mieux apprécier la probabilité.





RECAPITULATION.

Après avoir dans l'expoſition de cet ouvrage dit un mot de ſon importance, de l'ignorance où l'on eſt des vrais principes de l'éducation : enfin de la ſéchereſſe de ce ſujet & de la difficulté de le traiter, j'examine



SECTION I.

» Si l'éducation néceſſairement différente
„ des divers hommes, n'eſt pas la cauſe de
» cette inégalité des eſprits juſqu'à préſent
» attribuée à l'inégale perfection des orga-
» nes „.

Je me demande à cet effet à quel âge commence l'éducation de l'homme & quels ſont ſes inſtituteurs.

Je vois que l'homme eſt diſciple de tous les objets qui l'environnent, de toutes les poſitions où le haſard le place, enfin de tous les accidents qui lui arrivent.

Que ces objets, ces poſitions & ces accidents ne ſont exactement les mêmes pour perſonne, & qu'ainſi nul ne reçoit les mêmes inſtructions.

Que dans la ſuppoſition impoſſible où les hommes euſſent les mêmes objets ſous les yeux, ces objets ne les frappant point dans

le moment précis où leur ame se trouve dans la même situation, ces objets en conséquence n'exciteroient point en eux les mêmes idées, & qu'ainsi la prétendue uniformité d'instruction reçue, soit dans les colleges, soit dans la maison paternelle, est une de ces suppositions dont l'impossibilité est prouvée, & par le fait, & par l'influence qu'un hasard indépendant des maîtres a & aura toujours sur l'éducation de l'enfance & de l'adolescence.

D'après ces données, je considere l'extrême étendue du pouvoir du hasard; j'examine.

Si les hommes illustres ne lui doivent pas souvent leur goût pour tel ou tel genre d'étude & par conséquent leurs talents & leur succès en ce même genre.

Si l'on peut perfectionner la science de l'éducation sans resserrer les bornes de l'empire du hasard.

Si les contradictions actuelles apperçues entre tous les préceptes de l'éducation, n'étendent pas l'empire de ces mêmes hasards.

Si ces contradictions dont je donne quelques exemples, ne doivent point être regardées comme un effet de l'opposition qui se trouve entre le systême religieux & le systême du bonheur public.

Si l'on pourroit rendre les religions moins destructives de la félicité nationale & les fonder sur des principes plus conformes à l'intérêt général.

Quels sont ces principes.

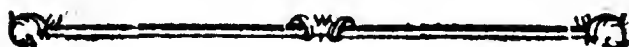
S'il est possible qu'un prince éclairé les établisse.

Si parmi les fausses religions, il en est quelques-uns dont le culte ait été moins con-

traire au bonheur des sociétés & par conséquent à la perfection de la science de l'éducation.

Si d'après ces divers examens, & dans la supposition où tous les hommes auroient une égale aptitude à l'esprit, la seule différence de leur éducation ne devroit pas en produire une dans leurs idées & leurs talents. D'où il suit que l'inégalité actuelle des esprits ne peut être regardée dans les hommes communément bien organisés, comme une preuve démonstrative de leur inégale aptitude à en avoir.

J'examine.



SECTION II.

» Si tous les hommes communément bien » organisés, n'auroient pas une égale aptitude » à l'esprit ».

Je conviens d'abord que toutes nos idées nous viennent par les sens : qu'en conséquence on a dû regarder l'esprit comme un pur effet ou de la finesse plus ou moins grande des cinq sens, ou d'une cause occulte ou non déterminée à laquelle on a vaguement donné le nom d'organisation.

Que pour prouver la fausseté de cette opinion, il faut recourir à l'expérience, se faire une idée nette du mot *esprit*, le distinguer de l'ame, & cette distinction faite observer :

Sur quel objet l'esprit agit :

Comment il agit :

Si toutes ses opérations ne se réduiroient pas

à l'obſervation des reſſemblances & des différences, des convenances & des diſconvenances que les objets divers ont entr'eux & avec nous, & ſi par conſéquent tous les jugements portés ſur les objets phyſiques ne feroient pas de pures ſenſations.

S'il n'en feroit pas de même des jugements portés ſur les idées auxquelles on donne les noms d'abſtraites, de collectives &c.

Si dans tous les cas juger & comparer feroit autre choſe que *voir alternativement*, c'eſt-à-dire, *ſentir*.

Si l'on peut éprouver l'impreſſion des objets, ſans cependant les comparer entr'eux.

Si leur comparaiſon ne ſuppoſe point d'intérêt de les comparer.

Si cet intérêt ne feroit pas la cauſe unique & ignorée de toutes nos idées, nos actions, nos peines, nos plaiſirs, enfin de notre ſociabilité.

Sur quoi j'obſerve que cet intérêt prend en derniere analyſe, ſa ſource dans la ſenſibilité phyſique, que cette ſenſibilité par conſéquent eſt le ſeul principe des idées & des actions humaines.

Qu'il n'eſt point de motif raiſonnable pour rejetter cette opinion.

Que cette opinion une fois démontrée & reconnue pour vraie, on doit néceſſairement regarder l'inégalité des eſprits, comme l'effet :

Ou de l'inégale étendue de la mémoire :

Ou de la plus ou moins grande perfection des cinq ſens :

Que dans le fait, ce n'eſt ni la grande mémoire, ni l'extrême fineſſe des ſens qui produiſent & doivent produire le grand eſprit.

Qu'à l'égard de la finesse des sens, les hommes communément bien organisés ne different que dans la nuance de leurs sensations.

Que cette légere différence ne change point le rapport de leurs sensations entr'elles ; que cette différence par conséquent n'a nulle influence sur leur esprit, qui n'est & ne peut être que la connoissance des vrais rapports des objets entr'eux.

Cause de la différence des opinions des hommes.

Que cette différence est l'effet de la signification incertaine & vague de certains mots ; tels sont ceux

De bon,

D'intérêt,

Et de vertu.

Que les mots précisément définis & leur définition consignée dans un dictionnaire, toutes les propositions de morale, politique & métaphysique, deviennent aussi susceptibles de démonstrations que les vérités géométriques.

Que du moment où l'on attachera les mêmes idées aux mêmes mots, tous les esprits adopteront les mêmes principes, en tireront les mêmes conséquences.

Qu'il est impossible, puisque les objets se présentent à tous dans les mêmes rapports, qu'en comparant ces objets entr'eux, les hommes (soit dans le monde physique, comme le prouve la géométrie, soit dans le monde intellectuel, comme le prouve la métaphysique) ne parviennent aux mêmes résultats.

Que la vérité de cette proposition se prouve,

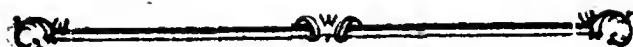
& par la ressemblance des contes des fées, des contes philosophiques, des contes religieux de tous les pays, & par l'uniformité des impostures par-tout employées par les ministres des fausses religions, pour accroître & conserver leur autorité sur les peuples.

De tous ces faits il résulte que la finesse plus ou moins grande des sens ne changeant en rien la proportion dans laquelle les objets nous frappent, tous les hommes communément bien organisés ont une égale aptitude à l'esprit.

Pour multiplier les preuves de cet importante vérité, je la démontre encore dans la même section par un autre enchaînement de propositions. Je fais voir que les plus sublimes idées une fois simplifiées sont de l'aveu de tous les philosophes réductibles à cette proposition claire, *le blanc est blanc, & le noir est noir.*

Que toute vérité de cette espece est à la portée de tous les esprits, qu'il n'en est donc aucune quelque grande & générale qu'elle soit qui, nettement présentée & dégagée de l'obscurité des mots, ne puisse être également saisie de tous les hommes communément bien organisés. Or, pouvoir également atteindre aux plus hautes vérités, c'est avoir une égale aptitude à l'esprit. Telle est la conclusion de la seconde section.





SECTION III.

Son objet est la recherche des causes auxquelles on peut attribuer l'inégalité des esprits.

Ces causes se réduisent à deux.

L'un est le desir inégal que les hommes ont de s'éclairer.

L'autre, la diversité des positions où le hasard les place; diversité de laquelle résulte celle de leur instruction & de leurs idées. Pour faire sentir que c'est à ces deux causes seules qu'on doit rapporter, & la différence, & l'inégalité des esprits, je prouve que la plupart de nos découvertes sont des dons du hasard.

Que les mêmes dons ne sont pas accordés à tous.

Que néanmoins ce partage n'est pas si inégal qu'on l'imagine.

Qu'à cet égard, c'est moins le hasard qui nous manque, que nous, si je l'ose dire, qui manquons au hasard.

Qu'à la vérité tous les hommes communément bien organisés ont également d'esprit en puissance; mais que cette puissance est morte en eux, lorsqu'elle n'est point mise en action par une passion telle que l'amour de l'estime, de la gloire, &c.

Que les hommes ne doivent qu'à de telles passions l'attention propre à féconder les idées que le hasard leur offre.

Que sans passions, leur esprit peut, si l'on

veut, être regardé comme une machine parfaite, mais dont le mouvement eſt ſuſpendu juſqu'à ce que les paſſions le lui rendent.

D'où je conclus que l'inégalité des eſprits eſt, dans les hommes, le produit & du haſard, & de l'inégale vivacité de leurs paſſions. Mais de telles paſſions ſeroient-elles en eux l'effet de la force de leur tempérament ? C'eſt ce que j'examine dans la ſection ſuivante.



SECTION IV.

J'y démontre :

Que les hommes communément bien organiſés, ſont ſuſceptibles du même degré de paſſion.

Que leur force inégale eſt toujours en eux l'effet de la différence des poſitions où le haſard les place.

Que le caractere original de chaque homme (comme l'obſerve Paſchal) n'eſt que le produit de ſes premieres habitudes ; que l'homme naît ſans idées, ſans paſſions & ſans autres beſoins que ceux de la faim & de la ſoif, par conſéquent ſans caractere ; qu'il en change ſouvent, ſans changer d'organiſation ; que ces changemens, indépendants de la fineſſe plus ou moins grande de ſes ſens, s'operent d'après des changements ſurvenus dans ſa poſition & ſes idées.

Que la diverſité des caracteres dépend uniquement de la maniere différente dont ſe mo-

difie dans les hommes le ſentiment de l'amour d'eux-mêmes.

Que ce ſentiment, effet néceſſaire de la ſenſibilité phyſique, eſt commun à tous; qu'il produit dans tous l'amour du pouvoir.

Que ce deſir y engendre l'envie, l'amour des richeſſes, de la gloire, de la conſidération, de la juſtice, de la vertu, de l'intolérance; enfin, toutes les paſſions factices dont les noms divers ne déſignent que les diverſes applications de l'amour du pouvoir.

Cette vérité prouvée, je montre, dans une courte généalogie des paſſions, que ſi l'amour du pouvoir n'eſt qu'un pur effet de la ſenſibilité phyſique; & ſi tous les hommes communément bien organiſés ſont ſenſibles, tous par conſéquent ſont ſuſceptibles de l'eſpece de paſſion propre à mettre en action l'égale aptitude qu'ils ont à l'eſprit.

Mais ces paſſions peuvent-elles s'allumer auſſi vivement dans tous? Ce qu'on peut aſſurer, c'eſt que l'amour de la gloire peut s'exalter dans l'homme au même degré de force que le ſentiment de l'amour de lui-même; c'eſt que la force de ce ſentiment eſt dans tous les hommes plus que ſuffiſant pour les douer du degré d'attention qu'exige la découverte des plus hautes vérités; c'eſt que l'eſprit humain, en conſéquence, eſt ſuſceptible de perfectibilité; & qu'enfin, dans les hommes communément bien organiſés, l'inégalité des talents ne peut être qu'un pur effet de la différence de leur éducation, dans laquelle différence je comprends celle des poſitions où le haſard les place.

SECTION



SECTION V,

Ce que je m'y propose, c'est de montrer les erreurs & les contradictions de ceux qui, sur cette question, adoptent des principes différents des miens, & qui rapportent l'inégale perfection des organes des sens à l'inégale supériorité des esprits.

Nul n'a, sur cette matiere, mieux écrit que M. Rousseau; je le cite donc en exemple: je fais voir que, toujours contraire à lui-même, il regarde tantôt l'esprit & le caractere comme l'effet de la diversité des tempéraments, & tantôt il adopte l'opinion contraire.

Que de ses contradictions à ce sujet il résulte:

Que la vertu, l'humanité, l'esprit & les talents sont des acquisitions.

Que la bonté n'est point le partage de l'homme au berceau.

Que les besoins physiques sont en lui des semences de cruauté.

Que l'humanité par conséquent est toujours le produit, ou de la crainte, ou de l'éducation.

Que M. Rousseau d'après ses premieres contradictions tombe sans cesse dans de nouvelles; qu'il croit tour-à-tour l'éducation utile & inutile.

De l'heureux usage qu'on peut faire dans l'instruction publique de quelques idées de M. Rousseau.

Que d'après cet auteur il ne faut pas croire l'enfance & la premiere jeunesse sans jugement.

Des prétendus avantages de l'âge mûr sur l'adolescence; qu'ils sont nuls.

Des éloges donnés par Mr. Rousseau à l'ignorance; des motifs qui l'ont déterminé à s'en faire l'apologiste.

Que les lumieres n'ont jamais contribué à la corruption des mœurs; que M. Rousseau lui-même ne le croit pas.

Des causes de la décadence des empires: qu'entre ces causes l'on ne peut citer la perfection des arts & des sciences.

Et que leur culture retarde la ruine d'un empire despotique.



SECTION VI.

J'y considere les divers maux produits par l'ignorance.

J'y prouve que l'ignorance n'est point destructive de la mollesse.

Qu'elle n'assure point la fidélité des sujets

Qu'elle juge sans examen les questions les plus importantes.

J'y cite celle du luxe en exemple.

Je prouve qu'on ne peut résoudre cette question sans comparer une infinité d'objets entr'eux.

Sans attacher d'abord des idées nettes au mot *luxe*, sans examiner ensuite;

Si le luxe ne seroit pas utile & nécessaire;

il s'oppose toujours à l'intempérance dans une nation.

De la cause du luxe: si le luxe ne seroit pas lui-même l'effet des calamités publiques dont on l'accuse d'être l'auteur.

Si pour connoître la vraie cause du luxe, il ne faut pas remonter à la formation des sociétés, y suivre les effets de la grande multiplication des hommes.

Observer si cette multiplication ne produit point entr'eux division d'intérêt ; & cette division une répartition trop inégale des richesses nationales.

Des effets produits, & par le partage trop inégal de l'argent & par son introduction dans un empire.

Des biens & des maux qu'elle y occasionne.

Des causes de la trop grande inégalité des fortunes.

Des moyens de s'opposer à la réunion trop rapide des richesses dans les mêmes mains.

Des pays où l'argent n'a point de cours.

Quels sont en ces pays les principes productifs de la vertu.

Des Pays où l'argent a cours.

Que l'argent y devient l'objet commun du desir des hommes, & le principe productif de leurs actions & de leurs vertus.

Du moment où semblables aux mers, les richesses abandonnent certaines contrées.

De l'état où se trouve alors une nation.

Du stupide engourdissement qui y remplace la perte des richesses.

Des divers principes d'activité des nations.

De l'argent considéré comme un de ces principes.

Des maux qu'occasionne l'amour de l'argent.

Si dans l'état actuel de l'Europe, le magistrat éclairé doit desirer le trop prompt affoiblissement d'un tel principe d'activité.

Que ce n'est point dans le luxe, mais dans sa cause productrice qu'on doit chercher le principe producteur des Empires.

Si l'on peut porter trop d'attention à l'examen des questions de cette espece.

Si dans telles questions les jugements précipités de l'ignorance n'entraînent pas souvent une nation aux plus grands malheurs.

Si conséquemment à ce que je viens de dire, l'on ne doit point de haine & de mépris aux protecteurs de l'ignorance & généralement à tous ceux qui s'opposant aux progrès de l'esprit humain, nuisent à la perfection de la législation, par conséquent au bonheur public, uniquement dépendant de la bonté des loix.



SECTION VII.

Que c'est l'excellence des loix & non, comme quelques-uns le prétendent, la pureté du culte religieux qui peut assurer le bonheur & la tranquillité des peuples.

Du peu d'influence des religions sur les vertus & la félicité des nations.

De l'esprit religieux destructif de l'esprit législatif.

Qu'une religion vraiment utile, forceroit les citoyens à s'éclairer.

Que les hommes n'agissent point conséquem-

ment à leur croyance, mais à leur avantage personnel.

Que plus de conséquence dans leurs esprits, rendroit la religion papiste plus nuisible.

Qu'en général les principes spéculatifs ont peu d'influence sur la conduite des hommes; qu'ils n'obéissent qu'aux loix de leur pays & à leur intérêt.

Que rien ne prouve mieux le prodigieux pouvoir de la législation, que le gouvernement des Jésuites.

Qu'il a fourni à ces religieux les moyens de faire trembler les rois, & d'exercer les plus grands attentats.

Des grands attentats.

Que ces attentats peuvent être également inspirés par les passions de la gloire, de l'ambition & du fanatisme.

Du moyen de distinguer l'espèce de passion qui les commande.

Du moment où l'intérêt des Jésuites leur ordonne de grands forfaits.

Quelle secte en France pouvoit s'opposer à leurs entreprises.

Que le Jansénisme seul pouvoit détruire les Jésuites.

Que sans les Jésuites, on n'eût jamais connu tout le pouvoir de la législation.

Que pour la porter à sa perfection, il faut, ou comme un saint Benoît, avoir un ordre religieux; ou, comme un Romulus & un Pen, avoir un empire ou une colonie à fonder.

Qu'en toute autre position, le génie Législatif contraint par les mœurs & les préjugés déjà établis, ne peut prendre un certain essor,

ni dicter des loix parfaites, dont l'établissement procureroit aux nations le plus grand bonheur possible.

Que pour résoudre le problême de la félicité publique, il faudroit préliminairement connoître ce qui constitue essentiellement le bonheur de l'homme.

SECTION VIII.

En quoi consiste le bonheur de l'individu & par conséquent la félicité nationale nécessairement composée de toutes les félicités particulieres.

Que pour résoudre ce problême politique, il faut examiner si dans toute espece de conditions, les hommes peuvent être également heureux; c'est-à-dire remplir d'une maniere également agréable tous les instants de leur journée.

De l'emploi du temps.

Que cet emploi est-à-peu-près le même dans toutes les professions.

Que si les Empires ne sont peuplés que d'infortunés, c'est l'effet de l'imperfection des loix & du partage trop inégal des richesses.

Qu'on peut donner plus d'aisance aux citoyens; que cette aisance modéreroit en eux le desir trop excessif des richesses.

Des divers motifs qui maintenant justifient ces desirs.

Qu'entre ces motifs, un des plus puissants est la crainte de l'ennui.

Que la maladie de l'ennui eſt plus commune & plus cruelle qu'on ne l'imagine.

De l'influence de l'ennui ſur les mœurs des peuples & la forme de leurs gouvernements.

De la religion & de ſes cérémonies, conſidérées comme remede de l'ennui.

Que le ſeul remede à ce mal ſont des ſenſations vives & diſtinctes.

Delà notre amour pour l'éloquence, la poéſie & tous ces arts d'agréments, dont l'objet eſt d'exciter de ces ſortes de ſenſations.

Preuve détaillée de cette vérité.

Des arts d'agréments; de leur impreſſion ſur l'opulent oiſif; qu'ils ne peuvent l'arracher à ſon ennui.

Que les riches ſont en général les plus ennuyés, parce qu'ils ſont plus paſſifs dans preſque tous leurs plaiſirs.

Que les plaiſirs paſſifs ſont en général les plus courts & les plus coûteux.

Qu'en conſéquence, c'eſt au riche que ſe fait le plus vivement ſentir le beſoin des richeſſes.

Qu'il voudroit toujours être mû, ſans ſe donner la peine de ſe remuer.

Qu'il eſt ſans motif pour s'arracher à une oiſiveté à laquelle une fortune médiocre ſouſtrait néceſſairement les autres hommes.

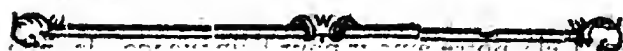
De l'aſſociation des idées de bonheur & de richeſſes dans notre mémoire; que cette aſſociation eſt un effet de l'éducation.

Qu'une éducation différente produiroit l'effet contraire.

Qu'alors, ſans être également riches & puiſſants, les citoyens feroient & pourroient même ſe croire également heureux.

De l'utilité éloignée de ces principes.

Qu'une fois convenu de cette vérité, on ne doit plus regarder le malheur comme inhérent à la nature même des sociétés, mais comme un accident occasionné par l'imperfection de leur législation.



SECTION IX.

De la possibilité d'indiquer un bon plan de législation.

Des obstacles que l'ignorance met à sa publication.

Du ridicule qu'elle jette sur toute idée nouvelle & toute idée approfondie de la morale & de la politique.

De la haine de l'ignorant pour toute réforme.

De la difficulté de faire de bonnes loix.

Des premieres questions à se faire à ce sujet.

Des récompenses de quelqu'espece qu'elles soient, fût-ce un luxe de plaisir, ne corrompront jamais les mœurs.

Du luxe de plaisir. Que tout plaisir décerné par la reconnoissance publique, fait chérir la vertu, fait respecter les loix, dont le renversement, comme quelques-uns le prétendent, n'est jamais l'effet de l'inconstance de l'esprit humain.

Des vraies causes des changements arrivés dans les loix des peuples.

Que ces changements prennent leur source dans l'imperfection de ces mêmes loix, dans la négligence des administrations, qui ne savent ni contenir l'ambition des nations voisines par la terreur des armes, ni celle de leurs concitoyens par la sagesse des réglements; & qui d'ailleurs élevés dans des préjugés nuisibles, favorisent l'ignorance des vérités, dont la révélation assureroit la félicité publique.

Que la révélation de la vérité n'est jamais funeste qu'à celui qui la dit.

Que sa connoissance utile aux nations, n'en troubla jamais la paix.

Qu'une des plus fortes preuves de cette assertion est la lenteur avec laquelle la vérité se propage.

Des gouvernements.

Que dans aucun le bonheur du prince n'est, comme on le croit, attaché aux malheurs des peuples.

Qu'on doit la vérité aux hommes.

Que l'obligation de la dire, suppose le libre usage des moyens de la découvrir.

Que privées de cette liberté, les nations croupissent dans l'ignorance.

Des maux que produit l'indifférence pour la vérité.

Que le législateur, comme quelques-uns le prétendent, n'est jamais forcé de sacrifier le bonheur de la génération présente à la génération future.

Qu'une telle supposition est absurde.

Qu'on doit d'autant plus exciter les hommes à la recherche de la vérité, qu'en général plus indifférents pour elle, ils jugent une

opinion vraie ou fausse, selon l'intérêt qu'ils ont de la croire telle ou telle.

Que cet intérêt leur feroit nier au besoin la vérité des démonstrations géométriques.

Qu'il leur fait estimer en eux la cruauté qu'ils détestent dans les autres.

Qu'il leur fait respecter le crime.

Qu'il fait les saints.

Qu'il prouve aux grands la supériorité de leur espece sur celle des autres hommes.

Qu'il fait honorer le vice dans un protecteur.

Que l'intérêt du puissant commande plus impérieusement que la vérité aux opinions générales.

Qu'un intérêt secret cacha toujours aux parlements la conformité de la morale des Jésuites & du papisme.

Que l'intérêt fait nier journellement cette maxime. » Ne fais pas à autrui ce que tu ne » voudrois pas qu'on te fît. »

Qu'il dérobe à la connoissance du prêtre honnête homme, & les maux produits par le catholicisme, & les projets d'une secte intolérante parce qu'elle est ambitieuse, & régicide parce qu'elle est intolérante.

Des moyens employés par l'église pour s'asservir les nations.

Du temps où l'église catholique laisse reposer ses prétentions.

Du moment où elle les fait revivre.

Des prétentions de l'église, prouvées par le droit.

De ces mêmes prétentions prouvées par le fait.

Des moyens d'enchaîner l'ambition eccléſiaſtique.

Que le tolérantiſme ſeul peut la contenir ; peut en éclairant les eſprits aſſurer le bonheur & la tranquillité des peuples, dont le caractere eſt ſuſceptible de toutes les formes que lui donnent les loix, le Gouvernement & ſurtout l'éducation publique.



SECTION X.

De la puiſſance de l'éducation ; des moyens de la perfectionner : des obſtacles qui s'oppoſent aux progrès de cette ſcience.

De la félicité avec laquelle, ces obſtacles levés, l'on traceroit le plan d'une excellente éducation.

De l'éducation.

Qu'elle peut tout.

Que les princes ſont comme les particuliers. Le produit de leur inſtruction.

Qu'on ne peut attendre de grands princes que d'un grand changement dans leur éducation.

Des principaux avantages de l'inſtruction publique ſur la domeſtique.

Idée générale ſur l'éducation phyſique de l'homme.

Dans quel moment & quelle poſition l'homme eſt ſuſceptible d'une éducation morale.

De l'éducation relative aux diverſes profeſſions.

De l'éducation morale de l'homme.

Des obstacles qui s'opposent à la perfection de cette partie de l'éducation.

Intérêt du prêtre, premier obstacle.

Imperfection de la plupart des gouvernements, second obstacle.

Que toute réforme importante dans la partie morale de l'éducation en suppose une dans les loix & la forme du gouvernement.

Que cette réforme faite, & les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'instruction une fois levés, le probléme de la meilleure éducation possible est résolu.

Ce que je me propose dans les quatre chapitre suivants, c'est de prouver l'analogie de mes opinions avec celles de Locke.

De faire sentir toute l'importance & l'étendue du principe de la sensibilité physique.

De répondre au reproche de matérialisme & d'impiété.

De montrer toute l'absurdité de telles accusations, & l'impossibilité pour tout moraliste éclairé, d'échapper à cet égard aux censures ecclésiastiques.





CHAPITRE I.

De l'analogie de mes opinions avec celles de Locke.

L'ESPRIT n'eſt que l'aſſemblage de nos idées. Nos idées, dit Locke, nous viennent par les ſens, & de ce principe, comme des miens, l'on peut conclure que l'eſprit n'eſt en nous qu'une acquiſition.

Le regarder comme un pur don de la nature, comme l'effet d'une organiſation ſinguliere, ſans pouvoir nommer l'organe qui le produit, c'eſt rappeller en philoſophie les qualités occultes; c'eſt croire ſans preuve, c'eſt un jugement haſardé.

L'expérience & l'hiſtoire nous apprennent également que l'eſprit eſt indépendant de la plus ou moins grande fineſſe des ſens; que les hommes de conſtitution différente, ſont ſuſceptibles des mêmes paſſions & des mêmes idées.

Les principes de Locke loin de contredire cette opinion la confirment; ils prouvent que l'éducation nous fait ce que nous ſommes: que les hommes ont entr'eux d'autant plus de reſſemblance que leurs inſtructions ſont plus les mêmes; qu'en conſéquence l'Allemand reſſemble plus au François qu'à l'Aſiatique, & plus à l'Allemand qu'au François; qu'enfin ſi l'eſprit des hommes eſt très-différent, c'eſt que l'éducation n'eſt la même pour aucun.

Tels ſont les faits d'après leſquels j'ai compoſé cet ouvrage. Je le préſente avec d'autant plus de confiance au public, que l'analogie de mes principes avec ceux de Locke m'aſſure de leur vérité.

Si je voulois me ménager la protection des Théologiens, j'ajouterois que ces mêmes principes ſont les plus conformes aux idées qu'un chrétien doit ſe former de la juſtice de Dieu.

En effet ſi l'eſprit, le caractere & les paſſions des hommes dépendoient de l'inégale perfection de leurs organes, & que chaque individu fut une machine différente, comment la juſtice du ciel, ou même celle de la terre exigeroit-elle les mêmes effets de machines diſſemblables ? Dieu peut-il donner à tous la même loi ſans leur accorder à tous les mêmes moyens de la pratiquer ?

Si la probité fine & délicate eſt de précepte, & ſi cette eſpece de probité ſuppoſe ſouvent de grandes lumieres, il faut donc que tous les hommes communément bien organiſés ſoient doués par la divinité d'une égale aptitude à l'eſprit.

Qu'on n'imagine cependant pas que je veuille ſoutenir par des argumens théologiques la vérité de mes principes. Je ne dénonce point aux fanatiques ceux dont les opinions ſur cet objet ſont différentes des miennes. Les combattre avec d'autres armes que celles du raiſonnement, c'eſt bleſſer par derriere l'ennemi qu'on n'oſe regarder en face.

L'expérience & la raiſon ſont les ſeuls juges de mes principes. La vérité en fut-elle démontrée, je n'en conclurois pas que ces principes duſſent être immédiatement & univerſellement

adoptés. C'eſt toujours avec lenteur que la vérité ſe propage. Le Hongrois croit aux Vampires long-temps après qu'on lui en a démontré la non-exiſtence. L'ancienneté d'une erreur la rend long-temps reſpectable. Je ne me flatte donc pas de voir les hommes ordinaires abandonner pour mes opinions celles dans leſquelles ils ont été élevés & nourris.

Que de gens intérieurement convaincus de la fauſſeté d'un principe, le ſoutiennent parce qu'il eſt généralement cru, parce qu'ils ne veulent point lutter contre l'opinion publique ! il eſt peu d'amateurs ſinceres de la vérité, peu de gens qui s'occupent vivement de ſa recherche & la faiſiſſent, lorſqu'on la leur préſente. Pour oſer s'en déclarer l'apôtre, il faut avoir concentré tout ſon bonheur dans ſa poſſeſſion.

D'ailleurs à quels hommes eſt-il réſervé de ſentir d'abord la vérité d'une opinion nouvelle ? au petit nombre de jeunes gens qui n'ayant, à leur entrée dans le monde aucune idée arrêtée, choiſiſſent la plus raiſonnable. C'eſt pour eux & la proſpérité que le philoſophe écrit. Le philoſophe ſeul apperçoit dans la perſpective de l'avenir le moment où l'opinion vraie, mais ſinguliere & peu connue, doit devenir l'opinion générale & commune. Qui ne ſait pas jouir d'avance des éloges de la poſtérité & deſire impatiemment la gloire du moment, doit s'abſtenir de la recherche de la vérité: elle ne s'offrira point à ſes yeux.



CHAPITRE II.

De l'importance & de l'étendue du principe de la sensibilité physique.

QU'EST-CE qu'une science ? un enchaînement de propositions qui toutes se rapportent à un principe général & premier. La morale est-elle une science ? oui ; si dans la sensibilité physique j'ai découvert le principe unique dont tous les préceptes de la morale soient des conséquences nécessaires. Une preuve évidente de la vérité de ce principe, c'est qu'il explique toutes les manieres d'être des hommes, qu'il dévoile les causes de leur esprit, de leur sottise, de leur haine, de leur amour, de leurs erreurs & de leurs contradictions. Ce principe doit être d'autant plus facilement & universellement adopté, que l'existence de la sensibilité physique est un fait avoué de tous, que l'idée en est claire, la notion distincte, l'expression nette, & qu'enfin nulle erreur ne peut se mêler à la simplicité d'un tel axiome.

La sensibilité physique semble être donnée aux hommes comme un ange tutélaire chargé de veiller sans cesse à leur conservation. Qu'ils soient heureux ; voilà peut-être le seul vœu de la nature & le seul vrai principe de la morale. Les loix sont-elles bonnes ? l'intérêt particulier ne sera jamais destructif de l'intérêt général. Chacun s'occupera de sa félicité ; chacun sera fortuné & juste ; parce que chacun

sentira que son bonheur dépend de celui de son voisin.

Dans les sociétés nombreuses où les loix sont encore imparfaites, si le scélérat, le fanatique & le tyran l'oublient, que la mort frappe le scélérat, le fanatique & le tyran, & tout ennemi du bien public.

Douleur & plaisir sont les liens par lesquels on peut toujours unir l'intérêt personnel à l'intérêt national. L'une & l'autre prennent leur source dans la sensibilité physique. Les sciences de la morale & de la législation ne peuvent donc être que les déductions de ce principe simple. Je puis même ajouter que son développement s'étend jusqu'aux diverses regles des arts d'agréments dont l'objet, comme je l'ai déja dit, est d'exciter en nous des sensations. Plus elles sont vives, * 10. plus l'ouvrage qui les produit paroit beau & sublime.

La sensibilité physique & l'homme lui-même est le principe de tout ce qu'il est. Aussi ses connoissances n'atteignent-elles jamais au-delà de ses sens. Tout ce qui ne leur est pas soumis est inaccessible à son esprit.

Les scholastiques cependant prétendent sans ce secours, percer dans les royaumes intellectuels. Mais ces orgueilleux sysiphes roulent une pierre qui retombe sans cesse sur eux. Quel est le produit de leurs vaines déclamations & de leurs éternelles disputes? qu'apperçoit-on dans leurs immenses volumes? un déluge de mots étendu sur un désert d'idées.

A quoi se réduit la science de l'homme? à deux sortes de connoissances.

L'une est celle des rapports que les objets ont avec lui.

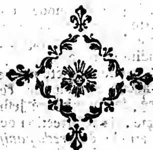
L'autre est celle des rapports des objets entr'eux.

Or qu'est-ce que ces deux sortes de connoissances, sinon deux enveloppemens divers de la sensibilité physique (1) ?

Mes concitoyens pourront d'après cet ouvrage voir mieux & plus loin que moi. Je leur ai montré le principe duquel ils peuvent déduire les loix propres à faire leur bonheur. Si sa nouveauté les étonne, & s'ils doutent de sa vérité, qu'ils essayent de lui en substituer un dont l'existence soit aussi universellement reconnue, dont ils aient une idée aussi claire, dont ils puissent tirer un aussi grand nombre de conséquences. S'il n'en est point de tel, qu'ils regardent donc la sensibilité physique comme la seule pierre de touche à laquelle on éprouvera désormais la vérité ou la fausseté de chaque proposition nouvelle de morale & de politique. Toute proposition sera réputée fausse, lorsqu'on ne pourra la déduire de cet axiome. L'erreur est la seule matiere hétérogene à la vérité. Au reste, je ne suis point législateur, & j'occupe peu de place dans cet univers. Ce que je pouvois en faveur de mes concitoyens, c'étoit de consigner dans un ouvrage, l'unique principe de leurs connoissances. Je n'ai sans doute rien avancé dans ce livre de contraire à la vraie religion. Mais j'ai soutenu la nécessité de la to-

(1) Si l'on regarde le principe de la sensibilité physique comme destructif de la doctrine enseignée sur l'ame, l'on se trompe. Si je suis sensible, c'est que j'ai une ame, un principe de vie & de sentiment, auquel on peut toujours donner le nom qu'on veut.

lérance. J'ai fait sentir les dangers auxquels la trop grande puissance du prêtre expose également, & les princes & les nations. J'ai montré la barriere qu'on peut opposer à son ambition : je suis donc à ses yeux un impie. Le serai-je à ceux du public ?



CHAPITRE III.

Des accusations de matérialisme & d'impiété, & de leur absurdité.

L'ON peut, à Paris & à Lisbonne, redouter la haine théologique. Mais il est des pays où cette haine est impuissante, où le reproche d'impiété n'est plus de mode, où toute accusation de cette espece devenue riche, est regardée comme l'expression vague de la fureur & de la stupidité monacale.

D'ailleurs, quelle impiété me reprocher? je n'ai, dans aucun endroit de cet ouvrage, nié la Trinité, la divinité de Jesus, l'immortalité de l'ame, la résurrection des morts, ni même aucun article du *credo papiste*: je n'ai donc point attaqué la religion.

Mais les jésuites ont accusé les jansénistes de matérialisme. Ils pourront donc aussi m'en accuser. Soit, je me contenterai de leur répondre qu'ils n'ont point d'idées complettes de la matiere; qu'ils ne connoissent que des corps; que le mot de matérialiste est aussi obscur pour eux que pour moi; que nous sommes à cet égard également ignorants, mais qu'ils sont plus fanatiques.

Tout livre conséquent est en horreur aux théologiens.



„*La raison à leurs yeux n'est jamais catholique.*„

Ennemis, nés de tout ouvrage raisonnable, peut-être anathématiseront-ils celui-ci. Cependant je n'y dis d'eux que le mal absolument indispensable. J'aurois pu m'écrier avec St. Jérôme, que l'Eglise est la *prostituée de Babylone*. Je ne l'ai point fait. Lorsque j'ai pris parti contre les prêtres, c'est en faveur des peuples & des souverains. Lorsque j'ai plaidé la cause de la tolérance, c'est pour leur épargner de nouveaux forfaits.

Mais, diront-ils, qu'on établisse la tolérance, que l'Eglise modele sa conduite sur celle de Jesus, sous quel prétexte pourra-t-elle emprisonner les citoyens, les brûler, assassiner les princes, &c. L'église moins redoutée, seroit alors moins respectée. Or, que lui importe l'exemple de Jesus? Ce qu'elle desire, c'est d'être puissante. La preuve,

C'est l'approbation donnée par elle à la morale des Jésuites.

C'est le titre de vice-Dieu accordé par elle à son chef.

C'est enfin la croyance de son infaillibilité devenue de foi en Italie, malgré cet acte formel de l'écriture, *tout homme est menteur*.

Sans un motif d'ambition le prêtre eut-il affirmé que le Pape tient le milieu entre l'homme & Dieu, *nec Deus, nec homo, quia neuter est; sed inter utrumque*. Sans un pareil motif, le Pape eût-il souffert qu'on le traitât de *demi Dieu?* Eût-il permis qu'Etienne Patracene écrivit qu'en lui Pape réside tout pouvoir sur les puissances du ciel & de la terre? *In Papa est omnis potestas; suprà omnes potes-*

tates tam cœli quam terræ. Boniface VIII, dans une assemblée tenue à Rome à l'occasion du jubilé, eût-il dit : je suis Empereur, j'ai tout pouvoir dans le ciel & sur la terre. *Ego sum pontifex & Imperator, terrestre ac celeste imperium habeo.* Ce Pape eût-il approuvé la phrase du droit canon où il est appellé *Dominus Deus noster*. Le Seigneur notre Dieu. Nicolas se fût-il glorifié d'avoir été nommé Dieu par Constantin, canon *satis evidenter dist.* 96. Les théologiens (1) eussent-ils déclaré dans d'autres canons, » que le Pape est autant » au-dessus de l'Empereur que l'or pur est au- » dessus du plomb vil, que les Empereurs re- » çoivent leur autorité du Pape comme la lune » reçoit sa lumiere du soleil, que les Empe- » reurs, par conséquent, ne seront jamais que » les lunes ».

Les prêtres enfin, pour justifier leur intolérance, eussent-ils de la divinité fait un tyran injuste, vengeur & colére ? Eussent-ils accumulé sur Dieu tous les vices des hommes (2) ?

---

(1) Un des docteurs canoniques plus hardi encore a dit. *Papa est supra me, extra me, papa est omnis & supra omnia, papa est dominus dominantium, papa potest mutare quadrata rotundis.* C'est-à-dire, le pape est dans moi, hors de moi, le pape est tout, au-dessus de tout. Il est seigneur des seigneurs & d'un quarré il peut faire un cercle. Quelle proposition plus impie, si de l'aveu même des théologiens la divinité ne peut faire un bâton sans deux bouts !

(2) Peu de nations, disent les voyageurs, honorent le diable sous son vrai nom : mais beaucoup l'honorent sous celui de Dieu. Un peuple adore-t-il un être dont les loix sont incompréhensibles : cet être exige-t-il la

Si tout moyen d'acquérir du pouvoir paroît légitime au Sacerdoce, tout obstacle mis à l'accroissement de son pouvoir lui paroît une impiété. Je suis donc impie à ses yeux. Or telle est en certains pays la puissance du prêtre sur les princes, qu'il peut à son gré les irriter contre les écrivains mêmes qui défendent les droits de leur couronne. Que de dévotes, d'ailleurs, ne peut-il pas ameuter contre un auteur !

J'ai lu le conte des oies couleur de rose de Crébillon, & dans le monde j'ai toujours vu ce troupeau aimable & dévot dirigé par un moine stupide, crasseux & méchant. Les oies pensent toujours d'après lui, elles voient l'impiété partout où il veut la leur montrer.

Au reste, ce reproche n'est pas le seul qu'on me fera. L'esclave & le courtisan m'accuseront d'avoir mal parlé du pouvoir arbitraire. Je l'ai peint sans doute sous ses véritables couleurs, mais par amour pour les peuples, & pour les princes eux-mêmes. Tout souverain, comme le prouve l'histoire, est, ou dans la dépendance de l'armée, s'il porte le sceptre du pouvoir arbitraire (1), ou dans la dépendance de la loi,

---

croyance de l'incroyable? Commande-t il l'impraticable, punit-il une foiblesse par des tourmens éternels? Damne-t-il enfin l'homme vertueux pour n'avoir pas fait l'impossible? Il est évident que sous le nom de Dieu, c'est le diable qu'un tel peuple adore. Voyez le livre *on false religion*, d'où j'ai tiré ce passage.

(1) on peut distinguer deux sortes de despotisme.
L'un est puissance,
L'autre est pratique.
Cette distinction est neuve & féconde en conséquence. Un prince est despote en puissance, lorsqu'il a par le

s'il commande dans une monarchie modérée. Or, de ces deux dépendances, quelle est la plus désirable pour un prince ! Quelle est celle où sa personne est la moins exposée ? La derniere.

Les loix gouvernent un peuple libre.

Les délations, la force & l'atrocité gouvernent les peuples esclaves. Et chez eux l'intrigue domestique & le caprice de l'armée, décident souvent de la vie du Monarque.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet.

En matiere politique, un homme suffit pour éclairer les hommes. Il n'en est pas de même en matiere religieuse. Le jour de la raison passe rarement jusqu'aux dévots (1). Puissent ils, dé-

---

nombre de ses troupes, par l'avilissement des esprits & des ames acquis le pouvoir nécessaire pour disposer à son gré des biens, de la vie, & de la liberté de ses sujets.

Tant que le prince n'use point de ce pouvoir, tant que les peuples n'en souffrent point, ils croient leur gouvernement bon ; ils restent tranquilles.

Mais lorsqu'après avoir acquis le pouvoir de nuire, le prince met ce pouvoir en pratique & qu'il dépouille les citoyens de toutes leurs propriétés ; alors ils s'irritent ; ils voudroient secouer le joug qui les opprime : il est trop tard. C'étoit dans le germe de cette puissance illimitée qu'il falloit étouffer les maux qu'ils éprouvent.

(1) Amboulola le plus fameux des poëtes Arabes n'avoit nulle opinion des lumieres des dévots. Voici la traduction de quelques-unes de ses stances.

Issa est venu ; il a aboli la loi de Moussaï.

Mahomet l'a suivi : il a introduit par jour cinq prieres.

Ses sectateurs prétendent qu'il ne viendra plus d'autre prophête.

formais

formais plus inftruits, reconnoître enfin qu'il n'eft point d'ouvrage à l'abri d'une accufation d'impiété.

Ils s'occupent inutilement à prier depuis le matin jufqu'au foir.

Dites-moi maintenant depuis que vous vivez dans l'une de ces loix, jouiffez-vous plus ou moins du foleil & de la lune ?

Si vous me répondez impertinemment, j'éleverai ma voix contre vous ; mais fi vous me parlez de bonne foi, je continuerai de parler tout bas.

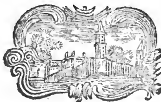
Les chrétiens errent çà & là dans leur voies, & les Mufulmans font tout-à fait hors du chemin.

Les juifs ne font plus que des momies, & les Mages de Perfe que des rêveurs.

Le monde fe partage en deux claffes d'hommes.

Les uns ont de l'efprit & point de religion.

Les autres de la religion & point d'efprit.





CHAPITRE IV.

De l'impossibilité pour tout moraliste éclairé d'échapper aux censures ecclésiastiques.

UN homme défend-il les intérêts du peuple? Il nuit à ceux de l'église. Elle cherche un prétexte pour l'accuser; & ce prétexte ne manque jamais.

Les écritures sont le livre de Dieu, & leurs diverses interprétations forment les différentes sectes du christianisme. C'est donc sur les écritures que sont fondées les hérésies.

Jésus favorise celle des Ariens, lorsqu'il dit, » mon pere est plus grand que moi, « Jesus change toutes nos idées sur la divinité, lorsqu'il semble la regarder comme l'auteur du mal & dit dans le *Pater*. *Et ne nos inducas in tentationem;* & ne nous induisez pas à la tentation. Or si dans le *Pater* même on lit une proposition aussi singuliere, dans quel ouvrage humain la haine & la malignité monacale ne trouvera-t-elle point d'hérésie? Ecrit-on en faveur de l'humanité? L'intérêt sacerdotal s'en irrite & c'est alors qu'il faut s'écrier avec le prophête, *Libera opus meum à labiis iniquis & à linguâ dolosa.* (1) Si l'on tiroit

(1) Que de libelles théologiques contre le livre de l'esprit! Quel étoit le crime de l'auteur? D'avoir révélé le secret de l'église, qui consiste à abrutir les

de cet ouvrage quelques conséquences mal-sonnantes, je n'en serois donc pas surpris. Ce que Dieu n'a point fait dans les écritures, je ne l'ai certainement pas fait dans ce livre. Je n'ai point ce sot & blasphématoire orgueil. Quelle est dans la géométrie même la proposition dont on ne pût au besoin déduire quelque conséquence absurde & même impie !

Le point mathématique, par exemple n'a, selon les géomêtres, ni longueur, ni largeur, ni profondeur, or, la ligne est composée d'un certain nombre de points ; la surface d'un certain nombre de lignes ; le cube d'un certain nombre de surfaces. Si le point mathématique est sans étendue, il n'est donc ni lignes, ni surfaces, ni cubes ; il n'existe donc ni corps, ni objets sensibles ; il n'est donc point de châteaux, dans ces châteaux de bibliotheques, dans ces bibliotheques de livres, & parmi ces livres, d'écritures & de révélations.

Si telle est la conséquence immédiate de la définition du point mathématique, quel livre est à l'abri du reproche d'impiété ! Le systême de la grace n'en est pas lui-même exempt. Les théolo-

---

hommes pour en tirer le plus d'argent & de respect possible. Quelques prêtres honnêtes prirent la défense de cet ouvrage, mais en trop petit nombre. Dans le clergé ils n'eurent point la pluralité des voix. Ce fut sur-tout l'archevêque de Paris qui pressa la sorbonne de s'élever contre l'esprit qu'elle n'entendoit pas. C'étoit le prophête Balaam qui monté sur son ânesse la presse d'avancer, sans appercevoir l'esprit ou l'ange qui l'arrête.

giens y soutiennent à la fois qu'en qualité de juste, Dieu accorde à tous la grace suffisante, & cependant que cette grace suffisante, ne suffit pas. Quelle contradiction absurde & impie!

S'agit-il de religion? Les principes ne doivent jamais porter de conséquence. L'on n'est point incrédule, lorsqu'on n'a point nié formellement & positivement quelque article de foi.

Que les moines & les prêtres daignent en vrais chrétiens interpréter charitablement ce qui peut se glisser de louche dans un ouvrage philosophique : ils n'y verront rien que d'orthodoxe.

J'ai dans celui-ci plaidé la cause de la tolérance & par conséquent de l'humanité : mais est-on athée parce qu'on est humain?

Si j'écoutois moins ma raison peut-être à l'exemple des jansénistes, soumettrois-je cet ouvrage à la décision du premier concile, & prierois-je le lecteur de voir jusqu'à ce moment par ses yeux, & de juger par sa raison. Ce que je puis lui certifier, c'est qu'en composant ce livre, mon objet fut d'assurer le bonheur des peuples & la vie des souverains. Si j'ai blessé l'orgueil ecclésiastique, c'est que j'ai mieux aimé, comme Lucien, « déplaire en disant la vérité, que de » plaire en contant des fables ».

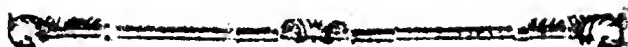
Qu'on découvre quelques erreurs dans cet ouvrage, je me rendrai toujours ce témoignage, que je n'ai pas du moins erré dans l'intention; que j'ai dit ce que j'ai cru vrai & utile aux particuliers & aux nations. Quel sera donc mon ennemi qui s'élevera contre moi? Celui-là seul qui hait la vérité & veut le malheur de sa patrie. Au reste que les papistes me calomnient, je

m'écrierai avec le prophête : *Maledicent illi, tu Domine, benedices*

Ce dont j'avertis le clergé de France en particulier ; c'est que sa fureur immodérée & ridicule contre les lettres, le rend suspect & odieux à l'Europe. Un homme fait un livre : ce livre est plein de vérités ou d'erreurs. Dans le premier cas, pourquoi sous le nom de cet auteur, persécuter la vérité elle même ? Dans le second cas, pourquoi punir dans un écrivain des erreurs à coup sûr involontaires. Quiconque n'est ni gagé, ni homme de parti, ne se propose que la gloire pour récompense de ses travaux. Or, la gloire est toujours attachée à la vérité. Qu'en la cherchant, je tombe dans l'erreur : l'oubli où s'ensevelit mon nom & mon ouvrage, est mon supplice, & le seul que je mérite.

Veut-on que la mort soit la punition d'un raisonnement hasardé ou faux : quel écrivain est assuré de sa vie & qui lui jettera la premiere pierre ? Que se proposent les prêtres en demandant le supplice d'un auteur ? Poursuivent-ils une erreur avec le fer & le feu ? Ils l'accréditent. Poursuivent-ils une vérité avec le même acharnement ? Ils la propagent plus rapidement. Que prouve jusqu'ici la conduite du clergé papiste ? Rien ; sinon qu'il persécute & persécutera toujours la vérité. Plus de modération sans doute lui siéroit mieux. Elle est décente en tous les temps & nécessaire dans un siecle où la cruauté irrite les esprits & ne les soumet pas.

Virtus non territa monstris.



NOTES.

1. A quoi se réduit la science de l'éducation? A celle des moyens de nécessiter les hommes à l'acquisition des vertus & des talens qu'on desire en eux. Est-il quelque chose d'impossible à l'éducation? Non.

Un enfant de la ville craint-il les spectres? Veut-on en détruire en lui cette crainte? Qu'on l'abandonne dans un bois dont il connoisse les routes, qu'on l'y suive, sans qu'il s'en apperçoive, qu'on le laisse revenir à la maison: dès la troisieme ou quatrieme promenade, il ne verra plus de spectres dans les bois; il aura par l'habitude & la nécessité acquis tout le courage que l'un & l'autre inspire aux jeunes paysans.

2. Supposons que les parents s'intéressassent aussi vivement qu'ils le prétendent à l'éducation de leurs enfants, ils en auroient plus de soin. Qui prendroient-ils pour nourrices? Des femmes qui déjà désabusées par des gens instruits de leurs contes & de leurs maximes ridicules, sauroient en outre corriger les défauts de la plus tendre enfance. Les parents auroient attention à ce que les garçons soignés jusqu'à six ans par les femmes, passassent de leurs mains dans des maisons d'instruction publique, où loin de la dissipation du monde, ils resteroient jusqu'à 17 ou 18 ans, c'est-à-dire, jusqu'au moment que présentés dans le monde, ils y recevroient l'éducation de

l'homme; éducation sans contredit la plus importante, mais entiérement dépendante des sociétés qu'on cultive, des positions où l'on se trouve, enfin de la forme des gouvernemens sous lesquels on vit.

3. Si les exercices violents fortifient non-seulement le corps, mais encore le tempérament, c'est peut-être qu'ils retardent dans l'homme le besoin trop prématuré de certains plaisirs.

Ce ne sont point les reproches d'une mere ni les sermons d'un curé, mais la fatigue qui seule attiédit les desirs fougueux de l'adolescence.

Plus un jeune homme transpire & dépense d'esprits animaux dans des exercices de corps & d'esprit, moins son imagination s'échauffe, moins il sent le besoin d'aimer.

Peut-être l'amour excessif des femmes est-il en Asie l'effet de l'oisiveté des corps & des esprits. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'au Canada le sauvage journellement épuisé par les fatigues de la chasse & de la pêche, est en général peu sensible à ce plaisir. L'amour si tardif des anciens Germains pour les femmes étoit sans doute l'effet de la même cause. Mr. Rousseau p. 144, l. 3, de l'Emile, vante beaucoup la continence de ces peuples : il la regarde comme la cause de leur valeur. Je fais avec Mr. Rousseau le plus grand cas de la continence : mais je ne conviens point avec lui qu'elle soit mere du courage.

La fable & l'histoire nous apprennent que les Hercules, les Thésées, les Achilles, les Alexandres, les Mahomets, les Henris IV, les maréchaux de Saxe, &c. étoient braves & peu con-

tinents. Parmi les moines il en eſt de très-chaſtes & peu de braves.

Lorſqu'à l'occaſion de l'amour des femmes & de l'amour ſocratique, le ſage Plutarque examine lequel de ces deux amours excite le plus les hommes aux grandes actions, & qu'il cite à ce ſujet les anciens héros, il eſt certain qu'il n'eſt pas de l'opinion de Mr. Rouſſeau. D'après Plutarque & l'hiſtoire, on peut donc aſſurer que le courage n'eſt pas néceſſairement le produit de la chaſteté.

Au reſte je n'en conſerve pas moins de reſpect pour cette vertu dont les divers peuples ont, ainſi que de la pudeur, des idées très-différentes. Rien de plus impudique aux yeux de la Muſulmane voilée, que le viſage découvert de la dévote Allemande, Italienne ou Françoiſe.

4. Il fut, dit-on, des peuples dont les biens étoient en commun. Quelques-uns vantent beaucoup cette communauté des biens. Point de peuples heureux, diſent-ils, que les peuples ſans propriété. Ils citent en exemple les Scythes, les Tartares, les Spartiates.

Quand aux Scythes & aux Tartares, ils conſervèrent toujours la propriété de leurs beſtiaux. Or, c'eſt dans cette propriété que conſiſtoit toute leur richeſſe. A l'égard des Spartiates, on ſait qu'ils avoient des eſclaves, que chaque famille poſſédoit l'une des 39 mille portions de terre qui compoſoient le territoire de Lacédémone ou de la Laconie. Les Spartiates avoient donc des propriétés.

Quelques vertueux qu'ils fuſſent, l'hiſtoire néanmoins nous apprend qu'à l'exemple des autres hommes, les Lacédémoniens vouloient recueillir

ſans ſemer, & qu'ils chargeoient en conſéquence les Ilotes de la culture de leurs terres. Ces Ilotes étoient les negres de la république. Ils en mettoient le ſol en valeur. Delà le beſoin d'eſclaves & peut-être la néceſſité de la guerre.

On voit donc par la forme même du gouvernement de Lacédémone que la partie libre de ſes habitants ne pouvoit être heureuſe qu'aux dépens de l'autre & que la prétendue communauté de biens des Spartiates ne pouvoit, comme quelques-uns le ſuppoſent opérer chez eux le miracle d'une félicité univerſelle.

Sous le gouvernement des Jéſuites les habitants du Paraguai cultivoient les terres en commun & de leurs propres mains. En étoient-ils plus heureux? J'en doute. L'indifférence avec laquelle ils apprirent la deſtruction des Jéſuites juſtifie ce doute. Ces peuples ſans propriété étoient ſans énergie & ſans émulation. Mais l'eſpoir de la gloire & de la conſidération ne pouvoit-ils pas vivifier leurs ames? non : la gloire & la conſidération ſont une monnoie, un moyen d'acquérir des plaiſirs réels. Or quel plaiſir en ce pays avantager l'un de préférence aux autres.

Qui conſidere l'eſpece & le petit nombre des ſociétés où cette communauté de biens eût lieu, ſoupçonne toujours que des obſtacles ſecrets s'oppoſent à la formation comme au bonheur de pareilles ſociétés. Pour porter un jugement ſain ſur cette queſtion, il faudroit l'avoir profondément médité; avoir examiné ſi l'exiſtence d'une telle ſociété étoit également poſſible dans toutes les poſitions & pour cet effet l'avoir conſidérée :

1°. Dans une Ile.

2°. Dans un pays coupé dans de vaſtes déſerts;

défendu par d'immenses forêts & dont la conquête soit par cette raison également indifférente & difficile.

3°. Dans les contrées où les habitants errants comme les Tartares avec leurs troupeaux, peuvent toujours échapper à la poursuite de l'ennemi.

4°. Dans une pays couvert de villes, environné de nations puissantes; & voir enfin si dans cette derniere position (sans contredit la plus commune), cette société pourroit conserver le degré d'émulation, d'esprit & de courage nécessaire pour résister à des peuples propriétaires, savants & éclairés.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette question, dont la vérité ou la fausseté importe d'autant moins à mon sujet, que par-tout où la communauté des biens n'a pas lieu, la propriété doit être sacrée.

5°. Le droit de tester est nuisible ou utile à la société; c'est un problême non encore résolu. Le droit de tester, disent les uns, est un droit de propriété dont on ne peut légitimement dépouiller le citoyen.

Tout homme, disent les autres, a sans doute, de son vivant, le droit de disposer à son gré de sa propriété: mais lui mort, il cesse d'être propropriétaire. Le mort n'est plus rien. Le droit de transférer son bien à tel ou tel, ne lui peut avoir été conféré que par la loi. Or supposons que ce droit occasionnât une infinité de procès & de discussions, & que tout compensé, il fût plus à charge qu'utile à la société, qui peut contester à cette société le droit de changer une loi qui lui devient nuisible.

6°. *La volonté de l'homme est ambulatoire*, disent les loix, & les loix ordonnent l'indissolubilité du mariage : quelle contradiction ! Que s'ensuit-il ? le malheur d'une infinité d'époux. Or le malheur engendre entr'eux la haine, & la haine souvent les crimes les plus atroces. Mais qui donna lieu à l'indissolubilité du mariage ? la profession de laboureur qu'exercerent d'abord les premiers hommes.

Dans cet état, le besoin réciproque & journalier que les époux ont l'un de l'autre, allege le joug du mariage. Tandis que le mari défriche la terre, laboure le champ, la femme nourrit la volaille, abreuve les bestiaux, tond les brebis, soigne le ménage & la bassecour, prépare le dîner du mari, des enfants & des domestiques. Les conjoints occupés du même objet, c'est-à-dire, de l'amélioration de leurs terres, se voyent peu, sont à l'abri de l'ennui, par conséquent du dégoût. Qu'on ne s'étonne donc point si le mari & la femme, toujours en action & toujours nécessaires l'un à l'autre, chérissent même quelquefois l'indissolubilité de leur hymen.

S'il n'en est pas même dans les professions du sacerdoce, des armes & de la magistrature, c'est qu'en ces diverses professions les époux se sont moins nécessaires l'un à l'autre. En effet de quelle utilité la femme peut-elle être à son mari dans les fonctions de Muphti, de Visir, de Cadi, &c. La femme alors n'est pour lui qu'une propriété du luxe & de plaisir. Telles sont les causes qui chez les différents peuples, ont modifié d'une infinité de manieres l'union des deux sexes. Il est des pays où l'on a plusieurs femmes & plusieurs

concubines; d'autres où l'on s'épouse après deux ou trois ans de jouissance & d'épreuves. Il est enfin des contrées où les femmes sont en commun; où l'union des deux époux ne s'étend pas au-delà de la durée de leur amour. Or supposons que dans l'établissement d'une nouvelle forme de mariage un législateur affranchi de la tyrannie des préjugés & de la coutume, ne se proposât que le bien public & le plus grand bonheur des époux pour objet; que non content de permettre le divorce, il cherchât & découvrît le moyen de rendre l'union conjugale la plus délicieuse possible; ce moyen trouvé, la forme des mariages deviendroit invariable, parce que nul n'a le droit de substituer de moins bonnes à de meilleures loix, de diminuer la somme de la félicité nationale, & même de s'opposer aux plaisirs ne sont pas contraires au bonheur du plus grand nombre.

Mais comment n'a-t-on pas encore résolu ce problême important? c'est qu'obstinément attachées à leurs usages, les nations ne les changent point qu'elles n'y soient forcées par une absolue nécessité. Or quelque mauvaise que soit la forme actuelle des mariages, il arrive cependant que si les sociétés en conséquence subsistent moins heureusement, cependant elles subsistent & la paresse des législateurs s'en contente.

7°. Le besoin des vertus sociales peut être senti de l'enfance même. Veut-on graver profondément dans sa mémoire les principes de la justice? je voudrois que dans un tribunal créé à cet effet dans chaque college, les enfans jugeassent eux-mêmes leurs différents; que les

ſentences de petit tribunal portées par appel devant les maîtres y fuſſent confirmées ou rectifiées, ſelon qu'elles ſeroient juſtes ou injuſtes; que dans ces mêmes colleges l'on apoſtât des hommes pour faire aux éleves de ces eſpeces d'injures & d'offenſes dont l'injuſtice difficile à prouver, contraignit & le plaignant de réfléchir ſur ſa cauſe pour la bien plaider; & le tribunal d'enfants de réfléchir ſur cette même cauſe pour la bien juger.

Les éleves, forcés par ce moyen de porter habituellement leurs regards ſur les préceptes de la juſtice, en acquereroient bientôt des idées nettes. C'eſt par une méthode à-peu-près pareille que Mr. Rouſſeau donne à ſon Emile les premieres notions de la propriété. Rien de plus ingénieux que cette méthode, cependant on la néglige. Mr. Rouſſeau n'eût-il fait que cette ſeule découverte, je le compterois parmi les bienfaiteurs de l'humanité & lui érigerois volontiers la ſtatue qu'il demande.

L'on ne s'attache point aſſez à former le jugement des enfants. A-t-on chargé leur mémoire d'une infinité de petits faits; l'on eſt content. Que s'en ſuit-il? que l'homme eſt un prodige de babil dans ſon enfance & de non-ſens dans l'âge mûr.

Pour former le jugement d'un éleve, que faut-il? le faire d'abord raiſonner ſur ce qui l'intéreſſe perſonellement. Son eſprit s'eſt-il étendu? il faut le lui faire appliquer à de plus grands objets. Expoſer pour cet effet à ſes yeux le tableau des loix & des uſages des différents peuples; l'établir juge de la ſageſſe, de la folie de ces uſages, de ces loix, & lui en faire enfin

pefer la perfection ou l'imperfection à la balance du plus grand bonheur, du plus grand intérêt de la république. C'est en méditant le principe de l'utilité nationale que l'enfant acquéroit des idées faines & générales de la morale. Son esprit d'ailleurs exercé fur ces grands objets en feroit plus propre à toute espece d'étude.

Plus l'application nous devient facile, plus les forces de notre esprit fe font accrues. On ne peut de trop bonne heure accoutumer l'enfant à la fatigue de l'attention, & pour lui en faire contracter l'habitude, il faut, quoi qu'en dife Mr. Rouffeau, employer quelquefois le reffort de la crainte. Ce font les maîtres juftes & févères qui forment en général les meilleurs éleves; l'enfant, comme l'homme, n'eft mû que par l'espoir du plaifir & la crainte de la douleur. L'enfant n'eft-il point encore fenfible au plaifir, n'eft-il point fufceptible de l'amour de la gloire; eft-il fans émulation? c'eft la crainte du châtiment qui feul peut fixer fon attention. La crainte eft dans l'éducation publique une reffource à laquelle les magiftrats font indifpenfablement obligés de recourir, mais qu'ils doivent ménager avec prudence.

8°. Dans tout gouvernement où je ne puis être heureux que par le malheur des autres, je deviens méchant. Nul remede à ce mal qu'une réforme dans le gouvernement. Mais quels moyens de faire confentir les peuples à cette réforme, & de leur faire reconnoître le vice de leurs loix? Que faire pour rendre la vue à des aveugles? Je fais qu'on peut inftruire les hommes par des livres, mais la plupart ne lifent point. On peut encore les éclairer par des prédications,

mais les puiſſants défendent de prêcher contre des vices dont ils imaginent que l'exiſtence leur eſt avantageuſe. La difficulté d'inſtruire les peuples de leurs véritables intérêts s'oppoſant à toute ſage réforme dans les gouvernements, y doit donc éterniſer les erreurs.

9°. Suppoſons que l'étude de la langue latine fût auſſi utile que peut-être elle l'eſt peu, & qu'on voulût dans le moindre temps poſſible engraver tous les mots dans la mémoire d'un enfant, que faire ? l'entourer d'hommes qui ne parlent que Latin. Si le voyageur jeté par la tempête ſur une île dont il ignore la longueur, ne tarde pas à le parler, c'eſt qu'il a le beſoin & la néceſſité pour maîtres. Or qu'on mette l'enfant le plus près poſſible de cette poſition ; il ſaura plus de latin en deux ans, qu'il n'en apprendroit en dix, dans les colleges.

10°. Dans la poéſie pourquoi le beau de ſentiment & celui des images frappe-t-il le plus généralement que le beau des idées, c'eſt que les hommes ſont ſenſibles avant d'être ſpirituels ; c'eſt qu'ils reçoivent des ſenſations avant de les comparer entr'elles.

FIN.

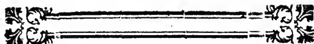


TABLE
SOMMAIRE
DU TOME TROISIEME.



SECTION IX.

De la possibilité d'indiquer un bon plan de législation. Des obstacles que l'ignorance met à sa publication. Du ridicule qu'elle jette sur toute idée nouvelle & toute étude approfondie de la Morale & de la Politique. De l'inconstance qu'elle suppose dans l'esprit humain ; inconstance incompatible avec la durée de bonnes Loix. Du danger imaginaire auquel, si l'on croit l'ignorance, la révélation d'une idée neuve & surtout des vrais principes des Loix, doit exposer les Empires. De la trop funeste indifférence des hommes pour l'examen des vérités morales & politiques. Du nom de vraies ou de fausses donné aux mêmes opinions, selon l'intérêt momentané qu'on a de les croire telles ou telles

CHAP. I. *De la difficulté de tracer un bon plan de Législation.*

CHAP. II. *Des premieres questions de se faire, lorsqu'on veut donner des bonnes Loix.*

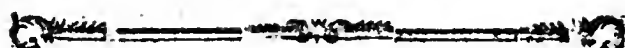
Que les récompenses accordées aux talens & aux vertus, fût-ce un luxe de plaisir, ne corrompront jamais les mœurs.

CHAP. III. *Du luxe de plaisir.*

Que tout plaisir décerné par la reconnoissance publique, fait chérir la vertu, fait respecter les loix; dont le renversement, comme quelques-uns le prétendent, n'est point l'effet de l'inconstance de l'esprit humain.

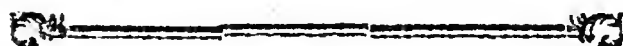
CHAP. IV. *Des vraies causes des changements arrivés dans les Loix des Peuples.*

Que ces changements y sont toujours l'effet & de l'imperfection de ces mêmes Loix, & de la négligence des Administrateurs, qui ne savent ni contenir l'ambition des Nations voisines par la terreur des armes, ni celle de leurs concitoyens, par la sagesse des réglements; qui d'ailleurs élevés dans des préjugés dangereux, favorisent l'ignorance des vérités, dont la révélation assureroit la félicité publique.



SECTION X.

De la puissance de l'instruction : des moyens de la perfectionner : des obstacles qui s'opposent aux progrès de cette science. De la facilité avec laquelle ces obstacles levés, l'on traceroit le plan d'une excellente éducation.



RECAPITULATION.

Des principales questions traitées dans cet Ouvrage.

Que mon objet dans les quatre Chapitres suivants est de prouver:

Fin de la Table Sommaire.

LE BONHEUR,

POEME

EN SIX CHANTS.

LE BONHEUR,

POEME

EN SIX CHANTS,

AVEC QUELQUES FRAGMENS;

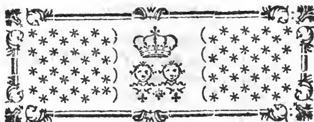
Par Mr. HELVETIUS.

NOUVELLE EDITION.



LONDRES,

1778.



PREFACE

SUR LE BONHEUR.

Poéme en six Chants, ou Essai sur la Vie & les Ouvrages de M. Helvetius.

Par M * * *

LE BONHEUR est l'objet des desirs de tous les hommes, & non pas de leurs réflexions. En le cherchant sans cesse, ils s'instruisent peu des moyens de l'obtenir ; & il ne leur a fait faire jusqu'à présent que quelques maximes, quelques chansons, & peu d'ouvrages.

Les Philoſophes de l'antiquité s'occupoient beaucoup de cet objet important ; mais ils ont donné plus de phraſes que d'idées. Il y a bien de l'eſprit dans les Traités *de vitâ beatâ*, *de tranquillitate animi*, de Séneque, & très peu de Philoſophie.

Les Moraliſtes modernes ſoumis à la ſuperſtition qui ne peut régner ſur l'homme qu'autant qu'elle le rabaiſſe & l'épouvante, ont fait la ſatyre de la nature humaine, & non ſon hiſtoire ; ils promettent de la peindre, & ils la défigurent ; ils exilent le Bonheur dans le Ciel, & ne ſuppoſent pas qu'il habite la terre. C'eſt par le ſacrifice des plaiſirs qu'ils nous propoſent de mériter ce bonheur, qu'ils ont placé au-delà de la vie. Chez eux le préſent n'eſt rien, l'avenir eſt tout ; & dans les plus belles parties du monde, la ſcience du ſalut a été cultivée aux dépens de la ſcience du bonheur.

Quelques Philoſophes modernes ont fait de petits Traités ſur le Bonheur ; les plus célébres ſont ceux de Fontenelle & de Maupertuis.

Fontenelle qui n'a été long-temps qu'un bel eſprit, n'étoit pas encore Philoſophe quand il a fait ſon Traité. Il ne ſavoit pas alors généraliſer ſes idées ; il répand dans ſon Ouvrage quelques vérités utiles & fi-

nement apperçues, mais il arrange son systéme pour son caractère, ses goûts & sa situation. Dans ce systême, les ames sensibles ne trouvent rien pour elles: il apprend peu de choses sur la maniere de rendre le Bonheur plus général, & nous dit seulement comment Fontenelle étoit heureux.

Maupertuis, esprit chagrin & jaloux, malheureux, parce qu'il n'étoit pas le premier homme de son siécle; Maupertuis, avec le secours de deux ou trois définitions fausses, en donnant nos desirs pour des tourments, le travail pour un état de souffrance, nos espérances pour des sources de douleur, nous représente comme accablés sous le poids de nos maux. Selon lui, l'existence est un mal; & en parlant du Bonheur, il paroît tenté de se pendre.

Après ces tristes & vains raisonneurs, & d'autres dont nous ne parlerons pas, on doit entendre avec plaisir un Philosophe, un homme aimable, aimé & heureux, parler du Bonheur, & nous pensons que le public ne verra pas sans intérêt le Poëme que nous lui présentons.

On y trouve une saine Philosophie, de grandes idées, des tableaux sublimes, de la verve, de l'énergie, une foule d'ima-

ges & de vers heureux. Si le plan ne se trouve pas exactement rempli, s'il y a des négligences dans les détails, quelques tours, quelques expressions prosaïques; si l'harmonie n'est pas toujours assez variée & assez vraie, ces défauts sont expiés par des beautés de la premiere classe. Les mêmes défauts se trouvent dans le Poëme de Lucrèce, rempli d'ailleurs d'une fausse Philosophie; & cependant ce Poëme a franchi avec gloire le long espace de vingt siécles.

Lucrèce & M. Helvetius sont morts avant d'avoir achevé leurs Poëmes. Nous espérons que le François sera traité avec la même indulgence que le Romain a obtenue de son siécle & de la postérité. Il la mérite par cet amour de l'humanité, ce desir du bonheur des hommes qui est répandu dans cet ouvrage, comme dans le livre de l'*esprit*, & qui anima l'Auteur dans tout le cours de sa vie.

Claude-Adrien Helvetius nâquit à Paris au mois de Janvier 1715, de Jean-Adrien Helvetius & de Gabrielle d'Armancourt. La famille des Helvetius, originaire du Palatinat, y fut persécutée du temps de la réforme, & s'établit en Hollande, où plusieurs d'entr'eux ont

possédé des emplois honorables. Le bisayeul de M. Helvetius, premier Médecin des armées de la République, mérita qu'elle fit frapper des medailles en l'honneur des services qu'il lui avoit rendus. Le fils de cet homme illustre vint à Paris fort jeune. Il y fut connu sous le nom du Médecin Hollandois ; & nous lui devons l'Ipéchacuana ; il avoit appris l'usage de cette racine d'un de ses parents, Gouverneur de Batavia ; il s'en servit avec beaucoup de succès à Paris & dans nos armées. Louis XIV dont les graces étoient si souvent ce que doivent être les graces des Rois, c'est-à-dire, des récompenses, lui donna des lettres de Noblesse, & la charge d'Inspecteur général des hôpitaux. Il mourut à Paris en 1727, regretté des pauvres & des gens de bien.

Un de ses fils, héritier de ses talents, cultiva, comme lui, la médecine avec gloire. Il étoit jeune encore, lorsqu'il sauva le feu Roi d'une maladie dangereuse, dont ce Prince fut attaqué à l'âge de sept ans. Il fut depuis premier médecin de la reine, & mérita la confiance & les bontés de cette Princesse. Il fut à Versailles l'ami de toutes les maisons dont il étoit le médecin. Il recevoit chez lui un grand

nombre de pauvres, & alloit voir aſſidûment ceux que leurs infirmités retenoient chez eux.

Il aimoit beaucoup ſa femme qui étoit belle & attachée à ſon mari, comme à tous ſes devoirs. Ils aimerent tendrement leur fils, & s'occupèrent également de ſon éducation & du ſoin de rendre ſon enfance heureuſe. Il n'avoit pas cinq ans lorſqu'ils le confierent à M. Lambert, homme ſage & ſenſible, qui vit encore, & pleure ſon élève.

Il n'y avoit point de travail que l'envie de plaire à un tel Précepteur ne fit entreprendre au diſciple. Il eut de bonne heure le goût de la lecture. Il eſt vrai qu'il n'aima d'abord que les contes des fées & des livres où régnoit le merveilleux. Mais il leur aſſocia bientôt la Fontaine, & même Deſpréaux, dont les ouvrages charment les hommes de goût, mais ne devroient pas charmer l'enfance.

On venoit de mettre le jeune Helvetius au Collége, lorſqu'il lut l'Iliade & Quinte-Curce. Ces deux lectures changérent ſon caractère. Il étoit fort timide; il devint audacieux. Son goût pour l'étude fut ſuſpendu pendant quelque temps. Il vouloit entrer au ſervice & ne reſpiroit que la guerre.

D'abord le despotisme de ses Régents, leur ton menaçant & la contrainte le révoltèrent. Les occupations minutieuses dont on le surchargeoit, le dégoûterent. Il ne fit que des progrès médiocres. Mais parvenu à la réthorique, le P. Porée, son régent dans cette classe, s'apperçut que cet écolier étoit très-sensible aux éloges. En louant ses premiers efforts, il lui en fit faire de plus grands. Les amplifications étoient à la mode au collége. Le P. Porée trouva dans celles d'Helvetius, plus d'idées & d'images, que dans celles de ses autres disciples. De ce moment il lui donna une éducation particuliere. Il lisoit avec lui les meilleurs Auteurs anciens & modernes, & lui en faisoit remarquer les beautés & les défauts. Ce pere n'écrivoit pas avec goût; mais il avoit d'excellens principes de littérature. C'étoit un bon maître & un méchant modele. Il avoit sur-tout le talent de connoître la mesure d'esprit & le caractère de ses éleves, & la France lui doit plus d'un grand homme dont il a deviné & hâté le génie.

La premiere jouissance de la gloire, en augmente l'amour. Le jeune Helvetius comblé d'éloges dans les exercices publics de son Collége, voulut réussir dans tout

ce qui pouvoit être loué. Il avoit d'abord déteſté la danſe & l'eſcrime. Il excella depuis dans ces deux arts. Il a même danſé à l'opéra ſous le nom & le maſque de Javiller, & a été très-applaudi.

Son émulation qui s'étendoit à tout, ne prit jamais le caractère de l'envie. Il aimoit ſes jeunes rivaux; il avoit gagné leur confiance. Ils étoient ſûrs de ſa diſcrétion dans ces petits complots que la ſévérité des maîtres & le beſoin du plaiſir rendent ſi commun parmi les jeunes gens.

Il étoit encore au Collége, lorſqu'il connut le livre de l'entendemenr humain. Ce livre fit une révolution dans ſes idées. Il devint un zèlé diſciple de Locke, mais diſciple, comme Ariſtote l'a été de Platon, en ajoutant des découvertes à celles de ſon maître.

Il porta dans l'étude du Droit l'eſprit philoſophique que Locke lui avoit inſpiré. Il cherchoit dès lors les rapports des loix avec la Nature & le bonheur des hommes.

Son pere dont la fortune étoit médiocre, & qui avoit encouru la diſgrace du Cardinal de Fleuri, par ſon attachement à M. le Duc, le deſtinoit à la finance, comme à un état qui pouvoit l'enrichir, & lui laiſſer le temps de faire uſage de ſes talens. Il

l'envoya chez M. d'Armancourt, ſon oncle maternel & Directeur des fermes à Caën. Là, Helvetius fut occupé des lettres & de la Philoſophie plus que de la finance; & plus occupé des femmes que des lettres & de la Philoſophie. Il apprit cependant en peu de temps & preſque ſans y ſonger, tout ce que doit ſavoir un financier.

Il avoit 23 ans lorſque la Reine, qui aimoit M. & Mdme. Helvetius, obtint pour leur fils une place de fermier général. Il n'eut d'abord que le titre & une demie place: mais M. Orri lui donna bientôt la place entiere. C'étoit lui donner 100000 écus de rente. Ses parens empruntèrent les fonds qu'un fermier général doit avancer au Roi, & ils exigèrent de leur fils qu'il prendroit ſur les produits de ſa place les rentes & même le rembourſement de ſes fonds.

Il avoit deux paſſions qui pouvoient déranger le financier le plus opulent, l'amour des femmes & l'envie de faire du bien. Mais il avoit de l'ordre & de la probité. Au milieu de tant de moyens de jouir, il ſut jouir avec ſageſſe. Il deſtina d'abord les deux tiers de ſes revenus au rembourſement de ſes fonds. Le reſte fut conſacré

aux dépenſes que ſon âge & la Nobleſſe de ſon cœur lui rendoient néceſſaires.

Il avoit cherché au ſortir de l'enfance à ſe lier avec les hommes célébres dans les lettres. Marivaux étoit de ce nombre. Cet homme qui a mis dans ſes romans tant d'eſprit, de ſentiment & de verbiage, étoit ſouvent agréable dans la converſation. Il méritoit des amis par la délicateſſe de ſon ame & la pureté de ſes mœurs. M. Helvetius lui fit une penſion de deux mille francs. Marivaux, quoiqu'un excellent homme, avoit de l'humeur & devenoit aigre dans la diſpute. Il n'étoit pas celui des amis de M. Helvetius pour lequel celui-ci avoit le plus de goût. Mais du moment qu'il lui eut fait une penſion, il fut celui de ſes amis pour lequel il eut le plus d'attentions & d'égards.

Le fils de Saurin de l'Académie des Sciences, n'avoit encore donné aucun des ouvrages qui lui ont fait de la réputation. Mais il étoit connu des gens de lettres comme un eſprit étendu, juſte & profond; qui avoit des connoiſſances variées, de la vertu & du goût. Il n'avoit alors pour ſubſiſter qu'une place qui ne convenoit point à ſon caractère. Il reçut de M. Helvetius une penſion de mille écus, qui lui

valut l'indépendance, le loisir de cultiver les lettres; & le plaisir de sentir & de publier qu'il devoit son bonheur à son ami. Ce digne ami, lorsque M. Saurin voulut se marier, l'obligea d'accepter les fonds de la pension qu'il lui faisoit.

Il cherchoit partout le mérite pour l'aimer & le secourir. Quelque soin qu'il ait pris de cacher ses bienfaits, nous pourrions présenter une liste d'hommes connus qu'il a obligés. Mais nous croirions manquer à sa mémoire, si nous osions nommer ceux qui ont eu la foiblesse de rougir de ses secours.

Fontenelle étoit alors à la tête de l'Empire des Lettres. L'étendue de ses lumieres, sa philosophie saine, la sagesse de sa conduite, la variété de ses talents, l'enjouement de son esprit, la facilité de son commerce, le rendoient agréable à plusieurs sortes de sociétés. Son indifférence même étoit utile à sa considération. Les ennemis de ses amis, sûrs de n'être pas ses ennemis, le voyoient avec plaisir. Il avoit de plus le mérite d'un grand âge, & celui d'avoir vû ce siécle brillant dont notre siècle aime à s'entretenir. Sa mémoire étoit remplie d'anecdotes intéressantes, qu'il rendoit plus intéressantes en-

core par la maniere de les placer. Ses contes & ses plaisanteries faisoient penser. Les femmes, les hommes de la Cour, les Artistes, les Poëtes, les Philosophes aimoient sa conversation.

M. Helvetius faisoit sa Cour à Fontenelle. Il alloit chez lui, comme un disciple qui venoit proposer ses doutes avec modestie. C'étoit avec lui qu'il aimoit à parler des Hobbes & des Locke. Ce qu'il apprit sur-tout de Fontenelle, c'est le talent, aujourd'hui trop négligé, de rendre avec clarté ses idées.

Montesquieu n'étoit alors que l'Auteur des lettres Persanes. Mais dans cet ouvrage frivole en apparence, & dans la conversation, M. Helvetius avoit apperçu le guide des Législateurs. Montesquieu devina aussi quel homme seroit un jour son ami. Je ne sais, disoit-il, si Helvetius connoît sa supériorité; mais pour moi, je sens que c'est un homme au-dessus des autres.

La Henriade, Poëme épique d'un genre tout nouveau, des tragédies qui balançoient celles de nos grands maîtres, l'histoire de Charles XII. si supérieure à toutes les histoires écrites en France, des pieces fugitives qui faisoient oublier cette

foule de riens agréables, si communs dans le siecle de Louis XIV, une Philosophie lumineuse répandue sur plusieurs genres, beaucoup de génie, plusieurs sortes de mérite, attiroient sur M. de Voltaire les regards de la France & de l'Europe. Personne n'a plus excité que lui l'admiration & l'envie. La partie du public qui ne se rend pas l'écho d'hommes de lettres jaloux, les jeunes gens qui dans leurs lectures cherchent de bonne foi, du plaisirs ou des modéles, étoient ses admirateurs. Le reste à peu près composoit le nombre de ses ennemis. Son amour pour les Lettres, son art de louer dont il n'a fait que trop d'usage, sa politesse, son envie de plaire, ne pouvoient calmer la rage de l'envie. Il cherchoit à s'y dérober dans la retraite de Cirey. M. Helvetius alla l'y chercher. Il lui confia ses secrets les plus chers, c'est-à-dire, le dessein & les deux premier chants de son Poëme du Bonheur. Il trouva un critique plus éclairé que tous ceux qu'il avoit consultés jusqu'à ce moment, & un ami zélé pour sa gloire.

On voit par plusieurs lettres de M. de Voltaire, combien ce grand homme aveit été frappé du génie de M. Helvetius. » Vo-

tre premiere épitre, lui dit-il, est pleine d'une hardiesse de raison bien au-dessus de votre âge ; & plus encore de nos lâches Ecrivains, qui riment pour leurs Libraires, qui se resserrent sous le compas d'un Censeur Royal, envieux ou timide; misérables oiseaux à qui l'on rogne les aîles, qui veulent s'élever & tombent en se cassant les jambes. Vous avez un génie mâle : & j'aime mieux quelques-unes de vos sublimes fautes, que les médiocres beautés dont on veut nous affadir ».

Dans d'autres occasions, M. de Voltaire donne à M. Helvetius des conseils excellents, & que nous rapporterons, parce qu'ils peuvent être utiles à quiconque veut écrire en vers.

» Je vous dirai en faveur des progrès qu'un si bel art peut faire entre vos mains : Craignez, en atteignant le grand, de sauter au gigantesque. N'offrez que des images vraies; servez-vous toujours du mot propre. Voulez-vous une petite règle infaillible ? La voici : Quand une pensée est juste & noble, il faut voir si la maniere dont vous l'exprimez en vers, seroit belle en prose, & si votre vers, dépouillé de la rime & de la césure, vous paroît alors chargé d'un mot superflu ;

s'il y a dans la conſtruction le moindre défaut ; ſi une conjonction eſt oubliée ; enfin, ſi le mot le plus propre n'eſt pas mis à ſa place, concluez que votre diamant n'eſt pas bien enchâſſé. Soyez sûr que des vers qui auront un de ces défauts ne ſe feront pas relire, & il n'y a de bons vers que ceux qu'on relit ».

Dans une autre lettre, M. de Voltaire reprend M. Helvetius, qui lui avoit dit trop de mal de Boileau. « Je conviens, dit-il, avec vous qu'il n'eſt pas un Poëte ſublime ; mais il a très bien fait ce qu'il vouloit faire. Il a mis la raiſon en vers harmonieux & pleins d'images. Il eſt clair, conſéquent, facile, heureux dans ſes expreſſions : il ne s'éleve guères, mais il ne tombe pas ; & d'ailleurs ſes ſujets ne comportent pas cette élévation dont ceux que vous traitez ſont ſuſceptibles. Vous avez ſenti votre talent, comme il a ſenti le ſien. Vous êtes Philoſophe ; vous voyez tout en grand. Votre pinceau eſt fort & hardi ; la Nature vous a mieux doué que Deſpréaux ; mais vos talents, quelque grands qu'ils ſoient, ne ſeront rien ſans les ſiens. Je vous prêcherai donc éternellement cet art d'écrire que Deſpréaux a ſi bien connu & ſi bien enſeigné, ce reſ-

pect pour la langue, cette suite d'idées, ces liaisons, cet air aisé avec lequel il conduit son Lecteur, ce naturel qui est le fruit du génie. Envoyez-moi, mon cher ami, quelque chose d'aussi-bien travaillé que vous imaginez noblement. «

Quelques hommes d'esprit, mais dont les idées n'étoient pas fort étendues, disoient souvent à M. Helvetius que la Métaphysique, & en général la Philosophie, ne pouvoit être traitée en vers. Il n'étoit pas fait pour les croire: mais quelquefois il avoit des doutes. M. de Voltaire le rassuroit.

» Soyez persuadé, lui disoit-il, que la sublime Philosophie peut fort bien parler le langage des vers. Elle est quelquefois poétique dans la prose du P. Mallebranche. Pourquoi n'achêveriez-vous pas ce que Mallebranche a ébauché? c'étoit un Poëte manqué; & vous êtes né Poëte.

M. de Voltaire avoit raison. Est-ce que Lucrèce chez les Romains, & Pope chez les Anglois, n'ont pas fait deux Poëmes Philosophiques, & pourtant admirables?

Des hommes peu éclairés, & quelques amis, peut-être jaloux, répétoient à M.

Helvetius qu'il devoit son temps à d'autres études qu'à celle de la Poésie & de la Philosophie. » Continuez, lui écrivoit M. de Voltaire, de remplir votre ame de toutes les connoissances, de tous les Arts & de toutes les vertus. Ne craignez pas d'honorer le Parnasse de vos talents. Ils vous honoreront sans doute, parce que vous ne négligerez jamais vos devoirs. Les fonctions de votre état ne sont-elles pas quelque chose de bien difficile pour une ame comme la vôtre? Cette besogne se fait comme on règle la dépense de sa maison & le livre de son Maître-d'hôtel. Quoi! pour être Fermier-général, on n'auroit pas la liberté de penser? eh! Atticus étoit Fermier-général. Les Chevaliers Romains étoient Fermiers-généraux. Continuez donc, Atticus. «

Atticus continua. Il est d'usage que la Compagnie des Fermes envoye dans les provinces les plus jeunes des Fermiers. Ils sont chargés de s'instruire des différentes branches des revenus, de veiller sur les Commis & de faire exécuter les Ordonnances. Dans ces voyages qu'on appelle *tournées*, M. Helvetius visita successivement la Champagne, les deux Bourgogne, & le Bordelois: & nulle part il

ne ſe fit une loi de donner toujours raiſon aux Prépoſés de la Ferme, & toujours tort aux peuples. Il ne vouloit point recevoir l'argent des confiſcations : & ſouvent il dédommagea le malheureux ruiné par les vexations des Employés. La Ferme n'approuva pas d'abord tant de grandeur d'ame. Mais depuis, M. Helvetius ne fit de belles actions qu'à ſes propres dépens, & les Fermiers voulurent bien tolérer cette conduite.

Il eut le courage d'être ſouvent Orateur du peuple auprès de ſa Compagnie & du Miniſtre. On venoit d'employer dans les ſalines de Lorraine & de Franche-Comté, une machine appellée graduation, qui diminuoit la conſommation du bois, mais auſſi la qualité du ſel. M. Helvetius propoſa de détruire la machine, ou de diminuer le prix du ſel. Il eſt aiſé de juger qu'il ne put rien obtenir.

Il arrivoit à Bordeaux lorſqu'on venoit d'y établir un nouveau droit ſur les vins, qui déſoloit la ville & la province. Il écrivit à ſa Compagnie contre le nouveau droit, & fut indigné des réponſes qu'il reçut. Il lui échappa de dire un jour à pluſieurs Bourgeois de Bordeaux : « Tant que vous ne ferez que vous plaindre, on

ne vous accordera pas ce que vous demandez. Faites-vous craindre. Vous pouvez vous aſſembler au nombre de plus de dix mille. Attaquez nos Employés : ils ne ſont pas deux cent. Je me mettrai à à leur tête, & nous nous défendrons ; mais enfin vous nous battrez, & l'on vous rendra juſtice «.

Heureuſement ce conſeil de jeune homme ne fut pas ſuivi. Mais de retour à Paris, M. Helvetius appuya ſi bien les plaintes des Bordelois, qu'il obtint la ſuppreſſion de l'impôt.

Cependant il réprimoit l'avidité des ſubalternes ; il indiquoit les moyens d'en diminuer le nombre, il propoſoit de donner plus de valeur aux terres du domaine ; & c'eſt ainſi qu'il ſe rendoit utile à la fois, à la ferme & à la Nation. Ces ſervices ne l'empêchoient pas d'éprouver quelquefois des dégoûts. Il avoit affaire à de petits eſprits ; & il leur propoſoit de grandes vues ; à des hommes endurcis par l'âge & par la finance ; & il leur parloit d'humanité. Les malheureux qu'il ſoulageoit, le commerce des Gens de Lettres, ſes études & ſes Maîtreſſes, lui faiſoient à peine ſupporter les inconvéniens de ſon état. Son pere qui avoit fait de lui un fermier

général, ne put jamais en faire un financier. Il avoit remboursé ses fonds ; & malgré ses dépenses en plaisirs & en bonnes œuvres, il se trouvoit encore des sommes considérables. Il acheta des terres & forma le projet de s'y retirer, pour s'y livrer entiérement aux Lettres & à la Philosophie. Mais il lui falloit une femme qu'il pût aimer, & que la retraite dans laquelle il vouloit vivre ne rendroit pas malheureuse.

Chez Mdme. de Graffigni si connue par le joli roman des lettres Péruviennes, il vît Mdlle. de Ligniville, & fut frappé de sa beauté & des agréments de son esprit. Mais avant de songer à l'épouser, il voulut la connoître. Il la voyoit souvent sans lui parler de ses desseins & du goût qu'il avoit pour elle. Enfin après un an d'observation, il vit que Mlle. de Ligniville avoit l'ame élevée sans orgueil, qu'elle supportoit sa mauvaise fortune avec dignité, qu'elle avoit du courage, de la bonté & de la simplicité. Il jugea qu'elle partageroit volontiers sa retraite, & lui en fit la proposition qui fut acceptée. Mais avant de se marier, il voulut quitter la place de Fermier-général.

M. Helvetius par complaisance pour

ſon pere acheta la charge de Maître d'Hôtel de la Reine. Il n'étoit pas plus fait pour la Cour que pour la finance. Il fut très ſenſible aux bontés de la Reine. Cette Princeſſe aimoit les gens d'eſprit & traita bien M. Helvetius, qui n'eut pas d'abord autant d'ennemis qu'il en méritoit: on lui pardonna long-tems ſes lumieres & ſes vertus. Sa charge n'exigeoit pas beaucoup de ſervice & lui laiſſoit l'emploi de ſon temps.

Il ſe maria enfin au mois de Juillet 1751, & partit ſur le champ pour ſa terre de Voré. Il y menoit avec lui deux Sécretaires qui lui étoient inutiles depuis qu'il n'étoit plus Fermier-général; mais il leur étoit néceſſaire. L'un d'eux, nommé Bandot, étoit chagrin, cauſtique & inquiet. Sous le prétexte qu'il avoit vu M. Helvetius dans ſon enfance, il ſe permettoit de le traiter toujours comme un Précepteur brutal traite un enfant. Un des plaiſirs de ce Bandot étoit de diſcuter avec ſon maître a conduite, l'eſprit, le caractère, les ouvrages de ce maître indulgent. La diſcuſſion ne finiſſoit jamais que par la plus violente ſatire. M. Helvetius l'écoutoit avec patience; & quelquefois en le quittant, il diſoit à Mdme.

H-lvetius : » Mais eſt-il poſſible que j'aie tous les défauts & tous les torts que me trouve Bandot. Non ſans doute. Mais enfin j'en ai un peu : & qui eſt-ce qui m'en parleroit, ſi je ne garde pas Bandot ? »

Il n'étoit occupé dans ſes terres que de ſes ouvrages, du bonheur de ſes vaſſaux, & de Mdme. Helvetius. Il pouvoit dire, comme Milord Bolingbroke dans une de ſes Lettres à Swift : Je n'ai plus que pour ma femme, l'amour que j'avois autrefois pour tout ſon ſexe. »

Il avoit ceſſé depuis deux ans de travailler à ſon Poëme. Cet ouvrage l'avoit conduit à des recherches ſur l'homme. Dès ſes premieres méditations, il avoit entrevu des vérités nouvelles. Ces vérités devinrent plus claires, & le conduiſirent à d'autres ; & il étoit livré entiérement à la Philoſophie, lors qu'en 1755, il perdit ſon pere. Je n'ajouterai qu'un mot à ce que j'ai dit de ce Médecin illuſtre. Il connoiſſoit parfaitement ſon fils : c'eſt-à-dire qu'il avoit de grandes lumieres, & qu'il étoit ſans préjugés. Il vit avec plaiſir ce fils ſacrifier une grande fortune à l'eſpérance de la gloire. M. Helvetius regretta beaucoup un ſi excellent pere. Il refuſa de

recueillir sa succession qu'il vouloit laisser entiérement à sa mere. Après de longues contestations, il obtint qu'elle en conserveroit la plus grande partie. La mort de son pere étoit le premier malheur qui jusqu'alors eût troublé sa vie heureuse, & suspendu ses occupations. Il les reprit dès qu'il en eut la force, & enfin en 1758, il donna le livre de l'*Esprit*, dont je vais faire l'analyse.

Il commence par examiner ce qu'on entend par le mot *esprit*. Il est tantôt la faculté de penser, & tantôt la masse d'idées & de connoissances rassemblées dans la tête d'un homme.

Ces idées s'acquierent par l'impression des objets extérieurs sur nos sens; elles se conservent par la mémoire, qui n'est que la premiere impression continuée, mais affoiblie. Ce don d'acquérir des idées par les sens & de les conserver par la mémoire, ne nous donneroit que des connoissances bornées, & nous laisseroit sans Arts, sans mœurs & sans police, si la Nature nous avoit conformés comme la plupart des animaux; c'est à nos mains flexibles que nous devons notre industrie; & sans cette industrie, occupés dans les forêts du soin de nous défendre, & de

diſputer notre ſubſiſtance, à peine aurions-nous formé quelques ſociétés foibles ou barbares.

Les objets dont les ſens nous tranſmettent les idées ont des rapports avec nous & entr'eux. L'eſprit humain s'éleve à la connoiſſance de ces rapports : voilà ſa puiſſance & ſes bornes. L'appercevance de ces rapports eſt ce qu'on appelle *jugement*.

Juger, c'eſt ſent r.

La couleur que je nomme *rouge*, agit ſur mes yeux différemment de la couleur que je nomme *jaune*. L'idée de cette différence eſt un jugement; ce jugement eſt une ſenſation compoſée de ſenſations reçues dans le moment ou conſervées dans la mémoire. Les notions même de force, de puiſſance, de juſtice, de vertu, &c. quand on les analyſe, ſe réduiſent à des tableaux placés dans l'imagination ou la mémoire.

Tout dans l'homme ſe réduit donc à ſentir.

L'homme eſt ſujet aux erreurs. Elles ont trois cauſes : les paſſions, l'ignorance & l'abus des mots.

Les paſſions nous trompent, parce qu'elles nous font voir les objets ſous une ſeule face. Le Prince ambitieux fixe ſon attention

tion sur l'éclat de la victoire & sur la pompe du triomphe. Il oublie les inconstances de la fortune & les malheurs de la guerre.

La crainte présente des fantômes, & ne laisse point d'entrée à la vérité. L'amour est fertile en illusions. » Vous ne m'aimez plus, disoit Mademoiselle de Caumont à Poncet; vous croyez moins ce que je vous dis, que ce que vous voyez ».

L'ignorance est la cause des erreurs dans les questions difficiles. C'est faute de connoissances que la question du luxe a été si long-temps agitée, sans être éclaircie. De grands hommes en ont fait l'apologie, d'autres la satyre.

Sur l'abus des mots, troisieme cause de nos erreurs, M. Helvetius renvoye à Locke, & ne dit qu'un mot en faveur de ceux qui ne voudroient pas recourir au philosophe Anglois. Il fait voir que les sens faux donnés aux mots, *espace*, *matiere*, *infini*, *amour-propre*, *liberté*, ont été les sources de beaucoup d'erreurs en métaphysique & en morale. La *matiere* n'est que la collection des popriétés communes à tous les corps. L'*espace* n'est que le néant ou le vuide; considéré avec les corps, il n'est que l'étendue. Le mot *in*-

fini ne donne qu'une idée, l'abſence des bornes. L'*amour-propre* eſt un ſentiment gravé en nous par la Nature, & qui devient vertueux ou vicieux, ſelon la différence des goûts, des paſſions, des circonſtances. La *liberté* de l'homme conſiſte dans l'exercice volontaire de ſes facultés.

Paſſons au ſecond diſcours.

L'eſprit a plus ou moins l'eſtime du public, ſelon que les idées ſont neuves, utiles & agréables. Ce ne ſont pas leur nombre, leur étendue qui emportent notre eſtime; c'eſt le rapport qu'elles ont avec notre bonheur qui nous force à leur accorder notre hommage. Ainſi c'eſt la reconnoiſſance ou la vengeance qui louent, ou qui mépriſſent.

Les idées les plus eſtimables ſont celles qui flattent nos penchans. Le premier des livres pour Charles XII, c'eſt la vie d'Alexandre; pour une femme ſenſible, c'eſt le Poëte qui peint l'amour. C'eſt notre intérêt qui nous fait adopter ou rejetter l'opinion des autres.

Il eſt vrai qu'il y a ſur la terre un petit nombre de philoſophes conduits par l'amour du vrai, qui eſtiment de préférence les idées lumineuſes; mais ces philoſophes ſont en ſi petit nombre, qu'il ne faut

pas les compter. Le reste du genre humain n'estime que les idées qui flattent son opinion ou son intérêt. Un sot n'a que de sots amis. Auguste, Louis XIV, le grand Condé vivoient avec les gens d'esprit. Sous un Monarque stupide, disoit la Reine Christine, toute sa Cour l'est, ou le devient.

Lorsque la réputation d'un homme ou d'un ouvrage est établie, nous les louons souvent sans les estimer. Nous n'avons pas pour eux une estime sentie, mais une estime sur parole. Telle est l'estime générale pour Homère, que tout le monde loue, & qui n'est lu que des Gens de Lettres.

Chaque homme a de soi la plus haute idee, & n'estime dans les autres que son image, ou ce qui peut lui être utile.

Le Fakir & le Sibarite, la prude & la coquette se méprisent. Le Philosophe qui vivra avec de jeunes gens sera l'imbécille, le ridicule de la société. L'homme de robe, l'homme de guerre, le Négociant croyent chacun sincérement que leur sorte d'esprit est la plus estimable.

Ainsi la grande société, la Nation se divise en petites sociétés, qui selon leurs occupations, leur rang, leur état, esti-

ment la ſorte d'eſprit avec laquelle elles ont du rapport.

A la Cour, on eſtime ſur-tout les hommes du bon ton, quoiqu'ils ſoient pour la plupart frivoles, ineptes, ignorants.

Si les petites ſociétés n'eſtiment que l'eſprit qui eſt plus près de leur eſprit, le public n'accorde ſon eſtime qu'a l'eſprit, qui eſt utile au public.

En conſéquence de cette vérité, l'eſprit qui réuſſit dans les ſociétés particulieres, réuſſit rarement dans le public.

Tel homme, au contraire, tel ouvrage font honneur à la Nation, & ne réuſſiſſent pas dans les ſociétés particulieres.

Si le public ne rend aucun honneur à l'eſprit médiocre, c'eſt qu'il n'eſt jamais d'aucune utilité. Si pourtant dans certaines circonſtances des eſprits médiocres devenus Généraux ou Miniſtres ſont honorés, c'eſt qu'ils ont eu le bonheur d'être utiles. De plus, on a de l'indulgence pour les Grands. On ne demande pas à la Comédie Italienne les mêmes talents qu'à la Comédie Françoiſe.

Après la mort des hommes en place & des Artiſtes, ceux-ci ſont les plus honorés, parce que la poſtérité jouit de leurs travaux, & que les autres ne ſont utiles qu'à leur ſiècle.

Certains esprits célèbres dans quelques pays & quelques siècles, ne le sont point dans d'autres siècles & dans d'autres lieux. Les Sophistes, les Théologiens, si illustres autrefois, recueillent le mépris des siècles éclairés. Les farces de Scarron réussissoient avant que l'on eût vu Moliere.

Il y a pourtaut des idées qui plaisent dans tous les lieux & dans tous les temps: les unes sont instructives, les autres sont agréables. Il y en a des unes & des autres dans Homère, Virgile, Corneille, le Tasse, Milton, qui ne se sont point bornés à peindre une Nation ou un siècle, mais l'humanité. Il est peu d'hommes assez mal organisés pour être insensibles aux tableaux des grands objets & à l'harmonie. Les tableaux voluptueux qui rappellent les plaisirs des sens, & sur-tout ceux de l'amour, sont également du goût de tous les peuples. Les Philosophes qui ont découvert des vérités utiles, ont l'estime de tous les siècles; & dans tous les siècles, on aime les Poëtes qui ont fait aimer la vertu. Mais qu'est-ce que la vertu?

Dans les sociétés particulieres, on donne ce nom aux actions utiles à ces sociétés. L'homme qui veut dérober à la ri-

gueur des loix, un parent coupable passe pour vertueux.

Le Ministre qui refuse ses amis, ses parents, les Courtisans, pour leur préférer l'homme de mérite & le bien de l'Etat, doit avoir à la Cour la réputation d'homme dur, inutile & malhonnête.

Dans les Cours, on appelle prudence la fausseté, folie le courage de dire la vérité. On y donne le titre de bon au Prince qui prodigue les trésors de l'Etat, le nom d'aimable au Prince qui accorde à ses favoris, à sa maîtresse, des emplois importants au bonheur de l'Etat.

Comment donc savoir si on est vertueux? Dirige-t-on toutes ses actions au bien du plus grand nombre? On est vertueux. Oui, la vertu n'est que l'habitude de diriger ses actions au bien général. C'est en la considérant sous ce point de vue qu'on peut s'en former des idées nettes & précises que les Moralistes n'ont point eues jusqu'à présent.

Les uns, à la tête desquels est Platon, n'ont débité que des rêves ingénieux. La vertu, selon eux, est l'amour de l'ordre, de l'harmonie, du beau essentiel. Les autres, à la tête desquels est Montaigne, prétendent que les loix de la vertu son ar-

bitraires, parce qu'ils voyent qu'une action vicieuse au Nord, est souvent vertueuse au Midi. Les premiers pour n'avoir point consulté l'histoire, errent dans un dédale de mots. Les second pour n'avoir point médité sur l'histoire, ont pensé que le caprice décidoit de la bonté ou de la méchanceté des actions humaines.

L'amour de la vertu n'est donc que le desir du bonheur général. Les actions vertueuses sont celles qui contribuent à ce bonheur. Les peuples les plus stupides, dans leurs coutumes les plus singulieres, ont en vue leur bonheur; & si dans certains pays, dans certains lieux, on honore des actions qui nous paroissent coupables, c'est que dans ces pays ces actions sont utiles. Le vol fait avec adresse étoit honoré à Sparte, parce que dans cette République toute militaire, & où il n'y avoit point l'esprit de propriété, la vigilance & l'adresse étoient des qualités utiles. En Chine, où la population est excessive, il est permis au pere d'exposer ou de tuer ses enfants. Cette loi, si cruelle en apparence, prévient de plus grands maux, & par conséquent est utile. Enfin, c'est par-tout l'utilité qui rend les actions criminelles ou vertueuses.

pâte qui, selon les Prêtres, rend les guerriers invulnérables.

Il y a peu de Nations qui n'ait pour les crimes de préjugé plus d'horreur que pour les actions les plus nuisibles à la société, & plus d'estime pour les pratiques minutieuses & indifférentes que pour les actions utiles à l'Etat.

De ce qu'il y a des vertus réelles & des vertus de préjugé, il suit qu'il y a chez les peuples deux espèces de corruption, l'une politique & l'autre religieuse. Celle-ci peut n'être pas criminelle, quand elle s'allie avec l'amour du bien public, les talents, de véritables vertus.

La corruption politique prépare au contraire la chûte des Empires. Le peuple en est infecté, lorsque les particuliers détachent leurs intérêts de l'intérêt général.

Cette corruption se joint quelquefois à l'autre. Alors les Moralistes ignorants les confondent; mais elles sont souvent séparées. La corruption religieuse n'est souvent que l'amour du plaisir, & inspirée par la Nature qu'elle satisfait sans le dégrader. La corruption politique est l'effet du gouvernement.

C'est dans la législation & l'administration des Empires qu'il faut chercher la

cause des vices & des vertus des hommes.

Les déclamations des Moralistes ne sont que satisfaire leur vanité, & ne produisent aucun bien. Leurs injures ne peuvent changer nos sentiments, & nos sentiments sont l'effet de la Nature ou des Loix.

Il faut moins censurer le luxe, qui peut être nécessaire à un grand Etat, & la galanterie à laquelle les hommes peuvent devoir les Arts, le goût, & des vertus politiques, que l'institution qui fait de l'homme un lâche, un esclave, un fripon ou un sot.

Il est des Moralistes hypocrites. Ce sont ceux qui voyent avec indifférence tous les maux qui entraînent la ruine de leur patrie, & qui se déchaînent contre quelques excès dans la jouissance des plaisirs.

D'après les principes posés ci-dessus; on peut faire un catéchisme dont les préceptes seront clairs, vrais & invariables. Le peuple qui en seroit instruit, ne seroit infecté ni de vices politiques, ni de vertus de préjugé. Le Législateur plus éclairé ne donneroit que des loix utiles, & les loix seroient respectées.

L'inexécution des loix prouve toujours

l'ineptie du Législateur. La récompense, la punition : la gloire, l'infamie sont quatre Divinités qui peuvent répandre les vertus & créer des hommes illustres dans tous les genres.

Pour perfectionner la morale, les Législateurs ont deux moyens, l'un d'unir les intérêts particuliers à l'intérêt général, l'autre de hâter les progrès de l'esprit. Mais pour hâter ces progrès, il faut savoir si l'esprit est un don de la Nature, ou l'effet de l'éducation.

C'est le sujet du troisieme discours.

Tous les hommes ont des sens assez bons pour appercevoir les mêmes rapports dans les objets ; ils ont les mêmes besoins, & ils auroient la même mémoire, s'ils avoient la même attention.

Tous les hommes bien organisés sont capables d'attention. Tous apprennent leur langue ; tous apprennent à lire, & conçoivent au moins les premieres propositions d'Euclide. Cela suffit pour s'élever aux plus hautes idées, pourvu qu'ils veuillent faire des efforts d'attention ; & pour faire ces efforts, il faut avoir des passions.

Ce sont les passions qui fécondent l'esprit & l'élevent aux grandes idées. Ce

sont elles qui ont formé & conduit Licurgue, Alexandre, Epaminondas, &c. Ce sont elles qui ont inspiré les vastes projets, les moyens extraordinaires, les mots sublimes qui sont les saillies des ames fortement passionnées.

On devient stupide dans l'absence des passions.

Les Princes montrent quelquefois de l'esprit pour s'élever au despotisme. Leurs desirs sont-ils remplis ? ils n'ont plus le courage de s'arracher aux délices de la paresse, & ils s'abrutissent dans leur grandeur.

Mais tous les hommes sont-ils susceptibles du même degré de passion ?

L'origine des passions est dans la sensibilité physique, dans l'amour du plaisir, & la crainte de la douleur, qui remue également tous les hommes.

L'avare, en se privant de tout, se propose de s'assurer les moyens de jouir des plaisirs & de se dérober aux maux. L'ambitieux a le même objet dans la poursuite des grandeurs. L'amour de la gloire & de la vertu n'est que le desir de jouir des avantages que la gloire & la vertu procurent.

Tous les hommes sont susceptibles de

passion au même degré. Tous peuvent aimer avec fureur la gloire & la vertu; tous ont donc la puissance de s'élever aux plus grandes idées, & de faire de grandes choses. Les hommes nés égaux deviennent différents par les loix & par l'éducation, qui doit préparer à l'obéïssance & au respect pour les loix. L'éducation est trop négligée; mais pour savoir bien ce qu'elle peut faire sur les esprits, il est important de fixer d'une maniere précise les idées qu'on attache aux divers noms donnés à l'esprit. C'est ce que nous allons voir dans le quatrieme discours.

Le nom de génie n'est donné qu'aux esprits inventeurs. Leur invention porte sur les détails ou sur le fond des choses. C'est le travail excité par les passions, & sur-tout par celle de la gloire, qui porte l'ame aux grandes méditations, & fait trouver des vérités nouvelles, de nouvelles combinaisons. Les objets dont il est entouré, les circonstances où il est placé déterminent & bornent le génie.

L'imagination est l'invention des images, comme l'esprit est l'invention des idées; elle brille dans les descriptions, les tableaux. Les peintures sont ou grandes ou voluptueuses.

s'occupe un moment des grands hommes & des ouvrages célèbres, il cherche à les rabaiſſer. C'eſt le Dieu de la raillerie qui conſidere avec un ris malin & un œil moqueur, le Panthéon, l'Egliſe de S. Pierre, le Jupiter de Phidias.

Le génie, l'eſprit, ſont les effets de la force ou de la vivacité des paſſions. Le bon ſens eſt l'effet de leur modération. Il ſe borne preſque à l'eſprit de conduite.

Mais il eſt, dit-on, des peuples qui paroiſſent inſenſibles aux paſſions da la vertu & de la gloire. Eſt-ce la faute du climat, eſt-ce celle du Gouvernement ?

Dans leurs Républiques, Horatius Coclès & Léonidas ne pouvoient être que des héros. Dans ces Républiques, les hommes peu paſſionnés étoient du moins de bons Citoyens.

Les Républiques ſe corrompent, quand les honneurs & les plaiſirs ſont attachés à la tyrannie, a la puiſſance. Les mêmes hommes qui auroient été des Scipions & des Camilles, ſeront des Marius & des Catilina.

La conſidération eſt une gloire diminuée. Lorſqu'elle eſt attachée au crédit, elle fait des flatteurs & des intriguants. L'argent eſt-il plus honoré que la vertu ?

On voit aux Cincinnatus, aux Catons, succèder les Craſſus & les Séjan. La plus haute vertu, le vice le plus honteux ſont également l'effet du plaiſir que nous trouvons à nous livrer à l'un ou à l'autre.

Il y a dans tous les hommes un deſir ſecret d'être Deſpote, parce que chaque homme a du plus au moins le deſir de faire ſervir les autres à ſon bonheur.

Il ne faut pas toujours des talents & du courage, pour établir la tyrannie. Il ne faut quelquefois qu'une audace commune & des vices. Le prince commence par diviſer les ordres des Citoyens, par répandre une ſorte d'anarchie, par faire déſirer à une partie de la Nation l'abaiſſement de l'autre. Il fait enſuite briller le glaive de la puiſſance, met les vertus au rang des crimes, multiplie les délateurs, veut étouffer les lumieres & proſcrit également les Seneques & les Traſéas.

Mais les Deſpotes donnent à la ſoldateſque qui leur eſt toujours dévouée, le ſentiment de ſa force, & finiſſent par être ſes victimes.

L'hiſtoire des Empereurs de Rome & de Conſtantinople, des Sultans des Turcs, des Czars, &c. ſont une preuve de cette vérité. L'homme le plus coupable de Le-

ze-Majesté, & donc l'homme qui conseille à son Prince de porter à l'excès & de faire trop sentir son autorité.

Les Despotes, maîtres absolus des peuples qui n'osent les censurer, n'ont plus d'intérêt de s'instruire. Leurs Ministres placés par l'intrigue, n'ont aucuns principes de justice, ni d'Administration, aucune idée de vertu. Ainsi l'avilissement des peuples entretient l'ignorance & l'ineptie des Princes & des Ministres.

Il n'y a de vertu que dans les pays où la législation unit l'intérêt particulier à l'intérêt général. Dans ces pays où la puissance est partagée entre le peuple, les Grands, les Rois, la nécessité où se trouvent les Citoyens de tous les ordres de s'occuper d'objets importants, la liberté qu'ils ont de tout penser & de tout dire, donnent aux ames de la force & de l'élévation.

Une petite ville de Grèce a produit plus de belles actions & de grands hommes, que tous les riches & vastes Empires de l'Orient.

La force des passions est porportionnée aux récompenses qu'on leur propose. Les monceaux d'or du Mexique & du Pérou, en exaltant l'avarice des Espa-

gnols, leur ont fait faire des prodiges. Les disciples de Mahomet & d'Odin, dans l'espérance de posséder les Houris ou les Valkeries, ont été avides de la mort. Par tout où les Lettres menent à la considération ou à la fortune, elles sont cultivées avec succès.

Le bon sens qui est l'effet des passions foibles, ne crée, n'invente, ne change, ni n'éclaire. Quand tout est dans l'ordre, il remplit assez bien les grandes places. Faut-il reformer des abus? Il ne montre que de l'ineptie.

Il n'y a que le génie inspiré par les passions fortes qui fonde ou répare la constitution des Empires.

Le goût est la connoissance de ce qui doit plaire à tous les hommes; ou au public d'une certaine Nation. On acquiert le goût de cette derniere sorte par l'habitude de comparer des jugements. On acquiert le goût de la premiere sorte, qui est le vrai goût, par la connoissance profonde de l'humanité.

Pour réussir dans les arts, les sciences & les affaires, il faut d'abord être persuadé qu'on n'excelle pas dans plusieurs genres très-différents. Newton n'est pas compté parmi les Poëtes, ni Milton parmi les Géometres.

Il eſt pluſieurs talents excluſifs. Il y a même certaines qualités, & même, ſi je l'oſe dire, certaines vertus particulieres. excluës par certains talents. L'ignorance de cette vérité eſt la ſource de mille injuſtices. On vante la modérarion d'un Philoſophe, & on ſe plaint de ſon peu de ſenſibilité, ſans faire attention qu'il ne doit qu'à l'état tranquille de ſon ame le talent de l'obſervation. On veut que l'homme de génie ſoit toujours ſage, & on oublie que le génie eſt l'effort des paſſions rarement compatibles avec la ſageſſe.

On peut connoître ſi on eſt né pour les grandes choſes, à trois ſignes certains. 1°. Si on aime aſſez la gloire pour lui ſacrifier toutes les autres paſſions. 2°. Si on admire vivement les belles actions ou les ouvrages conſacrés par les ſuffrages de tous les ſiécles. 3°. Si on aime véritablement le grands hommes de ſon temps. Après avoir donné ces idées ſur les différentes ſortes de talents, l'Auteur finit, comme il avoit promis, par nous parler de la ſcience de l'éducation, qui eſt la connoiſſances des moyens propres à former des corps robuſtes, des eſprits éclairés, des ames ver-

tueuſes. Ces moyens dépendent abſolument du Gouvernement. Sous un mauvais Gouvernement, la Nature & l'éducation ne peuvent rendre les hommes, ni éclairés, ni vertueux, parce qu'ils veulent toujours leur bonheur, & que ſous les tyrans, les lumieres & la vertu ne conduiſent point au bonheur.

Voilà un extrait fidèle du livre de *l'Eſprit*. Il ne s'eſt point fait d'ouvrage où l'homme ſoit vû plus en grand & mieux obſervé dans les détails. On a dit de Deſcartes qu'il avoit créé l'homme. On peut dîre de M. Helvetius, qu'il l'a connu. Il eſt le premier qui ait fondé la morale ſur la baſe inébranlable de l'intérêt perſonnel. Il eſt celui des Philoſophes qui a le plus diſſipé ces nuages, ces ſyſtêmes qui nous déguiſent à nous mémes, & nous donnent de fauſſes idées de la vertu. Son livre eſt la production d'une ame vraiment touchée des malheurs qui affiigent les grandes ſociétés. Perſonne n'a mieux fait ſentir ſur quels principes il faut établir un gouvernement, & les inconvénients de toute conſtitution politique, où les avantages du petit nombre ſont préférés au bonheur du grand nombre. » Athéniens, diſoit Solon, vous ſerez

ſi convaincus qu'il eſt de votre intérêt de ſuivre mes loix, que vous ne ſerez pas tentés de les enfreindre ».

Voilà ce que doivent dire tous les Légiſlateur, & ce que leur preſcrit M. Helvetius. Son livre a encore un avantage qui le met au-deſſus de bien d'autres. C'eſt le ſtyle. Il eſt par-tout clair & noble. Lorſque l'Auteur parle d'une vérité nouvelle, ou abſtraite, il n'eſt que ſimple & précis. A-t-il accoutumé votre eſprit à ſes idées neuves; ſon ſtyle prend de la majeſté, de la force & des graces. A-t-il à vous préſenter une de ces vérités qui intéreſſent plus particuliérement les hommes, il la pare des richeſſes de ſon imagination; & cette imagination, toujours ſoumiſe à la Philoſophie, l'embellit ſans l'égarer. Elle ne ſert qu'a rendre les vérités plus ſenſibles, &, pour ainſi dire, plus palpables. C'eſt dans la même vue qu'il répand dans ſon livre tant de contes plaiſants ou intéreſſants. Ces contes ſont des apologues, & s'il les a un peu prodigués, il faut ſe reſſouvenir qu'il écrivoit en France, & qu'il parloit à un peuple enfant.

Lorſque cet ouvrage parut à Paris, les vrais Philoſophes l'examinerent, les pe-

tits Moralistes en furent jaloux, les gens du monde, en attendant qu'il fût jugé, en parlerent avec dénigrement. Les hypocrites s'allarmèrent, & avec raison. Une femme célèbre par la solidité & les agréments de son esprit, disoit de M. Helvetius: « C'est un homme qui a dit le secret de tout le monde ».

Les Théologiens preparerent un plan de persécution qu'ils firent précéder par des critiques absurdes. On disoit dans le Journal Chrétien & dans des Mandements emphatiques: » Que le pernicieux livre de l'*Esprit*, étoit une vapeur sortie de l'abîme, que l'Auteur étoit un lion qui attaquoit la vertu à force ouverte, un serpent qui tendoit des embuches; qu'il mettoit l'homme au rang des bêtes; sans respect pour Origène, qui a dit expressément que l'homme opere par la raison & la bête par l'instinct; que l'Auteur a tort de parler de législation, attendu qu'on trouve daus l'Evangile tout ce qu'il faut savoir là dessus; qu'il n'y a rien dans les livres sacrés, ni dans les SS. Peres de ce qui est contenu dans le livre de l'Esprit; que l'amour da la gloire & l'amour de la patrie, doivent être condamnés comme passions, parce que toutes les passions sont les fruits du péché »,

D'autres Théologiens auſſi lumineux, diſoient : Que la Philoſophie des Encyclopédiſtes & de M. Helvetius répandoit une odeur de mort qui infecteroit toute la poſtérité, & que c'étoit une plante maudite qui étoufferoit d'âge en âge le bon grain ſemé dans le champ du Pere de famille.

M. Helvetius reçut d'abord toutes ces critiques avec tranquillité ; il ne penſa pas même à répondre à des accuſations ſi vagues & ſi abſurdes. Comment l'auroit-il feit ? Comment prouver, dit Paſcal, qu'on n'eſt pas une porte d'enfer ? Il eut qu'elqu'inquiétude lorſqu'il fut menacé d'une cenſure de la Sorbonne. Il la vit paroître, & ne la trouva que ridicule. Une ſuite de quelques-unes des propoſitions condamnées par cette Faculté, juſtifiera bien le mépris de M. Helvetius.

» La ſenſibilité phyſique produit nos idées, ou ce qui revient au même, nos idées nous viennent par les ſens ».

» Le deſir de notre bonheur ſuffit pour nous conduire à la vertu. «

» C'eſt par de bonnes loix qu'on rend les hommes vertueux ».

» La douleur & le plaiſir font penſer & agir les hommes. ».

» Il faut traiter la morale comme les autres ſciences, & faire une morale comme une phyſique cxpérimentale ».

» C'eſt à la différente maniere dont le deſir du bonheur ſe modifie qu'on doit ſes vices & ſes vettus ».

» Les hommes ne ſont point méchants, mais ſoumis à leurs intérêts ».

» Les actions vertueuſes ſont les actions utiles au public ».

» De tous les plaiſirs des ſens, l'amour eſt le plus vif ».

» Il faut moins ſe plaindre de la méchanceté des hommes, que de l'ignorance des Légiſlateurs, qui ont toujours mis en oppoſition l'intérêt particulier & l'intérêt général ».

» Un ſot porte des ſottiſes, comme le ſauvageon porte des fruits amers : &c. &c. ».

Quelque temps après que cette cenſure eut paru, quelques Prêtres, & le nommé Neuville, Jéſuite, prêcherent à Paris & à la Cour contre le livre de l'*Eſprit*.

La haine des Moliniſtes & des Janséniſtes étoit alors dans la plus grande activité. Ces deux partis s'accuſoient réciproquement de trahir les intérêts de la Religion; & pour s'en juſtifier, les uns & les autres

les autres se piquoient d'un grand zèle contre les Philosophes. Les Jansénistes avoient plus de crédit dans le Parlement, & les Molinistes à Versailles. Les Jansénistes vouloient faire brûler l'Auteur du livre, & les Jésuites vouloient se faire honneur à la Cour de le persécuter.

Il faut leur rendre justice; plusieurs d'entr'eux étoient amis de M. Helvetius, autant que des Jésuites peuvent être amis. Il avoit ménagé leur Ordre, & dans son ouvrage, où il se moquoit de tant de Prédicateurs & de Docteurs, il n'avoit pas cité un seul Jésuite. Ces Peres lui en savoient gré, & d'abord ils parlerent de son livre avec modération; ils lui donnerent même quelques éloges. Mais les Jansénistes s'étant déclarés les persécuteurs de M. Helvetius, les Jésuites prirent bientôt de l'émulation. Le Gazetier Ecclésiastique se déchaînnoit contre lui. Bertier ne pouvoit se taire avec bienséance. Enfin le Parlement étant près de sévir, les Jésuites furent humiliés de n'avoir point encore cabalé.

L'un deux, ami depuis 20 ans de M. Helvetius, (& cette qualité m'empêchera de le nommer,) imagina qu'il feroit

un honneur infini à lui & à son ordre, s'il pouvoit faire rétracter un Philosophe. Il ourdit une intrigue contre son ami & son bienfaiteur, & la suivit avec l'activité & la perfidie affectueuse d'un Prêtre de Cour.

Il proposa d'abord à M. Helvetius de signer une petite rétractation qui devoit, disoit-il, lui ramener les bontés de la Reine, & le préserver des fureurs Jansénistes. M. Helvetius consentit à répéter dans un écrit particulier ce qu'il avoit dit dans sa préface, que si contre son attente, quelques-uns de ses principes n'étoient pas conformes à l'intérêt du genre humain, il déclaroit d'avance qu'il les désavouoit; & que sans garantir la vérité d'aucune de ses maximes, il ne garantissoit que la droiture & la pureté de ses intentions ».

Le Jésuite se fit d'abord valoir d'avoir obtenu une espece de rétractation; mais il en vouloit une plus précise, plus détaillée & sur-tout humiliante. Il inspiroit à la Reine la volonté de l'exiger. Il montroit à M. Helvetius la nécessité de s'y résoudre & n'en pouvoit rien obtenir. Il écrivoit à Mdme Helvetius pour l'effrayer: mais il écrivoit à une femme

courageuſe, déterminée à paſſer avec ſon mari & ſes enfants dans les pays etrangers Il réuſſit mieux auprès de la mere de M. Helvetius. Elle fut perſuadée que ſon fils devoit à la Reine les démarches que cette Princeſſe lui demandoit. Elle inſiſta & déchira longtemps le cœur de M. Helvetius, ſans pouvoir l'ébranler.

Il croyoit s'être exprimé dans ſon livre avec une bienſéance & une réſerve qui devoient le mettre à l'abri de la cenſure. Et de plus il s'étoit ſoumis à toutes les formalités juridiques. Il avoit eu un Cenſeur Royal dont il avoit reſpecté les jugements. Comment donc pouvoit-il être coupable? Quand même ſon livre auroit été répréhenſible, on ne pouvoit s'en prendre qu'au Cenſeur; & c'eſt ce qu'on fit craindre à M. Helvetius. Il ne pouvoit ſoutenir l'idée qu'il alloit être la cauſe de ſa diſgrace, peut-être même de la perte d'un homme eſtimable; & pour le ſauver, il ſigna ce qu'on voulut.

Ainſi, pour avoir démontré que l'unique maniere de rendre les hommes vertueux & heureux, étoit d'accorder l'intérêt particulier a l'intérêt général, M. Helvetius fut traité comme Galilée le fut,

pour avoir démontré le mouvement de la terre. Galilée, après avoir demandé pardon à genoux, dit en se relevant : *E però si muove*. La postérité a été de son avis ; & plus elle s'éclairera, & plus elle pensera comme M. Helvetius.

On croit bien que sa soumission n'appaisa pas les Prêtres. Il reçut ordre de se défaire de sa charge, & M. Tercien, son Censeur, fut destitué de sa place de premier Commis aux affairet étrangères. Ces rigueurs furent l'ouvrage des Jésuites. Les Jansénistes voulaient aller plus loin. Le parlement, qui assurément n'entendoit pas le livre de *l'Esprit*, alloit poursuivre M. Tercier & M. Helvetius, lorsqu'un arrêt du Conseil qui se bornoit à supprimer le livre, sauva l'Auteur & le Censeur.

Tandis qu'une secte de Théologiens se ménageoit le plaisir d'humilier M. Helvetius, & qu'une autre se flattoit de l'espérance de le faire brûler, les Journalistes de France mêlerent leur voix à celles de ces tigres. Ils traitérent le livre de l'*Esprit* comme ils traitent tout ouvrage qui s'élève au-dessus du médiocre. Leurs critiques ont été répétées ; & le sont encore par

des hommes de bonne foi, & qui n'ont de commun avec les Journalistes, que de ne pas entendre M. Helvetius.

On l'accusa de n'avoir rien dit que les anciens n'eussent dit avant lui. Sans doute plusieurs des vérités qui se trouvent dans son livre, se trouvent chez les anciens. Mais là, elles sont éparses, isolées, sans qu'on ait apperçu les rapports qui sont entr'elles. Dans M. Helvetius au contraire, elles sont liées, elles s'appuyent & forment le systême de l'homme.

Cette vérité, toutes nos idées nous viennent des sens, se trouve dans Aristote & dans Epicure: mais ce n'est que dans Loke qu'elle est développée, démontrée & qu'elle fonde la connoissance de l'esprit humain: par conséquent, c'est à Loke qu'elle appartient.

Ce qui est vice au Nord est vertu au Midi, & dans Montagne comme dans Helvetius: mais dans Montagne cette vérité est donnée comme un phénomène, dont on ignore la cause; dans M. Helvetius la cause en est assignée. Les vérités appartiennent moins à ceux qui les proferent comme de simples assertions, qu'à ceux qui les démontrent, les dévélop-

pent, les lient à d'autres vérités & les rendent plus fécondes.

On accusa M. Helvetius de manquer de méthode. On a fait le même reproche à M. de Montesquieu; & ce reproche n'a été fait que par des hommes dont la tête, faute d'attention ou de capacité, n'a pas saisi l'ensemble du livre de l'*Esprit*, ou de l'esprit des loix. La chaine des idées échappe dans M. de Montesquieu, parce qu'il est obligé d'omettre souvent les idées intermédiaires. Mais cette chaîne n'existe pas moins. Elle échappe dans Mr. Helvetius, parce que les idées intermédiaires étant ou très-neuves ou très-importantes, il les dévéloppe, il les étend, il les embellit. Alors l'ésprit frappé de plusieurs détails, perd de vue la suite des idees principales; mais cette suite n'est pas moins dans l'ouvrage.

On osa dire que M. Helvétius anéantissoit toutes les vertus, parce qu'il faisoit de l'intérêt le mobile de toutes les actions. Mais qu'est-ce que M. Helvetiut entend par le mot d'intérêt? l'amour du plaisir, l'aversion de la douleur. A quoi se réduit donc ce qu'il dit? à cette vérité éternelle, que soit dans la vertu, soit dans les

plaisirs. le desir de notre bonheur est toujours notre mobile.

On l'accusa aussi de favoriser la corruption des mœurs & le libertinage, parce qu'il parle de l'enthousiasme de vertu & de gloire, que l'amour des femmes a souvent inspiré chez les Spartiates, chez les Samnites & chez nos ancêtres. On voit cependant par les principes de M. Helvetius, que si le libertinage régnoit chez un peuple, les femmes y seroient trop peu estimées, pour que le desir de leur plaire devînt un mobile puissant, & que quand les plaisirs sont communs ou faciles, on ne les achete ni par des travaux, ni par des dangers.

On blâme M. Helvetius de patrer froidement des vertus privées & seulement utiles à de petites sociétés. Ce n'est pas qu'il ne sentit l'estime qui leur est due; il les possédoit toutes. Mais elles sont moins son objet que les vertus qui contribuent au bonheur & à la gloire des Nations; & quand ces grandes vertus sont une fois établies par de bonnes loix, les autres en deviennent la suite nécessaire.

Ce que le commun des Lecteurs a le-

moins pardonné à M. Helvetius, c'eſt d'avoir prétendu que tous les hommes naiſſoient avec la même diſpoſition à l'eſprit, & qu'il n'y avoit pas d'homme que l'éducation & le travail ne puſſent élever au rang du génie. Selon lui, c'eſt l'éducation ſeule qui diſtingue les hommes. La Nature les a fait égaux. Il compte pour rien les différences du tempérament, de la conſtitution phyſique; il ſuppoſe que l'organe intérieur qui reçoit les ſenſations, eſt le même dans toutes les têtes; qu'il reçoit ces ſenſations de la même maniére, qu'il opere dans tous avec la même facilité, & qu'enfin les circonſtances ſeules & l'éducationn ont fait Newton Géometre: Homère Poëte, Raphaël Peintre, & tel Critique un ſot. Il employe toutes ſes forces pour établir cette opinion; & il faut convenir que juſqu'à préſent, il ne l'a pas perſuadée. Mais des efforts qu'il fait pour la prouver, il réſulte l'évidence d'une très-grande vérité: c'eſt qu'en général pour étendre & former nos talents, nos qualités, nous comptons trop ſur la Nature & pas aſſez ſur l'éducation. Cette maxime de Loke, que nous naiſſons les diſciples des objets qui nous environnent,

est mise dans tout son jour par M. Helvetius. Il faut dire encore que si chaque homme n'est pas né avec les mêmes dispositions qu'un autre homme, les hommes considérés en masse, sont réputés égaux. Le Législateur qui commande à vingt millions d'hommes, doit voir à tous les mêmes facultés ; & ses loix, comme celles de la Nature, doivent être générales. Elles ne doivent choisir personne pour inspirer à lui seul la vertu ou le génie. C'est au Philosophe qui observe les hommes dans le détail, à voir les différences que la nature a mises entr'eux. Mais ces différences s'anéantissent aux yeux du Législateur.

Sans m'arrêter davantage aux critiques faites contre l'un des meilleurs ouvrages de ce siècle, je dirai qu'il fut condamné à Rome par l'Inquisition ; mais que cette condamnation sollicitée par le Clergé de France, n'eut aucun effet en Italie. Le livre y fut traduit, admiré & réimprimé. Plusieurs hommes revêtus des premieres dignités de l'Eglise, & entr'autres, le Cardinal Passionnei, s'empresserent d'écrire à l'Auteur pour le remercier du plaisir qu'il leur avoit donné. Un autre Car-

dinal, que nous ne nommons point, parce qu'il vit encore, lui mandoit *qu'on ne concevait pas à Rome la sottise & la méchanceté des Prêtres François* Tous les Journaux d'Italie le comblerent d'éloges.

L'un dit en parlant du livre *questa è un opera che all'umanità apporterà infallibilmenta un gran - vantagio* Un autre dit de l'Auteur. *Il grande Autore dee rallegrars, essendo sicuro della gratitudine, & della stima che per lui avranno i veri dotti, è quelli che ben comprendono le di lui grande idée.*

Le succès fut le même en Angleterre. Traduit à Londres, il s'en fit plusieurs éditions dans la premiere année. En Ecosse M. M. Hume & Robertson en parlerent comme d'un ouvrage supérieur. Plusieurs Poëtes Anglois le célébrent. Il n'eut de critiques dans cette Isle éclairée que celles d'un petit nombre de partisans que s'y conserve la Philosophie de Platon, embellie & rendue spécieuse par Milord Shafsterburi.

En Allemagne, il parut d'abord deux traductions du livre de M. Helvetius. Le fameux Gottscheid mi sà la tête d'une de-

ces traductions une préface dans laquelle il dit; que si le livre de *l'Esprit* » a été condamné en France & dans un pays qui croit à l'infaillibilité du Pape, il doit réussir chez les Protestants & dans les pays où les hommes ont conservé leurs droits.« Il ajoute, que l'Auteur vient de détruire plusieurs préjugés funestes à sa patrie & qu'il éclaire le monde sur les principes de la morale & de la législation. »

Son livre fut lû avec avidité dans toutes let Cours d'Allemagne, & il fut reçu avec les mêmes transports en Suéde & jusqu'en Russie. La Reine de Suéde disoit à un homme qu'elle honoroit de sa confiance : Que je voudrois m'entretenir avec M. Helvetius! je voudrois au moins qu'il sût le plaisir qu'il me donne. Ecrivez-lui de ma part combien je l'admire «.

L'Ambassadeur de France à Petersbourg lui écrivoit : J'ai trouvé en arrivant l'esprit Russe aussi occupé du vôtre que tout le reste de l'Europe. Et c'est avec un grand plaisir que je me charge d'être l'interprête des gens élairés de cette Nation. Je prends la liberté de m'étendre avec eux sur vos qualités. Comme Citoyen & comme Ministre, je dois con-

noître & faire connoître tout ce qui honore ma patrie «.

Le petit nombre des François dont les suffrages méritent d'être comptés, citoient le livre de *l'Esprit* avec éloge dans leurs ouvrages & le défendoient avec chaleur dans la conversation. M. de Voltaire donnoit à M. Helvetius les témoignages les plus flatteurs de son estime.

Vos vers semblent écrits par la main d'Apollon :
Vous n'en avez pour fruit que ma reconnoissance :
Votre livre est dicté par la saine raison.
Partez vîte, & quittez la France.

M. de Voltaire lui offre un asyle ; il le console, il le soutient, il l'encourage. Il lui souhaite & lui propose de vivre dans une entiere indépendance, où il puisse faire usage de son amour pour la vérité, de son éloquence & de son génie. Il écrit en même-temps à d'autres personnes qu'il est le partisan le plus zélé de M. Helvetius ; que notre Nation est bien ridicule, & que sitôt qu'il paroît une vérité parmi nous, tout le monde est allarmé, comme si les Anglois faisoient une descente. Il ajoute qu'en Angleterre le livre de l'*Esprit* n'auroit fait à son Auteur que des

disciples & des amis; parce qu'au lieu d'hypocrites & de petits importants, les Anglois n'ont que des Philosophes qui nous instruisent, & des Marins qui nous donnent sur les oreilles. Il invite sur-tout ses compatriotos à imiter les Anglois dans leur noble liberté de penser, & leur profond mépris pour les fadaises de l'école. Il assure que depuis long-temps il n'a pas vu un seul honnête homme qui, sur les choses essentielles, ne pensât comme M. Helvetius.

Tant de suffrages illustres, les éditions du livre de *l'Esprit* qui se succédoient rapidement; son succès chez toutes les Nations, le témoignage que l'Auteur pouvoit se rendre d'avoir fait un livre utile au genre humain, les signes éclatants de la reconnoissance universelle, le doux sentiment de sa gloire, guérirent bientôt les blessures qu'avoient faites à M. Helvetius la cabale & l'envie. Il fut plus heureux que jamais.

Il passoit la plus grande partie de l'année à sa terre de Voré. Bon mari & bon pere, content de sa femme & de ses enfants, il y goûtoit tous les plaisirs de la vie domestique. Le bonheur de cette fa-

mille étoit remarqué de ceux même qui étoient le moins faits pour le sentir. Une femme du monde disoit en parlant d'eux : » Ces gens-là ne prononcent point comme nous les mots de mon mari, ma femme, mes enfants.

M. Helvetius s'étoit préparé depuis long-tems une autre source de bonheur. A peine avait-il été possesseur de sa terre de Voré, qu'il s'y étoit livré à son caractère de bienfaisance.

Il y avoit dans cette terre un Gentilhomme nommé M. de Vasseconcelle. Il ne possédoit qu'un petit bien chargé de redevances au Seigneur; & depuis longtemps il ne les avoit pas payées. M. Helvetius en achetant la Terre achetoit aussi les droits sur les sommes qu'on devoit à Voré. Les Gens d'affaires, pour faire leur cour au nouveau Seigneur, ne manquerent pas d'exiger avec rigueur tout ce qui lui étoit dû. Il étoit arrivé depuis quelques jouts, lorsqu'on lui annonça M. de Vasseconcelle. Celui-ci dit à Mr. Helvetius que l'état de ses affaires ne lui avoit pas permis depuis plusieurs années de payer ce qu'il devoit au Seigneur de Voré qu'il n'étoit pas en état dans ce moment,

de donner le tout ; mais qu'il s'engageoit pour l'avenir à payer exactement l'année courante & les arrérages d'une année. Il ajouta que si on en exigeoit davantage, & si on continuoit les procédures, on le ruineroit sans ressource. Il pria M. Helvetius de donner ordre à ses Gens d'affaires de cesser leurs poursuites. » Je sais, lui dit M. Helvetius, que vous êtes un galant homme, & que vous n'êtes pas riche. Vous me payerez à l'avenir comme vous le pourrez ; & voici un papier qui doit empêcher mes Gens d'affaires de vous inquiéter ». Il lui donne une quittance générale. M. de Vasseconcelle se jette à ses genoux en s'écriant : » Ah ! Monsieur, vous sauvez la vie à ma femme & a cinq enfants ». M. Helvetius le reléve en l'embrassant, lui parle avec l'intérêt le plus noble & le plus tendre, & lui fait accepter une pension de 1000 liv. pour élever ses enfants.

D'autres Gentil-hommes ou voisins ou vassaux de M. Helvetius, eurent recours à lui dans leurs besoins ; plusieurs furent prévenus. Ceux qui pendant la guerre avoient une troupe à rétablir, ou un équipage à faire ; ceux qui avoient des enfants à élever, un bien en désordre, pouvoient

compter ſur le Seigneur de Voré. Entre tous les hommes de cette claſſe, qu'il a obligés, nous ne nommerons que MM. de l'Etang, qui n'ont jamais voulu taire les bienfaits qu'ils ont reçus de M. Helvetius.

Si les Fermiers eſſuyoient quelque perte, ſi l'année n'étoit pas féconde, il leur faiſoit d'abord des remiſes, & ſouvent leur donnoit de l'argent. Il avoit fixé dans ſes Terres un Chirurgien, homme de mérite. Il avoit établi une Pharmacie bien fournie de tout, & dont les remédes étoient à tous ceux qui en avoient beſoin. Dès qu'un payſan tomboit malade, il recevoit de la viande, du vin, & tout ce qui convenoit à ſon état. M. Helvetius alloit le voir ſouvent, il le conſoloit, il avoit ſoin qu'il fût bien ſervi; quelquefois il le ſervoit lui-même. Il avoit une maniere aſſez sûre de terminer les procès; il payoit d'abord le prix de la choſe conteſtée.

Il étoit l'ami zéle & attentif du petit nombre de payſans qui montroient des mœurs & de la bonté; il étoit flatté d'avoir pour convives des vieillards, des femmes décrépites qui avoient toute la groſſiéreté de leur état, mais qui étoient juſtes & faiſoient du bien.

Il a fait souvent jouir ses amis d'un spectacle délicieux, celui de son arrivée à la campagne. Femmes, vieillards, enfants venoient l'entourer, l'embrasser, poussoient des cris & versoient des larmes de joie. A son départ, son carosse étoit long temps suivi d'une foule de ses Vassaux ou seulement de ses voisins.

Il excitoit le travail dans toutes ses Terres; & il vouloit exciter l'industrie à Voré, parce qu'elle pouvoit seule donner aux habitants une aisance que leur refuse la stérilité du terrein. Il essaya de faire faire du point d'Alençon. Mais jusqu'à présent cet essai n'a pas réussi : il a été plus heureux dans une autre entreprise. Après avoir été trompé par des Agents infideles, ou peu intelligents, il a enfin établi une Manufacture de bas au métier, qui fait de jour en jour de nouveaux progrès.

Il passoit toutes ses matinées à méditer & à écrire. Le reste du jour, il cherchoit de la dissipation. Il aimoit la chasse; mais pour la rendre plus agréable, il n'imaginoit pas de multiplier le gibier. Il est vrai qu'il n'aimoit pas à le voir détruire par d'autres que par lui. Cependant il étoit entouré de Braconniers. Il fit faire

des défenses sévéres ; mais les Gardes qui le connoissoient ne portoient pas fort loin la sévérité. Un jour, un paysan vint chasser jusques sous les fenêtres du château. M. Helvetius en fut irrité, & ordonna que cet homme fût veillé de près, & arrêté à la premiere occasion. Dès le lendemain on lui amène le coupable. M. Helvetius fort en colere, se leve, & court au chasseur que deux Gardes traînoient dans la cour du château. Après l'avoir regardé un moment : » Mon ami, lui dit-il, vous avez de grands torts avec moi : si vous aviez besoin de gibier, pourquoi ne m'en avoir pas demandé? Je vous en aurois donné ». Après ce peu de mots, il fit rendre la liberté au paysan, & lui fit donner du gibier.

Cependant Madame Helvetius, indignée de l'insolence des Braconniers, assuroit son mari que tant qu'il ne les puniroit pas, ils continueroient leurs chasses. Il en convint & promit d'user de rigueur. Il ordonna à ses Gardes de faire payer l'amende à quiconque tireroit sur ses Terres, & de le désarmer. Peu de jours après ces ordres, ils arrêtent un paysan qui chassoit, lui ôtent son fusil, & le con-

duisent en prison, dont il ne sortit qu'après avoir payé l'amende. M. Helvetius informé de cette aventure, va trouver le paysan, mais en secret, dans la crainte d'essuyer les reproches de Madame Helvetius. Après avoir fait promettre à ce Braconnier qu'il ne parleroit pas de ce qui alloit se passer entr'eux, il lui paye le prix de son fusil & lui rend la somme à laquelle l'amende & les frais pouvoient se monter. Madame Helvetius de son côté n'étoit pas tranquille. Elle disoit à ses enfants : Je suis la cause que ce pauvre homme est ruiné : c'est moi qui ai excité votre pere à faire punir les Braconniers. ». Elle se fait conduire chez celui qui lui faisoit tant de pitié ; elle demande à quoi se monte le somme de l'amende & des frais, & le prix du fusil. Elle paye le tout ; & le paysan reçut l'argent sans manquer au secret qu'il avoit promis à M. Helvetius.

La même année, à son retour à Paris, il lui arrive une petite aventure, qui prouve que sa Philosophie & sa bonté ne le quittoient jamais. Son carrosse fut arrêté dans une rue par une charette chargée de bois, & qui pouvoit se détourner aisé-

ment, & rendre la rue libre. Elle n'en fit rien. M. Helvetius impatienté, traita de coquin le conducteur de la charette. » Vous avez raison, lui dit le paysan : je suis un coquin & vous un honnête homme ; car je suis à pied & vous êtes en carosse. Mon ami, lui dit M. Helvetius, je vous demande pardon. Mais vous venez de me donner une excellente leçon, que je dois payer ». Il lui donna six francs, & le fit aider par ses gens à ranger la charette.

Après avoir passé sept ou huit mois dans ses Terres, il ramenoit sa famille à Paris, & y vivoit dans une assez grande retraite avec quelques amis de tous les états, qui lui convenoient par leurs lumieres & par leurs mœurs. Seulement il donnoit un jour de la semaine aux simples connoissances. Ce jour-là, sa maison étoit le rendez-vous de la plupart des hommes de mérite de la Nation & de beaucoup d'étrangers ; Princes, Ministres, Philosophes, grands Seigneurs, Littérateurs, étoient empressés de connoître M. Helvetius.

Un genre de vie si délicieux ne fut interrompu que par deux voyages agréables. Il voulut voir l'Angleterre & connoître

cette Nation célèbre, à qui l'Europe doit tant de lumieres. Il vouloit voir l'effet des bonnes loix & d'une administration vigilante. Il partit pour Londres au mois de Mars 1764; il fut reçu du Roi, des hommes en place, des Savants, comme devoit l'être un homme illustre que sa réputation avoit dévancé. Il vit les campagnes, il ne les trouva pas mieux cultivées que celles de France; mais il trouvoit des Cultivateurs plus heureux. Il remarquoit dans le peuple de l'intérieur de l'Angleterre beaucoup d'humanité, & rien de cette insolence que les étrangers reprochent quelquefois aux habitants de Londres.

En traversant un bourg de la province d'Yorch-Shire, un postillon mal-adroit le renversa: les glaces de la chaise furent brisées, & le postillon qui avoit été fort froissé, jettoit des cris. M. Helvetius que les éclats des glaces avoient blessé, sortant de sa chaise les mains sanglantes, ne s'occupa que du postillon. Quelques paysans qui étoient accourus pour les secourir, remarquerent ce trait d'humanite, & le firent remarquer à d'autres. Dans le moment, M. Helvetius fut environné de tous les habitants du bourg. Tous s'em-

pressoient de lui offrir leur maison, leurs chevaux, des vivres, enfin des secours de toute espèce. Plusieurs, & même des plus riches, vouloient lui servir de postillon.

Il remarquoit dans les Anglois un amour extrême pour leurs enfants. Ce qu'on appelle en France l'esprit da société leur est presque inconnu. Mais ils jouissent beaucoup des douceurs de la vie domestique. L'esprit de société rassemble à Paris des hommes qui ont le besoin des amusements frivoles. L'esprit de société rassemble les Anglois pour s'occuper des intérêts de l'Etat & de la prospérité de leur Patrie. Ils ne cherchent pas les dissipations, parce qu'ils ont des jouissances solides. On voit peu en Angleterre ce rire, plus souvent le signe de la folie que l'expression du bonheur; mais on y voit l'aisance & un sage emploi du temps. On voit un peuple sérieux, occupé & content. M. Helvetius en quittant ce pays, où il n'avoit point vu l'humanité humiliée & souffrante, répandit des larmes.

Il céda l'année suivante aux instances du Roi de Prusse, & de plusieurs Princes, qui depuis long-temps l'invitoient à faire un voyage en Allemagne. Depuis

qu'on savoit qu'il pouvoit se déterminer à voyager, les instances devenoient plus vives; & il partit à la fin de l'hiver de 1765. Il étoit pressé de se rendre à Berlin & de voir un grand homme. Le Roi de Prusse voulut le loger, & ne permit pas qu'il eût une autre table que la sienne. Il l'entretint souvent, & prit pour sa personne & son caractère l'estime qu'il avoit pour son esprit. Il fut accueilli avec la même considération chez plusieurs Princes d'Allemagne, & sur-tout à Gotha.

Il remarquoit en général dans toutes ces Cours & dans la Noblesse Allemande, de la Philosophie, de l'amour de l'ordre & de l'humanité. Il résulte de cet esprit que sous le joug de plusieurs Princes, dont la plupart sont despotiques, le peuple n'est point misérable. M. Helvetius avoit alors quelque crainte d'être encore persécuté en France. Tous les Princes d'Allemagne lui offroient à l'envi une retraite. Tous vouloient l'arrêter. Il fut regretté de tous. Cependant si la persécution s'étoit renouvellée contre lui, l'Angletere est le pays qu'il auroit choisi pour asyle.

En attendant, il revint en France. On y avoit dissous l'Ordre des Jésuites. Cette

Société d'intriguants, cette cabale éternelle, à laquelle se rallioient tous les ambitieux sans mérite, cette Société funeste au mœurs & aux progrès des lumieres, n'avoit point été proscrite par des Philosophes. Ils auroient détruit l'Ordre, mais ils auroient bien traité les individus. Les Parlements, pour la plupart Jansénistes, avoient traité l'Ordre comme ils le devoient, & les individus avec barbarie.

M. Helvetius avoit appris que ce Jésuite qui avoit abusé de sa confiance, & trahi son amitié, ce Jésuite qui lui avoit fait perdre les bontés de la Reine, & animé contre lui les tartuffes de la Cour, étoit confiné dans un village, où il souffroit dans sa vieillesse la plus extrême pauvreté. Il alla trouver un des amis de ce malheureux, & lui donna cinquante Louis. » Portez-les, lui dit-il, au Pere ***, mais ne lui dites pas qu'ils viennent de moi. Il m'a offensé, & il feroit humilié de recevoir mes secours ».

M. Helvetius, dans sa retraite de Voré, s'occupoit à dévélopper, à prouver les principes du livre de l'*Esprit*; mais il ne vouloit plus rien donner au public. Il voyoit la Philosophie persécutée par des cabales

cabales puiſſantes, ſe former peu de diſciples & aucuns protecteurs. Il en étoit affligé; mais il n'en étoit pas étonné. » La vérité, diſoit-il, qui ne peut jamais nuire au genre humain, ni même à aucune de ces grandes Sociétés qu'on appelle les Nations, eſt ſouvent oppoſée aux intérêts de ce petit nombre d'hommes qui ſont à la tête des peuples. Ici vous avez de grands corps qui ſont tous remplis de ce qu'on appelle l'eſprit de corps. Ils tendent ſans ceſſe à uſurper les uns ſur les autres, & tous ſur la Patrie. Elle devient comme une grande famille, où les aînés veulent exclure les cadets de tout partage. Comment ſera reçu de ces corps un Philoſophe qui viendra leur dire; avant tout, ſoyez citoyens, voilà vos fonctions; rempliſſez-les avec zèle. Voilà vos droits, conſervez-les ſans les étendre. Là, des Miniſtres d'un eſprit borné, & d'un caractère altier, incapables de voir les abus qui ſe ſont introduits, & ceux qui tiennent à la conſtitution de l'Etat, ſont conduits par la routine & la ſuivent: ils n'ont point l'habitude de méditer. Ironr-ils là la prendré? C'eſt ce qu'il faudroit faire cependant, pour corriger ces abus que la Philoſophie vient leur montrer. Ils ont

des fantaisies, des projets pour leurs favoris, leurs parents. Croyez-vous qu'ils puissent entendre dire sans impatience, qu'ils ne doivent avoir en vue que le bien de l'Etat? Qu'ont-ils à désirer? De ne point éprouver de contradiction. Et pour cela que faut-il faire? Oter à l'autorité toutes ses bornes, dût on lui ôter toute sa solitude. Mais ces abus que les Ministres respectent ou tolèrent, à qui sont-ils nuisibles? A la Patrie, qui n'est qu'un vain nom. A qui peuvent-ils être utiles? Aux Grands. Jugez ce que ces Grands penseront d'une secte d'hommes qui leur proposent d'être modérés & justes. Le Prince, les Grands sont environnés de Prêtres, qui, dans les siècles d'ignorance, régnoient sur les Princes & sur les peuples. Si le monde s'éclaire, ils seront moins respectés, & on les verra comme des hommes souvent dangereux. Peut-on leur savoir mauvais gré de l'espece de rage avec laquelle ils déchirent la Philosophie? Doit-on s'étonner qu'ils soient bien reçus dans les Cours, où ils viennent dire: Dieu vous a donné la puissance; il nous charge de l'apprendre aux peuples. Au lieu de vous fatiguer à faire de bonnes Loix, à donner l'exemple de

l'amour de la Patrie, forcez les Nations à nous croire, & laissez-nous faire : cela est plus aisé.

» Vous voyez la cupidité des hommes de mon ancien état, & celle des Courtisans ; ces gens-là laisseront-ils établir en paix que leurs fortunes ne sont pas toujours légitimes, & qu'ils en font un usage odieux ? Pourront-ils consentir qu'on les fasse rougir de ces mêmes richesses, qui sont l'aliment de leur orgueil ? Vous voyez que la Philosophie doit être poursuivie dans les palais & jusques dans les cabanes, pour les classes de la Société, qui du moins, pour un moment, déterminent l'opinion : & devant qui la Philosophie a-t-elle à se défendre ? Quels sont ses juges ? Des sots. Mais, me direz-vous, il y a dans la Nation des Gens de Lettres estimables, qui sans être au nombre des Philosophes, adoptent leurs principes, s'en parent & les répandent. Je réponds qu'il y en a peu. Les hommes qui n'ont que de l'esprit sont les rivaux humiliés des hommes de génie, & les détestent. Vous auriez compté plus d'un bel esprit dans les détracteurs de Descartes & de Corneille, & plus près de nous, dans ceux de Voltaire, de Montesquieu, de Buffon

& de Fontenelle. La Philosophie réduit le bel esprit & les petits talents à leur juste valeur ; & ils ont intérêt d'unir leur voix à celles des hommes frivoles & corrompus qui s'élevent contre toute liberté de penser. Savez-vous pourquoi, depuis la révolution d'Angleterre, la Philosophie y est honorée & heureuse ? c'est qu'en Angleterre l'intérêt général & l'intérêt particulier ne sont point opposés; c'est qu'il y règne l'amour de l'ordre & de la Patrie. Si l'honneur véritable, si l'esprit de citoyen, si les vraies vertus renaissoient jamais chez les Nations où la Philosophie est persécutée, elle y auroit de la considération. Si ces Nations au contraire tombent sous le despotisme, & par conséquent se corrompent de plus en plus, la Philosophie y sera proscrite pour jamais ».

C'est d'après ces idées que M. Helvetius étoit revenu à son premier talent, & qu'il ne s'occupoit plus que de son Poëme du Bonheur. Ce talent qu'il avoit laissé sans en faire usage, ne s'étoit point affoibli. On peut en juger par le sixieme chant, & par une partie du quatrieme, qu'il a composé l'été dernier. Il comptoit travailler encore plusieurs années à cet ouvrage, & le donner lorsque ses amis & lui en se-

roient contents. Et à quel degré de perfection ne l'auroit-il pas porté !

On remarqua au commencement de 1771 quelques changements dans ſon humeur & dans ſes goûts. On ne lui trouvoit pas ſa ſérénité ordinaire. Il aimoit moins les converſations qu'il avoit le plus aimées. L'exercice le fatiguoit, il n'alloit preſque plus à la chaſſe. Ce changement n'allarmoit pas ſa famille & ſes amis. On étoit bien loin de le regardercomme un ſigne de décadence. On l'attribuoit à des cauſes morales. Ces dernieres années ont été l'époque des malheurs publics auxquels M. Helvetius fut fort ſenſible. Le déſordre des Finances, & le changement dans la conſtitution de l'Etat, répandirent une conſternation générale. Un grand nombre de ſuicides dans le Royaume, un plus grand nombre dans la capitale, ſont des triſtes preuves de cette conſternation. Des maux phyſiques l'augmentoient encore. Les récoltes n'étoient point abondantes. Tandis que la diſette a duré, les aumônes de M. Helvetius n'ont pas permis à ſes Vaſſaux d'en ſouffrir. Dans ces années malheureuſes, il a prolongé ſon ſéjour à ſa campagne, qui lui devenoit plus chère par le beſoin qu'elle avoit de lui. Et

d'ailleurs le ſpectacle d'une miſere qu'il ne pouvoit ſoulager, lui rendoit triſte le ſéjour de Paris. Il y faiſoit cependant de grands biens. Tous les jours on introduiſoit chez lui, avec beaucoup de myſtère, quelques nouveaux objets de ſa généroſité. Souvent en leur préſence, il diſoit à ſon valet de chambre : « Chevalier, je vous défends de parler de ce que vous voyez, même après ma mort ».

Il lui arrivoit quelquefois d'étendre ſes libéralités ſur d'aſſez mauvais ſujets; & & on lui en faiſoit des repcoches. » Si j'étois Roi : diſoit-il, je les corrigerois ; mais je ne ſuis que riche, & ils ſont pauvres ; je dois les ſecourir ».

Sa bonne conſtitution & une ſanté rarement altérée, ſembloient lui promettre une longue vie. Cependant de jour en jour il ſentoit qu'il perdoit ſes forces. Une attaque de goutte qui ſe portoit à la tête & à la poitrine, lui ôta d'abord la connoiſſance, & bientôt la vie,

Le 26 Décembre 1771, il fut enlevé à ſa famille, à ſes amis, aux infortunés, & à la Philoſophie.

Peu d'hommes ont été traités par la Nature auſſi bien que M. Helvetius. Il en avoit reçu la beauté, la ſanté & le génie.

Dans sa jeunesse il étoit très-bien fait. Ses traits étoient nobles & reguliers. Ses yeux exprimoient ce qui dominoit dans son caractère, c'est à-dire, la douceur & la bienveillance. Il avoit l'ame courageuse & naturellement révoltée contre l'injustice & l'oppression.

Personne n'a dû être plus convaincu que lui que pour réussir à tout, il ne faut que vouloir fortement. Il avoit été bon danseur, habile à l'escrime, tireur adroit, Financier éclairé, bon Poëte, grand Philosophe, dès qu'il avoit voulu l'être. Il avoit aimé beaucoup les femmes, mais sans passion, & entraîné par les sens; il n'avoit pas dans l'amitié de préférence exclusive. Il y portoit plus de procédés que de tendresse. Ses amis dans leurs peines, le trouvoient sensible, parce qu'il êtoit bon. Dans le cours ordinaire de la vie, ils lui étoient peu nécessaires. Sa conversation étoit souvent celle d'un homme rempli de ses idées, & il les portoit quelquefois dans un monde qui n'étoit pas digne d'elles. Il aimoit assez la dispute, & il avançoit des paradoxes pour les voir combattre: il aimoit à faire penser ceux qu'il en croyoit capables; il disoit qu'il alloit avec eux *à la chasse des idées*. Il avoit les plus

grands égards pour l'amour propre des autres ; & il se paroit si peu de sa supériorité, que plusieurs hommes d'esprit qui le voyoient beaucoup, ont été longtemps sans la deviner. Il craignoit le commerce des Grands : il avoit d'abord avec eux l'air de l'embarras & de l'ennui. Il a aimé la gloire avec passion, & c'est la seule passion qu'il ait éprouvée ; elle lui a fait aimer le travail, mais elle n'a point inspiré ses bienfaits. Personne ne les a cachés avec plus de soin. Il n'auroit pas donné à ses plaisirs un temps qu'il destinoit à l'étude : & dans sa jeunesse même, lorsqu'il étoit retiré dans son cabinet, il n'étoit permis de l'interrompre qu'aux malheureux.





LE BONHEUR, POEME.

CHANT PREMIER.

ARGUMENT.

Le Poëme cherche dans quel état & dans quelle sorte de biens la Nature a placé le Bonheur. Il interroge la sagesse, qui lui montre les avantages & les inconvénients de ce que l'homme appelle des biens: D'abord les plaisirs de l'amour, ils rendent l'homme heureux pendant quelques momens; mais le dégoût & l'ennui les suivent; & ceux qui se sont trop abandonnés à ces plaisirs se trouvent dans un âge avancé, sans ressource pour le Bonheur. La sagesse lui montre les plaisirs & les troubles de l'ambition, ses ravages & ses crimes. Le Poëme conclut que si les grandeurs sont une source de plaisir, elles donnent encore moins le Bonheur que les voluptés des sens.

Plongé dans les ennuis, l'homme, disois-je un jour,
Est-il donc au malheur condamné sans retour?

Quels vents impétueux ; ô puissante Sagesse !
De l'isle du Bonheur me repoussent sans cesse ?
Que d'écueils menaçans en défendent les bords !
O si tous les mortels jettés loin de ses ports,
Par les courans divers des opinions folles,
Sont au milieu des mers, des vaisseaux sans boussoles,
Viens me servir de guide : eh, que puis-je sans toi !

J'ai cherché le bonheur ; il a fui loin de moi.
Tenant en main le fil d'une fausse espérance,
J'erre dans les détours d'un labyrinthe immense.
Est-ce dans les plaisirs, les biens ou la grandeur
Que l'homme doit poursuivre & trouver le Bonheur ?

Sagesse, c'est à toi de résoudre mes doutes :
De la félicité daigne m'ouvrir les routes.
Je dis ; & d'un sommeil les songes consolans,
Ont calmé par dégrés le trouble de mes sens.
Les Cieux se sont ouverts : dans l'azur d'une nue ;
La Sagesse soudain s'est offerte à ma vue.
Simple dans ses discours, aimable en son accueil,
Elle n'affecte point un pédantesque orgueil.
D'une fausse vertu dédaignant l'imposture,
Elle-même applaudit aux leçons d'Epicure.
Indulgente aux humains, son front impérieux
De sa paisible Cour n'écarte point les jeux.

Je viens, dit-elle, ici partager tes allarmes ;
De tes humides yeux je viens tarir les larmes,
T'apprendre qu'au hasard portant toujours tes pas ;
Tu cherches le Bonheur où le Bonheur n'est pas.
Marche aux divers séjours qu'habitent la mollesse,
La fiere ambition, la sordide richesse ;

Tu verras qu'en ces lieux, l'insensé ne poursuit,
Que le fantôme vain d'un Bonheur qui le fuit.

Elle dit: je me trouve au centre d'un boccage;
Une onde vive & pure en rafraîchit l'ombrage.
Sous un berceau de myrte est un trône de fleurs,
L'art en a de sa main nuancé les couleurs.
Du concert des oiseaux mon oreille est charmée.
D'arbrisseaux odorants la terre est parfumée;
Leurs esprits exaltés ont embaumé les airs.
Aux charmes de l'amour tous mes sens sont ouverts.
Dans ces lieux enchantés tout respire l'ivresse.

C'est ici, dit mon guide, où règne la mollesse.
Je la vois: que d'attraits à mes regards surpris!
Les roses de son teint en animent les lys.
Son corps est demi-nud, sa bouche demi-close:
Sur l'Albâtre d'un bras sa tête se repose.
Des flammes du desir son œil étincelant,
Appelle le plaisir sur son sein palpitant.
Du folâtre Zéphir l'haleine caressante,
Soulève mollement son écharpe flottante:
Sa coquette pudeur aux transports des Amants;
Oppose ces souris, ces refus agaçants,
Ces prieres, ces cris, cette foible défense,
Qui flattant leur espoir & provoquant l'offense;
Au desir enhardi permet de tout oser.

Mais quel charme inconnu me force à m'arrêter!
Je vois des champs en fleurs, voluptueux théâtre,
Où variant ses yeux, la vive Hébé folâtre.
Là conduit par les ris, je m'avance & je vois
Des Nymphes s'enfoncer dans l'épaisseur d'un bois.
Leur beau corps est couvert d'une gaze légère,

Qu'en replis ſur leur ſein attache l'art de plaire ?
Obſtacle aux doux plaiſirs, mais obſtacle impuiſ-
ſant ;
Le voile eſt déchiré, l'amour eſt triomphant.
L'amant donne & reçoit mille baiſers de flamme ;
Sur ſa brûlante lèvre, il ſent errer ſon ame ;
De ſes ſoupirs preſſés le boſquet retentit.
Dans les bras du plaiſir, la beauté s'embellit.

Plus loin, près d'un ruiſſeau, ſont les jeux de la
lutte ;
C'eſt là qu'à ſon Amant une Amante diſpute,
Le myrte des faveurs que ſa main veut cueillir.
Je les vois tour à tour s'éviter. s'aſſaillir.
La Nymphe tombe enfin ſur l'arène étendue.
Que de ſecrets appas ſont offerts à la vue !
A des cris impuiſſants ſa pudeur a recours,
Les eaux ont réfléchi leurs jeux & leurs amours.

Je le ſens, dis-je alors, tout ſage eſt Sybarite.
Cherche-t-on le bonheur ? c'eſt ici qu'il habite.
Reine de ces beaux lieux, je ſuis à vos genoux ;
Prêtreſſes du plaiſir, je me conſacre à vous.

Mais déjà les Amants plus froids dans leurs
Careſſes,
Au ſein des voluptés épuiſoient leurs tendreſſes ;
Leurs yeux ne brilloient plus des flammes du deſir,
Et la langueur en eux ſuccédoit au plaiſir.
Dans ces lieux fortunés, hélas ! dis-je, ô Sageſſe,
Le rapide Bonheur n'eſt qu'un éclair d'ivreſſe.
Eh quoi ! pour ranimer les beſoins ſatisfaits,
La beauté n'auroit plus que d'impuiſſants attraits !
Ici rien n'eſt durable. Il eſt vrai, dit mon guide,
Lorſqu'à ces jeux divers la jeuneſſe préſide,

Si tu vois au plaisir succéder les langueurs ;
Si les ronces déjà croissent parmi les fleurs ;
Quand Hébé disparoît, le Ciel ici n'envoye ;
Que des chagrins cuisants sans mêlange de joye.
Et ce temple où ton œil cherche encor le Bonheur,
Foulé par les dégoûts, n'est qu'un séjour d'horreur.
Elle dit : Hébé fuit ; déjà sur ces bocages,
Borée au front neigeux rassemble les nuages ;
Et sur un char obscur transporté par les vents ;
Le froid hiver détruit le palais du printemps.
De ses ramaux alors la feuille est détachée,
L'onde se consolide & l'herbe est desséchée,
Un noir brouillard succède à la clarté du jour.
Sur le trône où régnoient la mollesse & l'amour ;
Que vois-je ? c'est l'ennui ; monstre qui se dévore,
Qui se fuit en tout lieu, se retrouve & s'abhorre.
Son front livide est ceint d'un rameau de Cyprès.
Les Amants près de lui poussent de vains regrets ;
Ces malheureux qu'alors aucun transport n'enflamme,
Sondent avec effroi le vuide de leur ame.

Déjà l'infirmité, les yeux éreints & creux ;
Le corps moitié courbé sur un bâton noueux,
A de l'âge caduc hâté le lent outrage,
Et de son doigt d'airain sillonné leur visage.
Ils invoquent la mort, espoir du malheureux :
Et la trop lente mort se refuse à leurs vœux.
Ah! m'écriai-je alors, dans ce temple champêtre,
Le bonheur ne fait donc que luire & disparaître !
Sybarite, pourquoi ces regrets impuissants ?
Tant de plaisirs passés sont tes malheurs présents.

Il pouvoit être heureux, repliqua la Sagesse

Que l'amour de plaisirs eût semé sa jeunesse ;
L'amour est un présent de la Divinité.

. . . .

Il pouvoit en jouir ; mais il devoit en sage
Se ménager dès-lors des plaisirs de tout âge.
Que lui servent hélas ! ces regrets superflus ?
L'inutile remord n'est qu'un malheur de plus.

O mon fils, il ne sait au printemps de sa vie
Goûter qu'un seul plaisir, la source en est tarie.
Trop sensible à ses maux, tu plains un malheureux :
Toutefois il l'est moins qu'un fol ambitieux.

Il est d'heureux instants, où plein de sa tendresse,
Un Amant en voudroit éterniser l'ivresse.
Mais il n'en est aucun, où libre de desir,
L'ambitieux voulût s'arrêter pour jouir.
La grandeur qu'il obtient toujours porte avec elle ;
L'impatient espoir d'une grandeur nouvelle.
De cet espoir rempli naît un desir nouveau ;
C'est d'espoir en espoir qu'il arrive au tombeau.

Elle dit, & du temple où régnoit la mollesse,
Transporté tout à coup au char de la Sagesse,
Nous voulons : ses coursiers en traversant les airs ;
Sous leurs rapides pieds font jaillir les éclairs.
Mais soumis dans leur fougue à la main qui les guide,
Ils fondent tout à coup dans une plaine aride.
Là s'élèvent des Monts couverts de toutes parts,
Des débris & de morts confusément épars.
Leur croupe ravagée & leurs superbes faîtes
Sont éclairés du foudre & battus des tempêtes.

Quel effroi me saisit ! quels cris tumultueux !

Par quel espoir guidé sur ces monts orageux ;
Ce héros tente-t-il d'escalader leurs cîmes ?
Quel est ce roc altier, environné d'abîmes,
Qui sort d'entre ces monts, & semble atteindre
aux Cieux ?

C'est cet écueil célèbre où les ambitieux,
Etouffant du remord la voix trop importune ;
Viennent, dit la Sagesse, implorer la fortune ?
Revêtir leur orgueil de ces biens apparens,
De ces titres pompeux, ces dignités, ces rangs ;
De cette pourpre enfin, de ce pouvoir suprême,
Fantôme du Bonheur & non le Bonheur même ?
Au pied de ce rocher, sur ces débris épars,
Tu vois l'ambition porter des yeux hagards.
Ce monstre errant sans cesse aux bords de ces
abîmes,
Rongé par les chagrins, escorté par les crimes,
Troublé par le présent, rarement y peut voir,
L'avenir embelli des rayons de l'espoir.
La prévoyante crainte à travers les ténèbres,
Le lui montre éclairé par des lueurs funèbres
A lui-même odieux, souvent pour le punir,
Le Ciel lui rend présents tous les maux à venir.

O folle ambion, reprenoit la Sagesse,
Déjà gronde sur toi la foudre vengeresse.
En vain la trahison, la fourbe & les fureurs ;
Ont aplani pour toi la route des grandeurs ;
Au trône où tu t'affieds, tu portes tes allarmes ;
J'y vois ton voile d'or inondé de tes larmes.

Elle dit, & j'entends sur ces monts caverneux ;
L'ambition pousser des hurlements affreux.
Ses cris sont répétés aux deux bouts de la terre,

Avec un bruit pareil au bruit ſourd du tonnerre;
Tous les ambitieux accourant à ſa voix,
Par trois chemins divers s'avancent à la fois.
Les premiers, précédés de la pâle épouvante;
Le bras enſanglanté, la tête menaçante,
Marchent en décochant les fléches du trépas;
La déſolation ſe roule ſur leurs pas;
L'eſclavage les ſuit, traînant ſes lourdes chaînes;
Et conjurant la mort de terminer ſes peines.

Tu vois, dit le Sageſſe, avancer les guerriers
Que la victoire a ceints de coupables lauriers.
Fléaux du monde entier, ſes maux ſont leur ouvrage.
Mais quels triſtes accens! quel effroi! quel ravage!
Que la terre à ma vue offre d'aſpects divers!
Devant eux des palais, derriere eux des déſerts.
Ici, vois la terreur, à l'œil fixe, au teint blême,
Qui fuit, s'arrête, écoute & s'effraye elle-même;
Plus loin c'eſt la fureur, la froide cruauté,
Qui de leurs pieds d'airain foulent l'humanité.
L'aveugle déſeſpoir qui nourri pour la guerre,
Le bras nud, l'œil troublé, court, combat & s'enferre.

Vois ces fiers Conquérants, ces ſuperbes Romains;
Sous le poids de leur gloire oppreſſer les humains.
Vois les pas des héros marqués par le carnage;
La mort, ſous nul aſpect, préſente à leur paſſage,
Les temples de la paix tombant à leurs regards,
Et les Arts éperdus fuyant de toutes parts.
Voilà donc les mortels dont la terre en ſilence
Adore les décrets & vante la puiſſance!
Par-tout on leur conſtruit des tombeaux faſtueux;

D'un pouvoir qui n'est plus monuments orgueilleux.
On les éleve au Ciel ; l'Univers les admire ;
Avec ses destructeurs, c'est ainsi qu'il conspire ;
Et qu'en défiant les fureurs des héros,
L'homme les encourage à des crimes nouveaux.

O vous d'un faux honneur imprudemment avide,
Qui dans les champs de Mars consacrez l'homicide,
Puissiez-vous, ô mortels, mesurer désormais
L'éroïsme des Rois au bonheur des sujets !

Mais plus loin quelle troupe, humble en sa contenance,
Par des sentiers obscurs jusqu'à ces monts s'avance !
Quels mortels affectant le mépris des grandeurs,
Pensent par ce dedain parvenir aux honneurs ?
Qui marche devant eux ? La double hypocrisie,
Monstre étique & cruel dont l'ame est endurcie
A l'horreur des forfaits qu'il semble détester,
Comme au mépris du Dieu qu'il feint de respecter ?
Son front sombre & livide est souillé de poussiere ;
Son inflexible orgueil est caché sous la haire.
Il guide sur ces monts d'autres ambitieux.
Implacable en sa haine, il écarte loin d'eux,
La tendre charité qui brûlant d'un saint zèle,
Rend aux humains l'amour que les Dieux ont pour elle.

Des aveugles mortels son trône respecté,
Est fondé sur la fraude & la stupidité,
Sur la crainte d'un Dieu qu'en secret il blasphême ;
Sur la crédulité qui s'aveugle elle-même,
De toutes les vertus zélé persécuteur,

La paix est sur son front & la guerre en son cœur ;
Avec horreur le Ciel & le voit & l'écoute.

Mais détourne la vue & vois par cette route ;
Sur ce même rocher, gravir ce Courtisan,
Au Palais d'un Visir, caméléon changeant,
Qui rampant à la Cour, dédaigneux à la ville ;
Perfide à ses amis, à l'Etat inutile,
Et fier du joug des Rois qu'il porte avec orgueil ;
Attend à leur lever son bonheur d'un coup d'œil.

Que le bonheur souvent est loin du rang suprême !
Vois cet infortuné tout seul avec lui même :
Le remord inquiet l'effraye & le poursuit,
L'enferme en ses rideaux & le ronge en son lit.

Cependant jusqu'au pied de la roche fatale ;
Qu'environne la foudre, où la fortune étale
Ces titres, ces grandeurs si chers aux préjugés,
Tous les ambitieux s'étoient déjà rangés.
Prêts à l'escalader, ils s'avancent en foule ;
La terre sous leurs pas mugit, tremble, s'écroule ;
Je les vois à l'envi gravissant sur ces monts,
S'entre-précipiter dans des gouffres profonds.
Je vois briller l'acier dans leurs mains meurtriéres ;
Les orgueilleux Sejans frappés par les Tibéres :
Les Arons à leurs pieds renverser les Dathans ;
Les Bajazets tomber aux fers des Tamerlans.

Par-tout je rencontrois des objets d'épouvante ;
L'effroi glaçoit mes sens, quand de sa main puissante,

La fortune aussitôt un bandeau sur les yeux ;

Cherche & prend au hazard un de ces orgueilleux;
Elle même le place au plus haut de son trône.
C'est là que sous le dais l'ambitieux s'étonne,
Se plaint d'être à ce terme où son cœur doit sentir
Le malheur imprévu d'exister sans désir.
Quoi! disoit-il, frapé de terreurs légitimes,
Consumé de remords allumés par mes crimes,
Entouré d'ennemis prêts à me déchirer,
J'aurai donc tout à perdre & rien à desirer?
Quel malheur est le mien? Eh quoi! ma prévoyance
De toutes mes grandeurs m'a fait jouir d'avance?
Quoi j'y suis insensible alors que j'y parviens?
J'ai toujours à rougir des honneurs que j'obtiens?
Ouvrage du hazard, méprisable à moi-même,
Je voudrois m'ignorer dans ma grandeur suprême;
Quel plus rude tourment pour un ambitieux,
Que le malheur constant d'être vil à ses yeux!
Surchargé de respects; qui les rend? la bassesse,
La souple trahison, le besoin, la foiblesse.
De ces lâches respects les serviles tributs,
Sont payés à ma place & non à mes vertus.
Je veux qu'à mes talents, je dusse ma couronne:
C'est l'intrigue, dit-on, c'est le sort qui la donne.
Lorsque par mes vertus j'ai sçu la mériter,
La terre trop long-tems a le droit d'en douter.
Oui: ces ambitieux à qui l'on rend hommage,
Sages aux yeux du fou, sont foux aux yeux du sage.

Qu'un grand est quelquefois petit aux premiers rangs!
Comme il s'anéantit devant les grands talents!
Un nain en est plus nain placé sur les montagnes,

Un géant plus géant debout dans les campagnes:
O grand, de quelqu'honneur que tu sois revêtu,
Tu n'en imposes point à l'œil de la vertu!
Dans toi, dans ta grandeur, je ne vois qu'un phosphore,
Qui brille de l'éclat du feu qui le dévore.
En proye à tes ennuis, affaissé sous leur poids,
Tu souffres chaque instant les maux que tu prévois.
Je fuis de tes tourments le spectacle funeste;
Sagesse, arrache-moi du lieu que je déteste.

. . . . :

. . . .

La terre s'ouvre alors, la mer monte & mugit;
L'ambition s'envole & le mont s'engloutit.



LE BONHEUR,

POEME.

CHANT SECOND.

ARGUMENT.

Les richesses sont moins des biens réels que le moyen d'en acquérir ; les chercher pour elles-mêmes, c'est n'en pas connoître l'usage. Le riche ignorant éprouve l'ennui, le mépris des hommes a talents, des Savants. Il ne faut point de connoissancee dans une fortune bornée : la Nature indique les jouissances. Il faut des lumieres pour jouir d'une grande fortune qui ne seroit qu'á chrrge, si elle ue donnoit de nouveaux goûts. Recherchez donc le commerce des Philosophes & des Savants. Apprenez a penser avec eux, en vous défiant de leurs systèmes. Les Stoïciens ont plaeé le bonheur dans le calme d'une ame impassible, état chimérique dont l'orgueil veut persuader l'existence, sans en être persuadé lui-même.

SI l'amour, ses plaisirs, le faste & la grandeur,
N'ouvrent point aux mortels le temple du Bonheur,

Faudra-t-il le chercher au ſein de la richeſſe?
On ne l'y trouve point, repliqua la Sageſſe.
La richeſſe n'eſt rien : les ſtériles métaux,
N'enferment en leur ſein ni les biens, ni les maux.
L'or a ſans doute un prix qu'il doit à ſon uſage ;
Echange du plaiſir entre les mains du ſage.
Dans celle de l'avare, il l'eſt du repentir.
Sans attraits pour les Arts, de quoi peut-il jouir?
Non, ce n'eſt pas pour lui que Bouchardon deſſine,
Que Rameau prend la lyre, & Milton imagine ;
Qu'Uranie a levé le plan des vaſtes Cieux,
Que ſur ſon roc encore aride & nébuleux,
Fontenelle répand les fleurs & la lumiere,
Et qu'au pied d'un ormeau le front ceint d'un lierre,
Il inſtruit les Bergers à chanter leur plaiſir.

L'opulent accablé du poids de ſon loiſir ;
Aux lymbes de l'ennui conduit par l'ignorance ;
Cherche en vain le bonheur au ſein de l'abondance,
Fatigué de ſon être, il ne jouit jamais
Que du plaiſir groſſier des beſoins ſatisfaits.
Son imbécillité croît avec ſa richeſſe.

Ne t'en étonne point, ajouta la Sageſſe ;
Tout homme à l'ignorance en naiſſant eſt livré.
Diſciple des objets dont il eſt entouré,
Si du don de penſer il n'a point fait d'uſage ;
Si ſon orgueil jaloux l'écarte loin du ſage,
A la caducité parvenu ſans talent,
Son corps eſt d'un vieillard, ſon eſprit d'un enfant.
Ennemi du ſavoir, il lui paroît futile ;
L'argent eſt tout pour lui, l'étude eſt inutile,

Tenant, nouveau Midas toujours l'œil arrêté,
Sur l'or, ce vil objet de sa cupidité,
Sous ses riches lambris, que fait-il ? il végéte;
Là, sa stupidité tranquille & satisfaite,
Voudroit par les mépris avilir les Savans :
Du sein de l'opulence, il insulte aux talents.

Mais admire en secret l'Ecrivain qu'il déprime;
Le dédain est souvent un aveu de l'estime.
De quelqu'éclat, mon fils, dont l'or frappe tes yeux,
Son possesseur avide est rarement heureux.
Il a peu de vertus. Fastueux, souple & traître,
Tyran avec l'esclave, esclave avec le maître,
Comme l'ambitieux, jaloux de ses rivaux,
Sans avoir ses talents, la riche a ses défauts.
Peut-être n'est-il point aux coups du sort en butte ;
Tel qu'un fier Conquérant toujours près de sa chûte:
Aux grands revers sans doute il est moins exposé ;
Mais aussi, dit mon guide, il est plus méprisé.
Les dangers que l'on brave ennoblissent les crimes;
Tous les ambitieux passent pour magnanimes ;
Souvent plus criminels, ils sont moins odieux :
La fortune en un jour les perd, nous venge d'eux ;
Et l'espoir de leur chûte attiédit notre haine.

Quelle est l'ame d'ailleurs assez libre & hautaine,
Pour ne voir les grandeurs que d'un œil de mépris?
Leur éclat en impose ; & pour un si grand prix,
Chacun portant en soi la semence du crime,
L'excuse dans un autre, & quelquefois l'estime.

. . . .

. . . .

Non : Bonheur n'est pas. . . . .

Relégué par le Ciel au Palais de Plutus.
Où le chercher, disois-je ? est-ce auprès de ces
Sages,
Dont le nom est encor respecté par les âges ?
. . . .
. . . .
Ils ont été souvent de hardis imposteurs ;
Admirés de la terre, ils l'ont rempli d'erreurs ;
Ont fait dans l'espoir vain d'expliquer la Nature,
Sous le nom de Sagesse adorer l'imposture.

Un Perse, le premier, se dit ami des Dieux ;
Ravisseur de la flamme & des secrets des Cieux,
Le premier en Asie, il assemble des Mages,
Enseigne follement la science des Sages.
Il peint l'abîme obscur, berceau des éléments ;
Le feu, secret auteur de tous leurs mouvements.

Le Grand Dieu, disoit-il, sur son aîle rapide ;
Fendoit avant le temps les vastes mers du vuide ;
Une fleur y flottoit de toute éternité.
Dieu l'apperçoit, en fait une Divinité.
Elle a pour nom, Brama, la bonté pour essence ;
Ce superbe Univers est fils de sa puissance.
Par lui les mouvements succédent au repos,
Le pavillon des Cieux se détache des eaux.
Du sédiment des mers le Dieu pétrit la terre.
Les nuages épais où roule le tonnerre,
Sont par le choc des vents enflammés dans les airs.
Le brûlant Equateur ceint le vaste Univers.
Brama du premier jour ouvre enfin la barriere ;
Les Soleils allumés commencent leur carriere,
Donnent aux vastes Cieux leur forme & leurs
couleurs, Aux

Aux forêts leur verdure, aux campagnes leurs fleurs
Ami du merveilleux, foible, ignorant, crédule,
Le Mage crut long temps ce conte ridicule,
Et Zoroastre ainsi, par l'orgueil inspiré,
Egara tout un peuple apres s'être égaré.

. . . .
. . . .

Ce fut en ce moment que l'aveugle systême,
Sur son front orgueilleux ceignit le diadême;
De l'énigme des mots couvrant sa fausseté;
Moins il fut entendu, plus il fut respecté.
Mais de la Perse enfin chassé par la mollesse,
Il traverse les mers, s'établit dans la Grèce.
Il connoît; il a vu la cause en ses effets;
Et la Terre & les Cieux sont pour lui sans secrets.

Hésiode prétend que sur l'abîme immense,
Régnoit le sombre Erébe & le profond silence;
Alors que dans les flancs du cahos ténébreux,
L'amour est engendré pour commander aux Dieux.
Déjà l'antique nuit qui couvre l'Ethérée,
Est par les feux du jour à moitié dévorée;
Ils éclairent enfin l'air, la terre & les mers;
Et le feu de l'amour anime l'Uunivers.

. . . .
. . . .
. . . .

Hélas! si du savoir les bornes sont prescrites,
Si l'esprit est fini, l'orgueil est sans limites.
C'est par l'orgueil jadis que Platon emporté,
Crut que rien n'échappoit à sa sagacité.
Du pouvoir de penser dépouillant la matiere,
Notre ame, enseignoit-il, n'est point une lumiere;

Qui naiſſe, s'affoibliſſe, & croiſſe avec le corps?
Subſtance inatendue - elle en meût les reſſorts;
Eſprit indiviſibje, elle eſt donc immortelle.
L'ame fut tour à tour une vive étincelle,
Un atôme ſubtil, un ſouffle aërien.
Chacun en diſcourut; mais aucun n'en ſut rien.

Ce n'étoit point aſſez: & l'homme en ſon audace,
Après avoir franchi les déſerts de l'eſpace,
De l'ame par degrés s'éleva juſqu'à Dieu.
Dieu remplit l'Univers, & n'eſt en aucun lieu;
Rien n'eſt Dieu, nous dit-il; mais il eſt chaque choſe.

Puis en longs arguments, il diſcute, il propoſe;
Il forme enfin ſon Dieu d'un mélange confus.
D'attributs différents, de contraires vertus.
Trop ſouvent ébloui par ſa fauſſe éloquence,
Cachant ſous de grands mots ſa ſuperbe ignorance;
Il ſe trompe lui-même & ſourd à ſa raiſon,
Croit donner une idée & ne forme qu'un ſon.

Au Labyrinthe obſcur d'une ſcience vaine,
Falloit-il perdre une temps que la raiſon humaine,
Aux premiers jours du monde auroit employé mieux,
A rechercher le vrai qu'à ſe créer des Dieux.
. . . .
. . . .
Si le Ciel en un puits cacha la vérité;
Qui pourra l'en tirer? La curioſité;
Folle en un eſprit faux, éclairée en un ſage;
Locke qu'elle anima, nous en montra l'uſage.

Choiſiſſons-le pour maître & qu'en nos premiers ans,

Il guide jusqu'au vrai nos pas encor tremblants.
Locke n'atteignit point au bout de la carrière ;
Mais sa puissante main en ouvrit la barrière.
Pour mieux connoître l'homme, il le prend au berceau,
Il le suit de l'enfance aux portes du tombeau;
Observe son esprit, voit comment la pensée,
Par le burin des sens est dans l'ame tracée ;
Et combien des sçavants les dogmes imposteurs ;
Combien l'abus des mots ont enfanté d'erreurs.
D'un bras il abaissa l'orgueil du Platonisme,
De l'autre il limita le champ du Pyrrhonisme ;
Nous découvrit enfin le chemin écarté,
Et le parvis du Temple où luit la vérité.
Pénétrons avec lui sous sa voûte sacrée.
Que de monstres divers en défendent l'entrée;
La paresse épanchant le suc de ses pavots,
Engourdit les esprits d'un stupide repos.
Le sistême entouré d'éclairs & de nuages,
En les éblouissant en écarte les sages.
L'odieux Despotisme entouré de gibets,
Commande à la terreur d'en fermer les accès:
La superstition du fond d'une cellule
En chasse, en l'effrayant, l'esprit foible & crédule.
Par ses cris douloureux le besoin menaçant,
Sur la porte du Temple arrête l'indigent.
L'opiniâtreté le cache à la vieillesse,
Et l'amour en défend l'entrée à la jeunesse;
Mais il s'ouvre aux mortels qui d'un pied dedaigneux,
Foulant les vains plaisirs, les préjugés honteux ;
Attendant leurs succès de leur persévérence,
Ont fait devant leurs pas marcher l'expérience;
Elle les a conduit jusqu'à la vérité.
Soit : mais les conduit-elle à la félicité ?

D'un astre impérieux la puissance ennemie ;
Ou seme de douleurs le cours de notre vie,
Ou du moins y répand plus de maux, que de biens.
Si je veux être heureux & jamais n'y parviens,
Si je ne puis jouir que de l'espoir de l'être,
Infortunés mortels, je ne sais, mais peut être
Le Bonheur n'est pour vous que l'absence des maux.

Sans doute qu'engourdi dans un parfait repos,
Le sage inaccessible à l'amour, à la haine,
Riche dans l'indigence & libre sous la chaîne,
Porte indifféremment la couronne ou les fers.
Sous l'égide stoïque, à l'abri des revers,
Ce mortel doit jouir d'un calme inaltérable.
Que l'Univers s'écroule, il reste inébranlable.

Aprends, dit la Sagesse, à le connoître mieux ;
Qui feint d'être insensible, est toujonrs orgueilleux.
Comment encor trompé par son dehors austére,
Prends-tu pour sage un fou, superbe, atrabilaire,
Qui sensible aux plaisirs, les fuit pour éviter,
Le danger de les perdre & de les regretter ;
Qui recherche partout la douleur & l'injure,
Comme les feux creusets, où la vertu s'épure,
Qui toujours préparé contre un mal à venir,
S'habitue à l'opprobre & s'exerce à souffrir,
S'y voue afin, dit-il, que le destin contraire
Foule aux pieds la richesse & bravant la misére ;
Qui sous le faix pesant d'nn malheur imprévu
Pourroit peut-être un jour accabler sa vertu,
Se trouve en tous les temps calme en sa solitude,
Indifférent aux maux qu'allége l'abitude.
Livrant aux passions d'inutile combats :
Vois ces fous insulter aux plaisirs qu'ils n'ont pas ;
S'enyvrer des vapeurs de leur faux héroïsme,
Apôtres & martirs d'un morne Zénonisme,

Préférer sottement la douleur au plaisir,
Et l'orgueil d'en médire au Bonheur d'en jouir.

Mais par leurs vains discours, comment donc ; ô sagesse,
Ont-ils pû si long-temps tromper Rome & la Grèce ?
Ton esprit, reprit-elle, en est-il étonné ?
Chez des peuples altiers le stoïcisme est né.
Comme un être impassible, il leur peignit son sage;
Il portoit sur son front le masque du courage ;
Son maintien est farouche, austère, impérieux :
Que falloit-il de plus pour fasciner les yeux ?

Mais vois à quel excès il poussa la constance.
Aprens comme en tout temps, séduit par l'apparence.
Et du joug de l'erreur tardif à s'échapper,
L'imbécile univers est facile à tromper.

A ces mots je me trouve en une place immense;
Qu'un peuple curieux remplit de sa présence.
Là, s'éleve un bûcher où la torche à la main,
Un fier mortel s'assied avec un front serein.

Sur un bûcher funebre, où ton œil me contemple ;
Peuple, s'écrie-t-il, apprens par mon exemple,
Qu'un sage en tout état, égal en tout aux Dieux,
Est calme, indépendant, impassible comme eux.
Rien ne peut l'émouvoir : la dévorante flame,
Qui pénétre son corps, n'atteint point à son ame;
La crainte qui subjugue un coursier indompté,
Qui couche l'ours aux pieds de son maître irrité,

Et courbe un peuple entier au joug de l'esclavage;
Peut tout sur la Nature & rien sur mon courage.

Il dit, à son bûcher lui-même il met le feu;
Là seule épouvantée en lui croit voir un Dieu;
Elle avance, se presse, elle s'écrie, admire.
Quel est donc, reprend-il, la terreur que j'inspire;
Que pourroit la douleur contre ma fermeté!

Malgré moi j'admirois son intrépidité;
Son courage féroce étonnoit ma foiblesse;
Alors que du bûcher la puissante Sagesse,
Ecartant cette foule appaise la clameur.
Le stoïque le voit, il en fremit d'horreur.
A ce coup imprévu sa constance s'étonne;
Il pousse un cri plaintif, sa force l'abandonne;
Son orgueil l'a laissé seul avec la douleur;
Et le Dieu disparoît avec l'admirateur.





LE BONHEUR, POEME.

CHANT TROISIEME.

ARGUMENT.

L'homme le plus heureux est celui qui rend son Bonheur le moins dépendant des autres, & en même temps celui qui possède plusieurs goûts auxquels il commande. C'est l'homme qui aime l'étude & les sciences. Il est à la fois plus indépendant & plus éclairé. Il est des plaisirs vifs que donne la Philosophie, soit celle qui étudie la Nature, soit celle qui étudie l'homme. Le Philosophe jouit même en se trompant, il aime l'Histoire qui sert à l'étude expérimentale de l'homme. Il ne renonce point aux plaisirs des sens; mais il les maîtrise. La Poésie, la Musique, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, sont pour lui de nouvelles sources de plaisirs.

AU faîte des grandeurs, au sein de la richesse;
Trop souvent malheureux, l'homme, dit la Sagesse,

Est attaqué d'un mal dont la source est en lui :
Et ce mal si cruel ; quel est-il ? c'est l'ennui.
De ses sombres vapeurs la maligne influence,
Jusques dans son palais dévore l'opulence.
Il la poursuit souvent dans le sein des amours.
Et qui pourroit guérir ce mal de tous ses jours ?
Quel remède à l'ennui ? l'étude, reprit-elle:
Ne crois pas cependant qu'obstinément fidelle,
Aux seuls amusements que l'esprit peut offrir,
Mon ame soit fermée à tout autre plaisir ?
Tous ont sur moi des droits ; à tous je rends hommage.
Tous les plaisirs divers sont des Dieux pour un sage.
Aux charmes de l'étude il ouvre ainsi son cœur.
En elle il reconnoît la mine du bonheur.
En elle il va puiser ce plaisir dont l'usage,
Convient à tout état, en tous lieux, à tout âge :
Plaisirs de chaque instant dont le germe est en lui.
Malheur à l'insensé qui les attend d'autrui.

. . . .

Mais qui m'a transporté sur les bords du Permesse,
Tout me charme en ces lieux. Apprends, dit la Sagesse,
Que cet ombrage verd, des Muses habité,
Est aussi le séjour de la félicité.

Vers des monts escarpés à ces mots elle avance;
Sur leur cime je vois le doute, le silence,
La méditation à l'œil perçant & vif,
La sage expérience au regard attentif;

Enſemble ils aſſuroient par des travaux immenſes,
Les nouveaux fondements du Palais des Sciences,
Où pénétroit déjà le jour des vérités.
Ces monts par des mortels ſeroient-ils habités?
Que vois-je à leur ſommet? Des ſages, reprit-elle;
Ils s'abreuvent ici d'une joye immortelle.
A leur puiſſante voix la Nature obéit;
Son voile eſt tranſparent à l'œil de leur eſprit.
Ils ont franchi d'un ſaut l'eſpace qui ſépare,
Le vrai le plus commun d'un vrai fin & plus rare.
Dans les ſecrets du Ciel leurs yeux ont ſçu percer;
Des effets à leur cauſe, ardente à s'élancer,
Leur raiſon a détruit le régne des preſtiges;
Aux yeux de leur génie il n'eſt plus de prodiges.
Semblables à des Dieux ils ont peſé les airs,
Meſuré leur hauteur, ceintré nôtre univers,
A d'uniformes loix aſſervi la Nature.
Dans la variété qui forme ſa parure,
Dans les mines, les eaux, ſur les monts, dans les Cieux,
Que de plaiſirs cachés n'y ſont ſentis que d'eux!

L'un examine ici quelles forces puiſſantes
Suſpendant dans l'Ether ces étoiles errantes:
Comment en débrouillant l'immobile cahos,
L'attraction rompit le chaînes du repos.

Cet autre a ranimé les flambeaux de la vie;
De la rapide mort la courſe eſt ralentie;
L'art émouſſe déjà le tranchant de la faulx,
Et le temps eſt plus lent à creuſer les tombeaux.

Plus loin reconnois-tu ces ames courageuſes
Qui fendirent au Nord ces ondes pareſſeuſes,
Dont les flots ſoulevés & durcis par les vents,

Surnagent sur les mers en rochers transparents;
Sur un axe plus court ils suspendent le monde.
Des physiques beautés que la source est féconde !
Que ces globes sans nombre étonnent mon esprit !
Je sens qu'à leur aspect mon ame s'agrandit.

Ici je pourrai donc épier la Nature,
Percer de ses secrets la profondeur obscure ;
Et même sans atteindre au faîte du Bonheur,
N'eussé-je qu'un seul goût, il suffit à mon cœur.
Un doute cependant me saisit & m'accable :
Je sai trop qu'à l'erreur nul n'est impénétrable,
Qu'elle s'ouvre un accès dans le plus grand esprit ;
C'est l'onde qui par-tout se filtre & s'introduit.

C'est l'erreur, sous les noms de Zénon, d'Epicure,
Qui dessina jadis le plan de la Nature.
Le plus sage est trompé : souvent la vanité
Doit mêler des ennuis à sa félicité.
Descartes m'entendit; j'ai, me dit-il, moi-même ;
Marché les yeux couverts du bandeau du systême,
Remplacé d'une erreur les erreurs d'un ancien,
Bâti mon univers sur les débris du sien.
Mais qui peut m'affliger? J'ai failli comme un sage ;
Et j'ai du moins marqué l'écueil par mon naufrage.
Il faut, disoit Malbranche, en faire ici l'aveu ;
L'on ne vit rien en moi, quand je vis tout en Dieu.
Si je n'étincellai que de fausses lumières,
Et si Locke a flétri mes lauriers éphémères ;
Mes erreurs l'ont conduit au vrai qu'on doit chercher ;
C'est d'erreur en erreur que l'on peut s'avancer.
Si je me suis trompé ; si ma raison esclave,
Des préjugés communs ne put briser l'entrave ;
Pardonne, ô vérité ! quand j'en reçus la loi,

Je ne t'offenſois pas ; je les prenois pour toi.

Il dit, & cependant pluſieurs d'entre les ſages ;
Déjà ſubſtituoient ſous des épais feuillages
Les voluptés des ſens aux plaiſirs de l'eſprit.
Quel eſt ſous ces berceaux le Dieu qui les conduit ?
. . . .
Comment a-t-il atteint juſqu'aux monts d'Uranie ?
Des ſages voudroient-ils ſe bannir de ces lieux ?

Non : mais, dit la Sageſſe, ils ſont dans l'âge heureux,
Où l'ardente Vénus les brûle de ſes flammes :
Doivent-ils, chaſtes fous, les éteindre en leurs ames ?
Ma main entrelaſſa dans le ſacré vallon,
Les myrtes de l'amour aux lauriers d'Apollon.
L'amour eſt un des Dieux à qui je rends hommage ;
C'eſt le tyran d'un fol, mais l'eſclave d'un ſage ;
Il donne à l'un des fers, à l'autre des plaiſirs.
Ici des ſens, du cœur, maîtriſent les déſirs.
L'heureux Anacréon, guidé par la Sageſſe,
Des roſes du plaiſir coloie ſa maîtreſſe,
Dévoile ſes beautés & célèbre l'amour.
Le Chantre de Téos commande en ce ſéjour.
Cueillez tous les plaiſirs que le deſir fait naître ;
La fleur à peine écloſe eſt prête à diſparoître.
En vos cœurs, diſoit-il, que l'heureux ſouvenir
D'un plaiſir qui s'éteint y rallume un deſir.
Cauſez avec Zénon, danſez avec les Graces.
Puiſſe l'amour folâtre, empreſſé ſur vos traces,
De ſon ivreſſe en nous prolonger les inſtants.
Vois-tu ce papillon au retour du printems,
Comme il voltige autour d une roſe nouvelle,
Se balance dans l'air, ſe ſuſpend ſur ſon aile,
Contemple quelque temps ſa forme & ſes couleurs ;

Et vole sur son sein pour ravir ses faveurs.
Ainsi lorsque l'aurore éclairant l'hémisphère ;
Vient rendre à la beauté le don heureux de plaire,
Ce papillon, c'est moi ; la rose, c'est Doris.
Admirant de son sein l'incarnat & les lys,
Mon avide regard contemple avec ivresse,
Ses membres arrondis des mains de la mollesse.
Ne puis-je du desir modérer les fureurs,
Je vole entre ses bras & ravis ses faveurs.
Dans l'exès du plaisir nos ames semblent croître ;
S'unir, se pénétrer, & ne former qu'un être.
Nous expirons tous deux sur l'autel des amours.

Peux-tu, dis-je, ô Sagesse, écouter ces discours ?
Des fausses voluptés tel étoit le langage.
Non, ce n'est point ici la demeure du sage.
Et le remord sans doute a mêlé dans leur sein ;
Au nectar du plaisir le poison du chagrin.

Le chagrin qui partout poursuit le sybarite ;
N'entre point, reprit-elle, au séjour que j'habite !
Et quand la jouissance attiédit ses desirs,
Le sage en d'autres lieux cherche d'autres plaisirs.
Apprends de moi qu'un goût alors qu'il est unique,
Se change en passion & devient tyrannique,
Que la variété rend vif un plaisir doux !
Un homme a-t-il en soi, rassemblé plusieurs goûts ?
S'il en perd un, sa perte est pour lui moins sensible.

En prononçant ces mots, un pouvoir invisible
M'a déjà transporté près d'un vaste Palais ;
Ses abords sont cachés par un nuage épais ;
L'on n'apperçoit au loin que des ruines antiques :
Des débris entassés en forment les portiques.
Et ce Palais fameux par son antiquité,

Est bâti par la fable & par la vérité.

. . . .

. . . .

. . . .

Que mon ame, lui dis-je, est surprise & ravie !
S'il est beau d'observer sur les monts d'Uranie,
Les ressorts employés pour mouvoir l'Univers,
De nombrer les soleils suspendus dans les airs,
De voir, de calculer quelle force les guide,
Les fait flotter épars dans l'océan du vuide ;
Comment des vastes Cieux perçant la profondeur,
Tant d'astres différents de forme & de grandeur,
Séparés tous entr'eux par des déserts immenses
Ont pour se balancer d'inégales puissances ;
Est-il moins beau de voir quels ressorts éternels,
Et quel agent commun meuvent tous les mortels ?
De dévoiler des temps l'obscurité profonde ;
D'observer l'amour propre aux premiers temps du
monde ;
De le voir en nos cœurs créer les passions,
Eclairer les humains, former les Nations ;
Contre l'outrage, ici, déchaîner la vengeance,
Là, contre l'assassin cuirasser la prudence,
Et forger de la main la balance des Loix,
La chaîne de l'esclave & le sceptre des Rois ?
De voir les Nations tour à tour sur la terre
S'illustrer par leurs loix, par les arts, par la guerre ;
D'examiner leurs mœurs, d'oser avant le temps,
Prédire leur grandeur ou leur abaissement ;
D'en découvrir la cause encore imperceptible,
Et par la prévoyance à qui tout est visible,
De se rendre présens les siecles à venir ?

Qu'en ces lieux, ô Clio ! tu m'offres de plaiſirs !
Non : jamais ſur ces monts la céleſte Uranie ,
A de plus grands objets n'éleva mon génie.
Sageſſe , en ce moment je ſuis deux fois heureux :
J'unis deux goûts divers. Cependant à mes yeux
Le temple du Bonheur , ne s'offre point encore.
Sans doute un Dieu l'habite. Eſt-ce envin qu'on
l'implore ?
De ma félicité le Ciel eſt-il jaloux ?

Pourquoi le ſeroit-il ? formé pour tous les goûts,
Non, tu n'es point heureux autant que tu peux l'être.
Chaque inſtant , ô mon fils , ton bonheur peut
s'accroître.
Viens , il te reſte encor des plaiſirs à ſentir :
La carrière des arts à tes yeux va s'ouvrir.

Je me trouve à ces mots au milieu d'une plaine ;
dans un cercle argenté que décrit d Hypocrêne ,
Eſt un bois de palmiers dont les épais rameaux
Entrelaſſés par l'art , ſont tiſſus en berceaux.
Un feuillage agréable en ombrage les routes :
Mille feſtons de fleurs ſuſpendus à leurs voûtes ;
Y parfument au loin les haleines des vents.
Quelle main a voûté ces Palais du printems ?
Sur ces gazons fleuris , quelle eſt cette Déeſſe ?

L'imagination , répliqua la ſageſſe ,
Qui peut rouvrir encor les gouffres du cahos ;
En tirer à ſon gré cent univers nouveaux.
Son œil perce au-delà du monde qu'elle embraſſe ;
Elle franchit d'un ſaut & le temps & l'eſpace.
C'eſt elle qui courba tous les cercles des Cieux ,
Qui bâtit l'empirée & créa tous les Dieux ,
Qui perçant par l'Etna juſqu'au ſéjour des ames ;

Y creusa le Tartare, en alluma les flammes;
Puis de-là, remontant à la clarté du jour,
Danse avec les Sylvains, folâtre avec l'amour;
Au retour du printemps chante Zéphire & Flore;
Et les prés émaillés des perles de l'aurore.

Ici le jugement à ses côtés assis,
La dompte, la dirige en ses efforts hardis.
Aux œuvres du génie avec elle il préside.

Dans ces divers bosquets où le destin te guide;
J'ai rassemblé les arts : chacun a ses autels.

Et quels sont, dis-je alors, ces fortunés mortels;
Qui dans l'art de Linus instruits par Polymie,
Par leurs sublimes chants, ont fait taire l'envie?
Ce sont, dit-elle, ceux dont les vers pleins de sens,
Ont subi, soutenu les épreuves du temps.
Tu vois Lucréce ici peindre aux regards du sage;
Le vrai le plus abstrait sous la plus vive image;
Milton d'un feu solide enfermer les enfers,
Ceintrer le point qui joint l'Erebe à l'Univers;
Les Priors, les Boileau, les Pope, les Horace,
Ceindre la vérité de l'écharpe des Graces:
Le hardi Crébillon évoquer la terreur,
Et prêter dans ses vers des charmes à l'horreur.

Non loin Perse est assis: enfants du seul génie;
Que mes vers, disoit-il, plaisent sans harmonie.
Je n'imiterai point ces rimeurs sans talents,
Qui prodigues de sons, sont avares de sens,
Dont la verve répand en son cours débordée
Un déluge de mots sur un désert d'idée,
Et je n'aliuerai point, imbécille orateur,

L'or pur des vérités au plomb vil de l'erreur.

Semblable au Dieu brillant qui colore & qui pense,
Qui s'avance vers moi ? Celui qui dans la France,
Le premier emboucha la trompette de Mars ;
Né pour tous les plaisirs, il chanta tous les arts.
Sa main cueille à la fois le laurier & la rose,
Peint les travaux d'Henri, les charmes de Monrose,
Les fureurs des Clements, les malheurs de Valois,
Les tourbillons détruits par le Descarte Anglois,
Le rayon que Denis enfourchoit pour monture,
Et le Prisme où Newton en montroit la structure.
Tel on voit dans un lac à la fois dessiné,
L'objet le plus prochain & le plus éloigné,
Le coteau qui l'enceint, la forêt qui l'ombrage,
L'herbe, le jonc, la fleur qui borde son rivage,
Et l'astre étincelant qui traverse les Cieux.

L'air retentit alors de sons harmonieux :
Je reconnus Quinaut : l'amour montoit sa lyre.
Du Dieu qui l'inspiroit, il étendoit l'Empire,
Et dressoit ses autels dans ces Palais changeants ;
Travaux de tous les arts, plaisirs de tous les sens.

Je répétois ses vers & poursuivois ma route ;
Du Palais du Bonheur je découvris la voûte.
Delà voloient des feux qui partout répandus,
Echauffoient tous les lieux que j'avois parcourus.
Là, je portois mes pas, guidés par la Sagesse ;
Quand l'essaim des plaisirs qui voltige sans cesse,
Et change chaque instant de forme en ces beaux lieux,
M'arrêta dans ma course en s'offrant à mes yeux.

C'étoit ſous l'attelier où l'heureuſe Peinture,
Toujours en l'imitant embellit la Nature.
Mille grouppes divers, chef-d'œuvres de ſon art;
Du ſpectateur ſurpris arrêtent le regard.
Il a cru voir des corps: ſa main impatiente,
Touche, veut s'aſſurer ſi la toile eſt vivante;
Et ſon eſprit encore incertain, curieux,
Doute qui l'a trompé du toucher ou des yeux.
Dans ce tableau hardi, je vois les mers émues;
S'élancer, ſe heurter & retomber des nues.
Par un nuage noir les Cieux au loin couverts,
Ne ſont plus éclairés que du feu des éclairs.
L'un peint le fier Renaud enchaîné par Armide;
L'autre a ceint d'un ſerpent le front d'un Euménide.
Plus loin je vois le temps qui, vengeur des héros,
Traîne, étouffe l'envie aux pieds de leurs tombeaux.

Du berceau tranſparent d'une vague écumante;
Vénus s'éléve ici ſur l'onde mugiſſante.
L'amour naît avec elle, & par elle eſt armé;
Du feu de ſes regards le monde eſt animé.
Déjà Pan ſur ſes monts a ſaiſi l'Oréade;
Neptune a ſous les eaux entraîné la Nayade;
Ixion dans ſa nue a pourſuivi Junon;
Proſerpine aux enfers s'abîme avec Pluton.

Qu'en ces lieux, dis-je alors, j'aime à voir la
Peinture,
Donner des corps aux Dieux, de l'ame à la Nature!
Des gouffres de l'oubli retirer les héros,
Et par ce noble eſpoir en forger de nouveaux!
Que de plaiſirs divers un ſeul goût fait éclore!

Du Temple du bonheur ſi je ſuis loin encore;
Du moins à chaque pas que je fais en ces lieux,

Ce fleuve impétueux porté ſur les montagnes,
D'où ſe précipitant par de larges canaux,
Il ſe roule en caſcade, ou s'éleve en jets d'eaux.

Muſes, que cette voûte eſt par vous embellie!
Le Pujet y reçoit le ciſeau du génie.
Vois dans ſon attelier le rocher transformé,
Sous les coups du marteau par dégrés animé,
Tout à coup diſparoître & n offrir à la vue,
Qu'Adonis expirant, ou Didon éperdue.

Que de tableaux divers ont frappé mes regards!
Chaſtes filles du Ciel, qui préſidez aux Arts,
Muſes, quel feu nouveau me pénétre & m'enflamme?
Je ſens que tous les goûts ſont entrés dans mon ame.
Si j'en crois le tranſport qui s éleve en mon cœur,
Vos mains m'ouvrent enfin le palais du Bonheur.
J'éprouve que tes goûts, ô ſublime Sageſſe,
Comme les paſſions ont auſſi leur ivreſſe;
Et qu'à mille plaiſirs l'homme encor en ces lieux,
Joint le plaiſir nouveau de ſe ſentir heureux.

En achevant ces mots ſur les pas de mon guide,
Je marche; & ſans pouvoir dans ma courſe rapide,
Fixer l'inſtant précis où j'y fus tranſporté,
Je me trouve au palais de la félicité.
Les Arts & les plaiſirs environnoient ſon trône:
Apolion & l'Amour ſoutenoient ſa couronne.
Le calme de ſon ame étoit peint dans ſes yeux,
Et la joie y brilloit toujours des mêmes feux

O fortuné mortel, le temps, dit la Sageſſe,
Dont par-tout l'Univers la joie ou la triſteſſe,

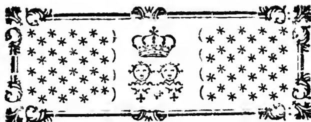
Tour à tour précipite ou ralentit le cours ;
Par des plaisirs égaux mesure ici les jours.
Et moi, du vrai bonheur la source intarissable ;
Qu'à la félicité le destin immuable,
Attacha de tout temps par le plus fort lien,
J'habite ce pala s, & ce trône est le mien.

. . . .
. . . .
. . . . .

Du monde, dis-je alors, j'éviterai l'ivresse ;
Dans le sentier fleuri que mouvre la Sagesse,
Je veux porter mes pas, résolu d'y chercher
Des plaisirs que le sort ne pourra m'arracher ;
Trop doux pour me troubler, vifs assez pour me
plaire ;
De passer tour à tour du Parnasse à Cythère,
Et d'être en mon printemps attentif à cueillir
Les fruits de la raison & les fleurs du plaisir.

Mais déjà près de moi, l'ami de l'ignorance ;
Du temple du Bonheur a proscrit la science.
Il soutient que les Arts aux humains dangereux ;
Font de leurs amateurs autant de malheureux,
Que je dois abjurer une folle Sagesse,
Que le bonheur repose au sein de la Paresse,





LE BONHEUR,

POEME.

CHANT QUATRIEME.

ARGUMENT.

Les talents, dit la Paresse, sont le malheur de ceux qui les possèdent; l'envie les poursuit: l'homme n'est pas né pour l'étude: les Sciences sont inutiles au Bonheur du genre humain. Ainsi parle le peuple; mais il ignore que les Arts doivent leurs progrès aux Sciences: ils ont introduit l'usage des metaux, de l'Agriculture, &c. Mais la Chimie a donné les poisons, la poudre à canon. On lui doit aussi les remèdes, & la poudre à canon a rendu la guerre moins meurtriere: les peuples sont à l'abri des fréquentes invasions; mais les Arts les sources du luxe. Le luxe n'est un mal que dans les Etats mal gouvernés. Il a sa source dans l'amour du plaisir, moteur de l'Univers.

On peut, dit la paresse, estimer le talent;
Mais malheur au mortel orgueilleux, imprudent,

Avec eux au hasard disserte, approuve ou fronde :
Il ne distingue point la voix de l'imposteur,
D'antiques préjugés moderne approbateur.
Le vrai jusques à lui darde eu vain sa lumire,
Le doigt de l'ignorance a fermé sa paupiere ;
Il ne la rouvre point aux sublimes accents,
Des demi-Dieux mortels, fameux par leurs talents;

Et que sert, dira-t-il, l'étude des Sciences ;
Et ce fatras obscur de fausses connoissances ?
Quel changement, quel bien apportent aux Etats ;
Et de ces longs calculs tous les vains résultats,
Et ces Savants si fiers, ces esprits indociles,
Incommodes souvent, & toujours inutiles,
Fainéants orguillenx, tolérés par les loix,
Accueillis par les foux, méprisés par les Rois ?
Je les vois en secret rongés par l'indigence,
De l inutilité, trop juste récompense.
Eh, que ne conduit-on ces superbes esprits,
Couronnés de lauriers hors des murs de Paris !

Le vulgaire ignorant, ainsi parle & s'abuse :
Loin de le condamner, je le plains & l'excuse.
Sait-il qu'en son calcul ce Savant absorbé,
Qui multiplie, *a*, *a*, par *x*, *x*, plus *b*, *b*,
Doit, reprenant en main le compas & l'équerre ;
Tracer sur le papier la figure d un verre,
Qui brisant les rayons dans sa courbe épaisseur,
Et du dôme des airs abaissant la hauteur,
Doit prêter à nos yeux une force nouvelle ?
Sait-il que l'œil fixé vers la voûte eternelle,
Le Pilote attentif à peine a dans les Cieux,
Pris la hauteur du Pole avec ces nouveaux yeux ;
Qu'en un plan plus correct je le verrai réduire,
Et desinér des mers le vuide & vaste empire.

La mort à déjà fui de la plaine des eaux.
J'apperçois les écueils recouverts par les flots.
Des lieux où le soleil commence sa carriere,
Jusqu'aux climats obscurs où s'éteint sa lumiere,
Le chemin est couvert, l'Océan habité.
Le timide Nocher dans le port arrêté,
Court affronte les vents assemblés sur sa tête.
Il a déjà doublé le cap de la tempête,
Et dépassé ces monts qui, le front dans les airs,
Semblent les fiers géants, défenseurs de ces mers.
Le Pilote a construit sur des côtes fertiles,
Des comptoirs qui bientôt, magasins de nos villes,
Rendront communs à tous les Arts & les présents
Partagés par le Ciel aux peuples différents.

C'est ce même commerce, à chaque peuple utile,
Qui nourrit le Batave en son marais stérile;
Il fonda son empire, il en reste l'appui;
La Hollande lui doit ce qu'elle est aujourd'hui.
Il la soustrait au joug dont l'Espagne l'accable,
Lui soudoye une armée, il la rend redoutable,
Et versant la richesse au sein de ses Etats,
Y seme les lauriers cueillis par ses soldats.

Les Arts commandent-ils? la Nature est docile;
L'onde leur obéit, le métal est ductile.
Amis de nos plaisirs, leurs libérales mains,
Ont de bienfaits sans nombre enrichi les humains.

A décrier ces Arts, c'est en vain qu'on s'obstine;
Que ne leur doit-on pas! ils ont fouillé la mine,
Des gouffres de la terre arraché les métaux.
Ils les rangent par lit dans de vastes fourneaux;
Des creusets enflammés s'écoule la matiere.
Renferme-t-elle encor une crasse grossiere?

C'est

C'est pour la dégager de toute impureté,
Que le fer par les Arts à la forge est porté.
Déjà le flot pressé de l'élément liquide,
Tombe, écume, mugit, tourne l'axe rapide;
De ces léviers aîlés sur leur centre roulants.
Les marteaux soulevés par leurs efforts puissants;
Tombent en temps égaux, d'une égale distance;
Et le fer sous leurs coups s'épure & se condense.

Ignorant, vois les Arts enceindre nos chantiers;
Vois-les dresser les mâts, courber les madriers,
Fondre l'ancre, l'arquer; & des mains innombrables,
Ici tailler la voile, & là filer les cables.
Du superbe vaisseau les membres isolés,
Par la main de ces Arts sont à peine assemblés;
Que n'étant plus alors enchaîné sur l'arêne,
Le navire en cédant à son poids qui l'entraîne;
Dans un sillon de feu s'élance, & l'Océan
Jaillit, écume au loin, l'embrasse en mugissant.

Nos vaisseaux par ces Arts sont armés pour la guerre;
Ils cinglent à Mahon, ils bravent l'Angleterre.
Ils ont appareillé pour chercher les combats.
La flotte a fendu l'onde, & ces superbes mâts
N'offrent plus au regard qu'une forêt errante,
Qu'éclaire coup sur coup une flamme tonnante.
Eh bien! me dira-t-on, les Arts ont par instant
Peut-être mérité les honneurs qu'on leur rend;
Mais si l'on veut toujours nous vantant leurs merveilles,
De leur panégyrique assourdir nos oreilles!
Voyons les maux qu'il font. Seul en son galetas;
Regardez ce Chymiste entouré de matras,

S'il a purifié les souffres de la terre,
Broyé les minéraux & pétri le tonnerre,
N'a-t-il pas de ses feux armé les scélérats ?
Soit : mais il retrécit les portes du trépas ;
Et s'il ne peut des Rois étouffer les querelles,
Il prête à leurs fureurs des armes moins cruelles.
La guerre est moins sanglante, & Mars porte aux humains,
Des coups plus effrayants, mais des coups moins certains.

Des malheureux mortels, lit-on l'antique histoire,
On y voit en tout lieu l'implacable victoire,
Briser l'orgueil des Rois, les jetter dans les fers ;
Et changer tout à coup les cités en déserts.
Un seul combat jadis décidoit d un empire.
Sans défense, sans forts, sans l'art de les construire,
Les Etats sont par-tout ouverts aux Conquérants.
Des bouts de l'Univers ces rapides torrents,
Dont rien n'arrête encor la troupe vagabonde,
Se succèdent l'un l'autre & ravagent le monde.
Un Vauban est-il né ? Le génie & les Arts,
En creusant les fossés, élevent les remparts ;
Il oppose en tous lieux des digues aux orages,
Et dans un cercle étroit concentre les courages.
Ce n'est plus aujourd'hui l'âge des Conquérants ;
Les Rois sont couronnés de lauriers moins sanglants.

Pour maintenir la paix entre chaque Puissance ;
La politique Europe en main prend sa balance,
Dans un juste équilibre y soutient les Etats :
On ne respire plus le sang & les combats ;
Le guerrier sacrifie en une paix durable,

L'orgueil d'être terrible au desir d'être aimable.

Un héros dans le Nord apelle les talents :
Telle la poudre en feu fait effort en tout sens ;
En tout sens Frédéric fait effort vers la gloire.
Favori d'Appollon, il l'est de la victoire ;
Capitaine, Orateur, des Muses vifité,
Il s'ouvre deux chemins à l'immortalité.
Des mains dont il perça l'aigle de Germanie,
Il caresse les Arts, applaudit au génie.
Mais son panégyrique irrite l'ignorant ;
J'entrevois son humeur à son rire insultant.

Croyez-m'en, dira-t-il, les grandes découvertes,
Par un heureux hasard nous sont toujours offertes.
Et vos Savants enfin, avec tous leurs grands mots,
N'ont rien trouvé que l'art d'en imposer aux sots.
De leur superbe esprit l'orgueilleuse foiblesse,
Fait des dons du hasard honneur à leur sagesse,
Indigné, révolté de leurs vains arguments,
Vois que tout sur la terre est un bienfait du temps.

Le temps nous fit ses dons ; je le veux ; mais un sage,
Fit le plus précieux ; il en montra l'usage.
Sans lui, sans son secours, esprit foible & jaloux ;
Le prodigue hasard n'auroit rien fait pour nous.
Je veux qu'il eût ouvert une riche carriere :
Il falloit que les Arts en taillassent la pierre.
Je le répéte encor, sans les Arts bienfaisants ;
Le Ciel nous eût comblé d'inutiles présents.
En quel temps, quels climats, les Arts & les Sciences,
N'ont-ils pas du Bonheur répandu les semences ?
Ce Bonheur eut à croître. A-t-il enfin germé ?

L'ignorant ne sait plus la main qui l'a semé.
Ce lent accroissement est toujours insensible ;
Le sage en voit la cause aux peuples invisible.
Tout se meût à ses yeux : mais aux regards des sots,
Le mobile Univers est toujours en repos.

A des yeux aveuglés vainement la Nature ;
Au signes des jumeaux se couvre de verdure.
Que l'astre de la nuit déploye au haut des airs ;
Les voiles argentés qu'il étend sur les mers ;
Que l'Amant de Thétis, éveillé par l'Aurore,
Rende la forme au monde, & ses couleurs à Flore ;
Brise ses traits de feu dans le prisme des eaux,
Et séme les rubis sur la cime des flots ;
L'Univers devant lui dépouillé de sa forme ;
Ne lui présente rien qu'une nuit uniforme.
Semblable à cet aveugle, & bien plus malheureux,
Pour les beautés des Arts le stupide est sans yeux ;
A l'étude des mœurs jamais il ne s'abaisse,
Et le moment présent est le seul qu'il connoisse.

Il lut dans l'avenir, ce hardi Richelieu ;
Dont la faveur prodigue accueilloit en tout lieu ;
Les Arts & les talents pour les fixer en France.
Il espéroit par eux affermir sa puissance ;
Il sentoit leur pouvoir, & qu'en tous les climats ;
Les Arts changent les mœurs, & les mœurs les Etats.

Les Arts ont fécondé tous nos champs stériles ;
De riches monuments ont embelli nos villes ;
Et dans les cœurs enclins à la férocité,
Substitué la tendre & noble humanité.
D'ailleurs pour nos plaisirs que ne font point encore,

Ces Arts qu'avec dépit l'ignorant même honore.

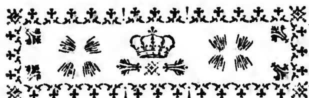
Pour le charme des yeux, je vois dans les fourneaux,
L'industrieux Artiste amollir les métaux,
Leur donner à son gré cent formes agréables.
Il a dans des creusets vitrifié ces sables,
Qui doivent répéter à mon œil enchanté,
Les objets de mon luxe & de ma vanité.
L'Artiste a battu l'or, il en étend les lames;
De nos riches brocards sa main ourdit les trames;
Il en croise les fils, & ses heureux efforts,
De divers pelotons semblent tirer les corps.
Amis du riche oisif, les Arts cherchent sans cesse,
A le soustraire aux maux de l'ennui qui le presse.
De tout ce que la terre enferme en sa grandeur,
Leur main a composé le miel de son Bonheur.
Colomb dans ce dessein fend la plaine de l'onde,
Et rapporte avec lui, du sein d'un autre monde,
Et de nouveaux besoins, & de nouveaux desirs,
Germes qui produiront nos maux & nos plaisirs.

Mais que sert, dira-t-on, ce commerce, ce faste,
Avec nos loix souvent qui lutte & qui contraste?
Ce luxe si vanté dans mille écrits divers,
A-t-il de la douleur affranchi l'Univers?
Quelle foule de maux est prête à s'introduire,
Chez le peuple où le luxe établit son empire!
L'Artisan y gémit sous les faix des impôts,
Le courage avili s'y perd dans le repos.
Le puissant sans pudeur y brigue l'esclavage;
De sa soumission, son luxe est un otage.
Ces superfluités; ce faste, ces plaisirs,
Ces vains amusements qui charment nos loisirs;
Ce commerce, ces Arts dont chaque ville abonde

Sont moins les bienfaiteurs que les fléaux du
monde.

Le mal qu'aux Nations fait un luxe effronté,
Au luxe proprement, doit-il être imputé ?
Non: ce mal n'est souvent qu'un fruit de la misere;
Le produit d'un pouvoir avide & sanguinaire,
Et qu'une cause enfin dont le luxe est l'effet.
De sa destruction quel peut être l'objet?
Dans nos heureux climats le luxe, la dépense,
Amuse la richesse & nourrit l'indigence.
Qui peut contre le luxe armer les Souverains ?
Seroient-ce les plaisirs qu'il procure aux humains ?
Utile à nos cités, le plaisir les anime,
Il dilate les cœurs, le chagrin les comprime.
Sans le plaisir enfin, pere du mouvement,
L'esprit est sans ressort & l'Univers stagnant.





LE BONHEUR, POEME.

CHANT CINQUIEME.

ARGUMENT.

C'est le plaisir qui nous appelle au travail. C'est l'espérance des plaisirs qui sont la suite des richesses & des grandeurs, qui nous porte à les chercher. Histoire abrégée de la Société, depuis son origine jusqu'à l'état où elle est parvenue, & dans lequel on voit l'amour du plaisir, mobile de toutes les actions, ressort nécessaire des Sociétés ; il en fait le Bonheur & la gloire, la honte ou le malheur, selon qu'il est dirigé par les Législateurs. La perfection de la législation est de rendre le Bonheur des Individus utile au Bonheur de la Société. Le despotisme où tout a pour objet le Bonheur d'un seul, & la superstition, qui a pour but l'empire & le bonheur des Prêtres, sont également opposés à cette bonne législation.

SI l'homme par sa pente entraîné vers le crime,
De desirs indiscrets, trop souvent la victime,
Sous le poids de ses maux semble encor s'affaisser,

Seroit-ce le plaisir qu'il en faut accuser ?
Au Tribunal du Juste en vain on le défere :
Il voit dans le plaisir le moteur de la terre,
Qui soumet à ses loix tous les peuples divers :
Adorons donc en lui l'ame de l'Univers.
Si sa puissante voix à tous se fait entendre,
Si l'espoir d'en jouir nous fait tout entreprendre,
Si créateur des Arts, il nous donne des goûts,
Dois-je les immoler aux caprices des fous ?
De ces Arts décriés, quand l'étude féconde,
N'auroit jamais donné que des plaisirs au monde,
Ces Arts auroient comblé notre premier desir.
Qui peut de ses besoins distinguer le plaisir ?
C'est un présent du Ciel fait par l'Etre suprême.
Quoi qu'en dise un bigot, c'est un bien en lui-même.
Il en est du plaisir ainsi que des honneurs :
Par les soins vigilants de ses dispensateurs,
Est-il le prix d'un acte injuste ou légitime,
Il nous porte aux vertus, ou nous entraîne au crime.
Des mortels éclairant ou trompant la raison,
Tour à tour il devient & remède & poison.
Le plaisir dirigé par une main habile,
Dans tout gouvernement est un ressort utile.

Aux champs Iduméens voyez cet Imposteur,
Qui par-tout répandit l'épouvante & l'erreur,
Et qui dans les combats couronné par la gloire,
A ses drapeaux sanglants enchaînoit la victoire;
Par quel art abusant les crédules humains,
Echauffoit-il les cœurs de ces fiers Sarrasins,
Qui toujours affamés & fumants de carnage,
Plioient l'orgueil des Rois au joug de l'esclavage ?

Si tout devint possible à leurs puissants efforts ;
C'est qu'il sut du plaisir employer les ressorts.
Il en connut l'usage & sûr de leur puissance,
A côté des travaux plaçant la récompense,
Au féroce vainqueur ouvrant le Paradis,
Par-delà les dangers lui montroit les houris.

Veux tu plus curieux t'instruire & mieux connoître,
Les effets du plaisir, ce qu'il peut sur ton être,
Et quel principe actif, puissant & général,
De toute éternité mut le monde moral ?
Pénétre dans ton cœur ; que ton œil examine ;
De la société remonte à l'origine,
A ce moment où Dieu créa cet Univers :
Il commande : le feu, l'eau, la terre & les mers
S'arrondissent en globe ; & l'espace docile
A reçu dans ses flancs la matiére immobile.
De mille astres épars, Dieu maintenant l'accord,
Y porte la chaleur, la force & le ressort.
Pour habitant, pour Roi de ce monde visible,
Sa main a créé l'homme ; il naît, il est sensible ;
Il connoît le plaisir & ressent la douleur,
Et déja l'amour propre a germé dans son cœur.
Cet amour en tout temps armé pour sa défense ;
Jusques dans son berceau protége son enfance ;
Et contre tout danger devenu son appui,
Dans sa décrépitude, il veille encor sur lui.

Je dois à cet amour ma joie & ma tristesse ;
Mes craintes, mes fureurs, mes talents, ma sagesse.
En tout temps cet amour allumant mes desirs,
Me fait fuir la douleur & chercher les plaisirs.

Parmi ceux que je goûte, il en est un suprême :
Tout autre à son aspect disparoît de lui-même,
Comme un spectre léger fuit à l'aspect du jour ;
Et ce plaisir suprême est celui de l'amour.
Ses feux brûlent Adam ; il voit Eve, l'admire,
L'aime, l'ambrasse & céde au charme qui l'attire ;
Il est pere ; ses fils se nourrissent de glands.
Dans des antres profonds & creusés par le temps ;
L'un de l'autre d'abord écartés sur la terre,
Sans or & sans besoins, ils ont vécu sans guerre :
Victimes ou vainqueurs des ours & des lions,
Rois ensemble & sujets dans de vastes cantons,
Ils suivent tous l'instinct de la simple Nature.
Leur nombre enfin s'accroît : la terre sans culture,
Ne leur rapporte plus d'assez riches présents,
Pour fournir aux besoins de tous ses habitants :
L'art vient à leur secours ; il a fouillé la mine,
Il en tire le fer, il le fond, il l'affine.
Ce métal à la forge est en soc façonné.
Attelé sous le joug le bœuf marche incliné.
Le besoin, le plaisir, sources de l'industrie,
Ont fécondé la plaine, émaillé la prairie,
Embelli les jardins, porté sur nos guérets
Les couleurs de Vertumne & les fruits de Palès.

Mais des premiers mortels, lorsque la race entiére
D'une course rapide achevoit sa carriére,
Lorsqu'enfin par les ans entraînée aux tombeaux ;
Elle eut cedé la terre à des mortels nouveaux ;
Un nouvel art apprit à la main inhabile,
A partager le champ déjà rendu fertile.
L'homme s'en rendit maître, il l'appella son bien ;
C'est alors qu'on connut & le tien & le mien ;
Et que par le besoin la terre ensemensée,

Entre ses habitants fut bientôt divisée.

Un fossé large & creux enferme leur enclos!
C'est là que se livrant aux douceurs du repos,
Ils vivent quelque temps dans une paix profonde.
Mais qu'il dut être court, ce temps si cher au monde!
Dans les hameaux déjà je vois le fort s'armer:
Il veut le fer en main recueillir sans semer.
De sa coupable audace osant tout se promettre,
Aux plus rudes travaux son orgueil vient soumettre
Le foible qui réclame en vain l'appui des Dieux.

Thémis, dit-on, alors remonta dans les Cieux!
La terre en ce moment est livrée au pillage.
Nulle propriété qu'on ne doive au courage.
Le vainqueur insensible au cri de la raison,
Ravit à son voisin, sa femme & sa maison.
Des Pâris ont par-tout allumé sur la terre,
Au flambeau de l'amour le flambeau de la guerre;
Et l'Univers entier ne présente à mes yeux,
Que des veuves en pleurs & des maisons en feux.
La mort qui pousse au loin des hurlemens terribles,
Va, parcourt l'Univers sous cent formes horribles.

Malheureux, éclairés par leurs calamités,
Les humains font entr'eux des pactes, des traités.
La sûreté de tous, voilà leur loi premiere.
Sans la loi, sans ce joug, honteux, mais nécessaire,
Le foible est opprimé, le fort est oppresseur,

Aussi dans tout Etat, l'art du Législateur ;
C'est que chaque mortel en marchant dans l'aréne,
Dont la rapide pente à son plaisir entraîne,
N'y puisse faire un pas qu'il ne marche à la fois,
Vers le bonheur public, le chef d'œuvre des loix.
Selon qu'un Potentat est plus ou moins habile,
A sonder, pénétrer cet art si difficile,
D'unir & d'attacher par un lien commun,
A l'intérêt de tous l'intérêt de chacun ;
Selon qu'on est heureux en suivant la justice,
L'on chérit les vertus ou l'on se livre au vice.
C'est pour les réprimer qu'on vit dans les Etats,
Le public intérêt créer des Magistrats,
Chargés de protéger la trop foible innocence,
La loi leur confia le glaive & la puissance.
On jure entre leurs mains de soutenir leurs droits,
Ils jurent à leur tour de maintenir les loix.

Mais à ce vain serment le Magistrat parjure,
Oublia qu'il étoit un droit de la Nature.
Le pouvoir ne fut pas long-temps entre ses mains,
L'instrument fortuné du bonheur des humains.
S'est-il senti puissant ? Je le vois entreprendre
De détruire des loix qu'il juroit de défendre,
Ou plutôt de ces loix s'armer, pour s'asservir
Les lâches Citoyens qui devroient le punir.
C'est alors qu'à son front attachant la couronne
On le vit ériger son tribunal en trône.
L'amour du bien public fut un crime à ses yeux.
Qui refusa ses fers fut un séditieux.
L'Univers eut pour Rois la force & l'artifice ;
Ils y régnent encor sous le nom de justice.
Le criminel heureux fut par-tout révéré.
Enfin dans son Palais, le tyran massacré
Expire sous les coups des sujets qu'il opprime.

La force étoit son droit, la foiblesse est son crime.

. . . .
. . . .
. . . .

Si l'orgueil éleva le pouvoir Despotique,
La crainte l'affermit. Alors la politique,
Cet art auparavant si sage en ses desseins,
Ce grand art d'assurer le bonbeur des humains,
Ne fut que l'art profond, mais odieux, qui fonde
La grandeur des tyrans sur les malheurs du monde.
L'homme adora le bras qui le tint abbatu,
Et de sa servitude il fit une vertu.
Du peuple infortuné l'aveuglement extrême
Sembla le dépouiller de l'amour de lui-même.
Il parut oublier que l'espoir d'être heureux,
De l'union publique avoit formé les nœuds.
Sous le nom de vertus il méconnut les crimes.

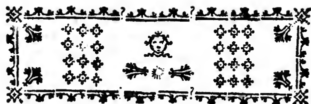
Je vous prends à témoins, malheureuses vic-
times,
Vous qui de vos Sultans flattant la cruauté,
Placez l'art de régner dans l'inhumanité;
Et semblez préférer dans vos vœux illicites,
L'ât affreux des Séjans à la bonté de Tites.

Dans ce récit rapide où mon hardi pinceau,
A du monde naissant crayonné le tableau,
Voyez que le plaisir, seul ressort de notre ame,
Répand son feu puissant, nous meut, & nous
enflame,
Depuis l'esclave vil jusqu'au fier Potentat;
Comme il commande à tous, comment le Ma-
gistrat,
Avide du plaisir, rechercha la puissance,

Voulut tout asservir à son obéissance,
Souilla par son orgueil le Temple de Thémis;
Et du glaive, en les mains par les peuples remis
Pour venger la vertu du puissant qui l'opprime,
Il fit un instrument de vengence & de crime,
S'en servit pour courber sous un joug illégal.
L'homme libre en naissant & créé son égal.
Mais ce même plaisir, dont la seule espérance;
Inspire au Magistrat l'amour de la puissance,
Et qui vers la grandeur fixa toujours ses yeux,
Du Prêtre trop souvent fit un ambitieux.
Pour élever la chaire il abaisse le trône,
A la mitre bientôt asservit la couronne;
Et maître des esprits ce Prêtre fait des Rois,
Des esclaves titrés, mais rampants sous ses loix:
Qui des décrets du Ciel se dit dépositaire,
Peut toujours à son gré commander au vulgaire;
Sous le respect sacré qui voile les autels,
L'adroite ambition se cache aux yeux mortels.
Le farouche Dervis sous la bure & la haire,
De ses vastes desseins déguise le mystere.
Quel œil perçant peut voir à son modeste accueil,
Ce que l'humilité renferme en lui d'orgueil?

. . . .





LE BONHEUR,

POEME.



CHANT SIXIEME.



ARGUMENT.

Le progrés des connoiſſances peut ſeul faire le Bonheur général & particulier. Les Rois inſtruits verront que le plaiſir de faire du bien eſt le ſeul plaiſir réel que donnent les grandeurs. Les hommes éclairés & bien gouvernés ſe rendront heureux en contribuant au Bonheur des autres. Mais le monde eſt encore loin de cet état. Sous le joug de l'oppreſſion des Rois & des Prêtres, le Sage doit jouir des Arts, du plaiſir d'aimer, & de celui d'éclairer les hommes autant qu'il lui eſt poſſible. Fable d'Oromazed'Animan.

COmpagne des Vertus, ſublime Vérité,
Qu'inſtruit par tes leçons, guidé par ta clarté,

L'homme apprenne de toi que c'est le plaisir même,
L'ame de l'Uunivers, le don d'un Dieu suprême ;
Qui lui fera trouver, loin des mortels jaloux,
Son Bonheur personnel dans le Bonheur de tous.

O sainte Vérité ! c'est dans ton temple auguste ;
Que l'homme doit puiser les notions du juste.
Aveugle par l'erreur, trop long temps on l'a vu,
S'égarer dans le crime en cherchant la vertu.
Il est temps que ta main dessille sa paupierre.
Montre lui qu'ici-bas un siécle de lumiere ;
Peut seul y ramener un siécle de Bonheur.

. . . .
. . . .
. . . .

Oromaze engendré de cet immense feu,
Qui se meut, qui conçoit, veut, vivifie, est Dieu ;
A peine dans les Cieux eut suspendu le monde,
Qu'en faveur des mortels sa main sage & féconde ;
Enrichit de ses dons tous les climats divers.
Entre les habitants de ce vaste Univers,
Il en est deux, sur-tout, qu'il aime & qu'il inspire ;
L'un se nomme Elidor & l'autre Netzanire.

Que béni soit le Ciel ! se disoient-ils un jour,
Enchaînés à la fois par l'hymen & l'amour,
Couple d'époux, amants quel Bonheur est le nôtre !
Nous vivons, Netzanire, & vivons l'un pour l'autre.
Rappelle à ton esprit ce jour où dans les bois,
Je m'offris à tes yeux pour la premiere fois ;
Je te vis, & l'amour circula dans mes veines ;
Impatient d'aimer, je demandois tes chaînes.

Tu daignois m'écouter ; mes soupirs & mes vœux,
N'étoient point détournés par les vents envieux.
Tu brûlois de l'amour qui dévoroit mon ame ;
L'hymen loin de l'éteindre en irrite la flamme :
Elle résiste au temps ; chaque jour je te vois,
Plus adorable encor que la premiere fois.
Le rayon argenté de la naissante Aurore,
Est moins vivifiant, moins agréable à Flore ;
Que ton regard ne l'est à ton époux heureux.
Etre charmant ; sais-tu ce que peuvent tes yeux,
Ta forme, ta beauté, ta grace enchanteresse ?
Sais-tu ce qu'en un cœur elle porte d'ivresse ?
De ce corps qu'ont moulé Vénus & les Amours,
N'as-tu jamais au bain admiré les contours ?
Mon ame jusqu'aux Cieux s'est souvent élancée ;
Plein de toi, j'ai souvent de l'œil de la pensée,
Voulu tout comparer dans ce monde habité,
Je n'ai rien apperçu qui t'égale en beauté.
Si distrait un instant de l'objet que j'adore,
Je fixe mes regards sur l'éclatante Aurore,
Sur les cercles des Cieux, sur les immenses mers ;
Sur ces orbes brûlants qui traversent les airs,
Malgré l'étonnement qu'éprouve alors mon ame,
Ce spectacle n'a rien qui m'émeuve & m'enflamme.
Je ne sens point en moi de secret mouvement,
Mon être enfin n'éprouve aucun grand change-
ment.
Ce superbe spectacle excitant ma surprise,
M'échauffe d'un plaisir que mon ame maîtrise.
Que je suis différent alors que je te voi !
Tout mon être se change en approchant de toi.
Le Ciel à mon amour lia mon existence ;
C'est par toi que je sens, c'est par toi que je pense.
Loin de toi je te cherche, & tout m'est odieux ;
Mais lorsque ta présence embellit ces beaux lieux,

Elle y répand l'esprit & d'amour & de joie.
Aux ennuis dévorants, mon cœur est il en proie?
Du chagrin près de toi perdant le souvenir,
Mes yeux n'y sont mouillés que des pleurs du desir.
Transporté, je regarde, & transporté je touche.
Le soir lorsque l'hymen me conduit à ta couche,
Ta naïve pudeur irrite encor mes feux:
La grace est dans ton geste & le Ciel dans tes yeux.
Occupé de toi seule, ô l'ame de ma vie!
Le don de te charmer est le seul que j'envie.
Que servent le savoir, l'esprit & le talent?
T'aimer, te plaire est tout, le reste est un néant.
Des sages quelquefois j'entends la voix sublime,
Chanter les Dieux, le temps, le cahos & l'abime,
Et peindre les beautés du naissant Univers:
Je ne sai; mais l'ennui se mêle à leurs concerts.
Auprès de ta beauté qu'est ce que le génie?
Discourant près de toi la sagesse est folie.
Tout est créé pour toi. La rose en ce jardin
Croît pour qu'on la compare aux roses de ton teint!
Près d'elle le Zéphir murmurant sa tendresse,
De son soufle amoureux rallume mon ivresse.
L'amour, les doux baisers, le chant de ces oiseaux,
La vigne entrelassée aux troncs de ces ormeaux,
L'ombre de ces bosquets, ces fleurs, cette verdure,
Et ces lits de gazons, & toute la Nature,
Me ramene à l'objet dont mon cœur est épris:
L'astre doré du jour, l'astre argenté des nuits,
Chef-d'œuvres que créa la parole féconde,
Montent-ils dans les Cieux pour embellir le monde?

Non: mais pour éclairer de leurs douces couleurs,
Le matin tes beautés & le soir tes faveurs.
L'onde qui réfléchit en cet heureux asyle,

L'image présentée à son miroir mobile,
De ses limpides flots n'embrasse ce séjour,
Que pour multiplier l'objet de mon amour.

Mais le soleil déjà s'éleve en sa carriere,
Au puissant Oromaze, au Dieu de la lumieré;
Il est temps de payer le tribut de nos vœux.
C'est lui qui te créa, par lui je suis heureux;
C'est un Dieu de bonté que Nerzanire adore;
Les plaisirs sont ses dons, & qui jouit l honore;
Au temple de l'amour il plaça ses autels,
Oromaze est heureux du bonheur des mortels.

Elider à ces mots embrasse sa compagne;
Tous deux sont parvenus aux pieds d'une montagne,
Que l'Aube matinale éclairoit de ses feux.
Par un chrame invincible, attiré vers ces lieux;
L'on se sentoit forcé d'y diriger sa course;
Sur le sommet du mont jaillissoit une source,
Dont les eaux se rendoient de diverses hauteurs;
Dans un bassin bordé d'une frange de fleurs.
Les air sont parfumés par d'odorantes herbes.
A l'entour s'élevoient des platanes superbes,
Dont le tronc éclairé des premiers traits du jour;
Tels que des arbres d'or ombrageoient son contour.
Du bassin jaillissoient des ondes bouillonnantes,
Qui descendant d'abord en nappes transparentes;
Se partageoient ensuite en différens canaux:
Les rayons de l'Aurore en brillantoient les eaux.
Ces eaux par cent détours roulant vers la campagne,
De lacs de diamant entouroient la montagne.
En face s'élevoient le temple de l'Amour;

C'est là que ces époux se rendoient chaque jour.
Ils alloient invoquant le Dieu de la lumiere,
A ses sacrés autels adresser leur priere.

Un cri se fait entendre; il sort des antres creux.
Des signes effrayants ont paru dans les Cieux;
Des gouffres du Ténaire une vapeur obscure,
Dans les airs répandue a voilé la Nature;
La montagne s'agite & la terre frémit.
C'étoit l'instant fatal par le destin prédit,
Où le fier Ariman, Dieu d'erreur & de haine;
Dieu terrible aux mortels, devoit briser sa chaîne.
De l'Univers soumis à sa Divinité,
Le temple de l'Amour étoit seul excepté.
Et c'est sous son parvis qu'à la crainte docile,
L'heureux couple d'Amants court chercher un asyle.
A peine ils l'ont atteint que leurs yeux étonnés,
Se portent vers les lieux qu'ils ont abandonnés.

Quel spectacle effrayant, l'astre de la lumiére
Pâlit, suspend sa course & recule en arriére.
Les Cieux ne brillent plus que du feu des éclairs,
Un brut terrible & sourd s'entend au fond des mers.
L'air souterrain mugit, s'échauffe, se dilate;
Avec un bruit affreux la montagne s'eclate,
Et laisse apercevoir dans son flanc calciné,
Le féroce Ariman sur un roc enchaîné.
Son corps sans mouvement; son ame sans pensée
Du sommeil du trépas paroissoit oppressée,
Lorsqu'un coup de tonnerre ébranle & fend les Cieux.
A ce coup Ariman s'éveille, ouvre les yeux.
Son état un moment l'humilie & l'étonne
Mais sa force renaît, il a ceint la couronne.

Le roc s'est abîmé ; ses fers se sont brisés ;
Il lance autour de lui des regards courroucés.
Ils répandent par-tout la crainte & les allarmes :
Le Ciel à son aspect a versé quelques larmes.

Cieux, élément, dit-il, & vous orbes brûlants,
Qui fécondez la terre & mesurez les ans ;
Ariman est vainqueur, adorez votre maître ;
Que l'Univers enfin apprenne à me connaître.
Le sceptre d'Oromaze a passé dans ma main ;
Terre, aujourd'hui reçois ton nouveau Souverain :
Vous monts que les forêts couronnent de verdure,
Grottes que rafraîchit une onde vive & pure,
Bocages toujours verds qu'éclaire un demi-jour,
Temples par le plaisir consacrés à l'amour,
Jardin délicieux, Eden que l'on renomme,
Ornement de la terre & délices de l'homme,
Disparoissez ; les maux, les pleurs de l'Univers,
Vont me venger du Dieu dont j'ai porté les fers,
Mortels, c'est aujourd'hui que mon régne commence,
Foudres, que vos éclats annoncent ma présence ;
Cieux, soyez attentifs à mes commandements :
Vous mugissantes mers, & vous feux dévorants,
Tour à tour submergez & consumez la terre.
Eléments, entre vous, je viens semer la guerre.
Je te commande, ô Mort ! de décocher tes traits,
Que tout soit confondu ; je veux que désormais,
La Physique en fouillant la profondeur des mines,
Ne découvre par-tout qu'un amas de ruines,
Et lisse avec effroi dans les bancs souterains
L'histoire de la terre & celle des humains.
Mortels vous ramperez sur les débris du monde ;
Dans sa destruction que l'enfer me seconde.
Oromaze n'est plus : j'ai vaincu mon rival ;

Que l'Univers physique, & l'univers moral;
Eprouvent à la fois les coups de ma vengeance.
Homme, que le malheur préside à ta naissance;
Que la faim, que la soif affligent ton berceau.
Je charge la douleur de creuser ton tombeau.
De tes divers besoins chaque jour la victime,
Qu'ils portent dans ton cœur la semence du crime.

Je veux voir de son trône arracher l'équité,
Au-dessus des vertus voir le vice exalté,
La force triompher, l'innocence opprimée,
La paix enfin bannie & la guerre allumée,
Le cruel Despotisme armé contre les loix,
Et dépeupler la terre, & massacrer les Rois.
Que l'homme dégradé se courbe à l'esclavage;
Privé de sa vertu, privé de son courage,
Si son esprit est vain, je saurai l'abaisser;
Qu'abruti par la crainte, il n'ose plus penser.
Que la nuit de l'esprit, succède à la lumiere:
Homme crédule & vil, couvre toi de poussiere;
De toi-même ennemi, vis dans l'affliction;
Pour Reine reconnois la superstition.
A son sceptre d'airain je soumets la Nature.
L'esprit sera nourri d'erreur & d'imposture:
Le rebelle à ses loix traîné dans les cachots,
Je veux que désormais par ses cris, ses sanglots;
Par sa stupide foi, que tout mortel m'honore.
Prêtres, baignez de sang l'autel où l'on m'adore.
Trop indulgent, sans doute, Oromaze autrefois,
N'imposoit aux humains que leurs desirs pour loix.
On adoroit ce Dieu sans crainte & san allarmes.

Il dit; & dans l'instant ces cités autrefois,
Aimables par les arts, heureuses par les loix;
Offrent de toutes parts à la vue interdite,

Un monde dévasté que la terreur habite.

. . . .

. . . .

Quel spectacle d'horreur! s'écrioit Elidor,
Tout change, tout périt; mais nous vivons encor.
Nous vivons, nous aimons, ô puissance céleste!
Tu me conserves tout; Nerzanire me reste;
Entier à mon amour dans ce Palais de fleurs,
Dont l'art & le plaisir ont mêlé les couleurs,
J'oublie & les mortels, & leurs maux & moi-même.
Il n'est point de douleur près de l'objet qu'on aime.
Je mêle tour à tour sur ses lits odorans,
Les voluptés de l'ame aux voluptés des sens.
Jure moi, quand la mort à la suite de l'âge,
S'approchant à pas lents de ce paisible ombrage,
Dans la tombe avec toi viendra m'ensevelir,
Qu'elle me surprendra dans les bras du plaisir.
De cet espoir si doux dont amour est le gage;
L'amour est des mortels le plus bel appanage;
C'est l'ivresse des sens, le plus beau don des Cieux,
Le seul bien qui nous soit commun avec les Dieux.

Goûtons-le. Tu le sais, lui répond Nerzanire;
Pour toi, jusqu'à ce jour, j'ai vécu, je respire.
L'Univers ne m'est rien. Hélas! pour mon Bonheur,
Je n'ai rien desiré qu'un désert & ton cœur.
Mon ame, pour toi seul, à l'amour accessible,
Au malheur des humains n'en est que plus sensible.

Il ſemble que l'amour dont mon cœur eſt ému ;
Exalte encor en moi l'amour de la vertu.
Tu vois de toutes parts la terre ravagée ;
Ah ! mon cher Elidor, elle n'eſt point vengée.
Du Dieu que nous ſervons renverſant les autels,
Ariman à ſon joug a ſoumis les mortels.
Sa rage en cet inſtant qui paroît adoucie,
Pour les rendre au malheur les rappelle à la vie.
Des vices qu'il inſpire il a fait leurs bourreaux ;
Il veut que chacun ſoit l'artiſan de ſes maux ;
Pour les multiplier, il laiſſe à l'ignorance,
Le ſoin de féconder leur funeſte ſemence.
Du pouvoir d'Ariman affranchis les humains :
Que leurs indignes fers ſoient briſés par tes mains.
Il faut par ta préſence adoucir leurs miſeres.
Secourir les mortels, ces mortels ſont nos freres.
Sois pour eux ſur la terre un Dieu conſolateur.
Pour t'éloigner de moi s'il en coûte à ton cœur,
Crois qu'il en coûte au mien, & ſois ſûr que d'avance,
J'éprouve en ce moment tous les maux de l'abſence.
Mais n'importe, je veux qu'en mon cœur agité,
L'amour quelques inſtants céde à l'humanité.

Ton époux, à ces traits, reconnoît Netzanire :
Non ; je n'en doute plus, c'eſt le Ciel qui t'inſpire.
Il me parle, & je vais à ton commandement,
Juſques ſur ſes autels, défier Ariman.
Dans ſes mains, ſi je puis, j'éteindrai le tonuerre ;
Je veux me dévouer au bonheur de la terre.
Tu le veux ; ton deſir eſt ma ſuprême loi.
Puiſſe-je revenir plus digne encor de toi.

Il

Il la quitte à ces mots; l'humanité le guide.
Il traverse à grands pas une campagne aride,
Il y cherche des yeux ces vergers & ces champs
Qu'embaumoient les parfums d'un éternel printemps,
Où Flore captivoit le Dieu léger qu'elle aime,
Où sans art & sans soins, la terre d'elle-même,
Et coloroit les fleurs & mûrissoit les fruits.
Quels objets différents frappent ses yeux surpris!

Il voit la bêche en main, le travail & la peine,
Dégoutant de sueur ensemencer la plaine,
La peste, la famine & les chagrins cruels,
A différentes morts condamner les mortels;
L'astre éclatant du jour, parcourant l'Ecliptique,
Lancer sur l'univers une lumiere oblique,
Y faire succéder sous des Cieux sans chaleurs,
Les hivers aux printemps & les frimats aux fleurs.

Elidor cependant avance, il veut s'instruire,
Et des loix & de mœurs qu'Ariman doit prescrire
Aux nouveaux habitants d'un nouvel Univers.
D'un terrain sablonneux traversant les déserts,
Il dirige ses pas vers un bois de platanes.
Au pied d'une montagne il a vu des cabanes;
Il s'approche, il entend des torrens qui par bonds,
Du sommet des rochers tomboient dans les vallons.
L'astre brillant des Cieux du haut de sa carriere,
Sur ce mont darde en vain une pâle lumiere;
Des chênes monstrueux, monarques des forêts,
Absorbent ses rayons dans leur feuillage épais.
De stériles rochers on voit de longues chaînes
Mêler leur cime aride à la cime des chênes.

Des lieux qu'un jour obscur consacre à la terreur;
La vaste solitude augmente encor l'horreur.
Là, guidé par l'espoir de secourir ses freres,
En essuyant leurs pleurs, d'adoucir leurs miseres,
Elidor a gravi sur des monts sourcilleux,
Dont le sommet se perd dans un Ciel orageux.
Sur leur croupe escarpée, il voit un précipice,
Mine, abîme profond, creusé par l'avarice,
Qui la pioche en main y suit un filon d'or.
Elle n'arrêta point ses yeux sur Elidor.

Tandis qu'il s'égaroit dans cette solitude,
Un spectre s'offre à lui; c'étoit l'inquietude;
Monstre qui de ses mains sans cesse déchiré,
Doit son être aux tourments dont il est dévoré.
Un trouble intérieur annonçoit sa présence.
Elidor ignoroit sa funeste existence.
Il voit des opulents que ce monstre poursuit,
Et sur leur triste sort, son ame s'attendrit.

Cependant il atteint le sommet des montagnes:
Quel spectacle d'horreur! il voit dans les campagnes,
Des guerriers rassemblés sous différents drapeaux,
S'attaquer, se défendre & mourir en héros.
De carnage & de sang ils ont couvert la plaine.
Dieux, s'écrie Elidor, quelle gloire inhumaine
Appelle ces guerriers dans les champs de la mort!
Y vont-ils arracher le foible au joug du fort?
Non: ils ont combattu pour décider peut-être,
De deux tyrans cruels lequel sera leur maître.

. . . .
. . . .
. . . .

Le Prêtre corrompu, dans sa perversité,
N'admet qu'une vertu; c'est la crédulité.
Il proscrit la justice, & la fiere ignorance
Fait plier à son joug l'aveugle obéissance.
La sombre hypocrisie exige des humains,
Non le culte du cœur; . . . .

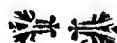
. . . .

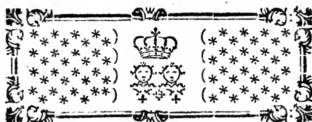
. . . .

Elidor s'en éloigne, & retourne au séjour,
Où l'amour inquiet attendoit son retour.
Ariman a vaincu; la terre est son empire;
Et je reviens, dit-il, ma chere Netzanire.
Oublier, si je puis, le spectacle effrayant
Des mortels opprimés sous le joug d'Ariman.
Mais leurs maux à mes yeux se présentent sans cesse.
Tout, même dans tes bras, m'accable de tristesse.

Oromaze l'entend & des voûtes des Cieux,
Descend, enveloppé d'un tourbillon de feux.
C'est à l'espoir, dit-il, à ranimer ton zèle.
Non: la nuit de l'erreur ne peut être éternelle
Sois assûré que l'homme, ô sensible Elidor,
A son premier état peut s'élever encor.
Si le bien est du vrai toujours inséparable,
La perte de ce bien n'est point irréparable.
Un siècle de lumiere un jour doit ramener
Le siècle de bonheur qui semble s'éloigner.
Sois sûr qu'en ces besoins dont le cri t'importune;
Dont Ariman a fait la pomme d'infortune,
Ton œil malgré la nuit qui paroît s'épaissir,

Voit le germe caché d'un bonheur à venir.
Oui : ces beſoins auxquels il unit votre vie,
Doivent de vos eſprits éveillant l'induſtrie,
Les arracher un jour à l'aſſoupiſſement,
Où les retient la crainte & le nom d'Ariman.
Du jour des vérités je vois poindre l'Aurore ;
Et ſi de ſon midi ce jour eſt loin encore
Sois ſûr que les enfers ne pourront déſormais ;
De ce jour qui s'accroît ſuſpendre le progrès.
Lorſque par des efforts & des travaux immenſes,
Les mortels s'ouvriront le palais des Sciences,
Que parvenus au vrai de degrés en degrés,
Du feu de ſes rayons tous ſeront éclairés ;
Ils connoîtront alors par quel art on raſſemble,
Et par quel nœud ſecret on peut lier enſemble ;
L'intérêt de chacun à l'intérêt de tous.
Plus juſtes, plus humains, plus unis entre vous,
Vos jours s'écouleront ſans mêlange de peine ;
Peut-être que ce fruit de la ſageſſe humaine,
Sur un terrein ingrat ſera lent à mûrir.
Mais enfin quand ce fruit ſera prêt à cueillir,
Eclairé, vertueux, autant qu'il le peut être,
L'homme aura mérité de m'avoir ſeul pour maître.
Trop ſuperbe Ariman, oui, ton règne eſt paſſé ;
Je vois ton trône en poudre & ton ſceptre briſé.
Tu portois juſqu'aux Cieux ton orgueilleuſe tête ;
Tremble ; mon œil ſur toi voit fondre la tempête.
Privé de tout pouvoir, banni de l'Univers,
Mon bras vengeur te ſuit juſqu'au fond des enfers.
Tu tombes, dévoré des ſouffres du tonnerre ;
L'enfer s'anéantit, le Ciel eſt ſur la terre.





FRAGMENTS

DE

QUELQUES ECRITS.



D'une Epître sur l'Amour-propre.



. . . .
. . . .

: : : : : L'Un d'un œil curieux
Voit comment l'amour-propre, en tout temps, en tous lieux,
Pere unique & commun des vertus & des crimes,
Creusa de nos malheurs & combla les abîmes,

Forma des citoyens, les soumit à des Rois;
Fit, remplit, resserra le nœud sacré des loix,
Eteignit, ralluma les flambeaux de la guerre,
Et mût diversement tous les fils de la terre.

Des premiers des Romains, l'autre observant
les mœurs,
Et leur férocité, germe de leurs grandeurs,
Voit chez eux aux vertus succéder la richesse,
Voit ce peuple vainqueur, vaincu par la mollesse;
Et son trône construit du trône de cent Rois,
S'écrouler tout à coup, affaissé sous son poids.
Quelques-uns, moins amis d'une étude profonde,
Parcouroient d'un coup d'œil tous les siécles du
monde,
Qui semblables aux flots l'un sur l'autre roulants;
Paroissoient s'abîmer dans le gouffre du temps,
Et dans leur cours rapide entraîner & détruire,
Les Arts, les Loix, les mœurs, les Rois & leur
empire.

. . . .
. . . .
. . . .

Apprends qu'à l'homme libre, il faut donner
des fers.
J'en rougis; mais enfin au coupable Univers;
Il faut des Grands, des Rois; c'est un mal né-
cessaire.
L'injustice sans eux lève une tête altiere.
L'amour-propre bientôt rentre en ses premiers
droits,
Prend la force pour juge & ses desirs pour loix,

. . . .

Contemple d'une vue & saine & refroidie,
Les deux extrêmités qui limitent ta vie;
Connois le peu qu'il faut à ton être imparfait :
A ta naissance, un sein, un maillot & du lait;
A ta mort, un linceuil, une fosse, une biere;
Voilà tout ce qui reste aux maîtres de la terre,

. . . .

Lorsque d'aucun remord un Roi n'est combattu;
Lorsqu'il n'admet pour loi que son ordre absolu,
Tout différend alors se juge par la guerre,
Tout mortel est esclave ou tyran sur la terre.
Il n'est plus de vertus, d'équité, de repos;
Et l'Univers moral rentre dans le cahos.

. . . .



FRAGMENT

D'une Epître sur le Luxe.

. . . .

C'Est le plaisir qui seul au travail nous enchaîne.
Dans le désert des mers, les dangers & la peine;
L'espoir seul d'en jouir soutient les Commerçans.
Ils espérent un jour, plus riches, plus contents,
Sous des lambris dorés retenir l'abondance;
Et le plaisir qui suit le toît de l'indigence.

. . . .

Aux grands Etats le luxe est, dit-on, nécessaire;
Du faste & de l'argent le desir salutaire
Nous arrache au repos qui nous tient assoupis:
C'est un ressort actif, qui moteur des esprits,
Et de nos citoyens révaillant l'industrie,
Dans le corps de l'Etat fait circuler la vie.
L'or est-il donc un Dieu? lui doit-on tous ses vœux?
Et l'homme enfin sans or, ne peut-il être heureux?

Dans les déserts du nord, le libre & fier sauvage,
Est content des cailloux roulés sur son rivage.
Il ne va point chercher en des climats brulants,
Des diamants, des arts & des plaisirs plus grands.

. . . .

Eſt-il ſi fortuné ce ſuperbe inutile,
Dont le faſte inſultant me bannit de la ville;
Qui ſur un char doré promené dans Paris,
Met ſa fortune aux pieds de nos jeunes Laïs;
Qui toujours ſurchargé de dettes uſuraires,
Convertit en rubans les tréſors de ſes peres,
Tombe & bientôt expie en des beſoins preſſants,
L'erreur des faux plaiſirs goûtés dans ſon printems?

. . . .

. . . .

. . . .

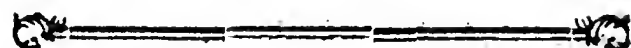
La vigne croît, s'éléve & verdit les montagnes:
Les épis ondoyans jauniſſent les campagnes:
Et le travail enfin de toutes les ſaiſons,
De la ſtérile terre arrache des moiſſons.

. . . .

. . . .

. . . .





FRAGMENT

D'une Epître sur la Superstition.

. . . .
. . . .

DAns tout Etat un corps, quelque soit sa sagesse,
Vers sa propre grandeur doit avancer sans cesse.
Sous le prétexte vain de l'intérêt des Dieux,
C'est le sien que chérit ce corps ambitieux.
Dans ses hardis projets, constant, invariable;
A ses membres il prête un appui redoutable.
Par de sévéres loix n'est-il point contenu?
Il marche sourdement au pouvoir absolu.

Qui peut armer pour lui la publique ignorance;
Des Princes outragés ne craint point la vengeance.
Qu'a-t-il à rédouter des Magistrats, des loix?
L'interprête des Dieux est au-dessus des Rois.
Lui seul de la vertu peut distinguer le vice;
Lui seul devient alors juge de la justice.
A ce titre il eut droit de commander à tous.
Pour conserver ce droit dont il étoit jaloux,
Pour les tenir soumis à son dur esclavage;
De la raison en eux il proscrivit l'usage,
Voulut que dédaignant son impuissant appui;
Ils ne pussent jamais être instruits que par lui.

La terre en ce moment se couvrit de ténébres,
Le fanatisme né sur des tombes funébres,
Dans le Temple des Dieux, par l'erreur allaité,
Y reçut les respects de sa crédulité.
Le sceptre est dans ses mains un don de l'ignorance :
Sur l'Univers craintif il étend sa puissance.
Sa tête est dans les Cieux, son pied touche aux enfers :
L'Empirée est son dais ; son trône est l'univers.
Captif d'autant plus sûr, que moins il pense l'être ;
Ce monde se croit libre, en l'adoptant pour maître.
Il marche environné de folles visions.
Sur son front est écrit, *Princes des Nations.*
A Lisbonne, à Goa c'est son pouvoir qui tonne ;
Qui forme, qui détruit, qui punit, qui pardonne.
On le vit autrefois au rivage Affriquain,
Enfermer sa victime en un brûlant airain,
Du couteau de Calchas frapper Iphigenie,
Enterrer la vestale aux champs de l'Ausonie ;
Du vertueux Socrate ordonner le trépas,
Porter partout la crainte, armer tous les Etats.

Mais, dira-t-on, le Prêtre atroce & sanguinaire,
Tint-il toujours en main la hache meurtriére ?
Fit-ils toujours couler le sang sur les autels ?
S'il parut quelquefois indulgent aux mortels,
C'est lorsqu'à l'Univers il commandoit en maître.
Mais si tôt que du vrai le jour vint à paroître,
Que le sage voulut sapper l'autorité,
D'un Empire fondé sur l'imbécillité,
Le Prêtre alors devint cruel, impitoyable.
Armé par l'intérêt il fut inexorable.
Il ordonne le meurtre, il en fait un devoir.
Devant son tribunal le Prince est sans pouvoir.

A son secours alors c'est envain qu'il appelle
Cette même raison que bannit le faux zèle.
Aux esprits éclairés en vain il a recours ;
Exilés d'un Etat, ils le sont pour toujours.
Un Roi reste entouré de sujets imbécilles,
Contre un Clergé puissant défenseurs inhabiles.

. . . .

L'intérprête des Dieux commande-t-il un crime ?
Il est trop obéi, tout devient légitime.
Aussi le sang humain versé par les Payens,
A-t-il souvent rougi le Temple des Chrétiens.
Nous crûmes trop long-temps, aveugles que nous
sommes,
Qu'on honoroit le Ciel en massacrant les hommes,
Qu'on pouvoit sur l'autel d'un Dieu de charité,
Sanctifier la haine & l'inhumanité.

Déjà pour se venger du Sénat d'Angleterre
Garnet a comprimé des foudres sous la terre.
A-t-on saisi ce monstre ? est-il prêt à périr ?
Incendiaire à Londre ; à Rome, il est martyr,

Mais par quel art enfin le hardi Sacerdoce
Du mortel qu'il instruit, fait-il un homme atroce?
Lui persuade-t-il qu'un Dieu son protecteur,
Ait à son ignorance attaché son bonheur ?
Le Ministre des Dieux ne voit rien d'impossible ;
Son intérêt soutient que l'esprit est nuisible,
Dit que s'il n'est aveugle, un peuple est furieux ;
Qu'il doit toujours marcher le bandeau sur les yeux.

. . . .

Quoique soutienne encor l'imbécille ignorance ;

C'eſt à l'amour du vrai ; c'eſt à ſa connoiſſance
Que le Ciel juſqu'ici conſtant en ſes deſſeins,
A toujours attaché le bonheur des humains.

. . . .
. . . .

Deſcendu dans la plaine, il (*Almanſor*) voit un Temple immenſe,
Qui paroît habité par des Dieux courroucés.
Les murs en ſont conſtruits d'oſſements entaſſés.
L'on entend retentir ſes voûtes ſouterraines,
Du ſiflement des fouets, du froiſſement des chaînes,
Des coups ſourds des bourreaux, des cris de leur fureur,
Mêlés aux cris aigus pouſſés par la douleur.
Eh quoi! dit-il, eh quoi! la foudre vengereſſe,
Reſpecte encor l'autel de la ſcélérateſſe?
Et depuis quand les Dieux ennemis des humains,
Trempent-ils dans le ſang leurs bienfaiſantes mains?
Quel Sénat aſſemblé ſous cette voûte obſcure?
Qui s'aſſeoit ſur l'autel? Que vois-je! L'impoſture.
C'eſt lui, dit-on, Eblis, Grand-Prêtre d'Ariman,
Qui, Pontiſe & Monarque, y régne inſolemment.
Une jeune Indienne en ces lieux amenée,
Doit être en cet inſtant aux flammes condamnée.
Mais tu la vois paroître. Il faut, lui dit Eblis,
Encenſer aujourd'hui le Dieu de mon pays.
Que je l'encenſe, ou non, que t'importe, dit-elle?
J'ai juſqu'à ce moment à la vertu fidelle,
Adoré, comme Eblis un être bienfaiſant,
Dans un lieu, ſous un nom, peut-être différent.
Si le Dieu que tu ſers protége l'innocence,
C'eſt le crime qui peut allumer ſa vengeance.
Contre un culte innocent, quel motif l'armeroit?
Ce qu'on croit lui devoir eſt tout ce qu'on lui doit.

Ton Dieu peut tout, eh bien! qu'il se fasse connoître :
Mon cœur est dans ses mains, lui seul en est le maître.
Aux ordres d'un tel Dieu, nul être se soustrait :
Je crois quand il le veut, & non quand il me plaît.
J'ai fermé, diras-tu, mes yeux à la lumiere.
Que ton Dieu vienne donc désiller ma paupiere.
Tu le sais ; la croyance est dans tous les instants,
L'œuvre de sa bonté, non celui des tourments.
Je te connois Eblis : mon œil enfin démêle,
L'intérêt qui te meût à travers ton faux zèle.
La terre est contre toi prête à se révolter :
Pour te l'assujettir, tu veux l'épouvanter.
Tu veux être puissant, & l'être par le crime ;
De ton ambition, tu me fais la victime.

Sans un arrêt du Ciel, ne croi pas que ma main
Ose, réplique Eblis, verser le sang humain.
Contre toi de mon Dieu la colere est armée.

Sur cet affreux bûcher si je suis consumée,
C'est par l'ordre d'Eblis, non par celui des Dieux.
Que ton culte soit saint, tu le dis, je le veux.
Mais de ce culte enfin, quelque soit l'excellence,
Répond;ton Dieu peut-il punir comme une offense,
Le forfait innocent de l'avoir méconnu ?
Je m'en raqporte à toi : me condamnerois-tu,
Si reléguée encore en de vastes contrées,
De ces funestes lieux, par des mers séparées,
J'avois, prê ant l'oreille à des bruits imposteurs ;
Méconnu ton pouvoir, ton nom & tes grandeurs ?
Tu frémis : ce soupçon te paroît une injure.
Si je suis innocente aux yeux de l'imposture,
Si j'obtiens grace enfin d'un monstre tel que toi ;

Qu'aurois-je à redouter de notre commun Roi ?
Il punit les forfaits, pardonne à l'ignorance ;
Et s'il n'a point d'égal en sagesse, en puissance,
Ce Dieu sans doute est bon ; c'est ton impiété
Qui prête à ce Dieu saint son inhumanité.

. . . .

. . . .

Aux efforts du travail est-il rien d'impossible ?
Il conduit l'homme au vrai, le lui rend accessible.
Ainsi des aquilons & des courants vainqueurs,
Malte voit sur ses mers de robustes rameurs,
Par de constants efforts en surmonter les lames,
Le mobile élément s'endurcir sous leurs rames,
L'aviron appuyé sur les solides eaux,
Dans ses ports étonnés remarquer ses vaisseaux.

FIN.

